

A36A1
A13\D673-
1941
OFF

57-

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1940

COMTÉ MUNICIPAL DE
DORCHESTER



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS CODERRE, L.S.G.
SOUS-MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE

OFF
ISIR4
A13/D67-
1940



AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.



TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I- PRESENTATION	1
II- LIMITES DU COMTE	2
III- HISTORIQUE	3
IV- ASPECT PHYSIQUE:	
1) Topographie	4
2) Géologie	5
3) Hydrographie	6
4) Climat	6
V- POPULATION	9
VI- SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:	
1) Agriculture	14
2) Colonisation	27
3) Industries:	28
a) Industries dérivées de l'Agriculture	31
b) Industrie du bois	35
c) Autres industries	41
4) Transports	43
5) Ressources minérales	45
6) Forces hydrauliques	48
VII- MONOGRAPHIES ECONOMIQUES DES MUNICIPALITES DU COMTE50A	
VIII- CONCLUSION	225
APPENDICE I- Classification des industries du comté	226
APPENDICE II- Liste des bureaux de poste	229
APPENDICE III- Liste des gares du comté	230

INDEX OF THE

1-10	...
11-20	...
21-30	...
31-40	...
41-50	...
51-60	...
61-70	...
71-80	...
81-90	...
91-100	...
101-110	...
111-120	...
121-130	...
131-140	...
141-150	...
151-160	...
161-170	...
171-180	...
181-190	...
191-200	...
201-210	...
211-220	...
221-230	...
231-240	...
241-250	...
251-260	...
261-270	...
271-280	...
281-290	...
291-300	...
301-310	...
311-320	...
321-330	...
331-340	...
341-350	...
351-360	...
361-370	...
371-380	...
381-390	...
391-400	...
401-410	...
411-420	...
421-430	...
431-440	...
441-450	...
451-460	...
461-470	...
471-480	...
481-490	...
491-500	...

INDEX DES PRINCIPAUX TABLEAUX COMPRIS

DANS LE RAPPORT

	<u>Pages</u>
TABEAU I- Comportement démographique du comté de Dorchester pour la période de 1931-1939	10
TABEAU II- Revenu-argent des cultivateurs du comté de Dorchester	25
TABEAU III-Beurreries et fromageries	30
TABEAU IV- Production des moulanges du comté en 1939	34
TABEAU V- Production des scieries du comté en 1939	38

INDEX DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE I- Valeur de la production industrielle com- parée à la valeur de la production agri- cole	29
GRAPHIQUE II- Production du beurre et du fromage de 1930 à 1939 inclusivement	32
GRAPHIQUE III- Répartition de la production des scieries du comté en 1939	37
GRAPHIQUE IV- Principaux débouchés de la production des scieries du comté en 1939	39

THE HISTORY OF THE

AMERICAN PEOPLE

1776

The first of the American people was the English. They came to America in 1607 and settled in Virginia. They were the first to establish a permanent settlement in America. They were the first to establish a government of their own. They were the first to establish a constitution. They were the first to establish a republic. They were the first to establish a democracy. They were the first to establish a free press. They were the first to establish a free market. They were the first to establish a free society. They were the first to establish a free world.

The second of the American people was the Spanish. They came to America in 1492 and settled in Florida. They were the first to establish a permanent settlement in America. They were the first to establish a government of their own. They were the first to establish a constitution. They were the first to establish a republic. They were the first to establish a democracy. They were the first to establish a free press. They were the first to establish a free market. They were the first to establish a free society. They were the first to establish a free world.

The third of the American people was the French. They came to America in 1608 and settled in Canada. They were the first to establish a permanent settlement in America. They were the first to establish a government of their own. They were the first to establish a constitution. They were the first to establish a republic. They were the first to establish a democracy. They were the first to establish a free press. They were the first to establish a free market. They were the first to establish a free society. They were the first to establish a free world.

The fourth of the American people was the Dutch. They came to America in 1614 and settled in New York. They were the first to establish a permanent settlement in America. They were the first to establish a government of their own. They were the first to establish a constitution. They were the first to establish a republic. They were the first to establish a democracy. They were the first to establish a free press. They were the first to establish a free market. They were the first to establish a free society. They were the first to establish a free world.

The fifth of the American people was the Swedish. They came to America in 1639 and settled in Delaware. They were the first to establish a permanent settlement in America. They were the first to establish a government of their own. They were the first to establish a constitution. They were the first to establish a republic. They were the first to establish a democracy. They were the first to establish a free press. They were the first to establish a free market. They were the first to establish a free society. They were the first to establish a free world.

The sixth of the American people was the German. They came to America in 1683 and settled in Pennsylvania. They were the first to establish a permanent settlement in America. They were the first to establish a government of their own. They were the first to establish a constitution. They were the first to establish a republic. They were the first to establish a democracy. They were the first to establish a free press. They were the first to establish a free market. They were the first to establish a free society. They were the first to establish a free world.

INDEX DES CARTES

<u>MUNICIPALITES</u>	<u>Pages</u>
1- Comté de Dorchester	2a
2- St-Bernard	52a
3- St-Isidore (village et paroisse)	64a
4- St-Anselme (village et paroisse)	74a
5- Ste-Hénédine	76a
6- Village de St-Maxime et municipalité rurale de Taschereau-Fortier	88a
7- Louis-Joliette	92a
8- Ste-Claire-de-Joliette	96a
9- Ste-Marguerite-de-Joliette	104a
10- St-Edouard-de-Frampton	112a
11- St-Malachie-de-Frampton	120a
12- St-Nazaire-de-Dorchester	128a
13- St-Léon-de-Standon	134a
14- St-Odilon-de-Cranbourne	142a
15- Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	150a
16- St-Luc	158a
17- St-Benjamin	166a
18- Ste-Rose-de-Watford	172a
19- Ste-Justine	182a
20- St-Prosper	190a
21- St-Louis-de-Gonzague	198a
22- St-Cyprien	204a
23- Ste-Aurélie	212a
24- St-Zacharie	218a

Montréal, le 31 mars 1941

A l'Honorable Oscar Drouin
Ministre du Commerce, de l'Industrie
et des Affaires municipales,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC,

Monsieur le Ministre,

L'Office de Recherches économiques a l'honneur de vous présenter ce rapport touchant l'inventaire des ressources naturelles effectué l'été dernier dans le comté municipal de Dorchester, en vertu d'une loi adoptée par le gouvernement provincial. Il s'agit ici uniquement de la partie économique, qui nous avait été confiée. Les travaux de la partie proprement technique, c'est-à-dire l'inventaire forestier, le relevé géologique et minéralogique des sols cultivés et la classification des sols cultivables, relevaient respectivement du ministère des Terres et Forêts, du ministère de l'Agriculture et du ministère de la Colonisation.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (1 Edouard VIII, 2e session 1936, ch. 4), sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le Gouvernement à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

1o D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;

2o De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;

3o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;

4o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies.

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé par l'Office de Recherches économiques en collaboration avec les divers ministères intéressés.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Dorchester était composée des personnes suivantes: M. Firmin Létourneau, professeur à l'Institut agricole d'Oka et de MM. Maurice Pérusse et Paul Dufresne, de l'Office de Recherches économiques.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office prépara pour chacun des enquêteurs un dossier de la vie économique du comté de Dorchester. Ce dossier ou instrument de travail, accompagné de pièces diverses (mémoires, cartes, rapports statistiques, etc.) leur fut remis avant leur départ.

Les enquêteurs ont visité toutes les municipalités du comté. Munis de questionnaires, ils se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, chez des cultivateurs, etc., bref chez ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leur occupation et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie en général, l'exploitation forestière et les transports.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Dorchester réunit dans ses diverses parties les renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place.

On trouvera ici d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances de l'économie.

L'enquête n'avait cependant pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la production des établissements industriels. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, cheptel, revenus, etc.) sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela. Une rigoureuse exactitude statistique est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins de faire un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; très peu de cultivateurs peuvent dire, car on ne tient généralement pas de comptes, exactement combien leur ont rapporté leurs ventes de produits agricoles. Même lorsqu'on peut procéder à un dénombrement (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. En somme, malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent présenter que des approximations, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une exploitation ou d'un groupe d'exploitations agricoles, mais de la situation dans l'ensemble de leur municipalité. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, ne paraissent pas assez dignes de foi.

Dans ce rapport du travail exécuté sur place, nous avons tenté de présenter en détail et avec le plus d'exactitude la véritable situation dans chacune des municipalités du comté. Mises en pratique, les suggestions et recommandations contenues dans ces pages sont de nature, croyons-nous, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici le personnel des divers ministères intéressés de l'aide qu'il nous a apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête. Il nous a assisté de ses conseils et s'est imposé une besogne parfois considérable pour nous fournir les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux nombreux informateurs que nous avons consultés sur place tout au cours de notre travail. La collaboration de tous a été indispensable.

o o o

II - LIMITES DU COMTE

Les statuts refondus de la province de Québec 1925, Volume 1, Chapitre 2, Article 7, paragraphe 5, modifiés par les Statuts 19 Geo. V, Chapitre 14, et 21 Geo. V, Chapitre 15 et 16, décrivent le comté de Dorchester comme suit:

Le district électoral de Dorchester est borné au nord-est, par le district électoral de Bellechasse, au sud-est, par la ligne frontière et par le district électoral de Beauce, au sud-ouest, par les districts électoraux de Beauce et de Lotbinière, et, au nord-ouest, par le district électoral de Lévis.

Ce district électoral comprend les seigneuries de St-Etienne et de Joliette; les cantons de Cranbourne, de Frampton, de Standon et son augmentation; la partie du canton de Buckland comprise dans les municipa-

lités de St-Léon-de-Standon, et de la paroisse de St-Malachie-de-Frampton (15 Geo. V. c. 13, - moins les lots numéros vingt-et-un à vingt-huit, inclusivement, et leurs subdivisions, des cinquième et sixième rangs qui appartiennent au district électoral de Bellechasse (19 Geo. V, c. 14); le canton de Langevin, - moins les lots numéros 1 à 22 du treizième rang, et les lots 1 à 16 des onzième et douzième rangs dudit canton, qui forment partie de la municipalité de la paroisse de Ste-Sabine et appartiennent au district électoral de Bellechasse -; le canton de Ware, - moins les lots des treizième et quatorzième rangs dudit canton, qui forment aussi partie de la paroisse de Ste-Sabine et appartiennent au district électoral de Bellechasse (21 Geo. V, c. 16); le canton de Watford, - moins la partie comprise dans la municipalité de la paroisse de St-Philibert-de-Beauce, qui appartient au district électoral de Beauce (11 Geo. V, c. 130); le canton de Metgermette-Nord (21 Geo. V, c. 15).

Il renferme les municipalités du village de St-Anselme et du village de St-Isidore, les municipalités des paroisses de St-Anselme (63 V., c. 10; 5 Geo. V, c. 111), de Ste-Claire-de-Joliette (5 Geo. V, c. 111), de St-Cyprien, de St-Edouard-de-Frampton, de Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin, de Ste-Hénédine, de St-Louis-de-Gonzague (15 Geo. V, c. 12), de Ste-Justine, de St-Luc, de St-Malachie-de-Frampton, de Ste-Marguerite-de-Joliette, de St-Maxime (60 V., c. 16), de St-Nazaire-de-Dorchester (6 Ed. VII, c. 57, de St-Odilon-de-Cranbourne; les municipalités de St-Benjamin (60 V., c. 17), de St-Bernard, de St-Isidore, de St-Léon-de-Standon, de Ste-Rose-de-Watford et de Watford Ouest (11 Geo. V, 130) S. R. (1909), 65, No 18; 5 Geo. V, c. 111; 11 Geo. V, c. 130; le Geo. V, c. 13, s. 1; 15 Geo. V, c. 12.

Ajoutons que les 2 municipalités de St-Zacharie et Ste-Aurélie, qui ne sont pas indiquées ici, sont comprises dans le territoire désigné plus haut sous le nom de canton de Metgermette-Nord.

III - HISTORIQUE

Au début de la colonie, le territoire qui forme aujourd'hui le comté de Dorchester constituait occasionnellement un territoire de chasse pour les Etchemins qui habitaient les côtes du Maine et du Nouveau-Brunswick et qui, l'été, se rendaient sur les bords du St-Laurent en suivant le cours de la rivière portant aujourd'hui leur nom: la rivière des Etchemins.

La Seigneurie de Lauzon, qui avait été concédée à Simon Le Maître le 15 janvier 1636, couvre, en plus du comté de Lévis, une partie du comté de Dorchester. Une autre seigneurie, celle de Jolliet ou Ste-Claire, s'étend dans Dorchester. Elle fut concédée par Frontenac et Jean Bouchart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, à Louis Jolliet. Celui-ci recevait "les îlets qui sont dans la rivière des Etchemins, au-dessus du premier saut contenant trois quarts de lieue ou environ à trois lieues de terre de front sur pareille profondeur à prendre demie lieue au-dessous des dits îlets en montant la dite rivière, tenant d'un côté à la seigneurie de Lauzon et de l'autre aux terres non concédées."

C'est la seigneurie de Lauzon qui reçut les premiers habitants de la rive sud du St-Laurent. L'arrière pays de la région Lauzon-Lévis se peupla bientôt par essaimage des paroisses du littoral et aussi par l'apport de population anglaise des cantons de l'Est.

Les nouvelles routes construites au début du XIXe siècle facilitèrent la colonisation dans la région. Après la construction du chemin Craig qui reliait Québec aux cantons de l'Est récemment accordés à des grands propriétaires anglais, une route fut ouverte le long de la Chaudière, la route Kennebec, terminée en 1830. La première de ces routes servit surtout la colonisation britannique. Les chemins de Cranbourne et de Watford se joignent au chemin Kennebec à St-Côme.

Les premières paroisses ouvertes dans le comté furent Ste-Claire (1824), St-Edouard-de-Frampton (1826), St-Anselme (1827) et St-Isidore (1829). Trois nouvelles localités s'ouvrirent de 1840 à 1843: Ste-Marguerite, St-Malachie et St-Bernard. La population de certaines de ces paroisses, St-Malachie et St-Edouard entre autres, était en majorité de langue anglaise. Ces britanniques étaient pour la plupart des irlandais catholiques.

Dans la dernière moitié du XIXe siècle, une douzaine de nouvelles paroisses furent organisées sous la poussée de la colonisation

canadienne-française: Ste-Hénédine, St-Odilon, Ste-Justine, Ste-Germaine, St-Léon, St-Zacharie, St-Maxime, St-Louis-de-Gonzague, St-Prosper, St-Nazaire, Ste-Rose-de-Watford et St-Benjamin.

St-Zacharie fut fondé par un groupe de colons de France qui trouvèrent bientôt le métier de défricheur par trop difficile. Les colons français cédèrent la place aux canadiens peu de temps après leur arrivée.

Durant l'invasion canadienne française plusieurs familles irlandaises et anglaises, établies dans la région, émigrèrent vers des régions moins "françaises". Aujourd'hui les canadiens-français sont en majorité dans toutes les paroisses du comté. On trouve cependant encore des paroisses possédant de forts noyaux de population irlandaise et anglaise: St-Malachie-de-Frampton, St-Edouard-de-Frampton et St-Odilon-de-Cranbourne.

Les quelques familles allemandes que l'on rencontre dans le comté descendent pour la plupart de soldats mercenaires allemands engagés par l'Angleterre au moment de la guerre de l'indépendance américaine. Plusieurs de ces soldats s'établirent dans la région de Québec, notamment dans Lévis, et plus tard Dorchester.

DATE DE FONDATION DES PAROISSES

1824	Ste-Claire	1872	St-Léon
1826	St-Edouard	1873	St-Zacharie
1827	St-Anselme	1882	St-Maxime
1829	St-Isidore	1890	St-Louis-de-Gonzague
1840	Ste-Marguerite-de-Joliette	1890	St-Prosper
1841	St-Malachie	1892	St-Nazaire
1843	St-Bernard	1894	Ste-Rose
1852	Ste-Hénédine	1895	St-Benjamin
1856	St-Odilon	1905	St-Cyprien
1860	Ste-Justine	1906	Ste-Aurélie
1867	Ste-Germaine	1921	St-Luc

o o o

1) - TOPOGRAPHIE

Du point de vue topographie, on distingue 3 régions dans le comté de Dorchester: la plaine de Lévis, le plateau central et le versant St-Jean.

La plaine de Lévis se continue dans Dorchester; ici cependant, elle n'appartient pas à cette formation géologique qu'on appelle les terres basses du St-Laurent. Elle est composée de terrasses de formation apalachienne et comprend les municipalités les plus prospères du comté: St-Anselme, St-Isidore, St-Bernard, St-Maxime, Taschereau-Fortier, Ste-Claire et Louis-Joliette. On peut y ajouter une partie de Ste-Marguerite qui forme la transition entre les paroisses de la plaine et celles du plateau.

Le plateau central commence avec les premiers escarpements montagneux de Ste-Marguerite et se termine à la ligne de partage des eaux. Cette région est moins fertile et beaucoup plus accidentée que la première. C'est un plateau très rocheux, où surgissent en maints endroits des collines et parfois des montagnes assez élevées. Les municipalités suivantes forment la région du plateau: Ste-Marguerite-de-Joliette, St-Edouard-de-Frampton, St-Malachie-de-Frampton, St-Nazaire-de-Dorchester, St-Léon-de-Standon, St-Luc, Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin, St-Odilon-de-Cranbourne.

Le versant St-Jean embrasse toute la partie du plateau apalachien dont les cours d'eau coulent vers la rivière St-Jean, dans le Maine. Il commence donc au sud du lac Etchemin et se termine à la frontière américaine. Cette région, tout comme celle du plateau central, est très rocheuse; ces deux régions sont d'ailleurs de même formation. Le versant St-Jean comprend les municipalités suivantes: St-Benjamin, Ste-Rose-de-Watford, Ste-Justine, St-Prosper, St-Louis-de-Gonzague, St-Cyprien, Ste-Aurélie et St-Zacharie.

Les cartes topographiques publiées par Ottawa démontrent que l'allure générale du terrain dans Dorchester a une pente descendante d'Est en Ouest sur le versant du St-Laurent; quant aux terrains situés sur le versant St-Jean, ils sont tantôt en pente vers l'ouest, tantôt vers le sud. Les altitudes les plus élevées se trouvent dans St-Luc où elles dépassent 2,500 pieds du niveau de la mer. On rencontre les altitudes les plus basses dans les paroisses de la plaine situées au nord-ouest du comté, près de la Beauce; à cet endroit, on ne rencontre guère d'altitudes plus fortes que 800 pieds et parfois le terrain n'est qu'à 400 pieds du niveau de la mer.

o o o

2) - GEOLOGIE

Le comté de Dorchester fait partie de la province géologique dite "des Apalaches" qui embrasse tout le territoire situé à l'est d'une ligne qui irait de la ville de Québec au lac Champlain.

Les roches de cette région sont "essentiellement paléozoïques, jusqu'à l'Atlantique et au golfe St-Laurent."

Il s'est publié de nombreux rapports sur la région, surtout de 1850 à 1890. Celui de Ellis (1887-1888) dont nous tirons la plus grande partie des renseignements qui suivent est à la fois un des plus complets et des plus récents.

Il semble généralement admis encore aujourd'hui que le cambro-silurien forme, à la frontière du Maine, une bande variant de 10 à 20 milles dans Dorchester et une autre mince bande d'environ 2 milles de largeur presque à la frontière du comté de Lévis et que tout le reste du comté appartient au cambrien à l'exception d'une bande de pré-cambrien de quatre à cinq milles de largeur en plein centre du comté et quelques massifs de diorite.

Voici maintenant quelques détails sur ces systèmes géologiques tirés du rapport de Ellis.

PRE CAMBRIEN

"La coupe relevée en traversant le coteau central qui gît au nord de la Chaudière présente la série ordinaire de schistes verts, noirs, gris et quelquefois pourpres, longés de chaque côté par des quartzites dures, coupées de veines de quartz, puis un dépôt central de schistes chloritiques et micacés ayant à l'est de Frampton ouest, une largeur de près de quatre milles, et offrant une structure anticlinale bien marquée au sommet du coteau. Au sud-ouest de celui-ci, dans le voisinage du village des Sts-Anges, les roches qui affleurent sur les différents chemins sont des schistes micacés noirs et gris et des quartzites avec des bandes de calcaire cristallin d'un gris foncé. Des roches semblables se montrent dans les tranchées du Québec-Central le long du coteau qui court au sud de la Chaudière. Je crois qu'ils représentent peut-être la partie inférieure du Cambrien, à moins, ce qui est possible, qu'ils ne fassent partie de la formation antérieure. Les schistes chloritiques verts apparaissent dans un petit affleurement, sur un ruisseau qui coupe le chemin de traverse à environ un mille au nord de la jonction de la Beauce."

CAMBRIEN

Les roches de ce système "consistent principalement ici en quartzites dures, souvent de couleur gris-bleuâtre, coupées dans tous les sens par des globules limpides de quartz vitreux. On n'y trouve pas les galets si communs dans les couches de la formation de Sillery. Elles ont parfois une teinte purpurine et sont, par places, intercalées avec des schistes pourpres, verdâtres et noirs. On trouve vers la base de la formation, des dépôts importants de schistes verts, quelquefois feuilletés et coupés par des veines de quartz."

CAMBRO-SILURIEN

Les massifs cambro-siluriens "se composent en grande partie de schistes noirâtres et gris-sombre, quelquefois plombagineux et de

grès gris, les premiers parfois tachés d'ocre et ayant, sur les surfaces exposées à l'air, l'aspect rubané caractéristique dont j'ai déjà parlé. Règle générale, les roches calcaires font défaut, cependant on en rencontre quelques-unes sur le haut de la Chaudière...."

ROCHES CRISTALLINES ET IGNEES

Les diorites se trouvent assez abondantes dans cette région. La masse la plus importante est celle de la montagne de l'Orignal, dans la partie nord-ouest du canton de Cranbourne. Elle a été relevée sur une longueur de dix milles et une largeur de deux milles et demi; mais il est probable qu'elle s'étend à plusieurs milles plus loin dans la direction septentrionale où l'on n'a pas pu atteindre sa limite. On reconnaît ces roches "aux fréquents affleurements de couches trappéennes, de couleur grisâtre ou brun-rougeâtre et souvent remplies de concrétions." Ces roches volcaniques se présentent avec des serpentines soit massives à l'état d'agglomérats. Ces serpentines sont cependant beaucoup moins abondantes que dans les grands dépôts qu'on trouve au sud-ouest.

o o o

3) - HYDROGRAPHIE

La ligne de partage des eaux entre les bassins du St-Laurent et de la rivière St-Jean passe quelque part entre les cantons Ware et Langevin un peu au nord du village de Ste-Justine. Elle s'infléchit ensuite vers la frontière américaine qu'elle atteint dans les environs du lac St-Jean. La rivière St-Jean qui sert de frontière internationale jusqu'à sa source reçoit donc les eaux d'une aire de faible étendue, que sillonne la rivière Daquam; le reste du comté appartient au système hydrographique du St-Laurent où s'écoulent ses eaux par l'intermédiaire de deux artères: la Chaudière et l'Etchemin.

La rivière Chaudière n'a, dans Dorchester même, qu'un parcours d'une dizaine de milles mais elle draine les eaux de la partie avoisinant le comté de Beauce par ses affluents de droite dont un grand nombre prennent leur source dans Dorchester: les rivières du Portage, Metgermette, Famine avec ses affluents, les rivières Abénakis (1) et Veilleux, Gilbert, des Plantes, Colway, Doyen, Chassé et nombre d'autres de moindre importance.

La rivière Etchemin, sur la plus grande partie de son parcours, se trouve dans Dorchester. Elle prend sa source sur les hauteurs du comté de Bellechasse mais traverse immédiatement dans Dorchester dans le canton de Standon, et se dirige vers le sud-ouest jusque dans le canton Cranbourne. Là, elle bifurque brusquement vers le nord-ouest puis vers l'ouest dans la direction du St-Laurent. Elle arrose les municipalités de St-Luc, Ste-Germaine, St-Odilon, St-Léon, St-Malachie, Ste-Claire et St-Anselme. Ses principaux affluents de droite sont les rivières des Fleurs, à l'Eau Chaude, Hemison, Tough des Abénakis, aux Aulnes; ceux de gauche sont les rivières Lanigan, Desbarats, le Bras et son affluent la Fourchette, etc.

Le comté renferme aussi un grand nombre de lacs dont le plus grand est le lac Etchemin d'une superficie d'environ 700 acres. Il y en a cinq ou six dans le canton Metgermette, sept dans Ware, sept dans Cranbourne, un dans Frampton et un dans Standon. Ce ne sont pas tous de grands lacs. Plusieurs cependant ont plus de 100 acres de superficie. Nommons parmi les principaux, les lacs: Famine dans les cantons Ware & Langevin; Abénakis, St-Jean et Metgermette dans Metgermette; à la Raquette et à Busque dans Cranbourne; enfin Baxter dans Frampton.

o o o

4) - CLIMAT

Rien ne caractérise le climat de la région de Dorchester. Ici comme dans toute la région de Québec, le climat est sain, chaud l'été, froid l'hiver, favorable à la culture des céréales.

(1) Ne pas confondre avec la rivière Abénakis, affluent de la rivière Etchemin, située au nord-est du comté. La rivière Abénakis (ou Abénakis) dont il est ici question est un affluent de la rivière Famine, au sud du comté.

Il n'y a pas de station météorologique dans les limites du comté. Mais la station de Beauceville dont nous possédons les données pour la période de 25 ans et celle d'Armagh de création beaucoup plus récente (période d'observation de 5 ans) nous permettent de nous former une assez juste idée du climat dans Dorchester. Les commentaires qui suivent sont basés sur les données fournies par ces deux stations principalement par celle de Beauceville.

A Beauceville, la température moyenne des mois d'hiver (décembre, janvier et février) a été au cours des 25 années d'observation, de 12.30 et la température minimum de - 42o. En été, la température moyenne a été de 63.10 et le thermomètre a monté à 97o. L'amplitude entre les températures minimum et maximum a donc été de 139o. Au cours de la période d'observation la température minimum du mois d'octobre a été de 14o et la température du mois de mai a varié entre 90o et 18o avec une moyenne de 50.6o. La période de végétation est donc raisonnablement longue.

Les précipitations, bien qu'un peu plus considérables en été, sont assez bien réparties et abondantes en toutes saisons. Il est tombé en moyenne au cours des 25 années d'observation 24.71 pouces de pluie et 92.7 de neige par année. 29.9% de ces précipitations tombent en été, 24.8% en automne, 24.7% en hiver et 20.6% au printemps.

Le climat, à Beauceville, est donc à peu près le même qu'à Québec. La température moyenne des mois d'hiver y est moins d'un degré inférieure à celle de Québec et la température moyenne des mois d'été reste également près d'un degré plus basse. Mais les précipitations semblent assez sensiblement moindre à Beauceville qu'à Québec. A ce dernier endroit la moyenne pour la période d'observation a été de 28.54 pouces de pluie et 125.6 pouces de neige par année, tandis qu'à Beauceville la moyenne s'établit à 24.71 pouces de pluie et 92.7 pouces de neige.

A Armagh, au cours des cinq années d'observation le thermomètre n'a pas descendu plus bas que - 30o ni monté plus haut que 90o. La température moyenne du mois de mai a été de 51.9o variant entre 88o et 22o et celle du mois d'octobre de 40.7o avec 79o pour maximum et 17o pour minimum.

Voici maintenant les données climatiques relatives aux stations de Beauceville et d'Armagh dont nous avons tiré les observations que nous venons de faire et celles relatives aux stations de Québec, de Ste-Anne-de-la-Pocatière et de Montréal que nous donnons comme termes de comparaison.

Beauceville

(25 années d'observation)

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F.)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.75	26.4	52	42	9.8
Février	0.33	20.0	48	36	10.5
Mars	0.59	15.6	67	30	23.
Avril	1.56	4.5	81	5	37.6
Mai	2.79	0.2	90	18	50.6
Juin	3.37	-	95	19	60.7
Juillet	3.77	-	97	31	65.5
Août	3.03	-	94	29	62.9
Septembre	3.00	-	90	15	55.3
Octobre	2.84	0.9	84	14	44.6
Novembre	1.84	6.5	70	12	30.9
Décembre	0.84	18.6	59	40	16.4

Armagh

(5 années d'observation)

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F.)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.72	22.25	46	26	11.1
Février	0.24	22.35	51	30	11.3
Mars	0.38	12.75	64	15	24.1
Avril	2.26	7.85	75	7	39.0
Mai	2.88	0.20	88	22	51.9
Juin	3.68	-	89	38	63.8
Juillet	4.42	-	90	40	67.3
Août	5.14	-	90	38	62.4
Septembre	3.42	-	86	31	55.3
Octobre	3.24	1.75	79	17	40.7
Novembre	1.68	13.70	71	4	29.7
Décembre	0.79	18.45	56	18	16.7

Montréal

(20 années d'observation)

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F.)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.85	31.4	53	26	12.7
Février	0.72	26.1	47	24	14.3
Mars	1.45	19.5	61	15	24.6
Avril	1.69	5.3	77	8	41.6
Mai	3.01	0.1	89	23	52.9
Juin	3.21	-	92	38	63.9
Juillet	3.95	-	95	47	69.1
Août	3.35	-	90	43	66.1
Septembre	3.46	-	90	33	58.5
Octobre	3.13	1.4	88	21	46.0
Novembre	2.26	11.7	68	0	33.3
Décembre	1.17	25.2	59	21	19.6

Québec

(20 années d'observation)

	PRECIPITATION		TEMPERATURE		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.64	30.7	47	34	9.7
Février	0.74	27.3	49	32	12.0
Mars	1.29	19.9	64	23	22.8
Avril	1.42	6.4	80	3	37.0
Mai	3.01	0.4	88	21	52.0
Juin	3.83	-	90	34	61.2
Juillet	4.30	-	96	39	66.1
Août	4.00	-	90	38	62.8
Septembre	3.77	-	88	29	55.3
Octobre	2.94	1.5	77	14	42.0
Novembre	1.75	14.2	66	10	32.2
Décembre	0.85	25.2	55	27	15.0

Ste-Anne-de-la-Pocatière

	PRECIPITATION		TEMPERATURE		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.35	22.8	47	32	10.8
Février	0.44	19.4	46	34	11.3
Mars	0.80	17.7	61	19	23.1
Avril	1.77	8.3	82	4	36.8
Mai	3.22	0.1	88	22	49.5
Juin	3.01	-	95	32	57.9
Juillet	3.46	-	94	36	64.6
Août	3.32	-	92	34	60.9
Septembre	3.40	-	89	24	54.0
Octobre	3.25	1.0	75	21	44.1
Novembre	1.72	8.0	63	8	51.4
Décembre	0.36	17.8	48	27	14.8

V - POPULATION

Mouvement démographique

1) Période 1871-1931

Le tableau suivant, extrait du VIII^e Recensement du Canada (1931), montre le mouvement de la population du comté municipal de Dorchester pour la période 1871-1931.

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Louis-Joliette	-	-	-	-	-	-	670
St-Anselme	2,285	2,206	2,002	2,049	2,080	1,415	1,002
St-Benjamin	-	-	-	403	713	981	1,006
St-Bernard	1,820	1,731	1,582	1,436	1,505	1,482	1,514
Ste-Claire-de-Joliette	2,481	2,132	1,824	1,758	1,899	1,945	1,075
St-Cyprien	-	-	-	-	-	444	626
St-Edouard-de-Frampton	1,844	1,836	1,653	1,935	1,937	1,980	1,784
Ste-Germaine-du-Lac-E.	730	1,089	1,278	1,587	2,126	2,312	2,508
Ste-Hénédine	1,234	1,169	1,049	1,075	1,113	1,129	1,191
St-Isidore	2,473	2,139	2,046	1,766	1,774	1,931	1,492
Ste-Justine	406	571	609	959	1,542	1,666	1,822
St-Léon-de-Standon	604	1,329	1,602	1,674	1,530	1,618	1,794
St-Louis-de-Gonzague	-	-	-	-	149	496	576
St-Luc	-	-	-	-	-	491	585
St-Malachie-de-F.	1,106	1,278	1,482	1,372	1,442	1,525	1,354
Ste-Marguerite-de-J.	1,571	1,518	1,260	1,088	1,083	1,101	1,143
St-Maxime	-	-	-	756	1,101	790	927
St-Nazaire-de-D.	-	-	-	-	452	484	505
St-Odilon-de-C.	598	859	997	1,000	1,541	1,426	1,529
St-Prosper	603	541	674	958	1,528	2,022	2,376
Ste-Rose-de-Watford	24	312	306	581	943	1,150	1,303
St-Zacharie	-	-	653	1,066	1,399	1,759	2,333
Ste-Aurélie	-	-	-	-	341	575	740
Villages	-	-	-	-	-	-	-
St-Anselme	-	-	-	-	-	400	738
St-Isidore	-	-	-	-	-	-	474
	17,779	18,710	19,017	21,763	26,197	29,121	31,067

L'accroissement de la population totale du comté ne s'est guère manifesté avant 1901. Avant cette date, le mouvement est plutôt stationnaire, car il s'agit surtout de vieilles paroisses dont le taux de natalité a tendance à diminuer et qui écoulent déjà le surplus de leur population vers les paroisses en formation, les centres urbains de la province et surtout des Etats-Unis. Le tableau de la page précédente nous montre que, entre 1891 et 1911, plusieurs agglomérations du sud du comté commencent à se peupler. Désormais, ce sont ces jeunes localités (St-Benjamin, St-Louis-de-Gonzague, St-Nazaire-de-Dorchester, St-Zacharie, Ste-Aurélie) qui verront s'accroître leur population aux dépens des vieilles paroisses qui n'ont pas encore réalisé leur équilibre démographique et dont quelques unes possèdent déjà une population décroissante.

Si nous établissons, à chaque recensement décennal, le taux d'accroissement effectif de la population totale du comté, nous obtenons les chiffres suivants:

1871-1881	5.2%
1881-1891	1.8% (négatif)
1891-1901	14.4%
1901-1911	20.3%
1911-1921	11.2%
1921-1931	6.6%

Les deux décades qui suivent 1871 marquent une émigration assez considérable, surtout pendant la période 1881-1891 alors que la population diminue de 1.8%. A partir de 1891, l'accroissement de la population augmente avec la fondation des nouvelles paroisses et la construction des chemins de fer Québec Central et Transcontinental. Depuis 1921 l'augmentation de la population demeure inférieure à l'accroissement naturel, d'où l'on conclut à une forte émigration. Dans l'ensemble, la population totale du comté s'est accrue de 74.7% durant la période 1871-1931, et cela malgré un exode rural assez prononcé.

2) Période 1931-1938

Les "Statistiques municipales" de 1931 enregistrent 31,145 habitants dans le comté de Dorchester. Nous avons relevé pour 1939 une population de 33,413 âmes, ce qui marque une augmentation absolue de 2,268 par rapport à 1931, soit 7.3%. Mais cette augmentation effective de la population ne représente que 36% de l'accroissement naturel pour la même période, lequel atteint 6,492. Ainsi le mouvement d'émigration que l'on observe avant 1931 continue donc à se manifester dans le comté de Dorchester.

Le tableau de la page suivante indique pour la période 1931-1939 le comportement démographique du comté. A l'aide des "Statistiques municipales" et des registres paroissiaux nous avons colligé les chiffres se rapportant à la population et à l'accroissement naturel. Quant aux arrivées et aux départs, nous les acceptons autant qu'ils nous ont été confirmés par les secrétaires-trésoriers des localités.

Ce tableau, où les municipalités du comté sont divisées en trois catégories, montre pour chaque localité le mouvement démographique depuis 1931. Dans le premier groupe, on trouve 5 municipalités dont la population a nettement diminué depuis 1931. La fondation de quatre de ces cinq paroisses remonte à plus de 70 ans. Quant à Louis-Joliette, elle a été détachée en 1926, de la municipalité de Ste-Claire qui est la plus vieille paroisse du comté. Dans ces localités, sauf St-Zacharie, l'agriculture est assez bien développée et presque toutes les terres sont déjà occupées, aussi les fils de cultivateurs doivent chercher à gagner leur vie ailleurs. A St-Zacharie, le cas est un peu différent. Après Ste-Germaine, c'est le centre le plus peuplé du comté et l'industrie du bois, quoique ayant beaucoup diminué, emploie encore, outre les chantiers, une cinquantaine de chefs de famille. Cette municipalité qui enregistre l'accroissement naturel le plus considérable de tout le comté (670) a subi une émigration de plus de 800 individus depuis 1931. Les autorités municipales expliquent cet état de choses par le fait que quelque 150 familles ont quitté St-Zacharie depuis une dizaine d'années. La majorité de ces gens sont allés s'établir en Abitibi. Depuis 1931, on estime que plus de 2,000 personnes ont quitté ce groupe de cinq municipalités.

TABLEAU 1

Comportement démographique du comté de Dorchester
pour la période 1931-1939

o o o

Municipalités	Popula- tion en 1931 (St. mun.)	Popula- tion en 1939	Accrois- sement naturel	Diminu- tion (-) Augmen- tation (+)	Emigra- tion (-) Immigra- tion (+)
<u>I- Centres en diminution nette:</u>					
St-Bernard	1,523	1,495	226	- 28	- 254
Louis-Joliette	800	790	117	- 10	- 127
St-Léon-de-Standon	1,960	1,950	413	- 10	- 423
St-Odilon-de-Cranbourne	1,518	1,482	370	- 36	- 406
St-Zacharie	2,370	2,231	670	- 139	- 809
<u>II- Centres en augmenta- tion nette, mais souf- frant d'émigration:</u>					
St-Isidore (p)	1,475	1,540	199	+ 65	- 134
St-Isidore (v)	504	540	83	+ 36	- 47
St-Anselme (v)	742	815	104	+ 73	- 31
Ste-Hénédine	1,140	1,286	154	+ 146	- 8
St-Maxime (l)	925	1,008	90	+ 83	- 7
Ste-Claire-de-Joliette	1,040	1,065	155	+ 25	- 130
Ste-Marguerite-de-J.	1,160	1,170	191	+ 10	- 181
St-Edouard-de-Frampton	1,693	1,845	278	+ 152	- 126
St-Malachie-de-Frampton	1,580	1,590	134	+ 10	- 124
St-Nazaire-de-Dorchester	505	610	135	+ 105	- 30
Ste-Germaine-du-Lac-E.	2,487	2,585	648	+ 98	- 550
St-Benjamin	1,100	1,258	296	+ 158	- 138

(1) Comprend aussi la municipalité de Taschereau-Fortier.

Municipalités	Popula- tion en 1931 (St. mun.)	Popula- tion en 1939	Accrois- sement naturel	Diminu- tion (-) Augmen- tation(+)	Emigra- tion (-) Immigra- tion (+)
II- Centres en augmenta- tion nette, mais souf- frant d'émigration:					
Ste-Rose-de-Watford	1,303	1,312	323	+ 9	- 314
Ste-Justine	1,751	1,818	356	+ 127	- 229
St-Prosper	2,349	2,441	571	+ 92	- 479
St-Louis-de-Gonzague	595	730	190	+ 135	- 55
Ste-Aurélie	720	890	254	+ 170	- 84
III- Centres montrant une immigration nette:					
St-Anselme (p)	729	966	121	+ 237	+ 116
St-Luc	570	1,026	179	+ 456	+ 277
St-Cyprien	606	910	235	+ 304	+ 69
	31,145	33,413	6,492	+ 2,268	+ 4,224

La seconde catégorie comprend les centres souffrant d'émigration, mais où la population est en augmentation nette depuis 1931. Dix-sept municipalités, dont huit de fondation récente, font partie de ce groupe. Dans ces localités l'augmentation de la population est inférieure à l'accroissement naturel pendant la même période: il y a donc eu émigration. Ce mouvement des départs est surtout prononcé dans les localités de Ste-Germaine-du-Lac-Échemin (550), St-Prosper (479) et Ste-Rose-de-Watford (314). Dans l'ensemble, l'augmentation de la population de ces 17 localités pendant la période 1931-1939 ne se chiffre qu'à 1,494, alors que l'accroissement naturel pendant la même période atteint 4,161; il y a donc eu au moins 2,667 départs.

La troisième catégorie comprend les centres accusant une immigration nette. Elle renferme trois localités: la municipalité de la paroisse de St-Anselme et les municipalités de St-Luc et de St-Cyprien. Ces trois centres enregistrent depuis 1931 une immigration totale de 462 individus.

Si nous considérons l'ensemble du comté de Dorchester, l'accroissement naturel depuis 1931 se chiffre à 6,492; or depuis cette date la population totale du comté n'a augmenté que de 2,268 âmes; il y a donc eu émigration de 4,224 personnes soit une moyenne de 469 par année. Cela démontre que l'émigration représente plus de 65% de l'accroissement naturel, ce qui est considérable.

Ce phénomène de l'émigration affecte surtout les jeunes gens qui désirent s'assurer un avenir. Ce sont en majorité des fils de cultivateurs ou de journaliers qui ne peuvent succéder à leurs pères et qui ne réussissent pas à s'occuper dans le comté. Ces jeunes gens quittent les paroisses pour les villes ou les centres miniers ou de colonisation de l'Abitibi, lesquels présentent à leurs yeux des attraites séduisants. Outre ces jeunes gens, on en trouve beaucoup d'autres qui, ayant complété leurs études, s'en vont gagner leur vie dans des centres plus peuplés. Il faut aussi compter parmi les émigrants les jeunes filles qui travaillent hors du comté, soit en service domestique, soit comme infirmières, institutrices ou religieuses. Bon nombre de départs sont aussi attribuables à des jeunes gens qui se marient et vont habiter d'autres comtés environnants ou des régions plus éloignées. Enfin des familles de cultivateurs qui sont dans des difficultés financières laissent leurs terres pour aller s'établir ailleurs avec l'espérance de mieux réussir. Bref, nous sommes en présence d'un mouvement affectant toutes les localités du comté et qui draine continuellement une partie du capital humain sur lequel repose le développement économique de la région.

Densité et natalité

La densité de la population du comté de Dorchester atteint 33,25 habitants par mille carré. Ce chiffre se rapproche sensiblement de ceux des comtés environnants: Beauce (39,71), Bellechasse (33,70) et Lotbinière (31,73). Quant au comté de Lévis, la densité de sa population est

beaucoup plus élevée puisqu'elle atteint 131.09 habitants par mille carré. Les localités situées dans la partie du comté que le géographe Raoul Blanchard désigne sous le nom "de plate-forme de Lévis", c'est-à-dire la région qui s'étend aux pieds de collines apalachiennes, renferment une population dont la densité atteint 54.0 habitants par mille carré. Dans les municipalités du plateau apalachien, la densité de la population est beaucoup moindre, car elle ne se chiffre qu'à 32.2 et elle diminue encore dans les paroisses de l'arrière-comté où elle n'est que de 29.0 habitants au mille carré. Ainsi la population est nettement plus dense dans les vieilles localités que dans les autres centres du comté.

Le taux de natalité pour l'année 1939 atteint, pour l'ensemble du comté, 34.2 naissances par 1,000 habitants. Dans les paroisses de la partie ouest du comté, le taux diminue et n'atteint que 27.5%, tandis que pour les municipalités du plateau apalachien et celles de l'arrière-comté, le taux se chiffre respectivement à 36.0 o/oo et 39.1 o/oo ce qui dépasse sensiblement la moyenne pour la province de Québec (24.1 o/oo en 1937). Quant au taux de mortalité il ne dépasse pas 11.2 o/oo en 1939.

Caractères et origines de la population

Les Canadiens d'origine française forment pour ainsi dire la totalité de la population du comté de Dorchester, soit 96.1%. Dès les débuts de la colonie, les seigneuries de Lauzon et de Jolliet reçoivent des colons et bientôt l'arrière-pays de la région de Lévis se peuple par essaimage et aussi par l'apport de citoyens anglais des cantons de l'Est. C'est ce qui explique que certaines paroisses comptent bon nombre de familles d'origine britannique, surtout irlandaise. Ainsi St-Edouard-de-Frampton renferme 278 Irlandais et 46 Anglais, à St-Malachie-de-Frampton on trouve 118 Irlandais et 245 Anglais. A St-Odilon-de-Cranbourne on relève 161 Irlandais. Dans l'ensemble, le comté renferme 389 habitants de descendance anglaise et 710 de descendance irlandaise. La proportion de ces habitants de descendance britannique diminue d'année en année, car bon nombre d'entre eux laissent leurs terres et préfèrent aller vivre dans les centres urbains.

Occupation du sol

Le comté de Dorchester renferme actuellement 3,753 cultivateurs. Il faut considérer aussi au nombre des exploitants du sol quelque 231 colons établis dans les cadres de municipalités déjà constituées et que les statistiques assimilent généralement à des cultivateurs. Outre les cultivateurs on relève 1,806 propriétaires de maisons sur emplacements et 276 locataires de logements. Ces deux catégories d'occupants comprennent surtout des journaliers, des artisans et des commerçants qui demeurent dans les villages. La plupart d'entre eux cultivent un jardin pour les besoins alimentaires de la famille et gardent quelques animaux domestiques, surtout des volailles. Dans l'ensemble, ces gens vivent dans une moyenne aisance.

Modes de vie

L'agriculture constitue le principal mode de vie de la population du comté de Dorchester. Dans les vieilles paroisses, la grande majorité, sinon la totalité des cultivateurs, vivent entièrement des revenus de leurs fermes. Dans ces localités, où l'industrie forestière n'est plus importante et où l'agriculteur consacre à la terre le meilleur de son temps, les revenus provenant de l'exploitation des fermes sont élevés par rapport à ceux des paroisses de l'intérieur où le sol, moins propre à la culture, oblige les cultivateurs à vivre de la terre et de diverses autres occupations. Dans l'ensemble du comté, environ 70% des cultivateurs vivent des revenus de leurs fermes. Quant aux autres, ils doivent travailler comme journaliers afin d'augmenter les maigres ressources que leur procurent leurs exploitations agricoles.

L'industrie comprend 149 établissements employant quelque 300 hommes outre les exploitants. Ce sont pour la plupart de petites industries utilisant des matières premières produites localement; ainsi en est-il des scieries, beurreries, fromageries, moulanges, carderies, ateliers de menuiserie, etc. Le comté ne renferme aucun centre industriel proprement dit.

Dans tous les villages, on relève de nombreux artisans: menuisiers, forgerons, garagistes, coiffeurs, boulangers, etc. Cet artisanat procure de l'ouvrage à environ 200 hommes.

Les journaliers qui travaillent à la journée dans les industries, dans les chantiers, à la voirie ou sur les fermes constituent une classe importante de travailleurs que le chômage affecte beaucoup plus que les autres. Les journaliers de profession comprennent environ 500 hommes, presque tous des chefs de famille. On trouve un nombre égal de jeunes gens qui gagnent occasionnellement leur vie en faisant toutes sortes d'ouvrages. Ces gens, en proie au chômage périodique, se rencontrent dans toutes les paroisses, mais surtout dans les centres où l'agriculture est peu développée.

Environ 200 familles vivent du commerce ou tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Ces gens sont propriétaires de magasins généraux, de restaurants et d'épiceries.

Les transports occupent quelque 175 personnes: il s'agit de camionneurs, d'employés de chemin de fer, de chauffeurs de taxis et de cantonniers. En outre, des journaliers et, dans certaines localités, des cultivateurs ont l'occasion de travailler à l'entretien des routes.

Le travail féminin occupe plus de 600 jeunes filles travaillant hors du comté. La plupart d'entre elles gagnent leur vie dans les centres urbains, en particulier à Québec et à Montréal. Le travail féminin comprend aussi quelque 215 institutrices qui enseignent dans les écoles des rangs.

Les professions libérales sont représentées par 13 médecins, 4 notaires, 4 agronomes et 2 vétérinaires. Comme autres occupations, on relève des fonctionnaires, des hôteliers, des voyageurs de commerce, des agents d'assurances et quelque 465 rentiers ou pensionnaires de l'Etat.

Enseignement

Le comté de Dorchester renferme 196 établissements d'enseignements primaires, dont un protestant. Ces établissements comprennent 185 écoles élémentaires, 9 écoles complémentaires et 2 maisons d'enseignement supérieur. On relève 262 professeurs ou institutrices de toutes catégories, dont 216 pour les écoles élémentaires, 36 pour les écoles complémentaires et 10 qui enseignent dans les écoles supérieures. Dans 13 localités, outre les écoles des rangs, on trouve une école dirigée par des religieuses. A St-Anselme les Frères Maristes s'occupent de l'enseignement des garçons et à Ste-Germaine-d-Lac-Etchemin les Frères de l'Instruction chrétienne dirigent un orphelinat agricole. Bref, on compte environ 80 professeurs religieux.

Le nombre total des élèves à instruire s'élève à 11,570. Ce chiffre est notablement supérieur au nombre d'élèves inscrits dans les écoles; ceux-ci sont au nombre de 7,189, soit seulement 64% des enfants à instruire. Le nombre des élèves se maintient sensiblement jusqu'à la quatrième année, puis ce nombre diminue subitement à moins de la moitié en classe de cinquième et finalement le nombre des élèves inscrits en sixième année tombe à 14% de ce qu'il était en première année. Ces chiffres montrent que la majorité des enfants laissent l'école avant leur cinquième année d'études. Bon nombre de jeunes gens fréquentent les institutions d'enseignement secondaire. On remarque aussi que ces jeunes gens, une fois leurs études terminées, ne s'établissent que rarement dans leurs paroisses natales. Parmi ceux qui vont chercher ailleurs une instruction complémentaire, seul le groupe des institutrices revient à peu près en entier dans les localités du comté. La plupart de ces jeunes filles ne se font pas une carrière de l'enseignement, mais seulement un à-côté en attendant le mariage.

Conclusion

Le mouvement démographique que nous avons étudié au début de cette partie du rapport nous montre que la population du comté de Dorchester augmente un peu tous les ans, car l'accroissement naturel demeure un peu plus élevé que l'émigration. Néanmoins chaque année l'exode rural entame les forces vives de la population des paroisses. Il est difficile d'enrayer ces départs constants d'émigrants dont le plus grand nombre croient mieux gagner leur vie ailleurs. D'autre part, on ne doit pas perdre de vue que cette région renferme encore des terres dont l'exploitation peut faire vivre dans une aisance moyenne les cultivateurs travailleurs et progressifs. Le phénomène de l'émigration peut donc s'atténuer dans une certaine mesure, surtout dans les localités dont les cadres ne sont pas encore remplis, ce qui est le cas pour plusieurs paroisses du plateau central et de l'arrière-comté.

S Y N T H E S E
D E
L ' E C O N O M I E
D U
C O M T E

1) AGRICULTURE

Le comté de Dorchester est une région où l'exploitation du sol constitue la principale occupation de la population. Quoique l'industrie forestière joue encore un rôle assez important dans quelques localités de l'arrière-comté, elle ne constitue maintenant qu'une occupation secondaire pour la majorité des habitants. Quant aux autres industries, elles sont peu importantes et n'emploient qu'une faible proportion de la population. En 1939, les 26 municipalités du comté renfermaient 3,753 cultivateurs et quelque 230 colons, ces derniers tous établis dans les paroisses de l'arrière-comté.

Du point de vue agricole, trois régions se partagent le comté: la zone des longues terrasses que le géographe Raoul Blanchard désigne sous le nom de "plate-forme de Lévis", celle du plateau apalachien et enfin celle de l'arrière-comté ou versant St-Jean. La première de ces régions forme la meilleure partie agricole du comté et comprend les 10 municipalités suivantes: St-Bernard, St-Isidore, St-Anselme, Ste-Hénédine, Taschereau-Fortier, Louis-Joliette, Ste-Claire-de-Joliette et les municipalités de village de St-Isidore, St-Anselme et St-Maxime. Dans cette région, où la topographie du terrain et la nature du sol favorisent l'agriculture, les revenus des cultivateurs sont relativement élevés et proviennent principalement de l'industrie laitière et de l'élevage porcin. Le type d'agriculteur pur, celui qui vit uniquement ou à peu près de l'exploitation de sa ferme, demeure là le cas de la majorité. C'est également dans cette région que l'on trouve les plus anciennes paroisses du comté.

La seconde région, celle du plateau apalachien, est située immédiatement à l'est de la première région et commence avec les premiers contreforts des Apalaches. Elle comprend les 8 municipalités suivantes: Sainte-Marguerite-de-Joliette, St-Edouard-de-Frampton, St-Malachie-de-Frampton, St-Nazaire-de-Dorchester, St-Léon-de-Standon, St-Odilon-de-Cranbourne, St-Luc, et Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin. Quoique l'agriculture soit aujourd'hui l'occupation principale des habitants de cette région, bon nombre de cultivateurs et de journaliers s'occupent encore du travail des chantiers. Cependant ce n'est que dans quelques localités seulement que la majorité des cultivateurs tirent des revenus de l'industrie forestière. Quant à l'agriculture elle-même, elle est moins développée que dans les paroisses de la première région. Une des raisons de cet état de choses consiste dans la pauvreté du sol, qui généralement est peu profond et comporte des roches en abondance.

La troisième région, celle du versant de la rivière St-Jean, est située dans l'arrière-comté. On y trouve les 8 municipalités suivantes: St-Benjamin, Ste-Rose-de-Watford, Ste-Justine, St-Prosper, St-Louis-de-Gonzague, St-Cyprien, Ste-Aurélie et St-Zacharie. Au point de vue agricole, cette région est la moins développée, mais la nature du sol est plus favorable à l'agriculture que sur le plateau central. Environ les deux tiers des cultivateurs de cette partie du comté fréquentent les chantiers et cette occupation nuit considérablement au développement de leurs fermes.

Dans cette étude générale sur l'agriculture du comté de Dorchester, nous donnerons des précisions et des détails concernant l'état des fermes, la production végétale, la production animale, les revenus des cultivateurs, etc. Les chiffres que nous produisons dans ce rapport ne présentent pas une rigoureuse exactitude statistique; en général, ce sont des approximations, des évaluations, des moyennes par lesquelles nous avons tenté de traduire des tendances et exprimer des faits économiques autrement impossibles à apprécier. Ces données numériques, qui sont d'autant plus intéressantes qu'on les compare les unes aux autres, ont été compilées d'après les monographies économiques établies pour chacune des municipalités du comté. Ces monographies proviennent des enquêtes effectuées sur le terrain durant le mois d'août 1940 et renferment tous les détails qui nous ont servi à

rédiger cette étude générale de l'agriculture de la région. Lorsqu'il s'agit de renseignements plus complets, nous renvoyons donc à ces monographies qui forment la seconde partie de ce rapport.

Valeur moyenne des fermes

Dans les paroisses de la plaine de Lévis, le capital moyen engagé dans les exploitations agricoles atteint environ \$5,275 en moyenne, soit \$2,210 dans la terre, \$1,680 dans les bâtisses, \$785 dans le cheptel et \$600 dans le matériel roulant. Dans cette région, certaines localités renferment des exploitations agricoles dont la valeur est élevée; ainsi on trouve \$5,800 à St-Anselme et \$5,900 à St-Isidore. Dans les municipalités du plateau apalachien, où les terres sont moins développées, la valeur moyenne des fermes oscille entre \$2,700 à St-Luc et \$5,000 à Ste-Marguerite-de-Joliette. Cette valeur se chiffre à \$3,500 en moyenne pour les huit localités de cette région. Dans les paroisses de l'arrière-comté la valeur des fermes est peu élevée; elle varie de \$2,000 à \$3,000 en moyenne chacune. Le tableau suivant indique la moyenne pondérée de la valeur des fermes pour chacune des trois régions du comté.

Régions	Terre	Bâtisses	Troupeaux	Matériel	Total
Plate-forme de Lévis	\$2,210	\$1,680	\$785	\$600	\$5,275
Plateau apalachien	1,280	1,110	600	520	3,500
Arrière-comté	990	980	460	460	2,890
Moyenne pour le comté	\$1,495 38.4%	\$1,255 32.2%	\$615 15.8%	\$525 13.6%	\$3,890 100.0%

Nombre de cultivateurs, qui éprouvaient par suite de la crise économique de sérieuses difficultés financières ou qui désiraient une consolidation générale de leurs dettes, se sont adressés à l'Office du Prêt agricole. Les demandes ont été nombreuses, mais le nombre total des prêts n'atteint que 412, chiffre qui équivaut à 11% des cultivateurs du comté. Le tableau suivant indique au mois d'août 1940, les prêts accordés dans les diverses municipalités du comté. Si on groupe les paroisses par régions, on s'aperçoit que les localités de la plaine de Lévis ont reçu 43% du total des prêts, alors que les localités du plateau central et de l'arrière-comté ne comptent respectivement que pour 32% et 25%.

Municipalités	Nombre de cultivateurs	Nombre de prêts	Prêt moyen par ferme	Montant total accordé
St-Bernard	206	21	\$2,320	\$48,750
St-Isidore	241	18	2,660	47,750
St-Anselme	184	23	2,450	56,450
Ste-Hénédine	124	14	2,330	32,650
St-Maxime & Taschereau-Fortier	58	11	2,570	28,300
Ste-Claire & Louis-Joliette	194	26	2,110	54,800
Ste-Marguerite-de-Joliette	140	11	1,940	21,350
St-Edouard-de-Frampton	226	35	1,440	50,475
St-Malachie-de-Frampton	241	12	1,170	14,050
St-Nazaire-de-Dorchester	92	9	1,520	13,700
St-Léon-de-Standon	224	15	1,285	19,250
St-Odilon-de-Cranbourne	214	35	1,330	46,625
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	264	30	1,150	34,575
St-Luc	80	5	730	3,650
St-Benjamin	150	16	1,245	19,950
Ste-Rose-de-Watford	145	25	1,080	26,925
Ste-Justine	174	22	1,170	25,750
St-Prosper	298	36	1,140	41,100
St-Louis-de-Gonzague	87	8	820	6,550
St-Cyprien	80	12	895	10,750
St-Aurélie	80	10	935	9,350
St-Zacharie	251	18	1,000	18,100
Ensemble pour le comté	3,753	412	\$1,530	\$630,750

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes s'élève à environ 100 acres pour l'ensemble du comté. Dans les paroisses de la plaine de Lévis, où les terres sont morcelées, l'étendue des exploitations agricoles varie entre 95 acres à Ste-Hénédine, Ste-Claire et St-Bernard et 105 acres à St-Maxime et à Louis-Joliette. Dans les deux autres régions, l'étendue des fermes est plus considérable, car bon nombre de cultivateurs dans plusieurs localités exploitent plus d'une terre, ce qui augmente la moyenne. Ainsi dans les paroisses du plateau apalachien les cultivateurs possèdent des exploitations agricoles dont l'étendue varie entre 100 acres à St-Malachie et 158 acres à St-Edouard-de-Frampton. La moyenne pour cette région s'établit à 128 acres. Dans l'arrière-comté, cette moyenne est encore plus considérable puisqu'elle atteint 131 acres pour l'ensemble des huit localités de cette région.

Dans les paroisses de la plaine de Lévis où l'agriculture est bien développée, l'étendue labourée couvre environ 73% de la superficie totale des fermes; le reste comprend 21% d'érablières et de pâturages naturels et 6% d'étendue inutilisable. Dans les deux autres régions, les terres labourées n'occupent qu'une faible étendue de la superficie des exploitations agricoles. Dans les localités du plateau apalachien elles ne représentent qu'environ 34% de la superficie totale des fermes et cette proportion tombe à 20% dans l'arrière-comté. Ces chiffres montrent bien le développement agricole des trois régions du comté de Dorchester. Dans les deux régions où l'agriculture est le moins avancée, presque tous les cultivateurs possèdent du bois sur leurs terres et sur la majorité des fermes, l'étendue de terrain inutilisable, par suite du grand nombre de roches, est beaucoup plus considérable que sur les fermes de la plaine de Lévis.

Période de végétation

Le comté de Dorchester couvre une étendue relativement peu considérable et la période de végétation est sensiblement la même partout. D'une façon générale les paroisses de la plaine de Lévis devancent celles de l'intérieur de quelques jours en ce qui concerne les semailles et les récoltes; par contre la saison de sucres est un peu plus tardive dans les localités de la plaine. Sur le plateau, les premières gelées d'automne surviennent une quinzaine de jours avant celles des localités de la plaine et généralement la chute de neige y est plus abondante qu'ailleurs. Quant au climat du versant St-Jean il est un peu moins rigoureux que sur le plateau. L'altitude y est moins considérable et l'exposition au midi avantage les cultures. Pour l'ensemble du comté, on peut dire que les labours du printemps commencent vers le 15 mai et cinq ou six jours plus tard on procède aux semailles. La fenaison débute généralement vers le 15 juillet et la récolte a lieu vers le début de septembre.

Sols et amendements

Les trois régions du comté diffèrent au point de vue de la nature des sols, mais cette différence est surtout nette entre la région de la plaine et les deux autres régions. Dans la première, les sols présentent d'excellentes qualités. Sans être aussi argileuses que les basses terres du littoral du St-Laurent, les terres qui s'échelonnent en longues terrasses aux pieds des Apalaches sont néanmoins fertiles. Dans cette partie du comté, la terre franche est le type de sol que l'on rencontre le plus, puis viennent la terre forte et la terre légère que l'on trouve en quantités à peu près égales; quant à la terre noire, on en trouve à peu près pas. Bien que les terres de cette région soient naturellement fertiles, la plupart d'entre elles sont épuisées et on doit les engraisser et les amender. Aussi tous les cultivateurs utilisent-ils les engrais chimiques et les amendements calcaires. En 1939 on estime qu'ils ont employé environ 900 tonnes de chaux et plus de 1,100 tonnes d'engrais chimiques, soit en moyenne environ une tonne de chaux et une tonne d'engrais par cultivateur. Quant au fumier de ferme, environ 40% seulement des cultivateurs se préoccupent de sa bonne conservation. De tous les engrais, le fumier de ferme est certainement le plus précieux; d'abord parce qu'on le produit sur la ferme et parce que, outre les éléments de fertilité qu'il apporte, il fournit l'humus. Il semble inexplicable qu'une aussi forte proportion des cultivateurs négligent de conserver cet engrais. L'égouttement, à cause du terrain plat, s'effectue difficilement, aussi sur toutes les fermes on doit recourir à de nombreux travaux de drainage. Ces travaux - fossés de ligne, rigoles, labour Richard, etc. - sont bien souvent négligés et bon nombre de rivières, dont on devrait faciliter l'écoulement, inondent des fermes au printemps.

Si nous considérons maintenant les terres du plateau apalachien, nous constatons qu'elles sont les plus pauvres du comté. On y trouve généralement des sols composés de terre franche et de terre légère; mais partout la couche de terre arable est peu profonde et repose sur le tuf morainique ou sur le roc. Malgré la pauvreté du sol, on n'emploie que très peu d'engrais. En 1939, des cultivateurs du plateau ont utilisé environ 400 tonnes d'amendements calcaires et quelque 900 tonnes d'engrais chimiques. Seulement 35% des cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme. Cette région renferme de nombreux cours d'eau qui facilitent l'égouttement, mais d'autre part le sol meuble reposant sur un fond quasi-imperméable fait que l'égouttement des terres laisse fort à désirer. A la pauvreté du sol, s'ajoutent le désavantage des accidents du terrain et de l'abondance de roches. En effet le plateau est couvert de roches, ce qui rend la culture difficile et nécessite de durs et interminables travaux d'épierrement. Dans cette région, plusieurs cultivateurs, déjà âgés, nous ont affirmé qu'ils avaient passé les trois quarts de leur vie à épierrier leurs champs et que leurs pères en avaient fait autant.

Dans les localités de l'arrière-comté, le sol est un peu meilleur que sur le plateau central. Il est formé de terre franche graveleuse et sablonneuse reposant à certains endroits sur un fond d'argile. Comme sur le plateau, la couche de terre arable est peu profonde et l'abondance de roches et de sol schisteux rendent la culture difficile. A cause du sous-sol imperméable, les travaux de drainage sont indispensables à l'égouttement des terrains. Encore ici l'utilisation des amendements est insuffisante, car en 1939 les 1,265 cultivateurs de cette région n'ont employé que 500 tonnes de chaux et quelque 550 tonnes d'engrais chimiques. Quoique dans leur ensemble les terres de cette partie du comté soient plus favorables à la culture que celles du plateau central, l'agriculture y est moins développée.

En résumé, nous sommes en présence de deux catégories de terres; celles de la plaine de Lévis où la nature du sol favorise la culture et celles du plateau et de l'arrière-comté où la minceur de la couche de terre, l'abondance de roches et la difficulté de l'égouttement rendent la culture très difficile. Cependant une réforme essentielle s'impose dans tout le comté: c'est l'organisation et l'entretien de pâturages permanents. Les avantages que comporte cette pratique sont multiples: amélioration de la production végétale et de l'alimentation animale, économie de terrain et conservation des qualités productives du sol. Dans toutes les localités du comté, très peu de cultivateurs entretiennent des pâturages permanents. Il semble que les frais de fertilisation fassent redouter cette pratique; pourtant les dépenses sont amplement compensées par l'accroissement plus que proportionnel des revenus.

o o o

Production végétale

Lorsque l'on considère les revenus de la classe paysanne, on s'aperçoit que ceux provenant de la production végétale sont faibles en comparaison de ceux que procure l'élevage. C'est que dans l'économie générale des fermes, la production des grandes cultures sert presque uniquement à l'alimentation du bétail. Seules quelques cultures potagères, comme la pomme de terre, sont destinées à la vente, et cela dans quelques localités seulement. Dans l'ensemble, il ressort nettement que l'on cultive la terre pour nourrir les bestiaux et que ce sont les industries laitières et porcine qui constituent les principaux produits de vente de la ferme. Examinons maintenant chaque culture suivant son importance.

Foin (mil et trèfle)

Le comté de Dorchester consacre au foin cultivé environ 70% des étendues en cultures et en pâturages. Dans l'ensemble du comté, le rendement moyen atteint environ une tonne à l'acre. Il est un peu supérieur avec $1\frac{1}{4}$ tonne dans quelques localités de la plaine de Lévis, et un peu inférieur avec $\frac{3}{4}$ de tonne à l'acre dans quatre paroisses de l'arrière-comté. La presque totalité du foin produit par les cultivateurs est gardée pour l'alimentation du bétail et les ventes comptent peu.

Avoine

Cette céréale occupe actuellement environ 11% des étendues totales en cultures et en pâturages ainsi que 83% des superficies commencées en céréales. Dans toutes les localités, l'avoine constitue, après

le foin, la culture principale. Les meilleurs rendements se rencontrent dans les paroisses de la plaine de Lévis avec 25 boisseaux à l'acre; ailleurs la moyenne oscille entre 21 et 22 boisseaux. Ces rendements sont très insuffisants quand on sait que pour l'ensemble de la province la moyenne pour les dix dernières années s'établit à 27,2 boisseaux à l'acre par année et les rendements obtenus sur certaines fermes expérimentales dépassent 70 boisseaux. Cette graminée sert principalement, sous forme de moulées alimentaires, à l'engraissement des animaux. On estime que l'avoine occupe une superficie trop grande par rapport aux autres cultures; les cultivateurs, croyons-nous, devraient restreindre la production de l'avoine et développer celle des grains mélangés qui conviennent mieux à l'alimentation du cheptel.

Grains mélangés

La culture des grains mélangés s'est beaucoup développée depuis une dizaine d'années, mais la production est encore très insuffisante. C'est à St-Isidore, St-Anselme, Ste-Marguerite et Ste-Hénédine que cette culture occupe les superficies les plus considérables, mais même dans ces localités la production ne suffit pas aux besoins locaux. Quant aux rendements, ils varient de 21 à 26 boisseaux à l'acre, ce qui n'est guère satisfaisant.

Orge

Cette graminée que l'on cultive dans presque toutes localités est surtout en faveur à Ste-Hénédine, à St-Anselme, à St-Nazaire et à Ste-Justine. Les rendements oscillent entre 18 et 20 boisseaux à l'acre, ce qui est peu quand on sait que sur certaines fermes expérimentales on enregistre jusqu'à 43 boisseaux à l'acre. L'orge est consommée sur place et est souvent mélangée à l'avoine pour la mouture.

Blé et sarrasin

La culture du blé est à peu près inexistante dans le comté de Dorchester. Le recensement de 1931 indique en effet que cette culture couvre seulement 48 acres pour l'ensemble du comté. Les cultivateurs préfèrent acheter la farine plutôt que de se livrer à la culture du blé qui, prétendent-ils, épuise le sol rapidement et demande pour son ensemencement le meilleur coin de terre de la ferme. On fait aussi remarquer que le prix de revient de la farine provenant du blé cultivé sur la ferme est plus élevé que le prix de la farine que l'on achète directement du marchand.

Le sarrasin, qui se cultive surtout dans les paroisses du plateau et dans celles de l'arrière-comté, couvre une superficie totale de quelque 600 acres. Le sarrasin est utile comme engrais et c'est en outre une céréale que l'on peut récolter sur des terres plutôt pauvres, ce qui est le cas pour plusieurs municipalités. Les rendements de cette culture oscillent entre 25 et 30 boisseaux à l'acre,

Pommes de terre

La pomme de terre tient une place importante dans l'agriculture du comté. On consacre quelque 2,200 acres de terre à cette culture, soit une légère augmentation sur le chiffre de 1931. Les rendements sont à peu près uniformes dans les trois régions: ils varient entre 125 et 150 boisseaux à l'acre et la moyenne pour le comté s'établit à environ 140 boisseaux. En général, la pomme de terre vient assez bien dans le comté et sa culture pourrait devenir plus rémunératrice. Dans quelques localités certains cultivateurs retirent des revenus de cette culture, mais on estime qu'à peine 7% de la production sont destinés à la vente. Cela est dû, nous dit-on, à l'absence de classification et à l'organisation défectueuse de la vente.

Autres cultures

On relève plusieurs autres cultures moins importantes que les précédentes. Ainsi le maïs fourrager et les racines fourragères ne couvrent respectivement que 108 et 1,029 acres pour l'ensemble du comté. La culture de la luzerne (96 acres), des pois secs (57 acres), des fèves (29 acres) et du lin (33 acres) intéresse surtout les cultivateurs de la région de la plaine de Lévis. Ici encore les rendements ne sont pas très satisfaisants. Quant au seigle, sa culture est à peu près inexistante.

Cultures maraîchères et fruitières

Dans toutes les localités, les cultivateurs entretiennent chacun un jardin de famille et les légumes qu'on y cultive servent à l'alimentation domestique. On constate cependant que peu de cultivateurs se préoccupent de la fabrication des conserves, aussi dans toutes les paroisses on en achète beaucoup des marchands locaux. Quant à la vente des légumes, elle n'existe à peu près pas. Même dans les municipalités les plus rapprochées de Lévis et Québec, seulement quelques rares cultivateurs s'occupent de culture maraîchère en vue de la vente.

Le comté de Dorchester renferme actuellement quelque 10,000 pommiers, dont la moitié appartiennent aux localités de la plaine de Lévis. Dans cette région, le sol parce qu'il est plat, ne favorise pas la pomiculture. Dans les deux autres régions du comté le sol est peu profond et les arbres se développent difficilement. D'ailleurs la plupart des cultivateurs ignorent la technique de cette culture. Dans quelques paroisses où la pomiculture aurait certaines chances de succès, on semble avoir choisi des variétés mal adaptées aux conditions locales.

Revenus moyens des cultures

Comme nous le disions précédemment la production végétale existe d'abord en fonction de l'alimentation du bétail et en général n'est pas une source de revenus importants. Seuls quelques cultivateurs vendent du foin (environ 500 tonnes) et des pommes de terre (quelque 20,000 boisseaux). Aussi on peut affirmer que toute la production végétale est entièrement utilisée sur la ferme. Cela vaut mieux ainsi, car c'est le cheptel qui constitue pour la ferme le capital productif. En réalité la presque totalité des revenus des cultivateurs provient de l'élevage, surtout celui des bovins et des porcs.

Possibilités de développements

Dans toutes les localités du comté les cultures sont susceptibles de profondes améliorations. Dans les paroisses de la plaine de Lévis, où l'agriculture est mieux établie qu'ailleurs, on constate des lacunes qui entravent considérablement le rendement des cultures. Ainsi sur bon nombre de fermes les travaux d'égouttement laissent fort à désirer. On devrait intensifier la production végétale en employant des grains de semences sélectionnés et en choisissant un plan de rotation adapté aux conditions du milieu. Dans cette partie du comté, tous les cultivateurs suivent une rotation, mais sauf de rares exceptions, le système des assolements est routinier et convient plus ou moins bien aux plantes et à la nature du sol. En général, la rotation suivie consiste dans les céréales (1 an), du foin (3 ans) et des pâturages (1 an). Ce système restreint la production du foin, surtout au bout de la deuxième année, car le trèfle disparaît et les mauvaises herbes s'implantent au milieu du mil. Les pâturages qui suivent de telles prairies ne valent pas grand'chose pour l'alimentation des bovins. Il est vrai que l'on utilise des engrais lors de la première sole de la rotation, mais l'effet de ces engrais disparaît bien vite. A la suite d'expériences effectuées à St-Anselme, il semble que dans cette région du comté deux systèmes généraux de rotation soient à recommander. Le premier comporte deux rotations sur la même ferme, une pour la terre légère et l'autre pour la terre forte. Dans le premier cas on conseille des cultures de plantes sarclées (1 an) des céréales (1 an) et du foin de trèfle (1 an). La seconde rotation consiste dans des cultures de céréales (1 an), du foin de trèfle (1 an), des céréales (1 an) et du foin (2 ans). Quant au second système, il ne comprend qu'une rotation: des plantes sarclées (1 an), des céréales (1 an), du foin de trèfle et du mil (2 ans). Dans tous les cas, les pâturages permanents fertilisés sont en dehors de la rotation. Les cultivateurs qui ont adopté l'un ou l'autre de ces systèmes ont augmenté considérablement les rendements.

La production des céréales, surtout celle des grains mélangés, est insuffisante et crée un déséquilibre entre la production végétale et l'élevage. On note en effet que dans toutes les localités on achète de grandes quantités de moulées alimentaires destinées au bétail. Ceci est particulièrement le cas de certaines paroisses où l'agriculture est bien établie, mais où la production insuffisante des grains d'alimentation nécessite de forts achats de moulées. Ainsi à St-Isidore, l'une des meilleures paroisses agricoles du comté, il s'est acheté en 1939 pour \$60,000 de moulées, ce qui fait que plusieurs cultivateurs s'endettent.

Ces remarques générales s'appliquent aussi aux municipalités du plateau apalachien et de l'arrière-comté. Dans ces deux régions les cultivateurs doivent en outre soigner les travaux d'égouttement et d'épierrement et remédier à la pauvreté du sol par l'emploi intensif d'amendements et d'engrais chimiques.

o o o

Érablières

Le comté de Dorchester renferme actuellement 932 érablières en exploitation et dont la production a atteint en 1939 quelque 55,820 gallons de sirop et 119,575 livres de sucre. Le tableau suivant indique le nombre d'érablières par municipalité ainsi que la production.

Municipalités	Nombre d'érablières	Production	
		Sirop	Sucre
St-Bernard	50	5,000 gal.	-
St-Isidore	12	350 "	-
St-Anselme	50	2,600 "	11,000 lbs
Ste-Hénédine	75	4,500 "	-
Taschereau-Fortier	12	900 "	-
Louis-Joliette	40	2,000 "	-
Ste-Claire-de-Joliette	30	2,100 "	-
Ste-Marguerite-de-Joliette	75	6,490 "	28,125 "
St-Edouard-de-Frampton	75	5,000 "	-
St-Malachie-de-Frampton	50	4,000 "	-
St-Nazaire-de-Dorchester	50	2,900 "	-
St-Léon-de-Standon	60	4,615 "	-
St-Odilon-de-Cranbourne	20	925 "	-
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	30	1,540 "	10,000 "
St-Luc	10	100 "	-
St-Benjamin	40	1,500 "	29,500 "
Ste-Rose-de-Watford	22	1,700 "	7,425 "
Ste-Justine	12	600 "	-
St-Prosper	15	1,700 "	-
St-Louis-de-Gonzague	20	-	11,250 "
St-Cyprien	12	400 "	5,400 "
Ste-Aurélie (1)	52	3,000 "	-
St-Zacharie (1)	120	3,900 "	16,875 "
	932	55,820 gal.	119,575 lbs

Le marché local absorbe une partie de ces denrées; le surplus est vendu à Québec ou à Coopérative de Plessisville. La vente des produits de l'érable rapporte des revenus variant depuis \$30 par producteur à St-Isidore jusqu'à \$110 à St-Benjamin. Il s'agit d'une industrie saisonnière, assez rémunératrice, mais dont profite seulement le quart environ des cultivateurs du comté.

o o o

Production animale

Nous abordons ici le chapitre le plus important de l'agriculture du comté, car c'est de la production animale que les cultivateurs tirent presque la totalité de leurs revenus. L'élevage des bovins, des porcs et des volailles intéresse toutes les fermes et de cette activité dépend directement l'aisance ou la pauvreté de la classe paysanne. Examinons donc l'importance du cheptel et la production des différentes industries animales.

1) Chevaux

Depuis 10 ans le nombre de chevaux a augmenté d'environ 5%. Le comté en renferme actuellement 7,056, soit environ 2 par cultivateur.

(1) Les cultivateurs de Ste-Aurélie et St-Zacharie exploitent 85 érablières situées en territoire américain.

L'élevage chevalin, passablement bien établi dans plusieurs localités, fournit environ 600 sujets par année. Cela ne suffit pas aux besoins des cultivateurs, car on doit annuellement en importer quelque 600. Actuellement les meilleurs centres d'élevage sont St-Malachie, St-Isidore, Ste-Marguerite, St-Edouard-de-Frampton, St-Odilon et Ste-Germaine. Même dans ces localités, l'élevage ne suffit pas entièrement aux besoins locaux et on doit encore acheter des chevaux des marchands. Dans les paroisses de l'arrière-comté, l'élevage chevalin ne fait que commencer. Dans l'ensemble, cet élevage semble bien organisé, mais on manque encore de bons reproducteurs, surtout des étalons perchérons.

2) Bovins et industrie laitière

Cet élevage constitue la meilleure source de revenus des cultivateurs, car on estime que la vente des bovins et l'industrie laitière forment environ le tiers de la valeur de la production agricole du comté. Actuellement le troupeau comprend quelque 23,530 vaches laitières, soit une moyenne de 6 vaches par cultivateur. Quant aux taureaux, on en dénombre environ 3,130, soit sensiblement un par cultivateur. On relève en outre un peu plus de 20,000 autres bovins: génisses, bouvillons et veaux. La plupart de ces animaux appartiennent à la race Ayrshire. Les bovins pur sang, la plupart aussi de race Ayrshire, ne sont pas assez nombreux, car on ne trouve que 853 vaches et 245 taureaux de race pure, soit respectivement 4% et 28% du nombre total de vaches et de taureaux. C'est surtout dans les paroisses de la plaine de Lévis que les cultivateurs gardent le plus d'animaux pur sang; c'est aussi dans ces localités que l'on s'intéresse le plus à l'élevage du bétail laitier, mais seulement 90 éleveurs dans tout le comté élèvent des bovins laitiers en vue de la vente. Cette sorte d'indifférence provient, nous dit-on, de la difficulté d'écouler les veaux pur sang, car la plupart des cultivateurs préfèrent se procurer des animaux croisés, lesquels se vendent moins cher.

Si la vente des bovins laitiers n'est pas importante, par contre celle des bovins de boucherie concerne toutes les fermes et rapporte des revenus substantiels. En 1939, on estime que les cultivateurs ont vendu quelque 20,000 têtes de bétail, ce qui fournit des revenus variant depuis \$22 à St-Cyprien jusqu'à \$115 à St-Isidore. Dans l'ensemble, les revenus de cette industrie se chiffrent en moyenne à \$87 par cultivateur dans les paroisses de la plaine de Lévis, à \$67 dans celles du plateau central et à \$46 dans les centres de l'arrière-comté. St-Isidore, Ste-Hénédiène et St-Maxime sont les localités où la vente des bovins de boucherie rapporte les plus forts revenus.

Mais c'est l'industrie laitière qui procure les sommes les plus importantes. Celles-ci atteignent un maximum à St-Isidore avec \$205 en moyenne par cultivateur et se chiffrent à environ \$152 pour l'ensemble du comté. On estime que chaque famille prélève la traite d'une vache pour la consommation domestique du lait en nature ou sous forme de beurre, le reste étant disponible pour la vente aux beurreries ou aux fromageries. Actuellement le comté renferme 18 beurreries et 9 fromageries dont la production en 1939 a atteint 1,993,923 livres de beurre et 282,635 livres de fromage. Les rendements laitiers ne sont pas élevés: la moyenne varie depuis 2,300 livres à St-Benjamin à 3,700 livres à St-Isidore. Dans les localités de la plaine de Lévis où la production laitière est importante, les rendements moyens oscillent 2,800 et 3,700 livres de lait. La moyenne diminue dans les paroisses du plateau apalachien et touche un minimum dans l'arrière-comté. Il n'est pas étonnant que dans ces deux régions les rendements laitiers ne soient pas plus élevés, quand on sait que dans certains contres, par suite d'une nourriture insuffisante, la lactation des vaches devient à peu près nulle vers la fin de l'hiver. A cause de son importance capitale dans l'économie générale des fermes, l'industrie laitière doit faire l'objet de plusieurs réformes. La sélection des meilleurs sujets par le contrôle laitier, l'utilisation en fourrages verts constituent les principales mesures à entreprendre pour rendre l'industrie laitière plus rémunératrice. Actuellement trop peu d'éleveurs se soucient de posséder des animaux racés et la plupart des cultivateurs ne soignent pas assez l'alimentation des bovins. Outre de ne pas nourrir suffisamment les vaches durant l'hiver, bon nombre de cultivateurs n'entretiennent que des pâturages de médiocre qualité. Comme la plus grande partie du lait se produit au cours de l'été, il est élémentaire que les vaches puissent trouver sur les pâturages les plantes riches en protéine, propres à la production du lait.

On ne saurait trop conseiller ces réformes en vue d'améliorer l'industrie laitière, car c'est sur elle que s'oriente presque toute

la production végétale en même temps que plusieurs autres industries animales, notamment celle du porc.

3) Porcs

L'élevage porcin constitue, après l'industrie laitière, la meilleure source de revenus des cultivateurs. Alors que l'élevage des bovins forme environ le tiers de la valeur de la production agricole du comté, l'élevage du porc représente environ 20% de cette valeur. Cet élevage progresse surtout depuis deux ans, car on croyait alors que l'exportation du bacon en Angleterre ferait monter les prix. Actuellement le troupeau comprend quelque 4,300 truies et 85 verrats. Quant aux porcelets, leur nombre varie sensiblement de saison en saison et le chiffre de 32,500 que les informateurs nous ont fourni est sujet à caution. La plupart des cultivateurs gardent des porcs appartenant à la race Yorkshire du type à bacon. C'est surtout à St-Anselme, à Louis-Joliette, à Ste-Claire, à St-Isidore et à St-Edouard-de-Frampton que l'industrie porcine est le mieux établie. Dans ces localités une forte proportion des truies rapportent deux portées par année et le nombre de porcs vendus annuellement rapportent de gros revenus. Ainsi à St-Anselme il se vend chaque année des porcs pour une valeur moyenne de \$50,000 et à St-Isidore cette valeur moyenne annuelle atteint quelque \$45,000. Dans les paroisses où cet élevage est bien organisé, environ 60% des porcs disponibles pour la vente sont vendus vivants, mais dans l'ensemble du comté on vend les deux tiers des porcs abattus. Les commerçants locaux achètent la majorité des animaux et le reste est vendu aux abattoirs de Québec. Comme nous le disions plus haut, les revenus que procure cet élevage sont substantiels. Dans les localités de la plaine de Lévis ces revenus se chiffrent à \$180 en moyenne par cultivateur; dans les centres du plateau central et de l'arrière-comté cette industrie rapporte respectivement \$110 et \$75 en moyenne par éleveur.

Malgré l'importance de l'industrie porcine, cette activité est tout de même susceptible d'amélioration. Ainsi les éleveurs devraient garder plus de reproducteurs mâles pur sang, ce qui augmenterait les qualités de la race. Mais ce qui, nous dit-on, favoriserait surtout cet élevage, consisterait dans l'organisation de la vente en coopération des animaux vivants. Les cultivateurs de St-Anselme utilisent cette méthode, laquelle donne d'excellents résultats.

4) Moutons

L'élevage ovin diminue depuis quelques années. Actuellement 40% environ des cultivateurs gardent des moutons et le nombre total de ceux-ci accuse une diminution d'environ 20% sur le chiffre d'il y a dix ans. Les causes de cette régression ne sont pas nettement définies. On nous a affirmé que l'introduction de moutons Shropshire dont quelques uns étaient malades a contribué à la diminution du nombre de moutons. D'autre part, bon nombre de cultivateurs de la région de la plaine de Lévis trouvent plus avantageux de réserver tous leurs pâturages pour les bovins, plutôt que de se livrer à l'élevage ovin. Les déprédations causées par les ours et les chiens contribuent aussi à la régression de cette activité de la ferme. Actuellement on relève environ 22,000 moutons dont la plupart appartiennent à la race Leicester; les sujets pur sang sont rares et en général, on ne songe guère à l'amélioration du troupeau. Les revenus découlant de cet élevage varient entre \$15 et \$30. On devrait encourager l'industrie ovine, surtout dans les localités du plateau central où il y a abondance de terrains accidentés impropres à la culture, mais où les moutons trouveraient une nourriture convenable.

5) Volailles

L'aviculture est passablement développée dans le comté de Dorchester. Cette industrie, implantée il y a quelque 25 ans à St-Anselme et à St-Isidore, a beaucoup progressé depuis une dizaine d'années. Dès 1927 on fondait un couvoir coopératif à St-Isidore et actuellement le comté en renferme cinq. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'activité de ces couvoirs.

Municipalités	Date de fondation	Capacité d'incubation	No. d'oeufs incubés	No. poussins éclos
St-Isidore	1927	46,800	135,883	84,832
Ste-Germaine	1928	16,000	50,364	34,019
St-Bernard	1929	15,000	42,658	25,244

Municipalités	Date de fondation	Capacité d'incubation	No. d'oeufs incubés	No. poussins éclos
St-Anselme	1931	42,000	125,524	74,928
St-Maxime (1)	1939	15,000	100,000	60,000
		134,800	455,429	279,023

Ces couvoirs favorisent grandement les éleveurs qui dans l'ensemble du comté gardent quelque 220,000 volailles, dont environ 40% sont engraisées pour la vente. Les centres où cet élevage est le plus développé sont: St-Anselme, Louis-Joliette et St-Isidore où les revenus de l'aviculture oscillent entre \$150 et \$170 en moyenne par cultivateur. Dans les localités du plateau central et de l'arrière-comté où l'élevage est beaucoup moins avancé, les revenus provenant de l'aviculture sont moins élevés. Ils varient depuis \$10 à St-Louis-de-Gonzague jusqu'à \$100 en moyenne par cultivateur à Ste-Germaine.

6) Apiculture

Le comté ne renferme qu'une dizaine d'apiculteurs possédant ensemble quelque 270 ruches. En 1939 les producteurs ont vendu environ 11,000 livres de miel. Cette activité rapporte entre \$20 et \$150 en moyenne par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

L'élevage des animaux à fourrure, en particulier des renards, constitue une activité assez importante dans le comté de Dorchester. On compte actuellement 195 éleveurs, dont 80 pour les municipalités de St-Edouard-de-Frampton, de St-Malachie et de St-Nazaire. St-Malachie avec ses 38 éleveurs est le centre le plus important du comté. Le volume des ventes en 1939 porte sur 3,285 peaux, ce qui rapporte environ \$53,000.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Depuis que les compagnies forestières ont cessé leurs opérations dans le comté de Dorchester, l'exploitation de la forêt et plus particulièrement le travail des chantiers ne constitue plus une activité économique de grande importance. Dans 9 localités seulement la majorité des cultivateurs retirent quelque argent des chantiers. Ces centres sont ceux de l'arrière-comté. Le travail en forêt s'effectue dans d'autres régions de la province et nécessite des déplacements qui, en plus des autres dépenses, enlèvent au bûcheron une bonne partie de son salaire. Cette occupation saisonnière rapporte des revenus variant entre \$65 et \$100 à chacun des quelque 825 hommes qui s'engagent annuellement dans les chantiers.

Si l'activité des chantiers n'est pas très importante, les revenus provenant de la vente du bois prélevé sur les terres des cultivateurs concernent toutes les municipalités, sauf St-Anselme et Louis-Joliette. En 1939, on estime que la valeur des produits forestiers vendus par les cultivateurs de Dorchester atteint environ \$160,000 dont plus de 80% proviennent des fermes du plateau central de l'arrière-comté. La vente du bois rapporte des revenus variant depuis \$10 à St-Isidore jusqu'à \$100 à St-Cyprien.

2) Travaux publics

Dans 7 localités les cultivateurs ont retiré, en 1939, quelques revenus des travaux de voirie. Cette activité, bien que permettant aux cultivateurs moins avancés de gagner un appoint de revenu, devrait être remplacée par des primes de défrichement, d'épierrement et d'égouttement; cela permettrait aux cultivateurs d'améliorer leurs terres tout en réalisant un revenu.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous réunissons les divers revenus que réalisent la

(1) Les chiffres se rapportant au couvoir de St-Maxime sont pour 1940. Un autre couvoir doit commencer à fonctionner bientôt à St-Malachie.

majorité des cultivateurs pour chacune des municipalités, nous obtenons pour l'ensemble du comté de Dorchester des moyennes représentatives qui traduisent la situation économique de la classe agricole. On ne doit pas assimiler ces chiffres à des statistiques précises, mais les interpréter plutôt comme des tendances générales attribuant à chaque source de revenus son importance relative.

Le tableau de la page suivante renferme d'abord le nombre de cultivateurs dans chaque localité, puis les revenus moyens provenant de l'exploitation de la ferme. Dans une autre section apparaissent les revenus extra-agricoles; suit la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille. Trois colonnes de totaux complètent le tableau : celle du revenu moyen provenant de la ferme, celle du revenu-argent moyen total et enfin celle du revenu brut moyen du cultivateur. Nous avons indiqué au bas le nombre total de cultivateurs et les moyennes pondérées pour l'ensemble du comté. Ces derniers chiffres traduisent plus justement la situation en écartant les cas trop particuliers qui pourraient fausser la vue d'ensemble.

Dans ce tableau, il ressort nettement que les localités de la plaine de Lévis, forment la meilleure région agricole du comté puisque c'est là que les revenus sont le plus élevés. Les revenus bruts du cultivateur varient depuis \$705 à St-Bernard jusqu'à \$950 à St-Isidore. Dans la région du plateau central, les revenus bruts oscillent entre \$450 à St-Luc et \$785 à Ste-Marguerite; et la ferme ne contribue pas entièrement à ces revenus car le travail des chantiers et les travaux publics constituent dans quelques unes de ces paroisses un complément important de l'agriculture. Dans la région de l'arrière-comté les revenus bruts sont encore plus bas, variant entre \$473 à St-Cyprien et \$650 à St-Benjamin. Là encore les revenus extra-agricoles forment une assez forte proportion du revenu total.

Si nous analysons les divers éléments qui composent la moyenne pondérée des revenus-argent du cultivateur, nous obtenons pour l'ensemble du comté les chiffres suivants:

	Revenu	% du revenu total
Industrie laitière	152.5	30.0%
Industrie animale:		
Bovins de boucherie	69.5	
Porcs	125.5	
Moutons	12.1	
Aviculture	64.9	
	272.0	53.3%
Industrie forestière:		
Vente de bois	41.1	
Chantiers (a)	28.7	
	69.8	13.7%
Autres revenus:		
Erablières (a)	6.1	
Travaux publics (a)	9.4	
	15.5	3.0%
	509.8	100.0%

La ferme proprement dite, sans compter les produits de l'érable ni la vente du bois, rapporte donc 83.3% du revenu-argent total. Et cette proportion, qui s'étend à l'ensemble du comté, atteint dans la plaine de Lévis 100% pour plusieurs localités où les cultivateurs vivent exclusivement des revenus de leurs fermes. Par contre, dans la région du plateau et surtout dans celle de l'arrière-comté, la proportion diminue. C'est que dans ces paroisses le travail des chantiers et les travaux publics constituent souvent une assez forte proportion du revenu total.

a) Ces revenus moyens ne traduisent nullement l'activité véritable du comté. Nous établissons pour les seuls besoins de notre démonstration.

REVENUS-ARGENT DES CULTIVATEURS DU COMTE DE DORCHESTER

TABLEAU II

Municipalités	Revenus de la ferme									Autres revenus				
	No. de culti- vateurs	Produits lai- tiers	Vente de bovins de boucherie	Vente de porcs	Vente de mou- tons	Aviculture	Erablières	Vente de bois	Revenu de la ferme	Revenu des chantiers	Travaux publics	Revenu-argent total	Valeur des pro- duits agricoles de la ferme con- somés par la famille	Revenu brut
St-Bernard	206	\$210	\$75	\$138	--	\$110	--	\$12	\$545	--	--	\$545	\$160	\$705
St-Isidore	241	305	115	185	\$15	150	--	10	780	--	--	780	170	950
St-Anselme	184	225	80	285	--	170	--	--	760	--	--	760	160	920
Ste-Hénédine	124	240	100	137	--	130	\$50	15	672	--	--	672	150	822
Taschereau-Fortier	58	180	100	145	25	80	--	60	590	--	--	590	150	740
Louis-Joliette	106	210	70	190	--	160	--	--	630	--	--	630	160	790
Ste-Claire-de-Joliette	88	205	70	185	--	110	--	20	590	--	--	590	160	750
Ste-Marguerite-de-J.	140	200	54	140	24	70	62	65	615	--	--	615	170	785
St-Edouard-de-Frampton	226	160	70	170	25	80	--	80	585	--	--	585	150	735
St-Malachie-de-F.	241	175	72	116	--	30	--	15	408	--	\$6	414	160	574
St-Nazaire-de-D.	92	168	95	81	26	25	31	80	506	--	--	506	150	656
St-Léon-de-Standon	224	158	65	96	--	20	--	60	399	--	60	459	160	619
St-Odilon-de-Cranbourne	214	137	72	140	30	15	--	73	467	--	20	487	160	647
Ste-Germaine-du-Lac-E.	264	135	75	100	--	100	--	50	460	\$65	--	525	160	685
St-Luc	80	72	37	36	--	10	--	20	175	75	50	300	150	450
St-Benjamin	150	85	70	70	20	25	--	78	348	100	52	500	150	650
Ste-Rose-de-Watford	145	100	43	84	31	45	--	50	353	75	7	435	150	585
Ste-Justine	174	114	55	128	--	20	--	24	341	--	--	341	160	501
St-Prosper	298	70	61	80	30	35	--	30	306	68	--	374	160	534
St-Louis-de-Gonzague	87	57	35	50	--	10	--	100	252	70	40	362	150	512
St-Cyprien	80	70	22	43	--	16	--	72	223	100	--	323	150	473
Ste-Aurélie	80	70	37	50	30	18	65	40	310	85	--	395	150	545
St-Zacharie	251	70	50	100	15	18	--	42	295	70	--	365	150	515
	3,753													
Moyenne pondérée		152.5	69.5	125.5	12.1	64.9	6.1	41.1	471.7	28.7	9.4	509.8	157.3	667.1

Comme la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille s'élève en moyenne à \$157, le revenu brut du cultivateur atteint environ \$667 pour l'ensemble du comté. Les dépenses d'exploitation sont de \$158 en moyenne. Le cultivateur dispose donc d'un revenu-argent moyen de \$509 pour entretenir sa famille, rencontrer souvent des hypothèques, supporter des dettes de toutes sortes, améliorer le matériel et le cheptel de sa ferme, etc. Bref, l'économie annuelle réalisée sur ce revenu doit être bien mince quand on connaît les nombreuses obligations qui échoient aux paysans. S'il est vrai que plusieurs cultivateurs touchent des revenus plus élevés parce qu'ils exploitent des productions spécialisées en marge de leur production agricole générale (élevage du renard et de bovins laitiers, vente de pommes de terre, etc.), il reste que le plus grand nombre doivent se contenter du revenu moyen que nous indiquons.

Achats des cultivateurs

Dans toutes les localités du comté, les cultivateurs s'approvisionnent au dehors, de denrées et d'articles qu'on ne trouve pas sur place en quantité suffisante. Les matières premières destinées à la ferme comprennent surtout les engrais chimiques (2,400 tonnes), la chaux (1,800 tonnes), les grains de semence, la graine de mil et de trèfle et les moulées alimentaires. Les cultivateurs se procurent également de la ficelle d'engrèbage, des insecticides, des fongicides, etc. Parmi ces matières premières, les moulées alimentaires sont celles qui occasionnent les plus gros déboursés. On estime en effet qu'en 1939 les cultivateurs en ont acheté pour quelque \$260,000. Dans certaines paroisses, particulièrement de la plaine de Lévis, les achats de moulées sont considérables: \$300 en moyenne par cultivateur à St-Anselme et \$250 à St-Isidore. On pourrait certainement comprimer ces dépenses en produisant davantage des grains mélangés pour la mouture. Tous les cultivateurs achètent aussi de grandes quantités de conserves alimentaires, car actuellement on ne fabrique que peu de conserves domestiques.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne \$16 par famille dans le comté de Dorchester; elle varie entre \$10 et \$20 en moyenne. Les taxes municipales ne sont pas élevées: elles s'élèvent en moyenne à \$11 par famille. Ces taxes varient depuis \$3 à St-Cyprien jusqu'à \$34 pour les cultivateurs de la municipalité du village de St-Maxime. Quant aux impôts scolaires, ils sont de \$16 en moyenne par famille. Ainsi, on estime que dans l'ensemble du comté chaque cultivateur paie en moyenne des taxes se totalisant à \$43, soit environ 8% du revenu-argent moyen du cultivateur.

Sociétés agricoles

Comme associations agricoles qui intéressent les municipalités, on relève dans le comté de Dorchester 23 Cercles agricoles qui groupent quelque 950 membres, 15 Cercles de Fermiers (500 membres), 4 Cercles de Jeunes Eleveurs (50 membres), 7 Cercles de l'U.C.C. (250 membres), 10 Caisse populaires, 18 beurreries et 9 fromageries possédant 2,712 patrons et plusieurs centres de criblage et assurances mutuelles. Comme organismes concernant l'ensemble du comté, on compte deux Sociétés d'Agriculture auxquelles sont fusionnées les Sociétés d'Agriculture de chaque localité. Quoique ces sociétés fonctionnent généralement bien, on remarque que l'individualisme et la partisanerie politique sont souvent la cause de désunion parmi les membres.

o o o

Conclusion

L'agriculture demeure donc l'activité essentielle de la vie économique du comté. Au cours de ce rapport, nous avons proposé diverses réformes agraires qui nous semblent opportunes et qui seraient susceptibles de relever le niveau de vie de la classe agricole. Ces réformes doivent faire l'objet d'une attention soutenue et d'une généralisation immédiate, compte tenu des conditions particulières de chaque région où l'intérêt des cultivateurs commande de les pratiquer. Nous résumons ci-après les réformes qui nous semblent les plus importantes.

Les localités de la plaine de Lévis constituent une belle région agricole où domine la grande culture organisée surtout en vue de l'industrie laitière et de son complément l'élevage porcin. Malgré le développement agricole de ces paroisses, la plupart des fermes ont encore besoin d'être améliorées. Ainsi tous les cultivateurs de cette région achètent des engrais et sont convaincus de leur utilité, mais on devrait en utiliser davantage. On nous a suggéré à ce sujet le plan suivant: l'Etat donnerait une tonne d'engrais à tout cultivateur qui en achèterait 2, 3 ou 4 tonnes; cela aurait pour effet d'augmenter considérablement l'utilisation des engrais et à cause d'une plus grande production, les prix de vente des fabricants diminueraient. Il faudrait aussi substituer à la rotation routinière que suivent la plupart des cultivateurs, un système plus rationnel comportant plus de céréales et de meilleurs pâturages. Cela augmenterait la production et ferait diminuer les achats de moulées qui, en certaines localités, sont en train d'appauvrir plusieurs cultivateurs. Il y aurait aussi avantage à multiplier les concours de fermes et d'égouttement qui, dans plusieurs localités, ont donné d'excellents résultats. Quant à l'élevage, les cultivateurs ont intérêt à se procurer des animaux pur sang dont le rendement laitier est élevé. Enfin les cultivateurs doivent recourir de plus en plus à la coopération dans la production, les achats et les ventes.

Le plateau central commence aux premiers contreforts montagneux situés à l'est de la plaine de Lévis et se termine par les déclivités du versant de la rivière St-Jean. C'est un plateau morainique, accidenté, comportant çà et là des affleurements de schistes et de gravier. C'est pourquoi ce qui importe d'abord dans cette région, c'est l'épierrement. Pour aider les cultivateurs de cette partie du comté à agrandir les superficies labourées et à constituer des pâturages permanents, il faudrait mettre à leur disposition de la dynamite et des machines à épierre. De nombreuses réformes concernant l'emploi des engrais, les rotations et l'élevage restent encore à entreprendre. Les possibilités agricoles de cette région demeurent limitées, car l'agriculture sera toujours difficile à cause de la topographie et de la couche de terre arable qui est peu profonde.

Dans la région de l'arrière-comté, bien que le sol soit un peu meilleur que sur le plateau, l'agriculture est encore moins développée. Les réformes à apporter ici sont sensiblement les mêmes que celles que nous conseillons aux cultivateurs du plateau: épierrement, drainage et fertilisation. L'épierrement constitue la besogne principale, car sur toutes les fermes, on trouve des amas de roches qui entravent considérablement les cultures. La couche de terre arable est peu profonde et repose un peu partout sur du tuf et du roc, ce qui entrave l'égouttement. Enfin, le sol n'est pas très riche et requiert des amendements en grandes quantités. Mais les cultivateurs faute d'argent n'en utilisent que très peu. Quant à l'élevage, il laisse fort à désirer et les troupeaux ne sont pas nombreux. En résumé cette région, comme le plateau, comporte des possibilités agricoles limitées.

Pour mener à bien toutes ces réformes, il faudrait plusieurs autres agronomes, surtout dans les deux régions où l'agriculture est le moins développée. Dans ces conditions seulement, les cultivateurs pourraient profiter de leurs conseils et subir graduellement une heureuse influence.

o o o

2) COLONISATION

On ne rencontre dans le comté de Dorchester aucune colonie organisée. On relève néanmoins plusieurs colons établis dans les limites de municipalités déjà constituées. Ainsi on compte actuellement environ 230 colons disséminés dans les cadres des localités de St-Luc, de St-Benjamin, de Ste-Justine, de St-Louis-de-Gonzague, de St-Cyprien, de Ste-Aurélie et de St-Zacharie.

La plupart de ces colons sont très peu avancés au point de vue agricole. On cultive un peu de grains, un peu de pommes de terre, du foin et quelques légumes et en général la culture est très négligée. Les colons sont établis sur des lots de 100 acres sur lesquels on ne trouve que d'une à quatre acres de terre labourée. Quant à l'élevage, on estime que la plupart des colons gardent chacun une vache, un cheval et quelques volailles. D'autres possèdent en outre des porcs et des moutons.

Presque tous les colons préfèrent travailler à la construction et à l'entretien des routes plutôt que d'exploiter leurs lots. Jusqu'à présent ces exploitants du sol ont tiré une bonne partie de leurs revenus des allocations de l'Etat et de la vente du bois. Les revenus ne sont pas élevés: ils varient depuis \$110 en moyenne par colon à St-Zacharie jusqu'à \$325 à St-Luc où les colons reçoivent des primes plus élevées. On pourrait encore établir des colons sur des lots qui appartiennent à des compagnies forestières (Brown Corporation et Cie Breakey), mais il importerait de n'établir des gens que sur des terres nettement favorables à la culture. Autrement il serait fort à craindre que ces colons n'abandonnent leurs lots, comme cela s'est produit à St-Zacharie, ou qu'ils soient réduits à compter sur l'Etat pour vivre.

o o o

3) INDUSTRIES

Importance de l'activité industrielle

L'industrie occupe le second rang quant à l'importance dans l'activité économique du comté. Or l'examen de quelques chiffres suffit à démontrer que le comté de Dorchester n'est pas industriel et que l'agriculture occupe la majorité de la population. Nous avons dénombré en effet 3,753 cultivateurs qui travaillent la plupart du temps sur leurs fermes et ce chiffre n'inclut pas les fils de cultivateurs employés sur le domaine paternel. Le bureau fédéral de la Statistique dénombre dans le comté de Dorchester 132 établissements industriels en 1938; d'après la même source de renseignements, ces divers établissements emploieraient au total quelque 500 personnes, y compris les exploitants. Or les employés à gages sont en grande partie des journaliers qui ne travaillent que temporairement dans l'industrie.

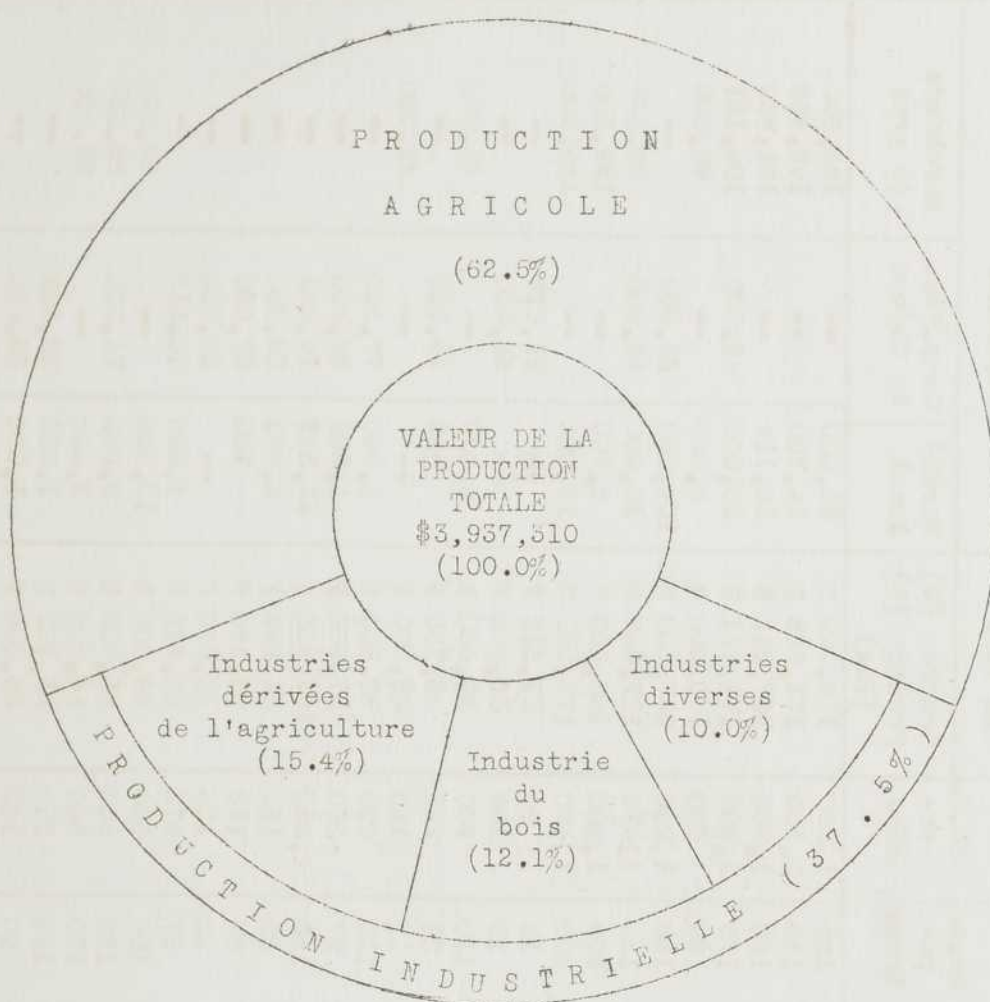
En prenant comme base de comparaison la valeur de la production agricole et industrielle, on peut démontrer également que l'activité agricole a une importance économique beaucoup supérieure à l'activité industrielle et que cette dernière n'existe souvent qu'en rapport avec les besoins de la première. Nous avons trouvé en effet que la valeur de la production agricole se chiffrait, en 1939, par quelque \$2,500,000 comprenant la valeur des produits des fermes vendus ou consommés dans les familles. Or, toujours d'après la même source de renseignements sur l'industrie (Statistiques fédérales), la valeur de la production industrielle du comté de Dorchester se chiffrait, en 1938, par près de \$1,500,000 (Graphique 1). La différence entre ces deux chiffres est assez forte mais elle ne suffit pas à démontrer le peu d'importance de l'industrie par rapport à l'agriculture. On note en effet que la valeur totale de la production industrielle (\$1,500,000) comprend pour plus de \$600,000 des produits agricoles transformés (produits laitiers, céréales) et pour environ \$200,000 de bois provenant des terres patentées. C'est dire que plus de la moitié de la production industrielle n'existe qu'en fonction des besoins de l'agriculture, puisque la matière première provient des fermes du comté.

Le graphique de la page suivante (graphique 1) fait voir la valeur de la production industrielle en regard avec la valeur de la production agricole et résume par conséquent ce que nous venons de dire.

Voici un autre fait qui démontre le peu d'importance de l'industrie dans le comté de Dorchester: 8 établissements industriels seulement sur les 149 que nous avons dénombrés en 1939, à part les beurrieres et les fromageries, expédient leur production en dehors du comté. Les autres industries comprennent des établissements divers exploités pour les besoins de la population locale (scieries, moulanges, carderies, etc.). Les deux industries les plus importantes du comté sont la fonderie de St-Anselme et une scierie à St-Luc, qui emploient respectivement une cinquantaine d'hommes chacune; on peut signaler aussi la briqueterie de Scott qui emploie une vingtaine d'hommes pendant 3 ou 4 mois et l'atelier de construction de Ste-Claire où l'on fabrique des carrosseries d'autobus, de camions, etc; ce dernier établissement emploie quelque 25 ouvriers.

En séparant les industries d'après différentes catégories, cela nous amène à faire les distinctions suivantes: a) industries dérivées de l'agriculture; b) industrie du bois; c) autres industries.

o o o



I- VALEUR DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE:

A- Industries dérivées de l'agriculture:

1- Moulins à farine et moulanges	\$ 21,429	
2- Beurreries et fromageries	589,978	\$611,407

B- Industrie du bois

1- Ateliers de planage et de menuiserie	7,868	
2- Fabrique de voitures	53,154	
3- Charbon de bois	5,196	
4- Scieries	414,426	480,644

C- Industries diverses	383,819	383,819
------------------------------	---------	---------

Total de la production industrielle \$1,475,870

II- VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE: \$2,461,440

Valeur totale de la production \$3,937,310

BEURRERIES ET FROMAGERIES

TABLEAU III

Municipalités	Exploitants	Mois d'opé- ration	No.de pa- trons	No.de va- ches	Production en 1939	Débouchés		
					Beurre (B) Fromage (F) (lbs)	Marché local	Coop.Féd. de Québec	Marchands de gros
St-Bernard	Soc.de Fab. de B. de St-B.	12	185	1,250	178,000 B	25,000	--	153,000
St-Isidore (p)	Synd. de B. de St-Isidore	12	130	1,100	173,668 B	24,700	--	148,968
St-Isidore (v)	Soc.de Fab. de B. de St-I.	12	150	1,200	207,944 B	36,114	--	171,830
St-Anselme	Alexandre Baillargeon	12	175	1,300	171,121 B	20,000	45,000	106,121
Ste-Hénédine	Synd. de B. de Ste-Hénédine	12	85	680	100,000 B	5,000	--	95,000
Ste-Claire	Ernest Filion	12	140	1,200	137,000 B	104,000	33,000	--
Ste-Marguerite-de-J.	A. Audet	12	134	1,070	127,347 B	10,000	58,000	59,347
St-Edouard-de-Frampton	Jos. Bisson	8	200	1,400	146,000 B	6,700	--	139,300
St-Malachie-de-Frampton	A. Grégoire	12	200	1,400	170,000 B	15,000	--	155,000
St-Nazaire-de-Dorchester	C. Bruneau	5	15	90	21,612 F	--	21,612	--
St-Nazaire-de-Dorchester	C. Pelchat	6	19	155	36,400 F	--	36,400	--
St-Léon-de-Standon	Joseph Morin	12	130	900	90,000 B	5,000	--	85,000
St-Léon-de-Standon	Synd.de F.du Ruisseau à l'Eau C.	6	21	252	46,750 F	300	46,450	--
St-Léon-de-Standon	Henri Lecourt	6	17	140	22,000 F	--	--	22,000
St-Odilon-de-Cranbourne	Soc. Coop. Agr. de St-Odilon	9	115	690	82,500 B	5,000	77,500	--
St-Odilon-de-Cranbourne	Noël Giguère	6	27	260	37,500 F	1,000	36,500	--
Ste-Germaine-du-Lac-E.	Soc.Coop.de B. de Ste-G.	12	150	1,030	107,906 B	37,343	70,563	--
Ste-Germaine-du-Lac-E.	Synd. de F. du Grand Rang	6	25	150	34,993 F	6,993	28,000	--
Ste-Germaine-du-Lac-E.	Thomas Vachon	6	23	112	23,380 F	700	22,680	--
St-Luc	Synd. de F. Ouellette	6	30	125	30,000 F	--	30,000	--
St-Benjamin	Wilfrid Caron	6 $\frac{1}{2}$	87	572	44,515 B	4,000	40,515	--
Ste-Justine	Ant. Giguère	7	100	600	68,000 B	10,000	--	58,000
St-Prosper	O. Larivière	6	180	600	55,000 B	8,000	24,000	23,000
Ste-Rose-de-Watford	J. B. Dallaire	7	120	600	56,000 B	3,000	--	53,000
St-Cyprien	Soc. Coop. Agr. de St-Cyprien	6	164	240	23,922 B	1,000	22,922	--
Ste-Aurélie	Jos. Maranda & E. Giguère	5 $\frac{1}{2}$	40	140	30,000 F	1,000	29,000	--
St-Zacharie	Edouard Groleau	7	150	520	55,000 B	1,200	53,800	--
			2,712	17,776	1,993,923 B 282,635 F	321,057B 9,993F	425,300B 250,642F	1,247,566B 22,000F

a) Industries dérivées de l'agriculture

Beurreries et fromageries

Nous avons vu au cours de notre étude de l'agriculture que l'industrie laitière constitue la principale activité des fermes de Dorchester. Elle approvisionne en effet en matière première 18 beurreries et 9 fromageries. La production totale pour 1939 atteint près de 2,000,000 de livres de beurre et près de 300,000 livres de fromage. Le tableau de la page précédente (Tableau 111) indique par fabrique, pour l'année 1939, les mois d'opération, le nombre de patrons, le nombre de vaches, la production et les débouchés. On remarque que les fabriques les plus importantes sont en général celles des paroisses de la Plaine; la période d'exploitation couvre en effet 12 mois dans toute cette région. Dans les paroisses du Plateau, on ne compte que 3 fabriques sur 14 fonctionnant à l'année. La période d'opération varie entre 5¹/₂ mois et 9 mois dans les autres paroisses de l'intérieur et de l'arrière.

Nous donnons à la page suivante un tableau graphique sur la production du beurre et du fromage dans le comté de Dorchester depuis 10 ans (Graphique 11). Ce tableau est établi d'après les chiffres officiels des "Statistiques municipales" pour les années 1930 à 1938 inclusivement; pour l'année 1939, nos chiffres proviennent des relevés que nous avons faits dans chacune des fabriques du comté. On voit par ce tableau que la production du fromage n'a progressé qu'en 1931 et 1932; le comté, en effet, qui ne comptait que 5 fromageries en 1930, en possède 19 en 1931 et 21 en 1932. En 1931, il s'est établi plusieurs fabriques nouvelles dans le comté, surtout des fromageries; c'est ce qui explique la gradation fortement ascendante dans la production du fromage entre 1930 et 1932. Depuis 1932, on remarque que la production du beurre a tendance à augmenter plus ou moins d'une année à l'autre alors que la production du fromage tend habituellement à diminuer. Notre tableau démontre que le comté possédait 13 beurreries et 21 fromageries en 1932; or par la suite, quelques fromageries ont fermé leurs portes et plusieurs autres furent transformées en beurreries, de sorte qu'en 1939 on compte 18 beurreries et seulement 9 fromageries. Ces faits expliquent dans une grande mesure la gradation ascendante dans la production du beurre et descendante dans la production du fromage de 1932 à 1939.

Du point de vue des débouchés (Tableau 111) pour 1939, le marché local a absorbé 16.1% de la production du beurre et 3.5% de celle du fromage (15.2% de la production totale); les expéditions à la Coopérative Fédérée de Québec ont comporté d'autre part 21.3% du beurre et 88.7% du fromage (25.8% de la production totale); la vente aux commerçants de gros représente 62.6% de la production du beurre et 7.8% de la production du fromage (59.0% de la production totale). La production vendue sur le marché local comprend le beurre et le fromage livrés directement aux consommateurs ou aux commerçants de détail des différentes localités du comté. Le marché de Québec constitue donc le principal débouché pour les produits laitiers puisque, en outre de la Coopérative Fédérée, la plupart des marchands de gros qui achètent le beurre et le fromage des différentes fabriques du comté sont des commerçants de Québec.

La capacité de production des établissements laitiers est loin d'être atteinte puisque la période de fonctionnement ne dure en moyenne que 8 à 9 mois par année, avec un ralentissement prononcé durant l'hiver. Nous savons que 10 beurreries fonctionnent à l'année; mais même ces établissements pourraient produire bien davantage; quant aux autres fabriques, surtout les fromageries, leur production pourrait doubler et souvent même tripler si la matière première était plus abondante.

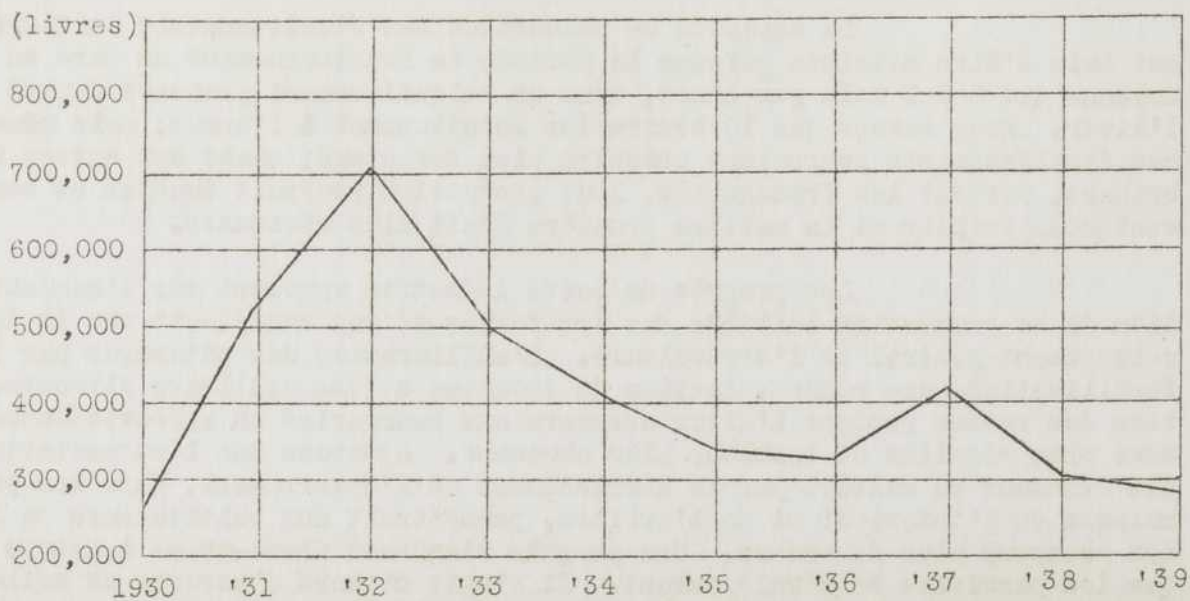
Les progrès de cette industrie reposent sur l'augmentation de la production laitière sur les fermes et par conséquent sur le développement général de l'agriculture. L'amélioration des pâturages par la fertilisation, une bonne sélection du troupeau et une meilleure alimentation des vaches pendant l'hiver assurera aux beurreries un approvisionnement plus régulier et beaucoup plus abondant. Ajoutons que l'augmentation des étendues en culture par le défrichement et l'épierrement, dans les paroisses de l'intérieur et de l'arrière, permettrait aux cultivateurs de garder beaucoup plus de vaches. Ces progrès viendront d'eux-mêmes à mesure que les paroisses se développeront. Il s'agit d'abord d'assurer de meilleurs rendements laitiers aux troupeaux qu'on possède déjà.

Graphique II



Production du beurre de 1930 à 1939 inc.

Années	Beur- reries	Froma- geries	Fabriques combinées	No. de patrons	No. de vaches	Beurre (lbs)	Fromage (lbs)
1930	12	5	--	1,408	8,738	1,447,907	257,984
1931	17	19	--	2,321	12,996	1,486,144	526,637
1932	13	21	--	1,932	12,723	1,289,668	705,141
1933	13	18	--	1,978	15,194	1,342,705	514,808
1934	12	16	4	2,340	15,997	1,710,817	427,579
1935	16	13	--	2,514	17,891	1,800,362	351,623
1936	16	11	--	2,477	17,891	1,875,076	345,952
1937	16	12	--	2,675	18,560	1,951,066	412,024
1938	17	11	--	2,795	19,236	2,044,699	322,137
1939	18	9	--	2,712	17,776	1,993,923	282,635



Production du fromage de 1930 à 1939 inc.

Sur les 27 fabriques du comté, on compte 8 beurreries et 2 fromageries coopératives; les 17 autres fabriques sont des établissements industriels exploités par des particuliers. Or quand on considère la faible production de plusieurs beurreries ou fromageries de l'intérieur et de l'arrière du comté, il est à se demander si les petites fabriques ne sont pas trop nombreuses. Cette industrie doit fonctionner à l'avantage de la masse des cultivateurs bien plus qu'à celui de quelques petits industriels. Or des enquêtes déjà faites ont démontré que le coût de fabrication du beurre était trop élevé pour les fabriques dont la production est inférieure à 100,000 livres de beurre. Nous avons étudié le problème de la centralisation des beurreries au cours de nos enquêtes dans le comté de Rimouski (Voir rapport de Rimouski, 1938). Il est évident que le mouvement coopératif et la centralisation bien faite et bien dirigée présenteraient de nombreux avantages pour la masse des cultivateurs. Signalons quelques-uns de ces avantages: diminution du coût de fabrication, amélioration de la qualité du produit, limite de la concurrence dans le recrutement des patrons. Nous répétons qu'il serait peut-être opportun d'étudier le problème de la centralisation des fabriques, surtout pour l'inférieur et l'arrière du comté, et de déterminer des zones d'exploitation bien définies avec une fabrique centrale et des postes d'écémage dans les plus petits centres. Quant au mouvement coopératif, on ne saurait assez le promouvoir dans ce domaine. Or cette réforme dans l'industrie laitière ne peut s'opérer du jour au lendemain. Il serait difficile dans bien des cas de détacher le cultivateur de sa petite fabrique locale. C'est toute une campagne d'éducation qu'il faudrait entreprendre pour amener petit à petit les producteurs de lait à comprendre les avantages qu'ils retireraient d'une centralisation bien dirigée.

Moulanges

Le comté de Dorchester renferme 39 moulanges dont la plupart sont combinées à des scieries ou à des carderies. Aucun de ces établissements n'est outillé pour moudre le blé; on n'y prépare que les moulées alimentaires et quelques-uns font un peu de farine de sarrasin pour consommation humaine. Nous savons d'ailleurs qu'il ne se cultive pratiquement pas de blé dans le comté. La plupart de ces moulins fonctionnent à l'année, d'une façon intermittente; quelques-uns ne fonctionnent que quelques mois pendant la crue des eaux ou l'activité des récoltes. La production annuelle de ces différents établissements varie entre 300 minots (St-Luc) et 40,000 minots (St-Anselme et Ste-Claire) de moulées alimentaires. La production de 1939 atteint au total près de 380,000 minots (15,172,000 livres) de grains divers, soit plus de 7,500 tonnes de moulées alimentaires destinées à l'alimentation des animaux de la ferme, ce qui représente une très forte proportion de la récolte des grandes cultures.

Tous les exploitants de moulanges travaillent à commission pour le compte des cultivateurs. Ils sont tantôt payés en argent (\$0.05 à \$0.08 du minot) et tantôt ils gardent une rétribution de 10 à 12% des grains. Le seul commerce qu'ils font, consiste à revendre aux cultivateurs ou aux emplacitaires les moulées alimentaires qui leur restent comme rétribution de leur travail.

L'industrie de la minoterie est assez développée quant au nombre de moulanges dans le comté. Tous les moulins actuellement en exploitation pourraient produire bien davantage. La production des grains cependant est presque partout insuffisante pour les besoins locaux. Dans toutes les municipalités en effet, on achète des quantités variables de moulées alimentaires. Nous avons signalé dans l'étude de l'agriculture les moyens à prendre pour augmenter la production des grandes cultures. La culture des grains mélangés surtout doit être favorisée; on remarque un progrès très sensible dans ce domaine depuis quelques années.

Le tableau de la page suivante (Tableau IV) indique, pour l'année 1939, le nom des exploitants ainsi que la production des moulanges du comté.

Carderies

On relève dans le comté de Dorchester 7 petites carderies en exploitation. On y carde la laine pour le compte des cultivateurs moyennant une commission de 5 à 6 cents la livre; aucun des exploitants ne fait le commerce de la laine. La production totale de ces établissements fut d'environ 28,500 livres de laine cardée en 1939. Le tableau suivant donne pour 1939 la production estimée de chacun de ces établissements.

TABLEAU IV

Production des moulanges du comté de Dorchester en 1939

o o o

Municipalités	Exploitants	Production
St-Bernard	L. Bernard	830,000 lbs
St-Isidore (p)	H. Maranda	640,000 "
	H. Longchamp	450,000 "
	E. Parent	355,000 "
St-Anselme (v)	A. Deblois	1,670,000 "
Ste-Hénédine	E. Pomerleau	417,000 "
	H. Blanchette	100,000 "
Taschereau-Fortier	A. Côté	625,000 "
Louis-Joliette	E. Boulanger	200,000 "
Ste-Claire-de-Joliette	O. Roy	1,675,000 "
	A. Plante	835,000 "
	L. Couture	313,000 "
	L. Longchamp	250,000 "
Ste-Marguerite-de-Joliette	H. Pomerleau	700,000 "
	J. Marcoux	550,000 "
St-Edouard-de-Frampton	T. Marcoux	200,000 "
	D. Audet	200,000 "
	A. Longchamp	1,153,000 "
St-Malachie-de-Frampton	A. Dion	380,000 "
St-Nazaire-de-Dorchester	J. Aubé	167,500 "
St-Léon-de-Standon	J. Ferland	350,000 "
	W. Bouffard	235,000 "
St-Odilon-de-Cranbourne	A. Laflamme	250,000 "
	A. Chassé	313,000 "
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	W. Beaudoin	125,000 "
	L. Fortin	50,000 "
St-Luc	J. Nadeau	12,000 "
St-Benjamin	G. Mercier	500,000 "
Ste-Rose-de-Watford	J. Veilleux	200,000 "
	J. Audet	250,000 "
Ste-Justine	A. Cayouette	145,000 "
	J. Nadeau	225,000 "
St-Prosper	A. Reny	167,500 "
	A. Larochelle	128,000 "
	L. Larochelle	125,000 "
St-Cyprion	T. Fournier	128,000 "
St-Zacharie	J. Fortier	26,000 "
	V. Brochu	24,000 "
	F. Gagné	208,000 "
Total		15,172,000 lbs

Municipalités	Exploitants	Production (Laine cardée en lbs)
St-Isidore	Henri Longchamp	1,500
Ste-Hénédine	Adalbert Perreault	2,000
Ste-Claire-de-Joliette	Léon Longchamp	4,500
St-Edouard-de-Frampton	Amédée Longchamp	1,500
St-Léon-de-Standon	Joseph Ferland	2,000
Ste-Germaine	Léon Fortin	7,000
St-Prosper	Aristide Bellegarde	10,000
		28,500

La plupart de ces carderies sont combinées à des moulages. Cette industrie, loin de progresser, décline partout dans le comté dans des proportions encore plus grandes que l'industrie même de l'élevage du mouton. Nous savons que les cultivateurs gardent beaucoup moins de moutons depuis une dizaine d'années par suite des déprédations que causent les chiens, les ours ou les vers intestinaux. Par ailleurs, un bon nombre de cultivateurs qui s'occupent de cet élevage, au lieu de faire carder leur laine dans les carderies du comté, l'échangent depuis quelques années soit à Cap St-Ignace, soit de commerçants juifs ambulants, pour des articles confectionnés. Cette méthode d'échange, en plus de nuire considérablement à l'industrie locale de la carderie, n'est pas de nature à promouvoir les arts domestiques dans le comté.

Tannerie

La seule tannerie du comté appartient à M. Donat Giguère. Elle est située dans le rang IX de Ste-Aurélie. Cette petite industrie, qui ne fonctionne que depuis moins d'un an, a déjà tanné 50 peaux de veaux et 450 peaux de chevaux et de vaches. La clientèle de M. Giguère se recrute dans St-Prosper, St-Zacharie, Frampton et St-Camille. On utilise le procédé aux sels de chrome qui, au dire du propriétaire, donne des meilleurs résultats que le procédé qui emploie le tan.

Fabrique de conserves alimentaires

Il n'y a dans tout le comté qu'une seule petite fabrique de conserves, exploitée dans St-Anselme par M. F. X. Laliberté. Ce dernier est un cultivateur qui cultive les légumes à titre de spécialité; il entretient 7 arpents en cultures maraîchères. M. Laliberté a investi un capital de \$3,000 dans son industrie de mise en conserves. Cette dernière, qui fonctionne quelques mois par année dans le temps de la récolte des légumes, produit des conserves de tomates, maïs, fèves, carottes, épinards, pois verts, jus de tomates et macédoines. En 1939, on a fabriqué quelque 40,000 boîtes de ces conserves. Toute la production est actuellement vendue aux Pères Rédemptoristes de Ste-Anne-de-Beaupré. M. Laliberté se propose de moderniser encore son établissement, et déjà il s'est procuré de la machinerie qui lui permettra de développer son industrie en augmentant sa production. Ce n'est actuellement qu'une industrie familiale qui n'emploie pas de main d'oeuvre étrangère. Le chiffre d'affaires annuel est d'environ \$3,500.

o o o

b) Industrie du bois

L'exploitation de la forêt constitue la principale activité industrielle du comté de Dorchester. Nous avons vu dans les chapitres précédents que le travail aux chantiers occupe pendant l'hiver un bon nombre de cultivateurs, fils de cultivateurs et journaliers; cette activité des chantiers se fait surtout en dehors du comté. Nous savons de plus que la plupart des cultivateurs et des colons coupent sur leurs terrains du bois à pâte, du bois de chauffage ou du bois de sciage qu'ils vendent aux commerçants de la région.

Dans le présent chapitre, nous envisageons l'industrie du bois comme industrie proprement dite du comté et cela nous amène à parler des établissements locaux où l'on traite le bois brut. Ces établissements comprennent des scieries et ateliers de planage, des ateliers de menuiserie, des fours à charbon de bois.

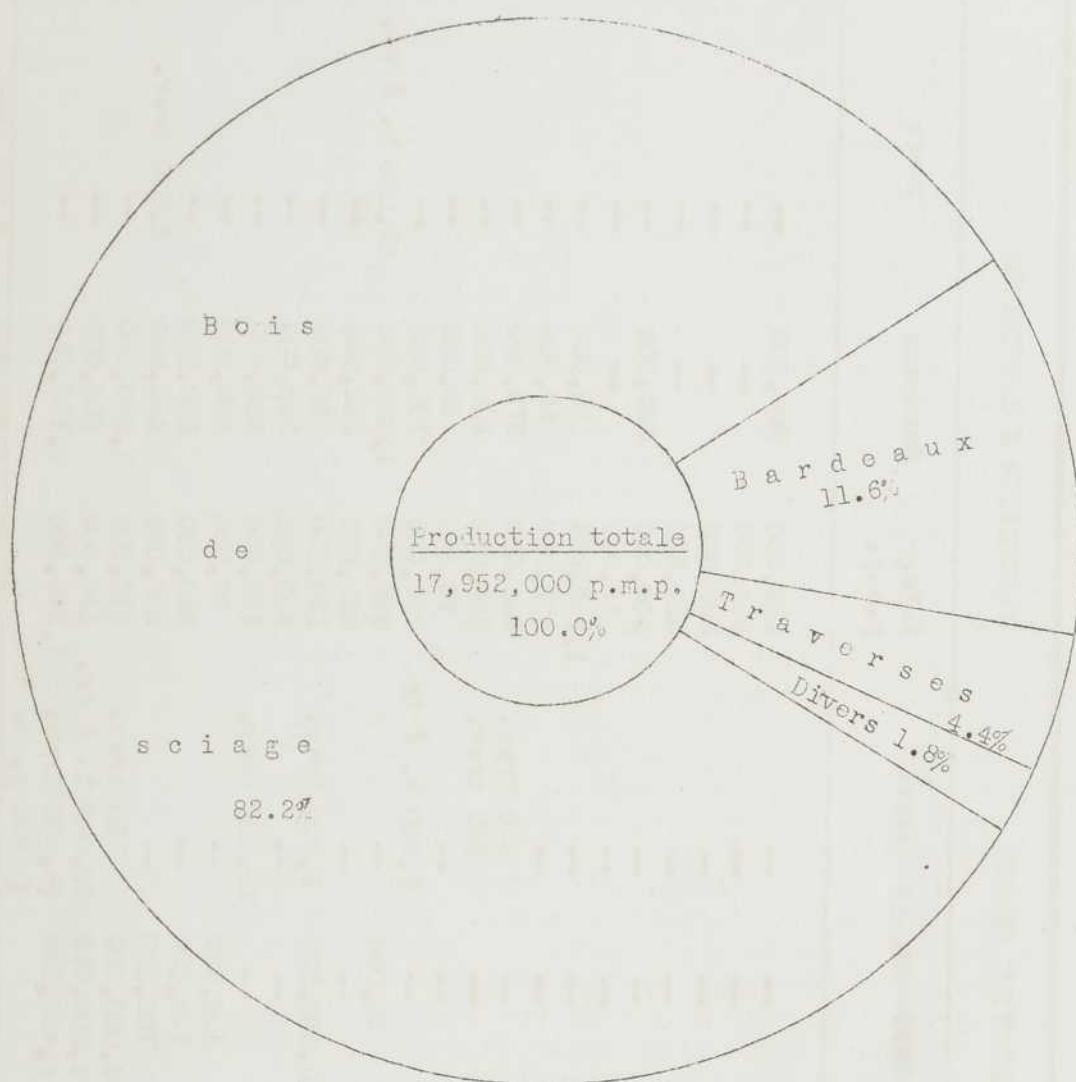
Scieries et ateliers de planage

Nous avons relevé dans le comté de Dorchester 58 scieries (Tableau V) qui furent en exploitation au cours de l'année 1939. Ces établissements sont presque tous de petites industries sans grande importance exploitées presque exclusivement pour les besoins locaux. D'après nos relevés, le nombre d'ouvriers employés dans toutes les scieries du comté varie entre 150 et 270 (Tableau V). Il est évident qu'un grand nombre de scieries fonctionnent souvent au ralenti et emploient par conséquent un nombre d'ouvriers variant suivant les besoins. La production totale des 58 scieries du comté fut d'environ 18,000,000 p.m.p. en 1939. Or les 4 scieries les plus importantes ont produit à elles seules près de 8,000,000 p.m.p. Le reste de la production totale, soit environ 10,000,000 p.m.p., se répartit donc entre 54 établissements. Les quatre scieries importantes sont exploitées par des particuliers: S. Bolduc (St-Luc), J. Audet (Ste-Rose-de-Watford), E. Groleau (St-Zacharie), O. Roy (Ste-Claire-de-Joliette). M. Bolduc, le plus important des quatre, a produit pour son compte au delà de 4,000,000 p.m.p.; la production annuelle respective des 3 autres oscille habituellement entre 1,000,000 et 1,500,000 p.m.p. Ces établissements emploient au-delà de 100 ouvriers qui travaillent habituellement beaucoup plus longtemps que ceux employés dans les autres scieries. Remarquons que nous ne tenons compte ici que des employés de l'industrie proprement dite et qu'il ne saurait être question des bûcherons engagés l'hiver dans la forêt: MM. Bolduc et Groleau font chantier pendant l'hiver. Le premier exploite les terres de la Couronne et ses propres réserves forestières achetées de la compagnie Atkinson; le second a obtenu des droits de coupe sur les concessions de la compagnie Breakey. Ces quatre scieries sont les seules du comté dont la production atteint au moins 1,000,000 p.m.p.

Nous avons donc relevé une production totale de 17,952,000 p.m.p. pour toutes les scieries du comté. Or cette production totale comprend surtout du bois scié en planches (82.2%); le reste se répartit en bardeaux (11.6%), en traverses de chemins de fer (4.4%), et divers autres articles comprenant du bois à fuseau, des boîtes à fromage et des poteaux de téléphone (1.8%). Le graphique de la page suivante (Graphique III) donne une vue d'ensemble de la production ainsi répartie. La grosse production (bois de sciage), comprend donc quelque 15 millions de p.m.p.; or on estime que le bois ainsi scié a de plus subi la seconde transformation du planage dans une proportion de 20%; c'est dire que 3,000,000 p.m.p. environ furent sciés et planés dans le comté. Nous avons compté 36 scieries munies d'un planeur. L'opération du planage se fait surtout à commission et se pratique dans presque toutes les municipalités.

Le tableau de la page 38 (Tableau V) répartit la production par municipalité et d'après le genre de traitement qu'on fait subir au bois brut dans les différentes scieries. Le tableau distingue également le bois scié par les industriels pour leur propre compte et le bois scié à commission. Si l'on établit les proportions, on constate que 55% du bois traité dans le comté fut scié à commission. Or la production pour les autres, comprend le bois scié à commission pour les cultivateurs et les colons (39%) et le bois scié à commission pour le compte des commerçants qui achètent le bois brut dans le comté (16%). La production propre des industriels comporte 45% de la production totale; elle comprend, en plus du bois coupé par quelques exploitants sur les réserves forestières de la Couronne ou des compagnies, le bois acheté à l'état brut des cultivateurs et des colons. On remarque que le commerce du bois se fait surtout dans les paroisses du plateau et de l'arrière; cette région est en effet plus riche en ressources ligneuses. Dans les paroisses de la Plaine, il reste à peine sur les terres patentées suffisamment de bois pour les besoins locaux.

Du point de vue des débouchés, la production des scieries s'écoule uniquement sur le marché de la province. Le graphique de la page 39 (Graphique IV) donne une vue d'ensemble sur les débouchés des produits forestiers. Dans le marché local, nous comprenons le bois qui ne sort pas des municipalités où il est traité, c'est-à-dire les madriers et les bardeaux sciés à commission pour les cultivateurs et les colons; la production écoulee sur le marché régional comporte le bois vendu aux commerçants de la région ou scié à commission pour ces derniers; quant au marché provincial, il comprend la région de Québec et Lévis.



Production des scieries du comté de Dorchester en 1939

Bois de sciage	14,980,000 p.m.p.	82.2%
Bardeaux	2,046,500 ou 2,046,500 p.m.p.	11.6%
Traverses	26,500 ou 795,000 p.m.p.	4.4%
Divers	130,500 p.m.p.	1.8%
<u>Production totale</u>	<u>17,952,000 p.m.p.</u>	<u>100.0%</u>

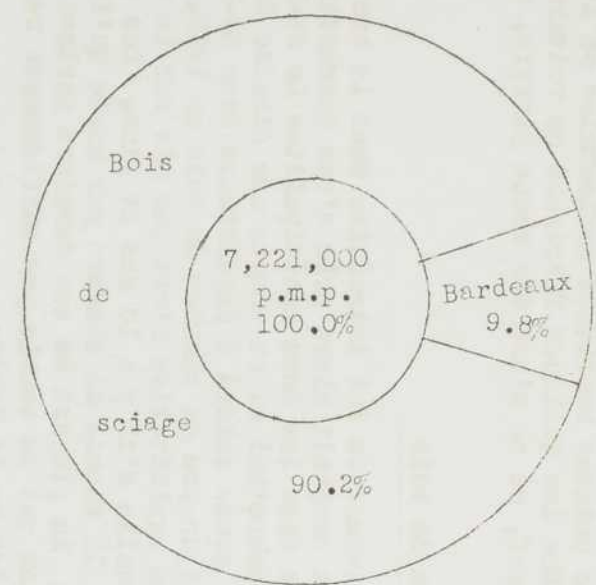
PRODUCTION DES SCIERIES DU COMTE DE DORCHESTER EN 1939

TABLEAU V

Municipalités	Scie- ries	Em- plo- yés	PRODUCTION PROPRE			PRODUCTION A COMMISSION		
			Sciage p.m.p.	Bardeaux	Divers	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Divers
St-Bernard	1	2-3	--	--	--	250,000	300,000	--
St-Isidore (p)	3	3-5	--	--	--	355,000	--	--
St-Anselme (v)	1	1-3	--	--	--	300,000	--	--
Ste-Hénédine	5	6-8	--	--	--	325,000	--	--
Taschereau-Fortier	1	2-3	150,000	--	--	300,000	400,000	--
Louis-Joliette	1	1-2	--	--	--	25,000	--	--
Ste-Claire-de-Joliette	3	6-9	45,000	--	--	1,250,000	50,000	--
Ste-Marguerite-de-Joliette	2	2-5	--	--	--	470,000	50,000	--
St-Edouard-de-Frampton	2	4-5	25,000	--	250 trav.	335,000	375,000	--
St-Malachie-de-Frampton	1	1-3	60,000	--	500 trav.	250,000	100,000	--
St-Nazaire-de-Dorchester	1	1-3	--	--	--	70,000	80,000	--
St-Léon-de-Standon	4	4-8	20,000	--	6,000 b. à fr.	275,000	100,000	--
St-Odilon-de-Cranbourne	3	4-6	--	30,000	--	495,000	1,025,000	25,000 b. à fu.
Ste-Germaine-du-Lac-E.	3	5-10	40,000	--	--	425,000	250,000	--
St-Luc	2	49-54	4,000,000	3,000,000	2,500 trav.	130,000	25,000	--
St-Benjamin	2	5-7	--	--	--	300,000	250,000	--
Ste-Rose-de-Watford	3	5-12	425,000	--	15,000 trav.	440,000	300,000	--
Ste-Justine	1	3-7	600,000	200,000	--	50,000	200,000	--
St-Prosper	3	3-6	10,000	100,000	--	330,000	200,000	--
St-Louis-de-Gonzague	2	5-11	--	700,000	--	590,000	250,000	2,000 trav.
St-Cyprien	4	7-30	--	3,000,000	250 trav.	510,000	1,080,000	--
Ste-Aurélie	3	6-20	100,000	1,200,000	50,000 b. à fr.	130,000	600,000	--
St-Zacharie	7	27-50	660,000	4,435,000	(6,000 trav. 600 p. de tel.	1,240,000	2,165,000	--
	58	152 à 270	6,135,000	12,665,000	24,500 trav. 56,000 b. à fr 600 p. de tel.	8,845,000	7,800,000	2,000 trav. 25,000 b. à fu.

Graphique IV

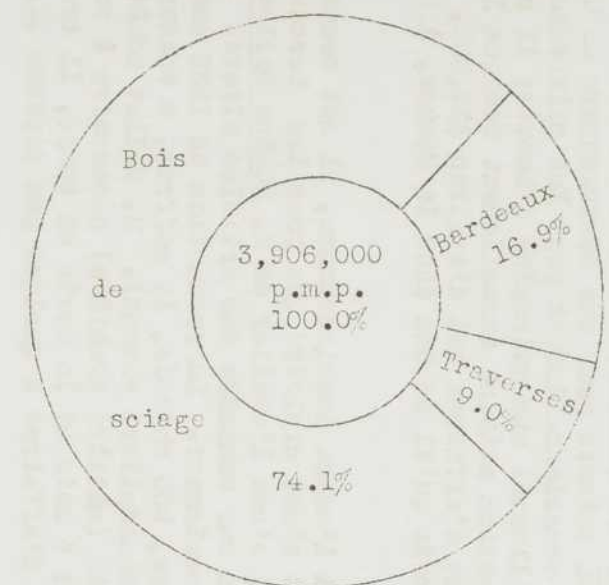
PRINCIPAUX DEBOUCHES DE LA PRODUCTION DES SCIERIES DU COMTE DE DORCHESTER EN 1939



Marché local

Bois de sciage...6,520,000 p.m.p.
Bardeaux..... 701,000 p.m.p.

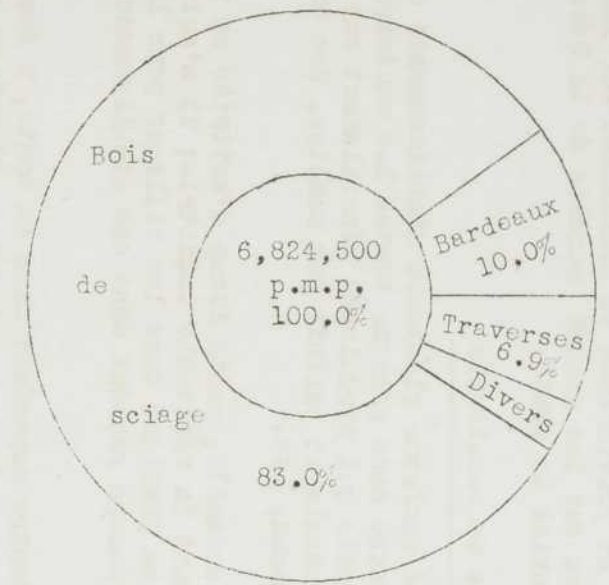
Total... 7,221,000 p.m.p.



Marché régional

Bois de sciage...2,930,000 p.m.p.
Bardeaux..... 670,000 p.m.p.
Traverses..... 306,000 p.m.p.

Total... 3,906,000 p.m.p.



Marché provincial

Bois de sciage...5,530,000 p.m.p.
Bardeaux..... 675,500 p.m.p.
Traverses..... 489,000 p.m.p.
Divers..... 130,000 p.m.p.

Total... 6,824,500 p.m.p.

D'après le graphique, l'importance attribuée au marché régional semblerait exagérée; c'est le débouché direct, nous l'avons dit, des industriels qui scient pour les commerçants de la région. Or en réalité, les marchés régionaux et provinciaux se confondent car les commerçants revendent en définitive sur les grands marchés de la Province le bois qui leur vient des scieries du comté.

Ateliers de menuiserie

Le comté renferme plusieurs établissements où l'on travaille le bois; on en rencontre dans presque toutes les municipalités. Ce sont des ateliers de menuiserie qui produisent généralement sur commande quelques portes, quelques châssis et parfois des meubles, des voitures d'ouvrage, des roues, des traineaux, etc.

Dans l'ensemble, cette forme d'activité ne présente pas les caractères qui distinguent la véritable industrie; il s'agit plutôt d'une activité artisanale qui se pratique dans les villages pour le compte de la clientèle locale. On s'occupe surtout dans ces établissements de réparations diverses.

On rencontre cependant dans le comté, 2 établissements assez importants dans le domaine de la menuiserie. Signalons d'abord celui de M. Alphonse Cloutier. Ce dernier, établi à Ste-Hénédine, remplit des contrats de portes et de châssis pour des contracteurs de Québec et de Lévis. Il travaille aussi occasionnellement pour les cultivateurs de la localité. Il emploie habituellement une quinzaine d'hommes; il a payé \$7,600 en gages en 1939. Sa production atteint annuellement quelque 150 portes et 2,000 châssis et son chiffre d'affaires est d'environ \$14,000. Il emploie quelque 200,000 p.m.p. de bois qu'il achète dans la Beauce, à Rimouski ou à Québec.

Quant à l'autre établissement, il est beaucoup moins important que le premier et n'est exploité que pour les besoins de la région de l'arrière du comté; c'est l'atelier de M. Eugène Nollet, de St-Cyprien. Ce dernier fabrique sur commande des articles divers. Sa clientèle se recrute dans la région seulement. La production de 1939 comprenait les articles suivants: 60 portes, 250 châssis, 10 coffres, 6 voitures d'hiver, 10 sets de chandeliers (8 chandeliers chacun). M. Nollet achète des cultivateurs de la région le bois (matière première) nécessaire à son industrie. Il emploie 3 hommes pendant 6 mois et le reste du temps, il travaille seul à son atelier; son chiffre d'affaires a quelque peu dépassé \$2,000 en 1939.

Les autres ateliers de menuiserie du comté, comme nous l'avons dit, ne sont que de petites boutiques artisanales où l'on s'occupe surtout de réparations. Même les quelques fabriques de voitures ne construisent que rarement du neuf, si ce n'est des roucs parfois, et des parties de voitures.

Charbon de bois

Cette industrie fut introduite dans le comté il y a une vingtaine d'années. On comptait alors près d'une quarantaine de producteurs de charbon de bois dans les deux municipalités de St-Luc et St-Cyprien. C'est à peine aujourd'hui si on compte une dizaine de fours encore en exploitation; nous avons relevé 6 producteurs dans St-Luc et 2 dans St-Cyprien qui ont fabriqué un peu de charbon de bois en 1939. Encore faut-il ajouter que les fours en exploitation n'ont pas mis sur le marché la moitié de leur production annuelle d'il y a 10 ans et plus. Les exploitants actuels fabriquent de 10 à 15 tonnes de charbon par année qu'ils vendent à Charcoal Supply de Québec. La plupart de ces derniers parlent même de discontinuer cette exploitation qui ne semble pas suffisamment rémunératrice dans les conditions actuelles de la vente.

La cause principale qui a tué cette initiative semble être la chute considérable des prix. Autrefois en effet, la vente du charbon de bois rapportait aux producteurs \$16 à \$17 la tonne, tous frais de transports déduits; aujourd'hui, elle ne rapporte plus que \$7 à \$8 la tonne. Or à ce prix, on estime qu'il vaut mieux vendre le bois brut (bois de chauffage) que de se donner le trouble de le transformer en charbon. Le seul avantage qu'on peut maintenant retirer de cette industrie consiste dans le fait qu'on peut employer à la fabrication du charbon bien des déchets de bois qui seraient inutilisables autrement, même comme bois de chauffage.

Il sera intéressant d'énumérer les facteurs qui ont donné naissance à cette industrie et contribué pendant quelques années à son succès, et de déterminer les causes qui ont si rapidement amené une chute aussi considérable dans les prix. Il y a vingt ans et plus, les chemins étaient à peu près impraticables dans la région de St-Luc et St-Cyprien, et les camions ne les parcouraient pas comme aujourd'hui. Or le bois était abondant et les frais de transport, du terrain des colons à la station de chemin de fer la plus rapprochée, étaient prohibitifs. Il en résulte qu'on brûlait le bois sur les champs pour s'en débarrasser. Or un particulier, M. Lucien Lemay, suggéra qu'on se livre à la fabrication du charbon de bois. En transformant ainsi le bois en charbon, on en facilitait le transport. Nous savons en outre que le prix du charbon de bois était bon à cette époque. Plusieurs particuliers de St-Luc et St-Cyprien construisirent donc des fours à charbon au prix moyen d'environ \$500. L'industrie se développa surtout à St-Luc où l'on a compté jusqu'à plus de 25 fours. Or le marché pour ce produit, contrôlé par la Charcoal Supply Co. de Québec, était surtout alimenté par le charbon américain. Le gouvernement canadien finit par imposer un droit de douane de \$7 la tonne sur le charbon américain qui n'était qu'un produit de la distillation du bois et ne comportait pas par conséquent les qualités du charbon canadien. Cette mesure avait pour but évidemment de favoriser la vente du produit canadien; or elle n'eut pas les effets qu'on en attendait car le trust canadien (Charcoal Supply) diminua aussitôt de \$7 la tonne le prix payé aux producteurs canadiens. Ces derniers réagirent et tentèrent de se libérer du trust. On proposa à la Coopérative Fédérée de se charger de la vente; la Coopérative refusa, prétextant que la besogne était trop salissante et que ce commerce n'allait pas, par conséquent, avec celui de produits agricoles. On tenta alors de pratiquer la vente au détail dans certaines villos, mais le trust baissait immédiatement les prix dans les villos concernées. On comprend facilement que dans des conditions pareilles, le commerce devenait impossible pour les petits producteurs qui ne pouvaient faire autrement que de vendre leur produit au trust lui-même et au prix que ce dernier déterminait.

D'autres facteurs ont aussi, par la suite, contribué à la chute de cette industrie. Les bons chemins sont venus relier les paroisses de colonisation aux stations de chemins de fer et aux plus grands centres du comté. Les camions se sont mis à circuler, et actuellement on va chercher le bois presque dans les champs des colons; les prix de transport par camion sont très raisonnables. Avec ces facilités de transport, la vente du bois brut rapporte autant et souvent plus que celle du charbon de bois. On a donc discontinué petit à petit l'exploitation des fours à charbon, et aujourd'hui un bon nombre de ces derniers ont même été démolis.

Ces renseignements concernant les facteurs qui ont donné naissance à l'industrie du charbon de bois dans Dorchester et les causes qui ont contribué à son déclin nous furent fournis par M. Lucien Lemay, inspecteur de colonisation, qui a été le promoteur de cette industrie dans le comté.

o o o

c) Autres industries

Il n'y a, dans le comté de Dorchester, aucun groupement industriel important. On trouve cependant, dans les plus gros villages, des établissements d'une importance relative. Signalons la fonderie de St-Anselme, la briqueterie de St-Maxime-de-Scott, l'atelier de construction de St-Claire. Avec la scierie de S. Bolduc de St-Luc, ces établissements forment la grande partie de l'activité industrielle de St-Luc. Nous avons parlé précédemment de la scierie de St-Luc. Il nous reste à dire quelques mots des 3 autres établissements mentionnés ainsi que de quelques autres petites industries moins importantes.

Fonderies

La Fonderie de St-Anselme Ltée exploite un établissement dans St-Anselme, près de la gare. Cette industrie, qui est établie dans St-Anselme depuis près de $1\frac{1}{2}$ siècle et n'a jamais fermé ses portes depuis 21 ans, fonctionne à l'année à raison de 10 heures par jour. Elle emploie un nombre d'ouvriers variant entre 35 et 60. On y fabrique de la machinerie pour les scieries, les moulins à farine, les ateliers de menuiserie et les boulangeries. Ainsi on vend des bancs de scie, des moulins à bardeaux, des

écorceurs, des courroies, des moulages de toutes sortes, des malaxeurs, des machines à planer, des raboteuses, des turbines, des bouilloires, des moteurs, des pétrins mécaniques, des sertisseuses, etc., etc. En 1939, le chiffre d'affaires a dépassé \$160,000. Les matières premières utilisées (briques réfractaires, sable siliceux, fonte, tôle d'acier, rivets, etc.) proviennent de Montréal, Toronto et Hamilton. La production est vendue par 3 agents dans une proportion de 45%; on écoule le reste par vente directe aux consommateurs. La province de Québec absorbe 65% de la production; l'Ontario vient en second lieu et achète 25%; le reste est vendu dans les autres provinces canadiennes.

Cette industrie progresse graduellement depuis 3 ou 4 ans. Notre informateur, M. H. Bégin, est le président de la compagnie; il détient presque toutes les actions. Il affirme que la fonderie serait actuellement suffisamment outillée pour employer quelque 200 hommes.

Nous avons visité une autre petite fonderie établie depuis 1934 dans St-Malachie. Cet établissement ne peut-être considérée actuellement comme une véritable industrie car elle n'emploie aucune main d'oeuvre. L'exploitant, M. H. Tanguay, travaille seul pour les besoins locaux; il fabriquait au début des socs de charrue, des poêles, des fournaises et des bouilloires. Depuis 3 ans cependant, il n'a fait que des réparations; de plus, il manque du capital nécessaire pour donner à son établissement le caractère d'une industrie.

Briqueterie

La Brique de Scott Enrg. exploite l'une des plus importantes industries du comté de Dorchester. Le capital investi vers 1924 dans l'établissement de cette industrie se chiffrait par quelque \$300,000. Après avoir essuyé 2 ou 3 faillites, l'exploitation fut achetée en 1937 par M. Louis Larochelle au coût de \$25,000. Cette industrie fonctionne actuellement 3 à 4 mois par année pendant l'été et emploie une vingtaine d'ouvriers. La matière première provient d'un dépôt de glaise situé à proximité des bâtisses qui comprennent des concasseurs, des malaxeurs, des séchoirs, des entrepôts et 7 fours pouvant contenir 60,000 briques chacun. Voici groupée en un petit tableau l'évolution de cette industrie depuis que M. Larochelle en a pris la direction:

<u>Années</u>	<u>Production</u>	<u>Chiffre d'affaires</u>
1937	1,380,000 briques	\$19,800
1938	2,310,000 "	31,600
1939	1,600,000 "	24,500

On vend la majeure partie de la production directement aux contracteurs et entrepreneurs; la compagnie n'emploie qu'un agent qui fait affaires à Québec et par l'entremise duquel elle a vendu une faible partie de sa production en 1939. Presque toute la production (95%) est vendue dans la Province, et la Gaspésie constitue actuellement le principal débouché de cette industrie; on vend aussi un peu dans le Nouveau-Brunswick (5%).

Cette industrie est susceptible de se développer en raison de la demande du marché, car la matière première est abondante et peut durer presque indéfiniment.

Atelier de construction

M. Eugène Prévost exploite et dirige dans Ste-Clair un atelier de construction de carrosseries d'autobus. Cette industrie a débuté très modestement il y a environ 25 ans, et ce n'est que depuis 5 ans qu'elle est exploitée avec l'ampleur qu'on lui connaît actuellement. Elle fonctionne à l'année et en 1939 elle a employé 15 ouvriers pendant 8 mois et 28 pendant les 4 autres mois; on a produit 13 carrosseries d'autobus et 15 carrosseries diverses (ambulances, camions, corbillards, etc.). On fabrique aussi des meubles de maisons, mais l'activité principale porte sur la fabrication des carrosseries. M. Prévost est un ouvrier habile, ingénieux et plein de ressources; il trace lui-même les plans des carrosseries qu'il fabrique. Les matières premières utilisées comprennent de la tôle d'acier, du fer, des boulons, du bois, de la peinture, des tissus pour les sièges et des accessoires électriques. Ce matériel s'achète à Montréal et dans l'Ontario, sauf le bois que l'on se procure dans la région.

La production se vend directement aux consommateurs. Parmi les clients habituels de M. Prévost, on remarque Morissette et Frères, Laurentide Automobile, Universal Automobile, et P.L. Lortie, tous de Québec. M. Prévost remplit aussi des commandes pour des clients de la région du Lac St-Jean, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Hull et de Montréal. Cette industrie progresse graduellement depuis 5 ans, mais il devient de plus en plus difficile pour l'exploitant de trouver des ouvriers compétents.

Allumeurs de poêles

La Compagnie Eclair Enrg., que l'on vient de fonder à Ste-Germaine, appartient à MM. J. D. Bégin et P. J. Tanguay. Cette industrie fabrique des petits cubes d'une substance inflammable servant à allumer les poêles et les fournaies. L'emploi de ces allumeurs dispense d'utiliser du papier et facilite ainsi l'allumage. Depuis sa fondation au printemps de 1940 jusqu'à la fin d'août de la même année, on a fabriqué environ 260,000 cubes que l'on vend au prix moyen de un sou le cube. Les matières premières utilisées dans la fabrique de ces allumeurs comprennent du bois, de la tourbe, de l'huile minérale, de l'acool éthylique et de la résine. Les allumeurs sont vendus à travers la province par l'entremise de 5 ou 6 agents à commission.

Pierre à chaux

On relève dans Ste-Justine une carrière de pierre à chaux en exploitation depuis 8 ans. Cette industrie emploie 8 hommes pendant 5 mois. La production de 1939 fut de 1,280 tonnes de chaux qui se sont vendues au prix moyen de \$2 la tonne. Une bonne partie de cette chaux sert à amender les terres des cultivateurs de la région.

o o o

4) TRANSPORTS

Deux modes de transport se font mutuellement concurrence dans le comté de Dorchester: ce sont les chemins de fer d'une part, les autobus et les camions d'autre part.

Chemins de fer

Trois lignes de chemins de fer parcourent le comté de Dorchester; deux sont exploitées par le Québec Central (C.P.R.) et l'autre par le Transcontinental (C.N.R.).

La plus importante des deux lignes exploitées par le Québec Central relie Québec aux Etats-Unis et dessert surtout les paroisses de la Beauce. Elle passe un peu à l'est de la rivière Chaudière et ne dessert que deux gares dans Dorchester, à l'ouest du comté: Bras dans la municipalité de St-Isidore et Scott Junction dans la municipalité de St-Maxime-de-Scott.

L'autre ligne exploitée par le Québec Central relie Québec au Lac Frontière et couvre au total une distance de 115 milles dans les comtés de Lévis, Beauce, Dorchester, Bellechasse et Montmagny. Dans Dorchester, cette ligne dessert d'abord St-Anselme où elle croise la ligne du Transcontinental; cette dernière continue dans le sud du comté en longeant la rivière Etchemin alors que le Québec Central bifurque vers l'est à St-Anselme pour aller desservir Ste-Hénédiène et Scott Junction où elle se joint à l'autre ligne du Québec Central; elle suit le même parcours que cette dernière dans la Beauce jusqu'à Valley Junction, puis tourne brusquement vers l'ouest où elle couvre encore une partie du comté de Beauce et retombe dans le comté de Dorchester qu'elle traverse en entier de l'est à l'ouest en longeant la rivière Famine. Cette ligne dessert au sud du comté les gares suivantes: Morisset, Ste-Rose, Ste-Germaine et Ste-Justine.

La troisième ligne, le Transcontinental National, relie Québec à Moncton et fait partie du réseau des chemins de fer nationaux du Canada. Cette ligne entre dans le comté de Dorchester en laissant St-Lambert au nord de St-Isidore. Elle croise la ligne du Québec Central à St-Anselme et longe la partie est de la rivière Etchemin jusqu'à St-Malachie; là elle tourne complètement vers le nord pour aller desservir Abénakis et bifurque ensuite vers l'est pour entrer dans la partie sud du comté de Bellechasse. Le Transcontinental dessert les gares suivantes dans Dorchester: St-Isidore, St-Anselme, Ste-Claire, Belval, St-Malachie, Abénakis.

Le volume total du trafic ferroviaire pour l'année 1939, sur les 2 lignes du Québec Central, atteint pour l'ensemble du comté 39,670 tonnes, soit 6,288 tonnes de marchandises reçues et 33,382 tonnes de marchandises expédiées. Les réceptions de marchandises comportent des produits divers destinés aux magasins et des matières premières requises par les quelques industries du comté. Les expéditions sont formées dans une proportion de 98% de produits forestiers: bois à pâte, bois de sciage, bardeaux, traverses de chemins de fer, etc.

Quant au trafic ferroviaire sur la ligne du Transcontinental, nous ne pouvons donner de statistiques concernant Dorchester. Sur les 6 gares que dessert cette ligne dans Dorchester, 5 sont contrôlées par la gare de St-Malachie quant au volume de la circulation ferroviaire. Or il nous a été impossible d'obtenir du chef de gare de St-Malachie les chiffres dont nous avons besoin pour compiler les statistiques concernant les 5 gares de St-Anselme, Ste-Claire, Belval, St-Malachie, et Abénakis. Nous savons qu'à St-Isidore le trafic ferroviaire comportait, en 1939, 747 tonnes à l'entrée et 2,485 tonnes à la sortie; ce dernier chiffre comprend 1,310 tonnes de produits forestiers.

Les chiffres que nous avons recueillis suffisent cependant à démontrer que c'est surtout l'industrie forestière qui alimente le trafic ferroviaire dans le comté de Dorchester. Comme activité économique les chemins de fer ont peu d'importance et emploient très peu de gens.

Depuis une dizaine d'années, le commerce par chemin de fer a fortement diminué dans Dorchester. Ce déclin est dû aux deux causes suivantes: concurrence du camion, diminution du commerce du bois. Québec est de beaucoup le plus important et presque l'unique courant commercial qui relie les diverses paroisses de Dorchester. Or la distance de Québec au centre le plus éloigné du comté n'atteint pas 100 milles; les camions n'ont donc pas une grande distance à parcourir. De plus, on nous a affirmé en maints endroits que le transport par camion est beaucoup moins onéreux. Citons comme exemple les renseignements suivants recueillis à Ste-Justine: le prix du transport du bois par camion de Ste-Justine à Québec est de \$3.50 par 1,000 p.m.p. alors que le transport par chemin de fer revient à \$4.40 du 1,000 p.m.p.; le transport du beurre et du fromage de Ste-Justine à Québec coûtait \$0.41 du 100 livres alors qu'il ne coûte que \$0.15 du 100 livres par camion. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le camion devienne de plus en plus une concurrence écrasante pour le chemin de fer.

De même, la concurrence des autobus est particulièrement active dans le service des voyageurs. Nous avons confirmé dans toutes les gares le fait que le nombre de voyageurs diminue de plus de moitié pendant la saison où fonctionnent les autobus.

Le voyage par autobus est plus commode dans bien des cas que le trajet par chemin de fer; le premier en effet dessert presque tous les centres du comté, ce qui n'est pas le cas du second.

Routes

Le comté de Dorchester est bien pourvu de routes. Les principales sont les routes nationales nos 23, 24, 28 et 53. La route 23 réunit Lévis et Jackman tandis que la route 28 va de Lévis à Sherbrooke via Beauceville; ces deux routes cependant se confondent lorsqu'elles traversent la partie nord-ouest du comté de Dorchester en passant par St-Isidore et St-Maxime-de-Scott. La route 24 (St-Pamphile - St-Georges - Mégantic) traverse l'arrière du comté et dessert les paroisses de Ste-Rose et Ste-Justine. La route 53 (St-Henri Ste-Germaine) traverse le comté du nord au sud en longeant la rivière Etchemin sur presque tout son parcours, et relie les paroisses suivantes: St-Henri, St-Anselme, Ste-Claire, St-Malachie, St-Léon et Ste-Germaine; elle rejoint la route 24 au sud de Ste-Germaine. Une autre grande route, qui ne fait pas partie du réseau national, traverse le comté parallèlement à la route 53 et met en communication avec Lévis et les Etats-Unis les paroisses suivantes de Dorchester: St-Isidore, Ste-Hénédiène, Ste-Marguerite, St-Edouard, St-Odilon, St-Benjamin, St-Prosper et St-Zacharie. Elle croise la route 23 - 28 à St-Isidore et la route 24 à St-Prosper.

Plusieurs autres routes secondaires relient les paroisses du comté les unes aux autres ainsi qu'aux municipalités des comtés voisins.

Divers services d'autobus et de camionnage utilisent ce réseau routier pour desservir la population de Dorchester.

1) Voyageurs

Trois lignes d'autobus assurent régulièrement le transport des voyageurs à l'intérieur du comté. La première relie Québec à St-Georges-de-Beauce en passant par St-Henri. Elle suit la route 23 et dessert deux municipalités dans Dorchester: St-Isidore et St-Maxime-de-Scott.

Une autre autobus parcourt la route intérieure qui traverse tout le comté parallèlement à la route 53 en reliant Lévis aux Etats-Unis; ce service relie Québec à St-Zacharie situé complètement au sud du comté, à la frontière du Maine, et dessert toutes les paroisses situées au centre du comté.

Enfin, la troisième ligne d'autobus va de Québec à Ste-Justine et suit par conséquent toute la route nationale 53 et une petite partie de la route 24 avant d'arriver à Ste-Justine.

Ces trois services effectuent quotidiennement le voyage aller-retour; la ligne Québec - St-Zacharie cependant ne fonctionne pas le dimanche. Les autobus parcourent les routes du comté tant que ces dernières sont ouvertes à la circulation, soit à peu près du début de mai à la fin de novembre. Nous savons que l'autobus concurrence fortement le chemin de fer dans le comté. Ce dernier dessert beaucoup moins de centres et l'autobus par conséquent est souvent plus commode d'usage.

2) Marchandises

On relève dans Dorchester près de 70 camionneurs privés qui font le service du transport de marchandises entre Québec et les différentes paroisses du comté. Ces divers services fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation, soit du mois de mai au mois de décembre. Une vingtaine de ces camions assurent un service régulier: 8 vont à Québec tous les jours excepté le dimanche; une douzaine y vont 2 ou 4 fois par semaine; les autres n'effectuent pas de service régulier et ne voyagent que suivant les besoins.

L'objet du service par camion consiste surtout dans le transport à Québec et parfois aux Etats-Unis des produits forestiers (planches, madriers, bardeaux, bois à pâte, etc.) et des produits agricoles; les camionneurs rapportent de Québec des marchandises générales destinées aux marchands et parfois aux particuliers du comté.

Le bon marché, la rapidité et l'efficacité de ce mode de transport, qui va chercher et livre la marchandise à domicile, contribuent à faire délaisser la voie ferrée partout où cela est possible. Nous avons donné un peu plus haut, dans le paragraphe sur les chemins de fer, une idée des différences de taux de transport par camion et par chemin de fer. Le bon marché du transport par camion provient non seulement de la concurrence opposée au chemin de fer, mais aussi de la lutte que se font entre eux les camionneurs. Il résulte de ce fait que les camionneurs chargent assez souvent au-delà de leur capacité de transport afin de rencontrer leurs dépenses et réaliser un certain profit; ils détériorent ainsi les grandes routes et nuisent au trafic des voyageurs. Il serait peut-être opportun de soumettre ce mode de transport à une certaine réglementation pas trop sévère de crainte de paralyser complètement ce mode de transport qui répond aux besoins de la population et rend d'appréciables services.

o o o

5) RESSOURCES MINÉRALES

Amiante

La bande de serpentine qui affleure dans la partie sud-est de Québec où elle forme la riche région amiantière de Thetford se prolonge au nord-est jusque dans le comté de Dorchester où l'on rencontre des affleurements dans les cantons de Standon et de Cranbourne. Le plus important de ces derniers se trouve dans le canton de Cranbourne sur le versant oriental de la montagne de l'Orignal. Là, le développement de roches volcaniques basiques a huit milles de longueur et 1 à 1½ mille de largeur.

Jusqu'ici divers travaux ont été faits à plusieurs reprises, ici et là, notamment sur les lots 10 et 11 rang 1X de Standon et sur

les lots 19 et 20 rang VI, 23 et 24 ainsi que 37, 38 et 39 rang V de Cranbourne. Les travaux les plus importants ont été faits sur les lots 23 et 24 rang V de Cranbourne où l'on a foncé un puits à une profondeur de 70 pieds et creusé une galerie à une profondeur de 35 pieds.

Les résultats ont été jusqu'à présent décevants. La fibre n'a pas la qualité de celle que l'on trouve plus au sud et la quantité ne permet pas l'exploitation industrielle. (1)

Ardoises

L'ardoise rouge et verte du cambrien, concassée ou pulvérisée sert à la fabrication du papier à toiture ou comme matériel de remplissage dans la fabrication de la peinture et du linoléum. Il s'en exploitait un gisement à St-Anselme et actuellement il s'en expédie de Ste-Hénédine (2)

Calcaire

Ells (3) rapporte un petit affleurement de calcaire dans la partie méridionale du comté:

"Sur le chemin qui mène à Ste-Justine, entre les cantons de Langevin et de Ware, un affleurement très restreint de calcaire fossilifère (semblable à ceux de St-Georges dans le comté de Beauce) repose sur des schistes noirs et des grès durs de couleur grise. Il se présente sur le lot 32 rang LX du canton de Langevin, au sommet d'un coteau situé à mi-chemin entre le pont du ruisseau qui devient plus bas la rivière Famine et le chemin qui conduit à l'église de Ste-Justine. La largeur de cet affleurement n'est guère que de douze à seize pieds et il est à peu près aussi long que large."

Cuivre

Dans le canton de Frampton, rang 2, lot 14, on a découvert du cuivre. Ce gisement cependant ne paraît pas avoir d'importance industrielle. (4)

Graviers

Dans le nord du comté, principalement le long des rivières Chaudière et Etchemin, il y a du gravier en abondance; dans le sud il est plus rare. Dans le nord, il est en général de bonne qualité pour les routes bien qu'à plusieurs endroits il soit interstratifié avec beaucoup de sable. Dans le sud les quelques dépôts rencontrés sont petits et deux seulement renferment du gravier de qualité moyenne. On trouvera dans Picher (5) une description des dix principaux dépôts du comté.

Grès et schistes

Il s'en expédie quelques wagons de Ste-Hénédine. Il s'agit d'un schiste rouge concassé ou finement pulvérisé qui s'emploie dans l'industrie.

Or

On trouve de l'or dans les filons de quartz et dans les graviers des rivières.

La plus grande partie de l'or alluvionnaire est dans les graviers tertiaires. Ces derniers sont ordinairement recouverts d'une cer-

- (1) R. W. Ells: Rapport sur la géologie d'une partie de la province de Québec. Com. Géol. Can Rapp. ann. 1887-88 part. K p. 109.
J. G. Ross: Amiante Chrysotite au Canada p. 104.
B. T. Denis: Gisements d'amiante dans le sud de Québec. Rapp. ann. service des mines de Québec 1930 partie D. page 204.
- (2) Opérations minières de la province de Québec 1921 p. 99.
Rapp. annuel du service des mines de Québec 1933 Partie A. p. 69.
- (3) Ells (R.W.): Com. géol. Can Rapp. ann. vol 111 partie 2 p. 11
- (4) Ells (R.W.) Com. Géol. Can Rapport annuel Vol. 111 - 1887-88 part K. page 120
- (5) Picher (R. H.): Graviers de voirie dans la Province de Québec. Ministère des mines, 1935, p. 113.

taine couche de graviers de rivières plus récents et de matière glaciaire. Ce mort-terrain et le niveau hydrostatique élevé à certains endroits rendent l'exploitation des placers difficile. C'est dans le comté de Dorchester que prennent naissance la plupart des rivières qui se sont montrées les plus riches. Jusqu'ici cependant, les travaux exécutés dans la région n'ont rien révélé de prometteur, et il semble qu'il y ait tout lieu de croire que si les graviers pré-glaciaires se sont accumulés en quantités appréciables sur le cours supérieur de ces cours d'eau, ils furent emportés par l'érosion glaciaire. En ces dernières années on a fait quelques tentatives d'exploitation, notamment sur les lots 14, rang VIII et 12, rang V du canton de Cranbourne et aux Grandes Chutes sur la rivière Famine (lot 6, rangs III et IV, canton de Watford). Dans chacun des cas les résultats ne semblent pas motiver la poursuite des travaux.

Il est possible que les filons de quartz qui sont très abondants dans les séries de Beauceville et de Caldwell et dont l'épaisseur varie à partir de simples filonnets jusqu'à plus de 20 pieds, soient la source de l'or alluvionnaire. Dans ce cas, il y aurait des chances de faire des découvertes intéressantes dans le quartz. Mais on n'a encore trouvé qu'un seul filon renfermant de l'or natif. Quelques-uns renferment de la pyrite ou un autre sulfure; les autres sont formés de quartz laiteux absolument dépourvus de métaux. Des travaux ont été exécutés sur la ferme de Mangan, lot 13, rang VIII, canton de Cranbourne, sur le lot 22, rang IV canton de Framp-ton et surtout dans le prospect Beaudoin-Gagnon situé immédiatement à l'est du Lac Etchemin.

M. Carl Tolman, qui a étudié la région du Lac Etchemin, conclut par ce qui suit les quelques pages qu'il consacre aux gisements aurifères: "On peut conclure que le présent examen n'a révélé rien d'encourageant dans les filons de quartz et les zones de boryage dans la région de la carte et nous n'avons remarqué rien de bien favorable en dehors de l'étendue. Il y a un manque général d'une minéralisation métallique quelconque. Il est vrai que l'or existe sur le prospect Beaudoin-Gagnon mais sa présence semble se restreindre à des quantités sporadiques dans les filonnets étroits de quartz dans la gabbro." (1)

Tourbe

On connaît l'existence dans le comté de Dorchester d'une tourbière dite tourbière St-Joseph. Elle a une superficie approximative de 1,550 acres, contient environ 14 $\frac{1}{2}$ millions de verges cubes de tourbe et peut fournir quelque 2 millions de tonnes de combustibles. (2)

(1) Région du Lac Etchemin par Carl Tolman p. 18, Rapport sur les Opérations minières dans la province de Québec, 1928 p. 59; Rapport annuel du Service des Mines de Québec, 1934, partie A. p. 15.

(2) Haanel: Final Report of the Peat Committee 1925, p. 41.

LISTE DES PRINCIPAUX EXPLOITANTS DE MINES ET
DE CARRIÈRES DANS LE COMTÉ DE DORCHESTER

Or	Boauce Gold Mines Co., Ltd. (The) Dion, Georges A.	Watford Watford
Ardoises et schiste	Broughton Soapstone & Quarry Co., Ltd.	Ste-Hénédine
Calcaire	Drouin, Eva Cimon	Ste-Justine
Chaux	Drouin, Eva Cimon	Ste-Justine
Sable et Gravier	Baillargeon, Alphonse Chabot, Fortunat Kelly, Hugh J. Laliberté, Joseph Lehouillier, Alphonse Maher, Thomas Picard, Edmond Turgeon, Edouard Tummel, Arthur	Ste-Hénédine Ste-Claire Fir Grove Ste-Claire Ste-Marguerite Frampton La Patrie St-Isidore Ste-Germaine.

6) FORCES HYDRAULIQUES

La région couverte par le comté de Dorchester est pauvre en ressources hydrauliques. Le débit des rivières est en général trop faible et trop irrégulier. La capacité totale, à 80% du rendement au débit minimum ordinaire par année, des sites du comté susceptibles d'être aménagés est de 2,990 H. P.. Les sites aménagés développent une puissance totale de 801 H. P. seulement dont 666 sur la rivière Etchemin et ses tributaires, 15 sur le ruisseau du Moulin et 120 sur les quelques tributaires de la rivière Chaudière qui coulent dans Dorchester. L'installation la plus puissante du comté n'a qu'une capacité de 130 H. P.; elle est située sur la rivière Etchemin, à St-Anselme.

A la page suivante, nous donnons la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Dorchester. Cette liste est extraite du tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928) préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Le Service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

Parmi les sites non aménagés du comté, on remarquera que seuls deux ou trois sur la rivière Etchemin sont susceptibles de développer de l'énergie en quantité relativement importante.

TABEAU DES FORCES HYDRAULIQUES

Rivières et emplacements des forces hydrauliques (riv. Etchemin, bassin du St-Laurent, et ses affluents)	Désignation de l'emplacement	Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en m.c.	Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement	H.P. installés
	Non aménagé	Aménagé		au débit minimum ordinaire	au débit ordinaire pour six mois
Etchemin					
51 $\frac{1}{2}$ milles de l'embouchure	2 PH 3	-	35	113 72	165 -
49 $\frac{1}{2}$ milles de l'embouchure	2 PH 4	-	65	141 167	383 -
36 à 43 milles de l'embouchure	2 PH 5	-	180	249 815	1,874 -
Ste-Claire	- 2 PH 37	-	8	403 59	135 30
Ste-Claire	- 2 PH 38	-	-	- -	- 18
2 à 3 milles en amont de St-Anselme	2 PH 6	-	20	408 148	341 -
1 $\frac{1}{2}$ mille en amont de St-Anselme	2 PH 1	-	50	410 373	857 -
St-Anselme	- 2 PH 8	-	24	411 179	413 130
St-Anselme	- 2 PH 34	-	7	411 52	120 100
Jean Guérin 3 milles en aval de St-Anselme	2 PH 2	-	89	420 680	1,563 -
Etchemin, branche du lac (Trib. riv. Etchemin)					
Ste-Germaine	- 2 PH 32	-	27	15 7	17 30
1 à 3 $\frac{1}{2}$ milles en aval de Ste-Germaine	2 PH 9	-	180	15 49	113 -
Ste-Sabine (trib. riv. Etchemin)					
près de St-Luc	- 2 PH 41	-	45	12 10	22 28
Vivian (Trib. riv. Etchemin)					
3 milles de Cranbourne	- 2 PH 16	-	23	12 5	11 12
Fleur, La (Trib. riv. Etchemin)					
10 milles de St-Machie	- 2 PH 7	-	12	25 5	13 15
12 milles de St-Machie	- 2 PH 28	-	19	27 9	21 35
Chaude (trib. riv. Etchemin)					
près de Standon	- 2 PH 10	-	19	185 64	286 25
Des Abénakis (Trib. riv. Etchemin)					
1 mille en amont de Abénakis	- 2 PH 12	-	19	93 35	74 60
1 mille en amont de Abénakis	- 2 PH 5	-	-	- -	- 55

Tableau des Forces Hydrauliques (suite)

Rivières et emplacements des forces hydrauliques (riv. Etchemin, bassin du St-Laurent et ses affluents) (suite)	Désignation de l'emplacement	Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en m.c.	Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement	H.P. installés
	Non aménagé	Aménagé		au débit minimum ordinaire par année	au débit ordinaire pour six mois
Des Aulnes (Trib. riv. Etchemin)					
Ste-Claire	-	2 PH 36	6	19 2	5 30
Bras, Le (Trib. riv. Etchemin)					
Ste-Hénédine	-	2 PH 23	77	10 14	35 26
Ste-Hénédine	-	2 PH 21	22	10 4	10 40
2 milles de St-Isidore	-	2 PH 6	7	37 4	11 30
4 milles de St-Isidore	-	2 PH 25	12	40 9	20 12
				2,762	6,489 666
Rivières et emplacements des forces hydrauliques (ruisseau du Moulin, bassin riv. St-Jean) (Trib. de la riv. Chaudière, bassin du St-Laurent)					
Ruisseau du Moulin, bassin riv. St-Jean, Kirouac	-	1 AA 1	21	18 8	23 15
Riv. Famine (trib. riv. Chaudière), Chute Breaky	2 PJ 14	-	40	150 109	251 -
Riv. Metgermette (Trib. riv. du Loup (1), 4 milles de St-Zacharie)	-	2 PJ 28	17	24 8	17 25
Riv. des Abénakis (Trib. riv. Famine), près de Ste-Aurélie	-	2 PJ 11	14	8 2	5 80
Sans nom (Trib. riv. Chaudière), 2 milles de Ste-Marguerite	-	2 PJ 40	5	3 1	1 15
				120	274 120

(1) Riv. du Loup, dans la Beauce, tributaire de la riv. Chaudière

MONOGRAPHIES ECONOMIQUES DES MUNICIPALITES DU COMTE

	Pages
St-Bernard	51
St-Isidore (paroisse)	57
St-Isidore (village)	64
St-Anselme (paroisse)	67
St-Anselme (village)	73
Ste-Hénédine	76
Taschereau-Fortier	83
St-Maxime	88
Louis-Joliette	91
Ste-Claire-de-Joliette	96
Ste-Marguerite-de-Joliette	104
St-Edouard-de-Frampton	111
St-Malachie-de-Frampton	119
St-Nazaire-de-Dorchester	127
St-Léon-de-Standon	133
St-Odilon-de-Cranbourne	141-A
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	149
St-Luc	158
St-Benjamin	165
Ste-Rose-de-Watford	172
Ste-Justine	181
St-Prosper	189
St-Louis-de-Gonzague	198
St-Cyprien	204
Ste-Aurélie	212
St-Zacharie	218

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
ST - BERNARD

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, qui couvre une superficie de 21,438 acres, soit environ 33 milles carrés, est située à l'extrémité ouest du comté de Dorchester. Elle est bordée à l'est et au nord-est par les municipalités de St-Isidore et de St-Maxime dont elle est séparée par la rivière Chaudière; la municipalité est bornée au sud et au sud-est par le comté de Lotbinière et au nord par le comté de Lévis.

Au point de vue du relief, la municipalité de St-Bernard fait partie de ce que Raoul Blanchard appelle "la plate-forme de Lévis." La partie sud de la municipalité semble néanmoins plus élevée qu'ailleurs. Ainsi dans le rang St-Henri on trouve des élévations de 750 et de 800 pieds d'altitude, tandis qu'ailleurs l'altitude oscille entre 500 et 675 pieds. Ces chiffres montrent que le sol n'est pas tout-à-fait plat, mais en général les élévations ne sont pas prononcées.

Le réseau hydrographique est peu important. La rivière Chaudière qui borde la municipalité au nord-est constitue le cours d'eau le plus considérable. Les autres, telle la rivière Bras d'Henri, sont plutôt de gros ruisseaux qui se jettent dans la Chaudière et le Saint-Laurent.

La municipalité compte 12 rangs: ce sont les rangs St-Henri, St-Mathieu, St-Marc, St-Luc, St-Jean, St-Etienne, St-Georges, St-Louis, St-Pierre, St-Aimée, St-Edouard et Ste-Catherine. L'agglomération du village est traversée par la route conduisant à St-Narcisse dans le comté de Lotbinière. Quant au village même de St-Bernard, il appartient aux rangs St-Georges et St-Jean.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Les "Statistiques municipales" de 1931 dénombrent 1,523 âmes à St-Bernard. Etant donné que l'accroissement naturel de 1931 à 1939 inclusivement se chiffre à 226 et que pendant la même période une trentaine d'individus sont venus s'établir dans la municipalité, les départs se sont donc élevés à 284 pendant ces neuf années. En effet, la population de la localité qui accusa en 1939 le chiffre de 1,495 âmes est en diminution sur celle de 1931. Le grand nombre de départs s'explique par le fait que les cadres de la municipalité étant remplis, les fils de cultivateurs sont dans l'obligation d'émigrer pour pouvoir s'établir. Les chiffres suivants extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales" indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	44	22	22	1,514
1932	49	16	33	1,523
1933	39	16	23	1,523
1934	45	23	22	1,536
1935	50	17	33	1,523
1936	52	5	47	1,529
1937	41	21	20	1,529
1938	39	21	18	1,537
1939	33	25	8	1,495
	392	166	226	

Occupation du sol

St-Bernard renferme 206 cultivateurs résidents et 14 cultivateurs des localités voisines qui possèdent des terres dans la municipalité. On trouve environ 296 emplacements et une trentaine de propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on trouve une dizaine de célibataires; les autres sont des chefs de famille. En général la classe paysanne tire la totalité de sa subsistance de l'exploitation de la terre.

La municipalité renferme une dizaine de chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Environ 25 jeunes gens exercent occasionnellement aussi le même métier.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers, 4 forgerons, 1 garagiste, 1 cordonnier, 1 barbier, 1 ferblantier et 1 plombier. St-Bernard compte quelques petites industries: une beurrerie, un couvoir coopératif, une moulangerie et une scierie.

Le commerce de détail fait vivre 8 familles; les individus vivant des transports sont au nombre de 7, soit 3 camionneurs et 4 chauffeurs de taxi.

Parmi les autres occupations, on trouve 1 boulanger, 1 hôtelier, 1 banquier, 1 boucher, 1 restaurateur, 1 maître de poste et 47 rentiers ou pensionnaires de l'Etat. La localité compte 2 médecins.

Les religieuses Servantes du St-Coeur de Marie, au nombre de 5, s'occupent de l'enseignement au village; dans les rangs 13 institutrices enseignent dans 10 écoles.

Une trentaine de jeunes filles de St-Bernard gagnent leur vie dans d'autres localités où elles s'engagent en service domestique. Ces jeunes filles travaillent à Québec et surtout à Montréal où elles gagnent de meilleurs gages.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Bernard compte actuellement 206 cultivateurs. Ce chiffre est inférieur à celui indiqué dans les "Statistiques municipales" de 1938 qui en relèvent 225. Ce dernier chiffre, selon le secrétaire-trésorier de la municipalité, comprend 19 emplacements qui ne possèdent que quelques acres de terre chacun. St-Bernard fait partie des bonnes paroisses agricoles du comté. Le capital moyen engagé par ferme s'élève à \$4,500, soit \$2,100 dans la terre, \$1,500 dans les bâtiments, \$500 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel roulant. Au mois de juillet 1940, on relevait 21 cultivateurs dont les fermes étaient hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme hypothéquée se chiffre à environ \$2,320.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur de St-Bernard possède en moyenne dans les cadres de la municipalité environ 95 acres de terre (192' x 192'), soit un total de 19,570 acres. Le reste du territoire (1,868 acres) est occupé par les emplacements du village et les cultivateurs étrangers. Quelques cultivateurs possèdent 2 fermes; c'est ce qui explique que la municipalité compte 206 cultivateurs et 248 fermes. Chaque ferme comporte en moyenne 75 acres de terre déjà labourée et 20 acres de terre labourable constituée en majeure partie de forêt de seconde pousse.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Ste-Hénédine. (Cf. cette monographie.)

Sols et amendements

Les terres de la municipalité de St-Bernard ne sont pas également productives. Dans l'ensemble le sol se compose de terre forte, grise (23%), de terre franche schisteuse, jaune (75%) et de terre noire (2%). La terre, plus graveleuse qu'à St-Isidore, manque en général de fertilité par suite de la culture épuisante des céréales et de la négligence à employer les engrais chimiques. L'an dernier les cultivateurs n'ont utilisé que 50 tonnes de chaux et 120 tonnes d'engrais chimiques, soit une moyenne de 300 livres de chaux et de 1,200 livres d'engrais par ferme. Une cinquantaine de cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme.

A cause du mauvais état des grandes décharges, l'égouttement laisse fort à désirer. La municipalité ne manque pourtant pas de cours d'eau, mais les cultivateurs ne semblent pas s'intéresser à leur utilisation pour le drainage de leurs fermes. On ne pratique pas suffisamment le labour Richard et le drainage souterrain. La pratique de la fertilisation des pâturages s'est introduite, mais elle n'est pas encore assez répandue. On trouve 2 pâturages permanents fertilisés. En outre près des $\frac{3}{4}$ des cultivateurs fertilisent les pâturages dans la rotation. Le trèfle se cultive assez facilement, mais les cultures de luzerne ne réussissent pas encore.

Production végétale

1) Grandes cultures

En 1939 les grandes cultures accusent les superficies et les rendements suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	2,300 acres	23 bois.
Orge	25 "	18 "
Lin à filasse	2 "	--
Sarrasin	100 "	--
Pois secs	2 "	--
Fèves	5 "	--
Grains mélangés	50 "	--
Maïs fourrager	2 "	--
Luzerne	5 "	--
Foin	8,310 "	1 ton.
Pommes de terre	150 "	150 bois.
Racines fourragères	45 "	10 ton.
Jardins de famille	24 "	--
Pâturages	4,430 "	--
	15,450 acres	

Depuis quelques années on note des augmentations dans les étendues ensemencées en grains mélangés, en pommes de terre et en racines fourragères. Dans l'ensemble les cultures n'ont guère changé depuis une dizaine d'années. Les rendements, quoique satisfaisants, sont un peu inférieurs à ceux que l'on enregistre à St-Isidore où le sol est plus fertile.

En général la production agricole est bien adaptée aux conditions locales. Les cultivateurs trouveraient tout de même avantage à cultiver un peu moins d'avoine et à développer la culture des grains mélangés, car on achète trop de moulées. La rotation que l'on suit généralement consiste dans le cycle suivant: 1 an de grain, 2 ou 3 ans de foin, 1 an de pâturage avec engrais chimiques. En se basant sur les expériences des fermes de démonstration, les cultivateurs trouveraient avantage à adapter la rotation suivante: 1 an de grain avec engrais chimiques sur le chaume; 2 ans de foin et un an de pâturages avec engrais.

Quelques cultivateurs seulement retirent un revenu-argent des grandes cultures: 3 vendent du foin et 7 vendent des pommes de terre. Ces 10 cultivateurs réalisent ainsi un revenu moyen d'environ \$175 chacun.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La municipalité ne renferme aucun grand jardin maraîcher; on trouve cependant un bon nombre de jardins de famille bien entretenus. Quant à la culture fruitière elle est peu développée quoique la plupart des cultivateurs possèdent des pommiers. La localité compte environ 1,000 pommiers dont un verger de 300 arbres. On cultive surtout les variétés Wealthy et Duchesse.

3) Érablières

On trouve 50 érablières en exploitation dans St-Bernard. En 1939, on a produit 5,000 gallons de sirop que les producteurs vendent à des commerçants et à la Coopérative de Plessisville. Cette activité agricole rapporte en moyenne \$90 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Depuis une dizaine d'années le nombre de chevaux n'a pas varié sensiblement. Actuellement on en compte 455 dont 2 étalons perchons enregistrés, et un "Standard bred." On relève en outre une quarantaine de juments d'élevage. L'élevage du cheval est assez développé et l'importation des chevaux a cessé. Chaque année on élève une quarantaine de chevaux, ce qui suffit aux besoins locaux. On remarque que les 2 étalons perchons produisent de bons chevaux de ferme. Quant à l'étalon "Standard bred" il produit des chevaux trop petits pour les besoins des cultivateurs.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme actuellement 1,442 vaches, 178 taureaux et environ 1,450 autres bovins. On compte 54 vaches pur sang, soit 25 de race canadienne, 20 Ayrshire et 9 Durham; le reste des vaches appartient à la race Ayrshire croisée. Parmi les taureaux, on relève 8 pur sang, soit 4 de race canadienne, 2 Ayrshire et 2 Durham; les autres sont des Holstein croisés. Vingt cultivateurs possèdent des bêtes de race pure et 4 autres sont propriétaires de troupeaux complets pur sang. Une dizaine de cultivateurs vendent du bétail laitier à des commerçants de Lévis, ce qui leur rapporte environ \$90 chacun.

Le rendement moyen des vaches, s'élèvent à 3,300 livres de lait par an. La pratique des pâturages permanents fertilisés et une meilleure alimentation en fourrages verts permettraient de relever sensiblement ce rendement. La plupart des cultivateurs portent leur lait à la beurrerie locale ce qui rapporte environ \$210 en moyenne par cultivateur.

Tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie, surtout des vaches, des taureaux et des veaux de lait. Ces ventes rapportent quelque \$75 par ferme.

3) Porcs

Dans plusieurs localités du comté de Dorchester, dont St-Bernard, l'élevage porcin s'est passablement développé depuis une dizaine d'années. A St-Bernard le troupeau compte actuellement 5 verrats Yorkshire, 3 Chester White croisés et environ 270 truies de race Tameworth. Au mois d'août 1940, on relevait en outre quelque 2,700 porcelets. Une dizaine de cultivateurs possèdent des truies pur sang et le quart d'entre elles rapportent 2 fois par année. Les éleveurs vendent annuellement pour fins d'élevage environ 500 porcelets à l'âge de 6 semaines. Quant au reste, soit environ 2,200, on les engraisse pour la vente. La plupart des animaux sont vendus abattus; on en garde à peine 250 pour les besoins domestiques. L'élevage du porc représente un revenu d'environ \$138 par cultivateur.

4) Moutons

Une cinquantaine de cultivateurs gardent des moutons. Actuellement le troupeau comprend 250 brebis, 50 béliers et environ 250 agneaux. Deux éleveurs possèdent chacun un troupeau de moutons Leicester enregistrés. Les autres élèvent des moutons croisés de race Oxford. Il se vend quelque 250 bêtes annuellement, ce qui rapporte environ \$35 par éle-

veur. Depuis quelques années l'élevage ovin accuse une régression que l'on attribue d'abord aux dégradations causées par les chiens, puis au manque de pâturages, car les cultivateurs préfèrent garder ceux-ci pour leurs troupeaux laitiers.

5) Volailles

St-Bernard constitue un des bons centres avicoles de la région. Chaque cultivateur garde une quarantaine de poules pondeuses et quelque 70 poulets. Une dizaine de cultivateurs possèdent chacun un poulailler d'une centaine de poules et un éleveur pratique l'élevage contrôlé et amélioré selon les méthodes R.O.P. telles que prescrites par le Gouvernement fédéral (Record of Performance). Dans l'ensemble on estime que le troupeau s'élève à quelque 20,000 volailles dont 300 dindes. La localité compte un couvoir coopératif qui favorise grandement l'aviculture. La vente des volailles et des oeufs rapporte environ \$110 par cultivateur.

6) Animaux à fourrure

L'élevage des renards argentés, quoique en régression depuis quelques années, occupe encore 12 éleveurs qui gardent de 10 à 12 couples chacun. Les peaux vendues sur le marché local ont rapporté en 1939 un revenu moyen de \$335 par éleveur.

Revenus forestiers

Environ 25 fils de cultivateurs vont travailler dans les chantiers. Ces jeunes gens rapportent ainsi quelque \$75 chacun, ce qui augmente le revenu de 25 fermes.

La vente du bois que les cultivateurs coupent sur leurs terres est peu importante. En 1939 ils ont vendu quelque 500 cordes de bois de chauffage, 200 cordes de bois à pâte et environ 15,000 pieds de bois de sciage, ce qui rapporte un revenu moyen estimé à \$12 par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant groupe les revenus-argent que la majorité des cultivateurs de St-Bernard réalisent.

Produits laitiers	\$ 210
Vente de bovins de boucherie	75
Vente de porcs	138
Aviculture	110
Vente de bois	12
	\$ 545

Il y a aussi lieu de considérer certaines sources de revenus qui n'affectent pas la majorité des cultivateurs, mais qui constituent pour plusieurs d'entre eux des appoints de revenus intéressants:

Produits des grandes cultures (10 cultivateurs)	\$ 175	chacun
Vente de bétail laitier (10 cultivateurs)	90	"
Produits de l'érable (50 producteurs)	90	"
Ventes de moutons (50 éleveurs)	35	"
Ventes de renards (12 éleveurs)	335	"
Revenu des chantiers (25 fermes)	75	"

Si l'on estime à \$160 en moyenne la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à \$705 en moyenne. Comme il doit payer ses dépenses d'exploitation qui se chiffrent à quelque \$170 en moyenne, son revenu net n'atteint que \$375. Bon nombre de cultivateurs gagnent beaucoup plus en joignant à l'exploitation de leur ferme une ou deux spécialités qui généralement rapportent des revenus substantiels.

St-Bernard constitue une des bonnes paroisses agricoles du comté, mais de l'avis même des habitants de la localité, les cultivateurs devraient attacher plus d'importance à la fertilisation des pâturages, à la culture des grains mélangés, à la sélection des troupeaux et surtout à la coopération.

Achats

Outre les achats de chaux et d'engrais chimiques, chaque cultivateur achète annuellement des moulées pour \$75, de la graine de trèfle (20 livres chacun), de la graine de mil (50 livres chacun), des pois (50 livres chacun) et des fèves (25 livres chacun). Tous les cultivateurs déboursent pour se procurer diverses autres matières premières nécessaires à l'exploitation de la ferme: ficelle d'engerbage, tôle, fil de fer, treillis, etc. Mais ces achats se répartissent ordinairement sur une période de quelques années.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église se atteint \$18 en moyenne par famille. Quoique l'église supporte une dette de \$10,000, il n'y a pas de répartition. Les taxes municipales se chiffrent à \$27 par famille et les taxes scolaires à \$14. Bref, chaque famille paie en moyenne des impôts se totalisant à \$59.

Sociétés agricoles

St-Bernard comporte plusieurs associations professionnelles. Le Cercle agricole local compte une trentaine de membres. Une dizaine de cultivateurs font partie de la Société d'Agriculture du comté et le Cercle de l'U.C.C. groupe une trentaine de membres. La Caisse populaire compte 50 adhérents et le Cercle de fermières 30. On a aussi organisé une mutuelle d'assurance (180 membres) et on a acheté un cribleur à grain.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La Société de Fabrication de Beurre de St-Bernard est située dans le village (rang St-Jean). Cette industrie, qui compte 185 patrons dont 5 de St-Maxime, fonctionne toute l'année. En 1939, la Société a produit 178,000 livres de beurre que l'on a vendues au prix moyen de 23½ cents la livre. Le lait, quelque 3,618,000 livres, provient de 1,250 vaches. En 1939 on a écoulé 153,000 livres de beurre chez des commerçants de gros de Québec et on en a vendu quelque 25,000 livres aux consommateurs locaux. La beurrerie possède un outillage moderne et son fonctionnement est très satisfaisant.

2) Couvoir coopératif

Le Couvoir coopératif de St-Bernard fonctionne depuis 1929; c'est l'un des plus anciens de la province. Le couvoir qui est situé dans le village possède une capacité d'incubation de 15,000 oeufs. En 1939, on a obtenu 25,244 poussins éclos, ce qui représente 58% du nombre d'oeufs incubés. Le coût de production atteint \$5.22 par 100 poussins.

3) Moulange

La moulange de M. Louis Bernard est située dans le village, dans le rang St-Georges. Cette industrie dont la fondation remonte à environ 75 ans fonctionne toute l'année, mais de façon irrégulière. M. Bernard emploie 2 ou 3 hommes qui travaillent aussi dans une scierie attenante à la moulange. En 1939, on a moulu quelque 20,000 minots de grains mélangés pour le compte des cultivateurs de la localité.

Industrie du bois

La municipalité de St-Bernard ne renferme qu'une scierie, c'est celle de M. Louis Bernard. Cette industrie ne fonctionne que par intermittence et occupe 2 ou 3 employés qui travaillent aussi à la moulange. En 1939, cette scierie a produit 250,000 p.m.p. de bois de sciage et environ 300,000 bardeaux. M. Bernard ne scie que pour le compte des cultivateurs de la localité. Outre du bois de sciage et du bardeau, on a produit aussi quelque 175,000 pieds de bois plané.

La localité renferme 2 ateliers de menuiserie, ceux de MM. Emile Moore et Cyrille Goulet ainsi qu'un fabricant de voitures M. Théophile Campagna. Ce sont là de petites industries dont la production ne comporte que quelques portes, châssis et traîneaux.

o o o

C - TRANSPORTS

Aucune ligne de chemin de fer ne traverse la municipalité de St-Bernard. La gare la plus rapprochée, celle de St-Maxime où passe le Québec Central, est éloignée d'environ 5 milles du village de St-Bernard.

Le service d'autobus reliant Québec à St-Narcisse dans le comté de Lotbinière passe par St-Bernard. Il y a aussi 4 taxis au service de la population.

Quant au transport des marchandises, on trouve 3 camionneurs qui effectuent 3 ou 4 fois par semaine le trajet de St-Bernard à Québec. Ce mode de transport sert surtout à approvisionner les marchands locaux en marchandises générales.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE

DE

ST-ISIDORE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La localité géographique de St-Isidore comprend deux municipalités: la municipalité de la paroisse de St-Isidore et la municipalité du village de St-Isidore, lesquelles couvrent respectivement une superficie de 22,458 acres et de 2,010 acres, soit un total de 24,468 acres.

La localité qui est située à l'extrémité ouest du comté est bornée à l'ouest et au nord par le comté de Lévis, à l'est par les municipalités de Ste-Hénédine et de St-Anselme et au sud par les paroisses de St-Maxime et de St-Bernard.

St-Isidore est situé dans une plaine assez uniforme dont le niveau oscille entre 375 et 500 pieds d'altitude. Ce niveau s'élève à mesure que l'on se dirige vers l'est de la localité; ainsi dans les rangs Dalhousie et St-Pierre, l'altitude du terrain atteint 625 et 650 pieds. En dépit de ces différences de niveau, le terrain ne comporte aucune élévation de quelque importance.

Sauf la rivière Chaudière qui longe le rang St-Lambert sur une distance d'environ deux milles, le réseau hydrographique ne comporte pas de grands cours d'eau. Deux petites rivières, le Bras et la rivière Fourchette ainsi que leurs affluents drainent les terres de St-Isidore. Ces deux

gros ruisseaux traversent la localité de l'est à l'ouest et déversent leurs eaux vers le St-Laurent.

Les deux municipalités comptent 12 rangs dont l'un, le rang Ste-Geneviève, fait partie de la municipalité du village.

o o o

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité rurale de St-Isidore comptait en 1931, selon les statistiques municipales, une population de 1,475 habitants. En 1939, compte tenu de l'accroissement naturel depuis 1931 (199) et de l'arrivée d'environ 35 individus, la population de la municipalité atteint 1,540 âmes, alors qu'elle devrait se chiffrer à 1,709. Il y a donc eu émigration de 169 personnes. Une quarantaine de ces émigrants comprennent des jeunes filles qui travaillent en service domestique à Québec et à Montréal. Les autres se sont surtout dirigés vers les territoires de colonisation de l'Abitibi.

Le tableau suivant montre les variations de la population et de l'accroissement naturel depuis 1931. Ces chiffres sont extraits des registres paroissiaux et des statistiques municipales.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	47	18	29	1,475
1932	45	14	31	1,522
1933	41	25	16	1,522
1934	42	17	25	1,522
1935	43	22	21	1,580
1936	40	15	25	1,580
1937	34	27	7	1,580
1938	41	16	25	1,540
1939	42	22	20	1,540
	375	176	199	

On remarquera que le chiffre de la population ne varie que tous les 3 ans. Il y a là une anomalie inexplicable.

Occupation du sol

La municipalité renferme 220 cultivateurs; deux autres cultivateurs non résidents possèdent des fermes dans les limites de la paroisse. Quant aux emplacements on les trouve dans le village seulement.

Modes de vie

Tous les cultivateurs de St-Isidore tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes, lesquelles sont pour la plupart des exploitations agricoles prospères. Bien qu'une cinquantaine de jeunes gens travaillent à la journée sur les fermes et dans les chantiers, on ne trouve aucun chef de famille gagnant sa vie en qualité de journalier proprement dit.

La municipalité rurale renferme quelques industries: une beurrerie, trois scieries, trois moulages, une carderie et un atelier de menuiserie. Ces petits établissements industriels emploient six hommes, y compris les propriétaires. Si l'on excepte une quarantaine de jeunes filles faisant du service domestique à Québec et à Montréal, le travail féminin se résume à l'activité de 13 institutrices qui enseignent dans 9 écoles disséminées dans les rangs.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

On relève actuellement à St-Isidore 241 cultivateurs, soit 21 dans le village et 220 dans la municipalité rurale. Ces deux groupes d'agriculteurs, quoique appartenant à deux municipalités, seront étudiés ensemble dans ce chapitre sur l'agriculture.

La valeur moyenne des fermes est la plus élevée du comté. Elle atteint en moyenne \$5,900 par ferme et comprend \$2,500 engagés dans la terre, \$2,000 dans les bâtisses, \$850 dans les troupeaux et \$550 dans le matériel roulant. En général, les fermes reflètent l'aisance des cultivateurs qui, dans l'ensemble, sont progressifs et travailleurs. Actuellement on compte 18 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le montant accordé se chiffre à environ \$2,995 par ferme hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs de St-Isidore exploitent des terres d'une étendue moyenne de 96 acres. Sur chaque ferme on trouve en moyenne 75 acres de terre déjà labourée, 13 acres en forêt et 8 acres de pâturages naturels. Une quinzaine de cultivateurs possèdent des terres dans les localités voisines.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Ste-Hénédine. (Cf. la monographie de cette municipalité.)

Sols et amendements

Les terres de St-Isidore comptent parmi les meilleures de la région. La terre forte prédomine (60%), mais on trouve aussi de la terre franche argileuse (30%), un peu de terre sablonneuse (5%) et de terre noire humifère (5%). Les sols ne manquent pas de fertilité, car les cultivateurs amendent bien leurs terres. En 1939, ils ont utilisé 150 tonnes d'amendements calcaires et 300 tonnes d'engrais chimiques. C'est surtout depuis une douzaine d'années que les cultivateurs emploient les engrais chimiques. On remarque cependant que c'est seulement sur la moitié des fermes que l'on soigne la conservation du fumier d'étable. Beaucoup de cultivateurs ne semblent pas attacher d'importance à cette pratique.

L'égouttement des terres, quoique satisfaisant, est tout de même susceptible de grandes améliorations. Ainsi les deux cours d'eau principaux, le Bras et la rivière Fourchette, devraient être creusés et débarrassés des obstacles qui entravent l'écoulement rapide des eaux. Sur bon nombre de fermes la profondeur et la largeur des fossés de ligne sont insuffisantes. Plusieurs cultivateurs dont les terres s'égouttent difficilement devraient recourir au labour Richard. En résumé, le mauvais état des grandes décharges et la mauvaise exécution des travaux d'égouttement sur les fermes nuisent à l'assainissement des terres arables.

Cinq cultivateurs ont organisé des pâturages permanents fertilisés et ils ont obtenu de bons résultats. Environ le quart des cultivateurs fertilisent leurs pâturages et leurs prairies.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages et les jardins de famille, donnent en 1939 les étendues et les rendements suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	2,440 acres	25 bois.
Orge	50 "	20 "
Sarrasin	10 "	--
Grains mélangés	1,450 "	26 "
Maïs fourrager	15 "	--
Luzerne	10 "	2 ton.
Foin	8,865 "	1 $\frac{1}{4}$ "
Pommes de terre	180 "	130 bois.
Racines fourragères	240 "	10 ton.
Jardins de famille	15 "	--
Pâturages	4,800 "	--
	18,075 acres	

Dans l'ensemble, les étendues en culture n'ont pas sensiblement varié depuis 1931, alors que le total des superficies ensemencées excédaient de 2% celles d'aujourd'hui. Cependant si l'on examine chacune des cultures, on note des changements importants pour plusieurs. Ainsi les étendues ensemencées en foin, en avoine et en orge accusent respectivement des diminutions de 12, de 23 et de 65%. Par contre, on observe des augmentations substantielles dans les superficies consacrées aux racines fourragères, aux pommes de terre et surtout aux grains mélangés. Quant aux rendements, ils sont généralement meilleurs que ceux que l'on trouve dans les autres localités. Presque tous les cultivateurs suivent un système de rotation, mais dans la plupart des cas cette pratique devrait être améliorée. (Voir le rapport général sur l'agriculture.) Quoique St-Isidore soit une bonne paroisse agricole, on constate qu'il existe un dangereux déséquilibre entre la production végétale et la production animale. En général on garde de nombreux bovins et comme la production végétale ne suffit pas à produire assez de grain pour nourrir ces animaux, il en résulte des achats considérables de moulées, ce qui augmente d'autant les frais d'exploitation de la ferme. (Voir plus loin au chapitre "Achats"). Le moyen de remédier à cet état de choses consiste à restreindre l'étendue des pâturages proprement dits, en développant les pâturages permanents fertilisés, et à augmenter la culture des grains mélangés.

Une vingtaine de cultivateurs vendent du foin sur le marché local et réalisent un revenu d'environ \$100 chacun. Une vingtaine de cultivateurs vendent aussi des pommes de terre, ce qui leur rapporte quelque \$35 chacun.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Presque tous les cultivateurs s'adonnent à la culture maraîchère, mais seulement en vue de l'alimentation domestique. Un producteur seulement vend des légumes à Québec. Jusqu'à présent la culture fruitière a été négligée, d'autant plus que le sol en général n'est pas très favorable à la pomiculture. Néanmoins on croit que l'on pourrait adapter certaines variétés comme la Melba et la Lobo et produire assez de fruits pour satisfaire aux besoins locaux.

3) Érablières

St-Isidore renferme 12 érablières en exploitation, soit deux dans le village et 10 dans la municipalité rurale. Deux autres érablières, à cause du manque d'argent pour renouveler l'outillage, sont inexploitées. En 1939 on a fabriqué 350 gallons de sirop que l'on a vendus sur le marché local. Cette activité rapporte environ \$30 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a un peu augmenté depuis 1931. Actuellement on compte deux étalons enregistrés, un croisé et une cinquantaine de juments d'élevage dont deux enregistrées. Les reproducteurs appartiennent à la race canadienne, sauf un des trois étalons qui est un Standard bred. Depuis quelques années l'élevage chevalin se développe et quelques é-

leveurs vendent des sujets pur sang pour fins d'élevage. Mais dans l'ensemble on élève surtout des animaux croisés, en tout une cinquantaine par année. Malgré le développement de cet élevage, on achète encore annuellement une cinquantaine de chevaux des marchands de passage. Les cultivateurs devraient encourager l'élevage chevalin afin de satisfaire aux besoins locaux et surtout d'améliorer la qualité des chevaux. On conseille à ce sujet l'achat de reproducteurs belges ou percherons.

2) Bovins et industrie laitière

L'industrie laitière constitue la meilleure source de revenu des cultivateurs de St-Isidore. En fait, cette activité représente environ 40% du revenu-argent moyen total des cultivateurs. Chacun d'entre eux garde en moyenne neuf vaches laitières et environ onze bovins. Une vingtaine d'éleveurs possèdent des animaux pur sang. Quant au troupeau, il se compose de 208 vaches et 28 taureaux pur sang, et de 1,961 vaches et 200 taureaux de race croisée. On relève en outre quelque 2,400 autres bovins comprenant des bouvillons, des génisses et des veaux. Bien que l'on rencontre quelques sujets de race canadienne et Holstein, la plupart des animaux appartiennent à la race Ayrshire. Le rendement moyen des vaches - c'est le plus élevé du comté - atteint 3,700 livres de lait par année, mais bon nombre de cultivateurs enregistrent des rendements beaucoup plus élevés. La plus grande partie du lait est portée aux deux beurreries du village et de la municipalité rurale. Ces deux fabriques qui comptent respectivement 150 et 130 patrons se classent parmi les beurreries les plus importantes de la région. La vente du lait aux beurreries ou directement aux consommateurs rapporte environ \$305 en moyenne par cultivateur.

La vente des bovins constitue aussi une source de revenus substantiels. Une vingtaine de cultivateurs vendent des veaux pur sang pour fins d'élevage, ce qui rapporte environ \$10 à chacun des éleveurs. Presque tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie: vaches, taureaux, bouvillons et veaux de lait. Ces ventes rapportent environ \$115 en moyenne par cultivateur. L'industrie laitière, quoique bien organisée et rapportant de beaux revenus, est tout de même susceptible d'améliorations; ainsi les cultivateurs pourraient augmenter le rendement laitier en soignant l'alimentation pendant l'hiver et en pratiquant davantage la sélection des animaux.

3) Porcs

L'élevage porcin constitue, après l'industrie laitière, la meilleure source de revenus des cultivateurs de St-Isidore. Le troupeau, composé surtout d'animaux de race Yorkshire à bacon comprend 12 verrats et 350 truies dont la moitié rapportent deux fois par année. En août 1940, on relevait en outre quelque 3,500 porcelets. Cette industrie qui est bien établie intéresse presque tous les cultivateurs. Chaque année il se vend à St-Isidore pour environ \$45,000 de porcs, soit quelque 1,000 sujets vendus abattus et 2,000 que l'on vend vivants. Quant à l'alimentation domestique elle requiert l'abattage de près de 500 animaux par année. Une bonne partie des porcs sont vendus aux abattoirs de Québec par l'intermédiaire de l'U.C.C.; on écoule les autres chez des commerçants. L'élevage porcin rapporte en moyenne \$115 par cultivateur.

4) Moutons

Environ la moitié des cultivateurs gardent des moutons, soit dans l'ensemble quelque 700 brebis, 110 béliers et 700 agneaux. Malgré le peu de pâturages propres à la paissance des moutons, St-Isidore est l'une des localités où l'élevage ovin est le plus important. La plupart des animaux appartiennent à la race Leicester, mais on ne rencontre aucun sujet pur sang. La vente des agneaux aux commerçants locaux rapporte environ \$15 par cultivateur.

5) Volailles

L'aviculture intéresse tous les cultivateurs de St-Isidore et constitue une autre source de revenus substantiels. Ainsi l'on trouve un poulailler de 400 poules, une vingtaine de 200 poules et un bon nombre de plus de 100 pondeuses. Dans l'ensemble, on relève quelque 30,000 volailles, dont environ 12,000 sont engraisées annuellement pour la vente. On estime à \$150 le revenu moyen que chaque cultivateur retire de l'aviculture.

6) Animaux à fourrure

On compte une quinzaine d'éleveurs d'animaux à fourrure dont 2 gardent 30 et 40 couples d'animaux. Les autres éleveurs possèdent une moyenne de 4 couples de renards. Au total on élève environ 135 couples d'animaux. En 1939, on a vendu quelque 400 peaux, ce qui a rapporté \$425 en moyenne par éleveur.

Revenu forestier

St-Isidore étant une bonne paroisse agricole, les cultivateurs peuvent se dispenser facilement de travailler dans les chantiers pendant l'hiver. Une cinquantaine de fils de cultivateurs y passent une période moyenne de deux mois et rapportent chez eux quelque \$60 de leur salaire.

Un peu plus de la moitié des cultivateurs vendent du bois de chauffage prélevé sur leurs terres. L'an dernier ils en ont vendu environ 1,000 cordes, ce qui constitue un revenu de \$10 en moyenne par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau ci-dessous groupe tous les revenus-argent que touchent la majorité des cultivateurs de St-Isidore.

Produits laitiers	\$ 305
Vente de bovins de boucherie	115
Vente de porcs	185
Vente de moutons	15
Aviculture	150
Vente de bois	10
	\$ 780

Quelques cultivateurs qui joignent à l'exploitation générale de leurs fermes quelques spécialités réalisent un revenu supérieur à la moyenne. Le tableau suivant indique ces activités et le nombre de cultivateurs qui en retirent des revenus.

Vente de foin (20 cultivateurs)	\$ 100	chacun
Vente de pommes de terre (20 cultivateurs)	35	"
Vente de sirop d'érable (12 producteurs)	30	"
Vente de bovins laitiers (20 éleveurs)	10	"
Vente d'animaux à fourrure (15 éleveurs)	425	"
Revenus des chantiers (50 fermes)	10	"

Si au revenu-argent moyen de \$780 nous ajoutons la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille (\$170), nous obtenons un revenu brut moyen de \$950 par ferme. Quant aux dépenses d'exploitations, lesquelles comprennent les impôts, les achats d'engrais et de matières premières, les réparations, la forge et la main-d'oeuvre étrangère, elles se chiffrent à \$390 en moyenne par ferme, dont 60% contribuent aux achats de moulées. Ces dépenses une fois payées, il reste au cultivateur une somme de \$390 représentant l'intérêt du capital investi dans les fermes de la localité.

Achats

Les cultivateurs de St-Isidore dépensent des sommes considérables à acheter des matières premières, nécessaires à l'exploitation de leurs fermes. Parmi les articles que l'on achète en grandes quantités notons les engrais, la farine et surtout la moulée. Cette dernière coûte aux cultivateurs environ \$60,000 par année, soit une dépense de quelque \$250 par ferme. La plupart des cultivateurs achètent aussi de fortes quantités de graine, de mil et de trèfle, des fèves, des pois secs et diverses conserves de légumes. Il semble qu'une bonne partie de ces articles pour-

raient être produits sur la ferme et qu'un ajustement de la production végétale ferait au moins diminuer les achats de moulées et de grains de semence, ce qui augmenterait d'autant le revenu net du cultivateur.

Impôts et contributions

Chaque famille de cultivateur des deux municipalités paie une contribution à l'église de \$20 et des taxes scolaires de \$25. Quant aux impôts municipaux ils sont de \$30 dans le village et de \$9 dans la municipalité rurale. Ainsi les cultivateurs du village paient au total \$75 d'impôts chacun et ceux de la municipalité rurale \$54.

Sociétés agricoles

St-Isidore comporte plusieurs sociétés agricoles dont le fonctionnement se révèle très efficace. Le Cercle agricole (100 membres), le Cercle de l'U.C.C. (100 membres), le Cercle des Fermières (50 membres) et le Cercle des jeunes éleveurs (10 membres) sont très actifs. On trouve en outre une boulangerie coopérative s'occupant aussi d'achats de moulées, deux syndicats de beurrerie, deux syndicats de producteurs de graine de trèfle et de mil, un Couvoir coopératif et une Caisse populaire. Ce dernier organisme, l'un des plus anciens de la province, compte environ 600 déposants. Bon nombre de cultivateurs font aussi partie de la Société d'agriculture du comté.

o o o

St-Isidore, avec sa classe paysanne laborieuse et progressive, compte parmi les meilleures paroisses agricoles de la région de Québec. Ses nombreuses associations professionnelles sont prospères grâce à l'esprit de coopération des cultivateurs. Mais des réformes restent encore à entreprendre dont la plus urgente, il nous semble, consiste à modifier la production végétale de façon à pouvoir satisfaire aux besoins locaux, ceci particulièrement dans la production des grains destinés à l'alimentation du bétail. L'agriculture s'est beaucoup développée depuis une quinzaine d'années à St-Isidore, mais les dépenses des cultivateurs se sont accrues à un rythme plus rapide que celui des revenus. Il s'ensuit un déséquilibre qui augmente constamment. Comme nous le faisait remarquer un informateur local, il y a 25 ans, seulement le quart des fermes étaient hypothéquées; aujourd'hui la moitié le sont malgré l'augmentation de la production agricole.

o o o

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

Le Syndicat de Beurrerie de St-Isidore dont la fondation remonte à une quarantaine d'années est situé dans le rang Justinienne Est. Cette fabrique, l'une des plus importantes du comté, fonctionne toute l'année et reçoit du lait de 130 patrons dont 19 de St-Maxime et 12 de St-Anselme. En 1939 la production a atteint 173,668 livres de beurre, que l'on a écoulée au prix moyen de 23 $\frac{1}{2}$ cents la livre. Les commerçants de gros achètent 85% de la production, soit 148,968 livres de beurre; le reste - 24,700 livres - est vendu aux consommateurs locaux.

2) Moulange

M. Henri Maranda exploite une moulange située sur les bords de la rivière Bras, dans le rang St-Hilaire, et dont la fondation remonte à une vingtaine d'années. Cette petite industrie qui ne fonctionne qu'environ trois mois par année a moulu en 1939 pour le compte des cultivateurs des alentours environ 14,250 boisseaux d'avoine et 1,250 boisseaux de grains mélangés.

La moulange de Mme Henri Longchamp est située sur la rivière Fourchette, dans le rang St-Ambroise. Cet établissement plus que centenaire, ne fonctionne que 5 à 6 mois par année et seulement par intermittence. En 1939 on a moulu environ 11,000 boisseaux pour le compte des cultivateurs de la région.

La moulange qu'exploite M. Ernest Parent possède une cinquantaine d'années d'existence. Elle est située sur la rivière Bras, dans le rang St-Germain. En 1939 on a produit quelque 8,500 boisseaux de moulées.

3) Carderie

Mme Henri Longchamp possède aussi une carderie attenante à la moulange dont nous avons parlé plus haut. Cette petite industrie fonctionne depuis 23 ans à raison de trois mois par année. En 1939, on a cardé environ 1,500 livres de laine pour le compte de cultivateurs de la région. L'établissement de Mme Longchamp subit une dure concurrence de la part d'un industriel de Ste-Marie-de-Beauce, lequel vient chercher la laine des cultivateurs de St-Isidore et des localités environnantes.

Industrie du bois

La municipalité rurale de St-Isidore compte trois scieries dont la production est indiquée dans le tableau suivant:

Exploitants	Bois de sciage p.m.p.	Planage p.m.p.
Ephrem Boulanger	200,000	75,000
Ernest Parent	105,000	--
Henri Maranda	50,000	--
	355,000	75,000

La scierie de M. Ephrem Boulanger est située dans le rang St-Laurent. C'est un petit établissement qui ne fonctionne que pour le compte des cultivateurs des alentours.

Les deux autres scieries, celles de MM. Parent et Maranda, sont attenantes aux moulanges dont nous avons parlé précédemment. Ce sont de petites industries alimentées par le bois que les cultivateurs viennent faire scier et qu'ils utilisent ensuite pour leurs besoins.

o o o

Pour ce qui concerne l'étude des transports, voir la monographie du village de St-Isidore.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE DU VILLAGE

DE

ST-ISIDORE

En ce qui a trait à la situation géographique, aux cartes géographiques et à l'étude de l'agriculture, consulter la monographie de la municipalité de la paroisse de St-Isidore.

o o o

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931 le village de St-Isidore possédait, selon les "Statistiques municipales", une population de 504 âmes. Actuellement (1939), en dépit d'un accroissement naturel de 83 et de l'arrivée de 84 individus depuis 1931, la population ne se chiffre qu'à 540 âmes, alors qu'elle devrait atteindre 671 habitants. Il y a donc eu émigration de quelque 131 personnes. Bon nombre de ces départs sont attribuables au manque de terres disponibles pour établir les fils de cultivateurs, car plusieurs émigrants sont partis s'établir dans les centres de colonisation de l'Abitibi. Des jeunes gens qui se sont mariés vont habiter d'autres paroisses et plusieurs jeunes filles ont quitté la localité pour travailler, soit en service domestique, soit comme institutrices ou religieuses. Le tableau suivant, dont les chiffres sont extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales", indique l'accroissement naturel depuis 1931 et le chiffre de la population.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	20	8	12	504
1932	20	6	14	500
1933	17	11	6	543
1934	18	8	10	537
1935	18	9	9	541
1936	16	6	10	526
1937	15	12	3	511
1938	18	7	11	517
1939	18	10	8	540
	160	77	83	

Occupation du sol

Le village de St-Isidore compte 21 cultivateurs dont 1 locataire de ferme, 90 propriétaires de maisons sur emplacements et 11 locataires. Au total on compte 110 propriétaires domiciliés et 8 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Outre les cultivateurs, le village de St-Isidore renferme six chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers, environ 25 jeunes gens exercent aussi occasionnellement ce métier. On relève 5 ateliers de menuiserie, 3 forges, 1 garage, 1 cordonnerie, 1 boutique de coiffeur et 1 atelier d'électricien. L'industrie est représentée par 1 beurrerie et 1 couvoir coopératif. Une douzaine de familles vivent du commerce de détail et 13 autres des transports, soit 4 employés de chemin de fer, 5 camionneurs et 4 chauffeurs de taxi. La municipalité compte 2 hommes de profession: 1 notaire et 1 médecin. Quant aux autres occupations, elles comprennent 1 maître de poste, 2 beurriers, 1 gérant, 3 agents d'assurances, 1 charron, 1 commis, 1 jardinier, 1 sacristain, 1 entrepreneur de pompes funèbres, 2 bouchers, 2 boulangers et 4 rentiers ou pensionnaires de l'Etat.

Le travail féminin, outre les Soeurs du Bon Pasteur (7 religieuses) qui dirigent un couvent, ne se résume qu'à une dizaine de jeunes filles qui travaillent en service domestique à Québec.

o o o

En ce qui a trait à l'activité agricole, consulter la monographie de la municipalité de la paroisse de St-Isidore.

o o o

INDUSTRIES

Beurrerie

La Société de Fabrication de Beurre de St-Isidore qui compte parmi les meilleures beurreries de la province, est la plus importante du comté. Sa fondation remonte à 1899 et actuellement elle fonctionne toute l'année. La Fabrique qui est située dans le village, reçoit le lait de 150 patrons dont une vingtaine de St-Maxime, de St-Anselme, de St-Henri et de St-Lambert. En 1939 la production a atteint 207,944 livres de beurre que l'on a vendues au prix moyen de 23 $\frac{1}{2}$ cents la livre. On écoule la production chez les commerçants de gros (171,830 lbs) et chez les consommateurs locaux (36,174 lbs).

Couvoir coopératif

Le Couvoir coopératif de St-Isidore qui a été fondé en 1927 est situé dans le village. C'est le premier couvoir coopératif que l'on a organisé dans la province. Il compte 102 membres qui, en 1939, ont fait incubé 135,883 oeufs. Ces oeufs ont produit 84,832 poussins, soit un pourcentage d'éclosion de 62.4%. Les membres gardent les poussins pour l'élevage ou les vendent au prix moyen de \$10 les 100 poussins.

o o o

TRANSPORTS

Chemin de fer

Deux lignes de chemins de fer traversent les municipalités de St-Isidore. L'une, la Transcontinental, passe à la gare de St-Isidore laquelle est située un peu au nord du village. L'autre, le Québec Central, traverse la municipalité rurale dans sa partie ouest et ne comporte qu'une gare secondaire: le Bras. Cette dernière relève de la gare de Scott Jonction. Le volume de la circulation ferroviaire à la gare de St-Isidore, sur le Transcontinental, atteint en 1939, 3,232 tonnes, soit 747 tonnes à l'entrée et 2,485 à la sortie. Le tableau suivant indique les principales marchandises transportées par chemin de fer.

Marchandises expédiées	Marchandises reçues
Animaux 109 tonnes	Bois, farine, grain,
Bois 1,310 "	asphalte 613 Ton.
Briques 882 "	Divers 134 "
Machinerie 12 "	
Divers 172 "	
2,485 tonnes	747 ton.

Une partie des marchandises expédiées, dont les briques et un peu de bois, proviennent de St-Maxime.

Routes

Un réseau de plusieurs routes traversent les municipalités de St-Isidore. Outre les chemins de rang, la route Lévis-Jackman (route no 23) passe dans la localité et relie St-Isidore à St-Maxime et à Lévis.

Cinq camionneurs assurent le transport des marchandises. Le service de camionnage est irrégulier et consiste dans l'expédition de produits agricoles vers Lévis et Québec; au retour on rapporte des marchandises diverses pour le compte des commerçants locaux.

Quant au service des voyageurs, il est effectué par l'autobus reliant Québec à St-Zacharie. L'autobus se dirige vers Québec le matin et revient le soir.

o o o

M O N O G R A P H I E
D E L A
M U N I C I P A L I T É D E L A P A R O I S S E
D E
S T - A N S E L M E

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse et la municipalité du village de St-Anselme constituent une seule localité géographique dont la superficie atteint 22,568 acres, soit environ 35 milles carrés. Sur ce territoire, la municipalité du village n'occupe que 830 acres. La localité fait partie du groupe des paroisses situées dans la région de la plate-forme de Lévis qui s'étend aux pieds du plateau apalachien.

En général le terrain n'est pas très accidenté. On ne rencontre que de légères ondulations s'échelonnant sur de longues terrasses. L'altitude oscille entre 425 et 600 pieds, sauf dans le nord de la municipalité où, entre les rangs St-Paul et St-Mathieu, se dresse une colline dont le sommet atteint quelque 700 pieds et que les gens de la région désignent sous le nom de "Rang de la Montagne".

La rivière Etchemin, le seul cours d'eau de quelque importance, traverse la localité de l'est à l'ouest. Cette rivière, qui comporte plusieurs petits affluents, coule dans la paroisse sur une distance d'environ 6 milles.

Le village de St-Anselme est situé sur la rive droite de la rivière Etchemin et ses maisons s'échelonnent sur une distance de $1\frac{1}{2}$ mille. Quant à la municipalité de la paroisse elle comprend plusieurs rangs dont les principaux portent les noms suivants: St-Paul, St-Mathieu, St-Marc, Ste-Anne, St-Philippe et St-Charles.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de la paroisse de St-Anselme comptait en 1931 une population de 729 âmes selon les "Statistiques municipales"; elle en renferme maintenant (1939) 966. Compte tenu de l'accroissement naturel durant cette période (121) et de l'arrivée d'environ 125 individus, la population actuelle devrait être d'au moins 975 âmes. Il y a donc environ une dizaine de personnes qui ont quitté la municipalité depuis 1931. Le tableau suivant montre le comportement de la population depuis 1931 d'après les registres paroissiaux et les "Statistiques municipales".

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	31	11	20	729
1932	27	13	14	949
1933	26	19	7	948
1934	30	16	14	948
1935	32	11	21	948
1936	27	20	7	948
1937	28	21	7	948
1938	31	11	20	966
1939	25	14	11	966
	257	136	121	

Si on examine le chiffre de la population on s'aperçoit que de 1932 à 1937 inclusivement, ce chiffre ne varie pas, ce qui est assez anormale. Pour 1931, les "Statistiques municipales" donnent 729 âmes alors que pour la même année le recensement fédéral en indique 1,002, soit une diffé-

rence de 273. Cet écart nous semble inexplicable.

Occupation du sol

La municipalité rurale de St-Anselme compte 172 cultivateurs dont quelques-uns exploitent 2 fermes. On relève en outre 5 propriétaires de maisons sur emplacements.

Modes de vie

La population rurale est constituée de familles de cultivateurs. Les journaliers, les artisans et les hommes de métiers vivent dans le village. Néanmoins on trouve une famille qui exploite un petit commerce à titre d'occupation secondaire et 3 employés de chemin de fer. La paroisse comporte dix écoles de rangs.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité rurale et la municipalité du village de St-Anselme comptent 184 cultivateurs dont 12 habitent le village. Certains parmi eux exploitent plus d'une ferme, car on en dénombre 202.

Le capital moyen engagé par ferme - c'est un des plus élevés de tout le comté - représente environ \$5,800, soit \$2,000 d'engagés dans la terre, \$2,000 dans les bâtisses, \$1,000 dans les troupeaux et \$800 dans le matériel roulant. En général, les fermes reflètent l'aisance des cultivateurs qui, dans l'ensemble, sont progressifs et travailleurs. Actuellement on compte 23 fermes hypothéquées sous le régime de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen s'élève à \$2,450 par ferme hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des fermes est de 100 acres (192' x 192'), soit un total de 20,200 acres, pour l'ensemble des deux municipalités. Sur chaque ferme, on trouve en moyenne 65 acres de terre labourée, 28 acres en forêts de seconde pousse - surtout des érablières - et environ 7 acres de terrain inutilisable pour la culture.

Plusieurs cultivateurs de St-Isidore, Ste-Hénédine, St-Henri (Lévis), et St-Gervais (Bellechasse) possèdent des parties de terres dans St-Anselme. On estime à quelque 2,000 acres la superficie des terrains occupés par ces cultivateurs.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Ste-Hénédine (Cf. la monographie de cette municipalité.)

Sols et amendements

Les terres de St-Anselme par leur relief et leur constitution sont favorables à la culture et dans l'ensemble ne manquent pas de fertilité. La plus grande partie du territoire comporte deux types de sols: de la terre franche argileuse (75%) et de la terre légère sablonneuse (25%). La plupart des cultivateurs favorisent l'emploi intensif des amendements. Ainsi en 1939, ils ont utilisé 200 tonnes d'engrais chimiques et 550 tonnes d'amendements calcaires, soit respectivement environ 1 et 3 tonnes par cultivateur. On remarque cependant que seulement une soixantaine de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme.

L'égouttement des terres laisse à désirer surtout en ce qui a trait à l'état des grandes décharges et à l'exécution des travaux d'égouttement sur les fermes. Ainsi on pourrait améliorer assez facilement le cours du ruisseau Laroche, de la petite rivière Rouge et de la rivière Fourchette. Sur bon nombre de fermes la profondeur et la largeur des fossés de ligne sont insuffisantes.

Une cinquantaine de cultivateurs qui prennent part à un concours de fermes ont organisé des pâturages permanents fertilisés. Quant à la culture de la luzerne, elle semble satisfaisante surtout sur certaines fermes du rang St-Charles où l'on a obtenu de bons résultats.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les superficies cultivées et les pâturages labourés ou naturels couvrent actuellement 11,960 acres, soit une légère augmentation sur le chiffre de 1931. Le tableau suivant indique pour 1939 les étendues en culture, les pâturages et les rendements.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	2,100 acres	24 bois.
Orge	80 "	20 "
Pois secs	5 "	14 "
Grains mélangés	610 "	25 "
Maïs fourrager	40 "	--
Luzerne	50 "	2 ton.
Foin	5,600 "	1 "
Pommes de terre	100 "	150 bois.
Racines fourragères	150 "	10 ton.
Jardins de famille	25 "	--
Pâturages	3,200 "	--
	11,960 acres	

Si depuis 1931 le total des étendues en culture n'a pas sensiblement varié, on remarque toutefois des variations pour plusieurs cultures. Ainsi les étendues en avoine et en orge ont diminué tandis que l'on note des augmentations pour les pommes de terre, les racines fourragères, le maïs fourrager et surtout les grains mélangés. Cette dernière culture est passée de 54 acres à 610 en 1939.

Bien que les rendements soient satisfaisants, si on les compare à la moyenne pour le comté, ils sont susceptibles tout de même d'augmentations. Une rotation mieux équilibrée et surtout l'amélioration de l'égouttement des terres favoriseraient de meilleurs rendements. Quant à la rotation la plus rationnelle, elle comprendrait les soles suivantes: grain (1 an) et foin (2 ans) avec pâturages permanents en dehors de la rotation. Une rotation spéciale pour les plantes sarclées ferait aussi partie du système. En général la production végétale est assez bien adaptée aux besoins locaux, mais on remarque que les pâturages fertilisés ne sont pas encore assez nombreux. Le concours de ferme qui se poursuit actuellement commence déjà à porter ses fruits et si l'entrain des cultivateurs se maintient, St-Anselme deviendra certainement la meilleure paroisse agricole de tout le comté.

Une vingtaine de cultivateurs vendent du foin - 200 tonnes en tout - ce qui leur rapporte un revenu moyen d'environ \$100 chacun. Une quinzaine de cultivateurs vendent des pommes de terre. En 1939, ils en ont écoulé environ 3,000 minots, ce qui leur a rapporté quelque \$100 chacun.

2) Cultures maraîchère et fruitière

Tous les cultivateurs entretiennent un jardin, mais les légumes que l'on cultive sont consommés par la famille. Un seul cultivateur possède un grand jardin maraîcher, lequel couvre une superficie d'une quinzaine d'acres. Les légumes qu'on y produit en plus grandes quantités sont: les tomates (5,000 pieds), les choux (12,000 pieds), les poireaux (40,000 pieds), les oignons (1 acre), les choux de Siam (2 acres), les pommes de terre (5 acres), les carottes (1 acre) et la laitue (12,000 pieds). Cet agriculteur vend ses produits dans la localité, mais c'est surtout sur les marchés de Lévis et de Québec qu'il en écoule la plus grande partie. Un autre cultivateur possède aussi un jardin d'une étendue de 7 arpents. Les légumes qu'on y cultive sont destinés à être mis en conserves. (cf. le chapitre des industries).

Les deux municipalités de St-Anselme renferment environ 1,000 pommiers dont 400 constituent un seul verger. On récolte annuellement quelque 500 barils de pommes de variétés McIntosh, Lobo et Melba. C'est surtout dans le Rang de la Montagne que les pommiers produisent le mieux.

3) Erablières

Les cultivateurs de St-Anselme exploitent 50 érablières qui ont fourni en 1939 quelque 2,600 gallons de sirop et 11,000 livres de sucre. La plus grande partie de ces denrées est vendue à des commerçants de Québec. Cette activité agricole rapporte environ \$85 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a très peu varié depuis 1931. On en compte actuellement environ 420 dont 4 juments et 3 étalons canadiens enregistrés. L'élevage chevalin intéresse les cultivateurs depuis quelques années et actuellement 4 d'entre eux font de l'élevage d'animaux pur sang canadiens. Plusieurs autres cultivateurs développent l'élevage de chevaux demi-sang belge (belge et canadien). Ainsi chaque année on élève une quarantaine de sujets. Quoique cet élevage ait beaucoup progressé depuis quelques années, on importe encore une quinzaine de chevaux annuellement. Tous les éleveurs de St-Anselme font partie du Cercle des éleveurs de chevaux canadiens du comté de Dorchester.

2) Bovins et industrie laitière

On dénombre actuellement à St-Anselme quelque 1,470 vaches, soit 30 canadiennes pur sang, 60 Ayrshire pur sang et 1,380 Holstein croisées. Quant aux taureaux, on en compte environ 160 dont 124 de race croisée. Les taureaux pur sang comprennent 15 canadiens, 20 Ayrshire et 1 Holstein. Une dizaine de cultivateurs gardent des animaux enregistrés et plusieurs éleveurs qui possèdent des troupeaux complets de bovins pur sang vendent chaque année des veaux pour l'élevage. Ainsi en 1939, dix éleveurs ayant vendu du bétail laitier ont réalisé un revenu moyen de \$50 chacun. Presque tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie. En 1939, on a vendu quelque 200 vaches, 50 taureaux et plus de 900 veaux de lait, ce qui rapporte environ \$80 par cultivateur.

Le rendement laitier atteint 3,200 livres de lait par année. Pour plusieurs cultivateurs qui exercent un contrôle laitier rigoureux, le rendement des vaches dépasse 5,000 livres de lait. La plupart des cultivateurs portent leur lait à la beurrerie locale; les autres le vendent en nature. On estime à \$225 en moyenne le revenu que les cultivateurs retirent de l'industrie laitière.

St-Anselme est l'une des paroisses où les cultivateurs apportent un grand soin à la production laitière. Une douzaine de cultivateurs progressifs donnent l'exemple et chaque année le nombre des animaux enregistrés augmente sensiblement.

3) Porcs

L'élevage porcin s'est considérablement développé depuis quelques années et il constitue maintenant la meilleure source de revenus des cultivateurs de St-Anselme. Le troupeau comprend 6 verrats et 300 truies dont la moitié rapportent 2 fois par année. En août 1940 on relevait en outre quelque 3,700 porcelets. Tous ces animaux appartiennent à la race Yorkshire du type à bacon. Un cultivateur élève des sujets pur sang et vend chaque année une vingtaine de porcs destinés à l'élevage.

A St-Anselme on vend tous les ans pour environ \$50,000 de porcs. Ainsi en 1939, on a vendu aux abattoirs de Québec 1,025 porcs abattus et 2,500 vivants. Environ 60% de ces animaux sont classés selects lors de la vente. Celle-ci est contrôlée par le Syndicat coopératif local, lequel a obtenu des méthodes de vente avantageuses. En 1939, l'élevage du porc a rapporté un revenu de \$285 en moyenne par cultivateur.

4) Moutons

Une vingtaine de cultivateurs seulement gardent des moutons, car dans l'ensemble, on préfère réserver les pâturages pour les

bovins. Actuellement on compte 160 brebis, une vingtaine de béliers et environ 160 agneaux. On estime que chaque éleveur retire en moyenne \$50 de cet élevage.

5) Volailles

Il y a déjà une trentaine d'années que les cultivateurs de St-Anselme s'intéressent activement à l'aviculture; cette paroisse est l'une des premières de la province où l'on s'est occupé de l'élevage contrôlé. Actuellement la localité renferme quelque 25,000 volailles. On compte un poulailler de 400 pondeuses et 800 poules ainsi que 30 poulaillers renfermant plus de 200 pondeuses chacun. Les autres cultivateurs gardent en moyenne 60 poules chacun. On vend chaque année quelque 12,000 volailles engraisées pour la vente. Quant aux oeufs, le Syndicat coopératif qui s'occupe de la vente en a écoulé pour plus de \$15,000 en 1939. L'aviculture rapporte environ \$165 en moyenne par cultivateur.

6) Apiculture

Quatre apiculteurs possèdent ensemble 150 ruches. L'an dernier ils ont vendu 6,000 livres de miel à des commerçants de Québec. Ces ventes rapportent un revenu moyen de \$150 à chaque producteur.

7) Animaux à fourrure

On relève à St-Anselme 6 éleveurs d'animaux à fourrure possédant chacun entre 1 et 4 couples d'animaux. L'an dernier on a vendu une quarantaine de peaux, ce qui a rapporté environ \$100 en moyenne par éleveur.

Revenus forestiers

Seulement une dizaine de fils de cultivateurs vont travailler dans les chantiers. On estime que ces jeunes gens rapportent environ \$65 en moyenne chez leurs parents.

Les réserves forestières de la localité sont passablement épuisées, aussi une dizaine de cultivateurs seulement vendent du bois. L'an dernier ils ont commercé quelques 600 cordes de bois de chauffage et une centaine de cordes de bois à pâte. Les vendeurs réalisent ainsi un revenu moyen estimé à \$190 chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau ci-dessous indique les quatre principales sources de revenus formant le revenu-argent moyen de la majorité des cultivateurs de St-Anselme.

Produits laitiers	\$ 225
Vente de bovins de boucherie	80
Vente de porcs	285
Aviculture	170
	\$ 760

Bien que ce revenu-argent moyen soit l'un des plus élevés de tout le comté de Dorchester, plusieurs cultivateurs réalisent des revenus encore plus considérables. Le tableau suivant montre les spécialités constituant d'importantes sources de revenus.

Vente de foin (20 cultivateurs)	\$ 100	chacun
Vente de pommes de terre (15 cultivateurs)	100	"
Produits de l'érable (50 producteurs)	85	"
Vente de bétail laitier (10 éleveurs)	50	"
Vente de moutons (20 éleveurs)	50	"
Apiculture (4 producteurs)	150	"
Animaux à fourrure (6 éleveurs)	100	"
Vente de bois (10 cultivateurs)	190	"
Revenus des chantiers (10 fermes)	65	"

En tenant compte de la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille (\$160 en moyenne), le revenu brut du cultivateur atteint donc en moyenne \$920. On estime que les dépenses d'exploitation comprenant les taxes, les achats de chaux, d'engrais, de moulées et de semences, les réparations, la forge, etc., s'élèvent en moyenne à \$400 par ferme. Ces dépenses une fois payées, il reste au cultivateur la somme de \$360, ce qui constitue le revenu du capital représenté par sa terre, ses animaux, ses dépendances et son matériel roulant.

Achats

Les achats de moulées alimentaires - son, gru, rations équilibrées - sont ceux qui entraînent les plus grosses dépenses. En effet les cultivateurs de St-Anselme achètent annuellement pour quelque \$55,000 de moulées alimentaires. Environ 60% soit \$35,000 de ces achats se font par l'intermédiaire du Syndicat coopératif. Le meilleur moyen de comprimer cette dépense - \$300 en moyenne par cultivateur - serait d'intensifier la production des grains mélangés. On estime que 15% seulement des cultivateurs produisent de la graine de trèfle et environ 30% récoltent du mil. Les autres achètent quelque 6,000 livres de graine de trèfle et 3,000 livres de graine de mil par année. On se procure aussi de la chaux et des engrais chimiques en grandes quantités. (Cf. le chapitre "Sols et amendements.")

Impôts et contributions

Chaque famille paie une contribution moyenne de \$18 à l'église et une taxe scolaire de \$23. Quant aux taxes municipales elles sont de \$14 par famille pour les habitants de la municipalité du village et de \$5 pour ceux de la municipalité rurale. Au total, les villageois paient \$55 d'impôts et les cultivateurs de la campagne \$40. L'église, la commission scolaire et la municipalité ne sont pas endettées.

Sociétés agricoles

Les cultivateurs de St-Anselme sont groupés en plusieurs associations professionnelles dont la plupart fonctionnent très bien. Le Syndicat coopératif, dont la fondation remonte à un peu plus d'un an, favorise grandement les cultivateurs. Cet organisme, qui compte 67 actionnaires, s'occupe surtout de l'achat de moulées, farine, engrais, insecticides, etc., qu'il se procure à des conditions avantageuses et qu'il revend ensuite aux cultivateurs. Le Syndicat se charge aussi d'écouler les produits agricoles, surtout les porcs et les oeufs. En dépit de sa fondation récente le Syndicat a atteint un chiffre d'affaires de plus de \$75,000 durant la première année de son fonctionnement.

La Caisse populaire dont l'organisation remonte à moins de 2 ans fait aussi de bonnes affaires. Cette société, qui compte déjà 270 membres, a prêté plus de \$20,000 aux cultivateurs de la localité. Le prêt sur billet est le plus en faveur.

Outre de ces deux sociétés, il existe à St-Anselme un Cercle de fermières (30 membres), un Cercle de jeunes éleveurs (15 membres), un centre de criblage (15 membres), 2 syndicats de producteurs de graine de trèfle et de mil (50 membres) et une assurance mutuelle de paroisse. Une soixantaine de cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté.

o o o

B - INDUSTRIES

Fabrique de conserves

M. F.X. Laliberté exploite une petite fabrique de conserves située dans le rang St-Marc. Cette industrie qui ne fonctionne que quelques mois annuellement produit des conserves de tomates, maïs, fèves, carottes, épinards, pois verts, jus de tomates et macédoines. En 1939, on a fabriqué plus de 40,000 boîtes de ces conserves. Toute la production est vendue aux Pères Rédemptoristes de Ste-Anne-de-Beaupré. M. Laliberté se propose de réorganiser son industrie et déjà il s'est procuré de la machinerie qui lui permettra d'augmenter sa production.

En ce qui concerne les autres industries et les transports de la localité voir la monographie de la municipalité du village de St-Anselme.

o o o

M O N O G R A P H I E
D E L A
M U N I C I P A L I T E D U V I L L A G E
D E
S T - A N S E L M E

En ce qui concerne la situation géographique, les cartes géographiques et l'étude de l'agriculture, consulter la monographie de la municipalité de la paroisse de St-Anselme.

o o o

P O P U L A T I O N

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité du village de St-Anselme renfermait en 1931 une population de 742 âmes. Depuis 1931 jusqu'à 1939 inclusivement, l'accroissement naturel se chiffre à 104; pendant la même période 119 individus sont venus s'établir dans la municipalité. Ces deux derniers chiffres ajoutés à la population de 1931 donnent un total de 965. Or en 1939, d'après le secrétaire trésorier de la municipalité, la population du village n'atteint que 815 âmes; il y a donc eu une émigration de 150 personnes. Quelques-uns de ces émigrants se sont établis dans les paroisses de la région, d'autres sont partis vers les centres urbains, mais le plus grand nombre sont allés coloniser dans les nouveaux territoires de l'Abitibi. Les chiffres du tableau suivant extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales" montrent les variations du chiffre de la population ainsi que de l'accroissement naturel.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	26	10	16	742
1932	23	10	13	733
1933	21	15	6	738
1934	25	14	11	782
1935	27	9	18	765
1936	23	16	7	783
1937	24	17	7	811
1938	26	9	17	811
1939	21	12	9	815
	216	112	104	

Occupation du sol

Le village de St-Anselme compte 12 cultivateurs, 122 propriétaires de maisons sur emplacements et 38 locataires de maisons. Au total la municipalité renferme quelque 130 propriétaires domiciliés et 4 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Les cultivateurs du village sont bien établis et leurs exploitations agricoles leur rapportent des revenus substantiels. On trouve 30 chefs de familles qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. L'artisanat comprend 3 forges, 1 garage, 3 cordonneries, 1 boutique d'horloger, 3 boutiques de coiffeurs et 1 atelier de ferblantier. On relève parmi les

industries: 1 bouannerie, 1 couvoir coopératif, 1 scierie, 1 moulange et 1 fonderie. Deux familles vivent du commerce de gros, 12 du commerce de détail et 4 autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Les transports occupent 4 cantonniers, 10 mécaniciens, 2 chefs de gare, 1 camionneur et 2 chauffeurs de taxi. La municipalité compte 2 hommes de profession libérale, 1 voyageur de commerce, 3 hôteliers, 1 postillon, 2 boulangers, 3 restaurateurs, 1 colporteur, 1 entrepreneur de pompes funèbres, 1 commis, 1 comptable, 1 agent d'assurances, 1 beurrier et 38 rentiers ou pensionnaires de l'Etat.

L'enseignement est confié aux religieuses de la Charité de Québec qui dirigent un pensionnat et un externat pour les jeunes filles. Les frères Maristes s'occupent de l'enseignement des garçons.

Le travail féminin, outre les dix religieuses du couvent, comprend 2 maîtresses de poste, 1 institutrice, 2 commerçantes, 1 coiffeuse, 1 modiste et une vingtaine de jeunes filles qui font du service domestique à Québec et à Lévis.

o o o

INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

M. Alexandre Baillargeon exploite la beurrerie depuis une quarantaine d'années. Cet établissement qui est situé dans le village fonctionne toute l'année. En 1939, la production a atteint 171,121 livres de beurre que l'on a vendues au prix moyen de $23\frac{1}{2}$ cents la livre. Cette industrie écoule sa production sur 3 marchés principaux: les consommateurs locaux (20,000 lbs), la Coopérative fédérée (45,000 lbs.) et les commerçants de gros (106,121 lbs). En 1939, la beurrerie comptait 175 patrons dont 30 de Honfleur (Bellechasse). Maintenant que cette dernière localité possède une fromagerie, la fabrique de St-Anselme ne comptera que 145 patrons.

2) Couvoir coopératif

Le Couvoir coopératif de St-Anselme dont la fondation remonte à 1931, est situé dans le village. En 1939, 125,524 oeufs ont été incubés et 74,928 poussins ont éclos, soit un pourcentage d'éclosion de 59.7%. On vend les poussins sur le marché local et dans la région au prix de \$6 les 100 poussins. Actuellement le couvoir coopératif compte 34 membres.

3) Moulange

La moulange de M. Albert Deblois est située dans le village sur la route principale. Cette petite industrie qui fonctionne depuis quelque 25 ans ne produit que pour le compte des cultivateurs et des marchands de la localité et des villages voisins: St-Isidore, St-Henri (Lévis) et St-Gervais (Bellechasse). En 1939, on a moulu environ 40,000 minots de moulées.

Industrie du bois

Scieries

La scierie de M. Albert Deblois est attenante à sa moulange et fonctionne depuis 1931. La période d'exploitation ne dure que 2 à 3 mois par année. En 1939, on a produit 300,000 p.m.p. de bois de sciage et 100,000 pieds de bois plané pour le compte des cultivateurs. On scie surtout du sapin et de l'épinette.

Autre industrie

Fonderie

La Fonderie de St-Anselme Limitée, l'une des industries

les plus importantes du comté, est située près de la gare. Cet établissement, qui fonctionne depuis environ 150 ans et qui n'a jamais fermé ses portes depuis 21 ans, emploie actuellement une quarantaine d'hommes à l'année. La fonderie fabrique de la machinerie pour scieries, moulins à farine, ateliers de menuiserie et boulangeries. Ainsi on vend des bancs de scie, des moulins à bardeaux, des écorceurs, des courroies, des moulages de toutes sortes, des malaxeurs, des machines à planer, des raboteuses, des turbines, des bouilloires, des moteurs, des réservoirs, des pétrins mécaniques, des sertisseuses, etc, etc. En 1939, le chiffre d'affaires a dépassé \$160,000. Les matières premières utilisées (briques réfractaires, sable siliceux, fonte, tôle d'acier, rivets, etc.) proviennent de Montréal, Toronto et Hamilton. Environ 45% de la production sont vendus par des agents; on écoule le reste en vendant directement aux consommateurs. La province de Québec absorbe 65% de la production; l'Ontario vient en second lieu avec 25% et le reste est vendu dans les autres provinces.

TRANSPORTS

Chemins de fer

Les chemins de fer Transcontinental et Québec Central passent tous deux à St-Anselme. Ces deux voies ferrées relient la localité à Québec. La gare du Québec Central est située sur la rive droite de la rivière Etchemin; l'autre gare, située sur la rive gauche, ne comporte pas d'agent.

Le volume global de la circulation ferroviaire pour l'année finissant au mois d'août 1940 atteint 2,157 tonnes, soit 1,897 tonnes à l'entrée et 260 à la sortie. Le tableau ci-dessous indique la nature et la quantité des principales catégories de marchandises transportées par le chemin de fer Québec Central.

<u>Marchandises expédiées</u>		<u>Marchandises reçues</u>	
Produits de la ferme	113 ton.	Matières premières agricoles	391 ton.
Bois à pâte	46 "	Matières premières industrielles	735 "
Machinerie	5 "	Machinerie	13 "
Ribbons	32 "	Produits alimentaires	421 "
Divers	64 "	Divers	337 "
<u>260 tonnes</u>		<u>1,897 ton.</u>	

Le volume du fret a beaucoup diminué depuis une quinzaine d'années. Il en est ainsi du transport des voyageurs. Durant l'année finissant en août 1940, environ 2,915 voyageurs sont partis de la gare de St-Anselme. Pendant les 5 mois d'hiver, alors que le transport par autobus est suspendu, 2,724 personnes ont voyagé par chemin de fer, ce qui ne laisse que 191 voyageurs pour les 7 autres mois de l'année. Ces chiffres montrent bien la popularité du transport par route et la concurrence qu'il fait subir au chemin de fer.

Routes

La route qui relie Québec à Ste-Rose-de-Watford dans le sud du comté de Dorchester (route no 53) passe à St-Anselme. Cette route, la principale artère de cette partie du comté, traverse la localité en côtoyant la rivière Etchemin. D'autres voies moins importantes joignent la localité aux villages environnants: Honfleur, Ste-Hénédine, St-Isidore, etc.

Le service d'autobus Québec-Ste-Justine passe à St-Anselme deux fois par jour. Le matin l'autobus se dirige vers Québec et elle revient le soir. Le dimanche le service est doublé.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
STE - HENEDINE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Ste-Hénédine constitue une localité géographique d'une superficie de 12,300 acres, soit environ 20 milles carrés. Elle est encadrée par les municipalités de St-Isidore au nord, de Ste-Claire et de Ste-Marguerite à l'est, de St-Maxime à l'ouest et par le comté de Beauce au sud. Ste-Hénédine est située dans la seigneurie de Joliette et fait partie des localités de la plate-forme de Lévis. On y trouve deux routes principales: l'une reliant St-Isidore et Lévis aux paroisses de l'arrière-comté et l'autre joignant St-Maxime à St-Anselme. Ces deux voies de communication passent dans le village. Le chemin de fer Québec-Central dessert aussi la municipalité dans laquelle il parcourt un trajet d'environ 6 milles.

Du point de vue du relief, le territoire de la municipalité n'est pas très accidenté, l'altitude moyenne se maintient à environ 750 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est dans la partie ouest de la localité que le niveau est le plus bas, soit environ 560 pieds. Vers l'est le terrain s'élève graduellement à mesure que l'on se dirige vers les premières collines des Apalaches. Ainsi dans la partie ouest de la municipalité l'altitude oscille entre 825 et 900 pieds.

Le réseau hydrographique ne comporte aucune rivière importante. La rivière Bras qui traverse la localité de l'est à l'ouest et quelques gros ruisseaux constituent les seuls cours d'eau de la municipalité. Celle-ci est située entre les deux rivières les plus importantes du comté: la Chaudière qui coule plus à l'ouest et l'Etchemin qui passe un peu plus à l'est.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de Ste-Hénédine renferme en 1939, selon les renseignements du secrétaire-trésorier, une population de 1,286 âmes. Depuis 1931, on estime qu'une centaine de personnes sont venues s'établir dans la localité et que pendant la même période l'accroissement naturel atteint 154. Si l'on tient compte de ces rapports au chiffre de la population de 1931 (1,140) on obtient le total de 1,394. Or la population en 1939 ne dépasse pas 1,286, c'est qu'il y a eu émigration d'environ 108 individus. Le tableau suivant dont les chiffres sont extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales" montre le comportement du mouvement démographique depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	37	14	23	1,140
1932	47	14	33	1,131
1933	20	19	1	1,134
1934	37	12	25	1,156
1935	21	7	14	1,185
1936	42	16	26	1,209
1937	35	20	15	1,225
1938	23	16	7	1,252
1939	29	19	10	1,286
	291	137	154	

Occupation du sol

La municipalité compte 124 cultivateurs, 116 propriétaires de maisons sur emplacements et 27 locataires. On relève environ 240 propriétaires domiciliés et 19 propriétaires non domiciliés, dont une dizaine de cultivateurs étrangers et quelques propriétaires de lots à bois.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs on en trouve 112 qui sont chefs de famille et 12 qui sont célibataires. Tous ces gens vivent entièrement des revenus provenant de leurs exploitations agricoles. La municipalité comprend une quinzaine de chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers et une cinquantaine de jeunes gens exercent occasionnellement ce métier. Parmi les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte on relève 5 menuisiers, 4 forgerons, 1 garagiste, 2 cordonniers, 1 coiffeur, 1 ferblantier et 1 électricien.

Les industries à Ste-Hénédine sont peu importantes, cependant on y trouve 1 beurrerie, 3 moulanges, 1 carderie, 5 scieries et 1 manufacture de portes et châssis.

Le commerce de détail fait vivre 12 familles et 4 autres tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Les individus qui vivent des transports sont au nombre de 15, soit 2 employés de chemin de fer, 3 camionneurs et une dizaine de chauffeurs de taxi.

Parmi les autres occupations on trouve 1 boulanger, 1 agent d'assurances, 1 médecin, 1 agronome, 1 vétérinaire, 2 hôteliers et quelque 75 rontiers ou pensionnaires de l'Etat. Une trentaine de jeunes filles qui font du service domestique travaillent à Québec et 8 autres s'occupent de l'enseignement dans les 6 écoles de la localité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Hénédine compte actuellement 124 cultivateurs. Ce chiffre ne comprend pas les cultivateurs étrangers qui exploitent des terres situées dans les limites de la paroisse, ni quelques emplacements cultivant un peu de terrain. Le capital moyen engagé par ferme s'élève à \$5,100, soit \$2,200 dans la terre, \$1,500 dans les bâtisses, \$800 dans les troupeaux et \$600 dans le matériel roulant. Au mois d'août 1940 on relevait 14 cultivateurs dont les fermes étaient hypothéquées sous le régime de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme hypothéquée se chiffre en moyenne à \$2,300.

Etendue moyenne des formes

Chaque cultivateur de Ste-Hénédine possède en moyenne dans les cadres de la municipalité environ 95 acres de terre (192' x 192'). Sur chaque ferme on trouve en moyenne 75 acres de terre déjà labourée, 15 acres de forêt de seconde pousse, surtout des érablières, et 5 acres de terrain inutilisable. La plupart des terres ont la forme de longs rectangles dont la largeur est trop petite en comparaison de la longueur. Cet état de choses est désavantageux.

Période de végétation

A Ste-Hénédine l'entaillage des érables se pratique dès la fin de mars et la période des sucres se termine vers la fin d'avril. On commence généralement à labourer vers le 15 mai, mais la plupart des cultivateurs effectuent des labours d'automne. Les dernières fortes gelées du printemps apparaissent encore au début de mai et généralement on commence, les semailles vers le 20 du même mois. Dans cette région du comté, la fenaison a lieu vers le 15 juillet et les récoltes à partir du début de septembre. Les premières gelées d'automne se produisent généralement vers la fin d'octobre et vers la Toussaint on cesse les labours. Enfin la première neige tombe vers le début de décembre.

Sols et amendements

La localité comporte plusieurs types de sols. On y trouve de la terre grise argileuse (30%), de la terre franche (60%) et de la terre noire humifère (10%). En général les cultivateurs ont négligé le principe de la restitution et quoique l'on utilise chaux et engrais chimiques, le sol manque de fertilité. On remarque cependant depuis quelques années que le sol reprend un peu de ses qualités productives.

En 1939 les cultivateurs ont employé 280 tonnes d'engrais chimiques et 30 tonnes de chaux. On estime qu'environ la moitié des cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme. La plupart utilisent les engrais avec profit, mais à cause de l'acidité du sol, on devrait employer beaucoup plus de chaux.

L'égouttement des terres favorisé par de nombreux ruisseaux est généralement bon. On remarque cependant que la plupart des cours d'eau nécessitent des travaux qui faciliteraient l'écoulement plus rapide des eaux. Ainsi les deux principales rivières de la municipalité, le Bras et la rivière Fourchette inondent plusieurs terres au printemps, ce qui endommage certaines fermes. Plusieurs cultivateurs ont fertilisé des pâturages et semblent obtenir de bons résultats. On remarque toutefois que la luzerne vient difficilement et que souvent la gelée détruit cette culture.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages et les jardins de famille donnent les étendues et les rendements moyens suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,850 acres	28 bois.
Orge	100 "	18 "
Lin à filasse	10 "	--
Sarrasin	14 "	28 "
Pois secs	20 "	15 "
Fèves	14 "	--
Grains mélangés	300 "	25 "
Mais fourrager	20 "	--
Foin	4,475 "	1 ton.
Pommes de terre	60 "	125 bois.
Racines fourragères	30 "	10 ton.
Jardins de famille	10 "	--
Pâturages	2,472 "	--
	<u>9,375 acres</u>	

L'ensemble des étendues en cultures n'a pas sensiblement varié depuis une dizaine d'années. Cela s'explique par le fait que Ste-Hénédine constitue une vieille paroisse dont la classe paysanne est stabilisée et dont les cadres sont remplis depuis longtemps. Depuis 1931 on observe des diminutions dans la culture des racines fourragères et une légère régression dans la production des pommes de terre. Par contre les cultures d'avoine, d'orge et de grains mélangés montrent d'assez fortes augmentations.

Quant aux rendements ils sont supérieurs si on les compare à ceux qu'obtiennent les cultivateurs des localités de l'intérieur du comté. Mais en regard des moyennes pour l'ensemble du comté, on constate que pour l'avoine et l'orge les rendements sont inférieurs, alors que ceux du sarrasin, des pois secs, des grains mélangés et des pommes de terre sont un peu supérieurs. Dans l'ensemble les rendements pourraient être augmentés quand on sait que pour l'avoine et l'orge on obtient facilement 40 boisseaux à l'acre.

En général la production agricole est assez bien adaptée aux conditions locales. Il y aurait lieu toutefois d'augmenter la culture des grains mélangés et étendre les pâturages fertilisés. Ces deux mo-

difications favoriseraient la production laitière et diminueraient certainement les achats de moulées qui actuellement sont considérables.

Les grandes cultures ne donnent lieu à aucune vente de la part des cultivateurs. Toute la récolte est utilisée et consommée sur la ferme.

2) Culture fruitière

La culture fruitière est peu développée à Ste-Hénédine. Mais quoique la nature du sol ne se prête pas à la pomiculture, on trouve quelque 1,200 pommiers qui rapportent environ 200 barils de pommes en moyenne par année. On cultive surtout la variété Wealthy qui semble mieux s'adapter aux conditions locales. Toute la récolte est consommée dans la localité.

3) Erablières

Ste-Hénédine renferme 75 érablières en exploitation, lesquelles ont produit 4,500 gallons de sirop en 1939. On vend sur le marché local, à Lévis, à Québec et à la Coopérative de Plessisville. La vente de cette denrée rapporte en moyenne \$50 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le troupeau de chevaux n'a pas beaucoup varié depuis une dizaine d'années. Il se chiffre actuellement à 300 animaux dont 1 étalon de race canadienne croisée et 2 juments d'élevage de même race et enregistrées. On trouve en outre une trentaine de juments de race croisée canadienne. Depuis quelques années on élève annuellement une trentaine de chevaux, ce qui suffit aux besoins locaux. L'élevage chevalin semble bien établi et depuis quelques années l'importation des chevaux de l'Ouest a cessé.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme 990 vaches laitières, soit 40 Ayrshire pur sang, 10 Holstein de race pure et 940 autres de race croisée. On relève en outre quelque 90 taureaux, soit 10 Ayrshire et 4 Holstein pour les pur sang et environ 76 pour les sujets de race croisée. Parmi les autres bovins on trouve des génisses, des bouvillons et des veaux dont le nombre atteint près de 900. Six ou sept cultivateurs élèvent des bovins pur sang, mais ils ne réussissent pas à vendre toutes leurs bêtes aux éleveurs, car la demande locale est très faible. Chaque année ces éleveurs disposent d'une dizaine de têtes de bétail dont quelques-unes sont vendues pour la boucherie. Si l'élevage du bétail laitier pour la vente n'intéresse que quelques éleveurs, par contre presque tous les cultivateurs vendent chaque année des bovins de boucherie aux commerçants. Ainsi en 1939 il s'est vendu à Ste-Hénédine 240 vaches, 30 taureaux et environ 740 veaux de lait. On estime que chaque cultivateur retire de ses ventes une somme d'environ \$100.

L'industrie laitière constitue la principale activité agricole de la municipalité. En fait, elle rapporte plus du tiers du revenu-argent moyen de chaque cultivateur, soit \$240. Le rendement moyen des vaches atteint environ 3,400 livres de lait par année par vache. On vend très peu de lait en nature; on préfère le porter à la beurrerie locale.

3) Porcs

Le troupeau de porcs comprend 5 verrats et environ 115 truies; ce sont des animaux de race Yorkshire à bacon. On relevait aussi en août 1940, quelque 1,380 porcelets. En général l'élevage porcin semble bien établi et rapporte de beaux revenus. Un seul éleveur garde des animaux pur sang. En 1939 on a vendu près de 1,200 porcs dont 400 vivants à des commerçants de la région. L'alimentation domestique requiert l'abattage annuel d'environ 185 animaux que l'on engraisse jusqu'au poids moyen de 300 livres. Cet élevage rapporte \$137 en moyenne par cultivateur.

4) Moutons

Depuis plusieurs années l'élevage des moutons diminue à Ste-Hénédine. Cette année 25 cultivateurs seulement se livrent à cet élevage.

ge. Le troupeau comprend 150 brebis dont 10 de race Leicester et enregistrées et 25 béliers dont 1 Leicester pur sang. On relève aussi quelque 150 agneaux. On attribue la régression de l'élevage ovin aux dégradations causées par les chiens et surtout au manque de pâturages, car on préfère consacrer ceux-ci à l'alimentation du troupeau laitier. On estime que cet élevage rapporte environ \$36 à chacun des 25 cultivateurs qui s'y livrent.

5) Volailles

L'aviculture constitue pour les cultivateurs de Ste-Hénédine une activité agricole fort rémunératrice. En effet, l'élevage des volailles se pratique sur toutes les fermes et une douzaine de cultivateurs gardent de 100 à 300 poules chacun. Cette année on estime le troupeau à 14,000 volailles dont 5,000 sont engraisées pour la vente. La plupart des cultivateurs utilisent avec avantage le couvoir coopératif de St-Isidore et la classe paysanne s'intéresse beaucoup à l'aviculture. On remarque cependant que l'insuffisance des grains d'alimentation nuit au développement de cet élevage. En 1939, cette activité agricole a rapporté environ \$130 par ferme.

6) Animaux à fourrure

Ste-Hénédine compte 5 éleveurs d'animaux à fourrure possédant ensemble 33 couples de renards. Un éleveur garde 20 couples d'animaux et les 4 autres de 2 à 5 couples chacun. En 1939 on a vendu 120 peaux, ce qui a rapporté \$600 en moyenne par éleveur.

Revenus forestiers

Le travail des chantiers n'intéresse pas la classe paysanne de la localité. Seuls quelques fils de cultivateurs vont aux chantiers pendant la morte-saison. Cependant la plupart des cultivateurs retirent quelques revenus de la vente de produits forestiers. Ainsi en 1939, ils ont vendu quelque 400 cordes de bois de chauffage et environ 70 cordes de bois à pâte. La vente de ces produits rapporte \$15 en moyenne par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant indique les éléments du revenu-argent moyen que réalise le cultivateur de Ste-Hénédine:

Produits laitiers	\$ 240
Vente de bovins de boucherie	100
Vente de porcs	137
Aviculture	130
Vente de bois	15
Produits de l'érable	50
	\$ 672

Cette somme de \$672 représente le revenu-argent moyen que touche le cultivateur de Ste-Hénédine. Mais un certain nombre d'agriculteurs qui joignent à l'exploitation générale de leur ferme quelques spécialités réalisent un revenu supérieur à celui que nous indiquons ci-dessus. Il faut donc considérer l'importance des activités suivantes:

Vente de bétail laitier (7 cultivateurs)	\$ 35 chac.
Vente de moutons (25 éleveurs)	36 "
Animaux à fourrure (5 éleveurs)	600 "

La majeure partie des cultivateurs de Ste-Hénédine vivent donc surtout de la terre. Chacun réalise un revenu-argent moyen de \$672 ce qui est considérable en comparaison de celui des cultivateurs des localités de l'arrière-comté. Ce revenu n'est dépassé que par ceux que touchent les cultivateurs de St-Isidore et de St-Anselme.

Si l'on évalue à \$150 en moyenne par famille les produits de la ferme servant à l'alimentation domestique, le revenu brut de la ferme s'établit en moyenne à \$322. Mais le cultivateur ne touche en réalité qu'à \$457 car il doit défrayer ses dépenses d'exploitation (\$215 en moyenne par ferme) et s'acquitter de nombreuses obligations familiales.

Achats

Outre les achats de denrées destinées à l'alimentation de la famille, les cultivateurs de Ste-Hénédine achètent plusieurs produits utilisés sur la ferme. Ainsi en 1939 on a acheté pour \$11,000 de moulées alimentaires et pour \$500 de graine de mil et de trèfle. On achète aussi des insecticides, de la ficelle d'engergage, de la tôle, du fil de fer, du treillis etc. Ces derniers achats se rapportent à des produits que l'on utilise pendant plusieurs années et il nous est impossible d'indiquer ce que les cultivateurs dépensent par année pour se les procurer.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église se chiffre à environ \$18 en moyenne par famille. La dette d'église est de \$12,000 et actuellement on construit un presbytère de \$12,000, ce qui entraîne une répartition. Les taxes municipales et scolaires se totalisent à \$29. Bref, la somme des impôts s'élève à environ \$53 en moyenne par famille.

Sociétés agricoles

Ste-Hénédine compte très peu de sociétés agricoles. Outre le Syndicat de Beurrerie qui groupe 65 actionnaires, une quarantaine de cultivateurs font partie du Cercle agricole et plusieurs sont membres de la Société d'Agriculture du comté.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

Le Syndicat de Beurrerie de Ste-Hénédine est situé au centre du village, près de l'église. Cette industrie, qui compte 65 actionnaires et 85 patrons, fonctionne depuis une quarantaine d'années. On fabrique toute l'année, mais la production à plein rendement n'a lieu que pendant 7 mois annuellement. En 1939 le Syndicat a produit environ 100,000 livres de beurre dont 5,000 ont été vendues aux consommateurs locaux et 95,000 livres à des commerçants de gros. Cette beurrerie est l'une des plus importantes de la région.

2) Moulanges

La moulange de M. Emile Pomerleau est située dans le rang de la Grand'ligne sur le bord de la rivière Bras. Cette petite industrie fonctionne depuis environ 75 ans à raison de quelques mois par année. En 1939, cette moulange a produit environ 10,000 boisseaux de moulées alimentaires pour le compte de cultivateurs de Ste-Hénédine, de Ste-Marguerite et de Ste-Isidore.

M. Henri Blanchette possède une moulange située dans le rang de Ste-Marguerite, sur la route conduisant à Ste-Claire. C'est une industrie de peu d'importance, ne fonctionnant que quelques mois par année. En 1939, on a moulu pour les cultivateurs des alentours environ 2,500 boisseaux d'avoine et d'orge.

3) Carderie

La carderie de M. Adalbert Perreault est située dans le rang Ste-Thérèse, près de la gare. Cet établissement existe depuis une quarantaine d'années, mais le propriétaire actuel ne l'exploite que depuis 2 ans. Quoique les localités des environs ne possèdent pas de carderie, celle de M. Perreault demeure une petite industrie ne produisant que pendant 3 mois

par année. Ainsi en 1939 on n'a cardé que 2,000 livres de laine. Plusieurs cultivateurs qui portent leur laine à la carderie en revendent une partie à d'autres cultivateurs.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité de Ste-Hénédine renferme 5 petites scieries qui ne scient qu'à commission et dont la production apparaît dans le tableau ci-dessous.

Exploitants	Sciage (p.m.p.)	Planage (p.m.p.)
Alphonse Cloutier	100,000	20,000
Adalbert Perreault	75,000	35,000
Jos. Bernier	60,000	-
Ls. Ph. Beaudoin	50,000	10,000
Emile Pomerleau	40,000	60,000
	325,000	125,000

M. Alphonse Cloutier exploite un important atelier de menuiserie comprenant une scierie. Cette industrie, qui ne fonctionne que depuis 2 ans, est située dans le rang de la Grand'ligne, près de l'église. On y scie surtout de la pruche et du merisier.

M. Adalbert Perreault le propriétaire de la carderie dont nous avons parlé plus haut, possède aussi une scierie attenante à la carderie. Cette scierie emploie 2 hommes pendant environ 2 mois annuellement. Outre de s'occuper de ses deux industries, M. Perreault ajoute à son revenu en travaillant à des réparations diverses.

La scierie de M. Jos. Bernier est attenante à sa moulange (Cf. ci-dessus). On y scie surtout de l'épinette pour le compte des cultivateurs des alentours. M. Bernier possède aussi un planeur, mais il ne s'en est pas servi l'an dernier.

Outre d'exploiter une moulange M. L.P. Beaudoin tire quelques revenus d'une petite scierie. Cette industrie peu importante ne fonctionne que quelques semaines par année et ne possède qu'une clientèle restreinte composée des cultivateurs des alentours. On scie surtout du sapin, de l'épinette et un peu de pruche.

Une autre scierie, celle de M. Emile Pomerleau constitue une petite industrie attenante aussi à une moulange. On y travaille un mois par année et cela par intervalles irréguliers.

2) Atelier de menuiserie

M. Alphonse Cloutier, le propriétaire de la scierie dont nous avons parlé précédemment, dirige aussi un important atelier de menuiserie. Cette industrie, qui fonctionne toute l'année, emploie 16 hommes. En 1939, on a produit environ 150 portes et quelque 2,000 châssis. Le bois utilisé pour fabriquer ces articles, environ 200,000 p.m.p. provient de marchands de la ville de Québec et des comtés de Beauce et de Rimouski. La plus grande partie de la production est écoulée chez des contracteurs de Lévis et de Québec. On vend aussi un peu sur le marché de la région.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

Le chemin de fer Québec Central reliant Québec au Lac-Frontière passe à Ste-Hénédine. La gare qui est située dans le village comporte une voie principale, une voie d'évitement et des entrepôts. La gare de Ste-Hénédine dessert aussi la municipalité de Ste-Marguerite qui n'est éloignée que de 4 milles de la gare. En 1939, le volume de la circulation

ferroviaire atteignait 2,380 tonnes, soit 713 tonnes à l'entrée et 1,667 à la sortie. Le tableau ci-dessous indique pour 1939, les principales marchandises constituent le trafic ferroviaire:

Marchandises reçues		Marchandises expédiées	
Grain	221 tonnes	Animaux	68 tonnes
Huile	48 "	Bois à pâte (1)	1,488 "
Bois	20 "	Sirup d'érable	19 "
Farine	164 "	Divers	92 "
Engrais chimiques	92 "		
Divers	168 "		
713 tonnes		1,667 tonnes	

(1) Presque entièrement expédié aux Etats-Unis.

Le nombre de voyageurs ayant acheté des billets à la gare de Ste-Hénédine en 1939 se totalise à 1,552, soit 1,367 pendant les 5 mois où les routes sont fermées et 185 pour le reste de l'année. Ces chiffres montrent bien la popularité du transport par autobus.

Routes

Les routes St-Maxime - Ste-Claire et Ste-Marguerite - St-Isidore passent par Ste-Hénédine. L'autobus qui effectue le service entre Québec et St-Zacharie s'arrête à Ste-Hénédine 2 fois par jour. La municipalité compte aussi une dizaine de chauffeurs de taxi.

La localité renferme 3 camionneurs dont 2 qui transportent irrégulièrement des marchandises de Québec. Le troisième M. A. Cloutier transporte pour son propre compte.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE

DE

TASCHEREAU-FORTIER

(Scott)

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les deux municipalités de St-Maxime et de Taschereau-Fortier qui constituent une seule localité géographique possèdent respectivement une superficie de 825 et de 9,895 acres, soit un total de 10,720 acres. Taschereau-Fortier a été érigé en municipalité en 1932 et son territoire a été détaché de St-Maxime. Celle-ci comprend maintenant un territoire englobant les environs du village de St-Maxime sur la rive droite de la rivière Chaudière.

Les deux municipalités sont bornées par les municipalités de St-Bernard à l'ouest, St-Isidore au nord, Ste-Hénédine à l'est et par Ste-Marie-de-Beauce au sud. Le terrain est peu accidenté, et, sauf quelques petits vallons aux pentes douces, l'ensemble du territoire est situé dans une plaine de niveau à peu près uniforme. Sauf de rares exceptions l'altitude varie entre 500 et 600 pieds. Sur les rives de la rivière Chaudière le niveau se maintient aux environs de 475 pieds; c'est seulement dans la partie sud de Taschereau-Fortier que l'on rencontre une élévation atteignant 675 pieds.

Au point de vue hydrographique le seul cours d'eau important est la rivière Chaudière. Cette rivière qui déverse ses eaux dans le St-Laurent, traverse Taschereau-Fortier d'abord dans la direction sud-nord, puis, après un méandre en sens contraire, coule vers le nord-ouest. Dans cette partie de la localité, la Chaudière sert de limite entre les municipalités de St-Bernard et Taschereau-Fortier. Vers le nord un autre cours d'eau, mais beaucoup moins important, la rivière Bras, coule vers l'ouest. On trouve aussi plusieurs petites rivières qui déversent leurs eaux dans la Chaudière.

II - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les deux municipalités de Taschereau-Fortier et de St-Maxime comptent respectivement 55 et 3 cultivateurs. Actuellement les cadres des deux municipalités sont bien remplis et on ne trouve qu'une exploitation agricole à vendre.

Le capital moyen engagé par ferme représente environ \$5,000, soit \$2,400 dans la terre, \$1,000 dans les bâtisses, \$800 dans les troupeaux et \$800 dans le matériel roulant. Au mois d'août 1940, on relevait 11 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen se chiffre à \$2,570 par ferme grevée.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur exploite en moyenne 105 acres de terre (192' x 192'), soit 6,090 acres pour les deux municipalités. Si l'on ajoute à ce chiffre les terres des 21 cultivateurs étrangers, on atteint environ 7,000 acres, tel qu'indiqué, dans les statistiques fédérales. Sur chaque ferme, l'étendue déjà labourée couvre en moyenne une superficie de 75 acres, soit 71% de l'étendue moyenne des exploitations agricoles. On trouve en outre quelque 25 acres de forêt de seconde pousse et 5 acres de pâturages naturels ou de terrain inutilisable.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Ste-Hénédine (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

Deux types de sols caractérisent les fermes des deux municipalités: de la terre franche jaune argileuse (75%) et de la terre forte grise de provenance alluvionnaire (25%). Les terres, quoique naturellement fertiles, sont cultivées depuis longtemps et il faut renouveler leur fertilité non seulement par la pratique courante d'épandre du fumier de ferme, mais aussi par l'apport d'engrais chimiques. Un peu partout le terrain montre en outre des signes d'acidité; cependant les cultivateurs n'ont pas employé de chaux en 1939 et n'ont utilisé que 50 tonnes d'engrais chimiques, soit environ 1,700 livres par ferme, ce qui est trop peu. La proportion des cultivateurs conservant leur fumier de ferme au moyen de plates-formes n'atteint pas les deux tiers.

L'égouttement des terres, bien que passable, requiert néanmoins des améliorations. Il s'agit surtout de faciliter le drainage au moyen de fossés mieux aménagés et de redresser certains petits cours d'eau de la partie est des deux municipalités.

Quelques cultivateurs seulement pratiquent la fertilisation des pâturages et dans l'ensemble la classe paysanne semble se désintéresser de cette méthode. Le trèfle s'établit sans difficulté, mais les cultures de luzerne n'ont pas encore donné de bons résultats.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1939 les superficies ensemencées, les jardins de famille, les pâturages et les rendements:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	725 acres	24 bois.
Orge	30 "	20 "
Sarrasin	25 "	30 "
Pois secs	5 "	--
Grains mélangés	15 "	--
Foin	2,000 "	1 ton.
Pommes de terre	25 "	150 livres
Racines fourragères	15 "	10 ton.
Jardins de famille	10 "	--
Pâturages	1,500 "	--
	4,350 acres	

Depuis une dizaine d'années le total des superficies ensemencées n'a pas beaucoup varié. D'une part on note des augmentations dans les cultures d'avoine, de sarrasin et de racines fourragères; d'autre part l'orge, les grains mélangés et les pommes de terre accusent une régression. Quant aux étendues en foin et en pâturages, elles n'ont pas varié sensiblement depuis quelques années. Dans l'ensemble les rendements se comparent assez bien à la moyenne de la région. On note tout de même que les rendements de l'orge et des grains mélangés sont inférieurs à la moyenne pour le comté.

La plupart des cultivateurs suivent une rotation consistant en grain (1 an), foin (2 à 4 ans) et pâturages (1 an). Cette rotation donne d'assez bons résultats mais on l'améliorerait considérablement en fertilisant à l'aide d'engrais chimiques la sole de grain et celle des pâturages. La production végétale semble en général bien adaptée au sol, au climat et au relief, mais les cultivateurs devraient intensifier la culture des grains mélangés en vue de l'alimentation des animaux de la ferme. Cela leur épargnerait, au moins dans une certaine mesure, de coûteux achats de moulées. Un seul cultivateur tire des revenus des grandes cultures. En 1939, il a vendu 1,000 boisseaux de pommes de terre, ce qui lui a rapporté environ \$700.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Tous les cultivateurs possèdent un jardin d'où ils tirent des légumes nécessaires à l'alimentation domestique. Cependant on ne trouve aucun grand jardin maraîcher et il ne se vend pas de légumes.

Les deux municipalités renferment quelque 300 pommiers produisant surtout les variétés Duchesse et Wealthy. Les cultivateurs semblent se désintéresser de la pomiculture et les quelques pommiers que l'on garde sont mal entretenus.

3) Erablières

On exploite 12 érablières d'environ 1,000 érables chacune toutes situées dans la municipalité de Taschereau-Fortier. On en relève trois autres que les cultivateurs n'entailent pas. En 1939, la production de sirop a atteint 900 gallons dont quelque 120 gallons ont été gardés pour la consommation domestique. La vente de ces denrées rapporte en moyenne \$65 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement 150 chevaux dans les deux municipalités, soit une augmentation de 25% par rapport à 1931. On élève chaque année une quinzaine de sujets et on en importe autant. Les éleveurs gardent un étalon enregistré carrossier français et une quinzaine de juments d'élevage de race croisée. On estime qu'un étalon percheron donnerait de meilleur résultat que l'étalon que l'on utilise actuellement.

2) Bovins et industrie laitière

Les cultivateurs possèdent en moyenne sept vaches chacun, soit environ 400 pour l'ensemble des deux municipalités. Ce sont pour la plupart des animaux de race Ayrshire croisée. On garde en outre 57 taureaux de race Ayrshire dont 1 pur sang et un autre de race Holstein pur sang. Sur toutes les fermes on trouve des veaux, des bouvillons et des génisses dont le total se chiffre à environ 400 animaux. La plupart des cultivateurs vendent des bovins de boucherie, ce qui leur procure un revenu moyen d'environ \$100 chacun.

L'industrie laitière constitue la base de l'agriculture et rapporte quelque \$180 par cultivateur. Le rendement laitier n'est pas élevé: à peine 3,000 livres de lait par année dont 2,500 sont portées aux beurseries de St-Isidore et de St-Bernard. Le reste sert à la consommation domestique ou est vendu dans le village. Quelques cultivateurs seulement expédient leur lait à Québec.

A cause de l'importance de l'industrie laitière dans l'économie agricole, il importe d'améliorer les méthodes et surtout, ce qui est le cas ici, le rendement laitier qui est nettement trop bas. L'augmentation des pâturages permanents et l'extension de la culture des fourrages verts, la sélection dans les troupeaux et le soin apporté dans l'alimentation des animaux constituent les facteurs de redressement de cette insuffisance. De toute façon, les cultivateurs doivent développer l'industrie laitière, car, en plus d'être rémunératrice, elle sert de base à l'élevage porcin qui, lui aussi, rapporte d'importants revenus.

3) Porcs

Le troupeau se compose d'un verrat et de 87 truies de race Yorkshire. En août 1940, on comptait aussi quelque 690 porcelets. Chaque année les éleveurs vendent une centaine de porcelets pour fins d'élevage. On les vend à l'âge de 3 ou 4 semaines et le prix moyen réalisé est d'environ \$3 par tête. L'abattage annuel destiné à l'alimentation domestique porte sur une soixantaine de sujets, tandis que 500 porcs, dont la moitié vivants, sont vendus à des commerçants. Cet élevage rapporte en moyenne \$145 par cultivateur.

4) Moutons

Bon nombre de cultivateurs gardent des moutons. Le troupeau comprend cette année 245 brebis, 35 béliers et 245 agneaux. Ce sont tous des animaux de race Leicester croisée. Selon les informations recueillies sur place, l'élevage ovin n'a pas beaucoup varié depuis quelques années. On estime à \$25 en moyenne par cultivateur le revenu provenant de cet élevage.

5) Volailles

L'aviculture est passablement développée dans les deux municipalités de Taschereau-Fortier et de St-Maxime. On trouve un poulailler de 400 poules et une dizaine d'autres où l'on garde une centaine de volailles chacun. Chaque cultivateur possède en moyenne 35 poules pondeuses et une cinquantaine de poulets. On estime que le troupeau pour les deux municipalités comprend quelque 5,000 volailles dont 2,300 environ sont annuellement engraisées pour la vente. La présence d'un couvoir favorise grandement cette activité agricole qui procure un revenu d'environ \$80 en moyenne par cultivateur. Ce chiffre comprend les sommes provenant de la vente des volailles, des oeufs et des poussins.

6) Apiculture

Un cultivateur possède 8 ruches dont la production (400 livres de miel) vendue sur le marché local rapporte environ \$60.

7) Animaux à fourrure

On relève 15 éleveurs de renards, soit 7 dans le village de St-Maxime et 8 dans Taschereau-Fortier. Sauf 3 éleveurs qui possèdent de 6 à 8 couples de renards, les autres gardent en moyenne 3 couples. En 1939 les éleveurs ont vendu 170 peaux ce qui leur a rapporté \$220 en moyenne chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous groupons en un tableau les revenus-argent que touchent la majorité des cultivateurs de St-Maxime et de Taschereau-Fortier, sauf les producteurs spécialisés, nous obtenons pour 1939 le revenu-argent moyen suivant:

Produits laitiers	\$ 180
Vente de bovins de boucherie	100
Vente de porcs	145
Vente de moutons	25
Aviculture	80
Vente de bois	60
	\$ 590

Ce revenu-argent moyen qui s'étend à la majorité des cultivateurs ne comprend pas certaines productions spécialisées qui rapportent de beaux revenus. Dans le cas de plusieurs cultivateurs, ce revenu de \$590 s'accroît passablement puisqu'on doit considérer les activités suivantes:

Ventes de pommes de terre (1 cultivateur)	\$ 700
Apiculture (1 producteur)	60
Produits de l'érable (12 producteurs)	65 chac.
Animaux à fourrure (15 éleveurs)	220 "

Si l'on essaie de dégager le revenu brut de la ferme, il faut ajouter au revenu-argent de \$590 la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille, soit \$150 en moyenne. Nous obtenons donc un revenu brut moyen de \$740 par cultivateur. Quant aux dépenses d'exploitation, elles se chiffrent à quelque \$160 en moyenne par ferme. Ces dépenses une fois payées, il reste au cultivateur une somme de \$430 comme rémunération en argent. Ce revenu, quoique assez élevé pour une moyenne, pourrait être augmenté d'abord en intensifiant l'industrie laitière dont les revenus ne sont présentement pas assez élevés, puis en attachant plus d'importance à l'élevage porcin qui ordinairement constitue l'une des meilleures sources de revenus de la ferme.

Achats

Outre des engrais chimiques et de la chaux, chaque cultivateur achète annuellement une cinquantaine de sacs de moulées alimentaires et autant de sacs de pois. Les cultivateurs achètent aussi 900 livres de graine de trèfle et 1,800 livres de graine de mil. Quant aux achats d'autres matières premières telles que la tôle, le fil de fer, le fil barbelé, le treillis etc., on ne peut en tenir compte, car généralement le cultivateur n'y consacre de l'argent qu'à tous les 5 ou 6 ans.

Impôts et contribution

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à \$20 en moyenne par famille pour les deux municipalités. A St-Maxime chaque famille paie en outre \$34 de taxes municipales et \$30 de taxes scolaires. Dans Taschereau-Fortier ces impôts sont moindres: \$5 de taxes municipales et \$20 de taxes scolaires en moyenne par famille. En résumé les cultivateurs de St-Maxime paient chacun en moyenne \$84 d'impôts tandis que ceux de Taschereau-Fortier déboursent seulement \$45.

Sociétés agricoles

Les municipalités de St-Maxime et Taschereau-Fortier comptent un Cercle agricole de 30 membres et un Cercle de fermières de 20 membres. Quelques cultivateurs seulement font partie de la Société d'Agriculture du comté.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Couvoir

M. Jos. Grégoire exploite un couvoir situé à l'extrémité nord de Taschereau-Fortier, sur la route conduisant à St-Isidore. L'incubateur qui a une capacité de 15,000 oeufs a reçu, en 1939, une centaine de mille oeufs pour incubation, ce qui a rapporté environ 60,000 poussins. Les cultivateurs paient \$1.50 pour l'incubation de 100 oeufs. La vente des poussins s'effectue par les cultivateurs ou par le propriétaire du couvoir qui prélève une petite commission. En 1939, le prix des poussins a été d'environ \$10 le cent.

2) Moulange

M. Alexandre Côté possède une moulange située près de la gare. Cette petite industrie, qui est attenante à une scierie, fonctionne depuis une trentaine d'années et emploie 2 ou 3 hommes. En 1939, on a moulu environ 15,000 minots de divers grains, mais surtout de l'avoine. La matière première provient des cultivateurs de la région.

Industrie du bois

Le même M. Alexandre Côté possède une scierie et un atelier de planage qui fonctionnent aussi depuis une trentaine d'années à raison de 3 à 4 mois par année. En 1939, monsieur Côté a scié environ 150,000 p.m.p. de bois de sciage pour son compte, et 300,000 p.m.p. de bois de sciage et 400,000 bardeaux pour les cultivateurs des environs. Quant au planage, l'atelier a produit 100,000 p.m.p. pour les cultivateurs et autant pour le compte du propriétaire. On vend directement à des consommateurs de la région.

o o o

C - TRANSPORTS

Consulter à ce sujet la monographie de St-Maxime.

o o o

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE DU VILLAGE
DE
ST - MAXIME

(Scott)

En ce qui concerne l'étude de la géographie, consulter la monographie de la municipalité de Taschereau-Fortier.

POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de Taschereau-Fortier n'a été érigée qu'en 1932, et son territoire a été détaché de celui de St-Maxime. C'est pour cette raison que nous étudions le mouvement démographique des deux municipalités dans un même chapitre.

En 1931, St-Maxime selon les "Statistiques municipales", comptait 925 habitants. En 1939, ce chiffre est passé à 1,008, soit 560 pour St-Maxime et 448 pour Taschereau-Fortier. De 1931 à 1939 inclusivement l'accroissement naturel pour les deux municipalités atteint 90. Ainsi, selon toute apparence, la population paraît stable, mais nous tenons à reproduire ici une note du secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Maxime: "Vous remarquerez sans doute la baisse de la population; cela est dû 1^o au départ d'un bon nombre vu qu'il n'y a plus qu'une industrie qui ne fonctionne que 3 mois dans l'année; 2^o que beaucoup de résidents ont été comptés dans les deux municipalités de Taschereau-Fortier et de St-Maxime vu que ces mêmes contribuables avaient des propriétés dans les deux places; 3^o que plusieurs grosses familles ont quitté la place pour s'établir ailleurs." Cette note inscrite sur la copie du rapport des "Statistiques municipales" de 1939 explique dans une certaine mesure la diminution subite du chiffre de la population de la municipalité de St-Maxime. En 1938, ce chiffre atteint 700 âmes et en 1939, il tombe à 560.

Les chiffres du tableau suivant extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales" indiquent le comportement démographique depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	St-Maxime	Tasc.-F.	Total
1931	19	14	5	925	---	925
1932	22	15	7	930	---	930
1933	31	15	16	700	420	1,120
1934	25	8	17	710	422	1,132
1935	19	9	10	725	430	1,155
1936	23	14	9	690	429	1,119
1937	18	13	5	695	435	1,130
1938	18	10	8	700	451	1,151
1939	22	9	13	560	448	1,008
	197	107	90			

Occupation du sol

On compte 58 cultivateurs résidents, soit 55 dans Taschereau-Fortier et 3 dans St-Maxime. En outre une vingtaine de cultivateurs non résidents possèdent des terres ou des parties de terres dans les limites des deux municipalités. Dans le village de St-Maxime on relève 125 propriétaires de maisons sur emplacements et quelque 14 locataires. Ces chiffres sont moins importants dans Taschereau-Fortier où l'on ne trouve que 5 emplacements et 1 locataire. St-Maxime renferme 97 propriétaires domiciliés et environ 28 propriétaires non domiciliés, dont quelques-uns sont des villégiateurs.

Modes de vie

Tous les cultivateurs des deux municipalités vivent entièrement du revenu de leurs exploitations agricoles. Les journaliers se rencontrent surtout dans St-Maxime où une cinquantaine de chefs de famille gagnent leur vie de ce métier et où une trentaine de jeunes gens travaillent occasionnellement à la journée. Dans Taschereau-Fortier on ne relève que 6 journaliers.

Au village de St-Maxime on trouve 2 menuisiers, 2 forgerons, 3 mécaniciens, 1 garagiste, 1 cordonnier, 1 sellier, 2 coiffeurs et 2 plombiers. L'industrie est représentée par 1 briqueterie, 1 moulangé, 1 couvoir et 1 scierie. La municipalité compte 21 commerçants de détail, 5 employés de chemin de fer, 2 camionneurs, 4 chauffeurs de taxi, 3 peintres, 1 pâtissier, 4 hôteliers, 2 instituteurs, 1 mesureur, 1 commis, 2 étudiants, 2 marbriers, 1 gardien, 1 comptable, 1 agronome, 1 voyageur de commerce et 19 rentiers ou pensionnaires de l'Etat. Huit institutrices enseignent dans 5 écoles, soit 4 écoles rurales situées dans la municipalité de Taschereau-Fortier et une école centrale au village de St-Maxime. Environ 25 jeunes filles, dont une quinzaine de la municipalité rurale, travaillent en service domestique. Ces jeunes filles trouvent de l'emploi surtout à Ste-Marie-de-Beauce, à Charny, à Lévis, à Québec et à Montréal.

INDUSTRIES

La Brique de Scott Enrg. constitue l'une des plus importantes industries du comté de Dorchester. C'est vers 1924 que remonte l'établissement de cette industrie qui à l'époque valait quelque \$300,000. Après avoir essuyé deux ou trois faillites, elle fut achetée au coût de \$25,000 par M. Louis Larochelle. Celui-ci emploie une vingtaine d'ouvriers parmi lesquels plusieurs de ses fils. L'industrie ne fonctionne que pendant la belle saison (3 à 4 mois par année). Voici groupée en un petit tableau l'évolution de cette industrie depuis que M. Larochelle en a pris la direction:

<u>Années</u>	<u>Production</u>	<u>Chiffre d'affaires</u>
1937	1,380,000 briques	\$ 19,800
1938	2,310,000 "	31,600
1939	1,600,000 "	24,500

La matière première provient d'un dépôt de glaise situé à proximité des bâtiments qui comprennent des concasseurs, des malaxeurs, des séchoirs, des entrepôts et 7 fours d'une capacité de 60,000 briques chacun.

o o o

TRANSPORTS

Chemin de fer

Les municipalités de St-Maxime et de Taschereau-Fortier sont desservies par le chemin de fer Québec Central. La gare qui porte le nom de Scott Jonction est située dans les limites du village de St-Maxime. La ligne de chemin de fer Québec - Sherbrooke et Québec - Lac-Frontière passent toutes deux par St-Maxime. L'outillage de la gare comprend 2 voies principales, 3 voies secondaires, des entrepôts et un service de télégraphe et de téléphone publics.

En 1939 le volume global de la circulation ferroviaire atteint 2,021 tonnes, soit 1,247 tonnes à l'entrée et 774 tonnes à la sortie. Les marchandises reçues comprennent surtout du charbon, de l'huile, de l'essence, de la chaux, des engrais chimiques, du ciment, de la farine et du carbure de calcium. Quant aux expéditions, elles se composent principalement de briques, de bois à pâte et de produits agricoles.

Le transport des voyageurs par chemin de fer subit une forte concurrence de la part du transport par autobus. Ainsi en 1939 on a enregistré 3,057 voyageurs partants. Sur ce nombre 2,303 soit 75% sont partis pendant les mois de janvier, février, mars, avril et décembre. Pendant les 7 autres mois de l'année, alors que les routes sont carrossables, le nombre de partants a été de 754.

Routes

La route Lévis - Jackman (route no 23) constitue la principale artère des municipalités de St-Maxime et de Taschereau-Fortier. Cette route qui suit sensiblement la direction nord-sud, côtoie la rivière Chaudière en se dirigeant vers la Beauce. Une foule de touristes américains passent par St-Maxime et plusieurs s'arrêtent dans les hôtels du village.

Le service d'autobus Québec - St-Georges-de-Beauce passe par les deux municipalités.

o o o

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
LOUIS-JOLIETTE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Louis-Joliette qui est située dans la seigneurie de Joliette couvre une superficie de 11,405 acres, soit environ 18 milles carrés. Erigée en municipalité en 1926, Louis-Joliette fait partie de la paroisse religieuse de Ste-Claire. La localité, qui appartient au groupe des paroisses de la plate-forme de Lévis, est encadrée à l'ouest par les municipalités de Ste-Marguerite, Ste-Hénédine et St-Isidore; au nord et à l'est la rivière Etchemin la sépare de la municipalité de Ste-Calire; au sud on trouve les municipalités de St-Malachie et de St-Edouard-de-Frampton.

La partie nord-ouest de Louis-Joliette se trouve dans une région peu accidentée où le niveau moyen atteint environ 850 pieds. A mesure que l'on se dirige vers l'intérieur, le terrain devient plus montagneux et, à certains endroits, l'altitude dépasse 1,000 pieds, car cette partie de la municipalité appartient aux premiers contreforts du plateau apalachien.

Au point de vue hydrographique, la rivière Etchemin constitue le plus important cours d'eau de la municipalité qu'il longe sur une longueur d'environ 8 milles. Sept ou huit gros ruisseaux qui se jettent dans l'Etchemin complètent le réseau hygrographique.

La municipalité compte 6 rangs: St-Thomas, St-Gabriel, St-Charles, St-Joseph, Ste-Caroline et St-André qui est le rang le plus important.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de Louis-Joliette renfermait en 1931, selon les "Statistiques municipales", une population de 800 âmes; en 1939, d'après le secrétaire-trésorier, la population ne serait plus que de 790, soit une diminution de 10. Etant donné que durant cette période l'accroissement naturel se chiffre à 117, les départs se sont donc élevés à 127. Quoiqu'il soit assez difficile d'obtenir des renseignements sur la destination des émigrants, les autorités municipales affirment que c'est surtout vers les centres urbains que les partants se sont dirigés. Parmi eux on compte aussi des jeunes filles qui se sont mariées et sont allées demeurer ailleurs. Les chiffres du tableau ci-dessous extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales" indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	27	12	15	800
1932	26	12	14	707
1933	25	10	15	737
1934	23	11	12	750
1935	33	11	22	754
1936	18	10	8	770
1937	21	16	5	775
1938	20	13	7	786
1939	28	9	19	790
	221	104	117	

Depuis 1931, le chiffre de la population oscille entre 700 et 800. La diminution brusque entre le chiffre de 1931 et celui de 1932 ne peut s'expliquer que par une erreur. Il en est ainsi du chiffre de la population de 1931, lequel atteint 800 selon les "Statistiques municipales" et 670 selon le recensement fédéral de la même année.

Occupation du sol

La municipalité renferme 106 cultivateurs établis sur 112 fermes; une douzaine de cultivateurs des localités environnantes exploitent aussi des terres ou des lopins de terre situés dans les limites de la municipalité. Celle-ci constituant un habitat essentiellement rural, on ne relève que 5 propriétaires de maisons sur emplacements, donc 111 propriétaires domiciliés et 12 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Tous les cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes et seulement une dizaine d'entre eux s'occupent du travail des chantiers pendant l'hiver. On ne compte que 5 hommes de métier: 2 forgerons, 1 menuisier, 1 charron et 1 cantonnier. Aucune famille ne vit du commerce et des transports, car c'est au village de Ste-Claire que sont situés les magasins et les industries approvisionnant Louis-Joliette.

La municipalité renferme 5 écoles où 5 institutrices s'occupent de l'enseignement. Bon nombre d'enfants fréquentent aussi le couvent des soeurs de Notre-Dame-du-Perpétuel Secours au village de Ste-Claire. Une quinzaine de jeunes filles, dont 3 ou 4 à Montréal et les autres à Québec, font du service domestique et gagnent leur vie dans les centres urbains.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Louis-Joliette renferme 106 cultivateurs exploitant 112 fermes. La valeur moyenne des fermes que l'on estime à \$5,000 comprend \$2,200 engagés dans la terre, \$1,500 dans les bâtisses, \$800 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel roulant. Quant aux fermes hypothéquées, le lecteur est prié de consulter la monographie de Ste-Claire-de-Joliette.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs de Louis-Joliette exploitent des fermes dont l'étendue moyenne est de 105 acres (192' x 192'). La superficie labourée couvre sur chaque ferme quelque 78 acres, soit 8,168 acres au total. Chaque ferme comporte en outre environ 22 acres en bois debout et 5 acres de pâturages naturels et d'étendue inutilisable. Le reste du territoire de la municipalité comprend des terres à bois, des érablières et des terres appartenant à une douzaine de cultivateurs de St-Anselme et de St-Edouard-de-Frampton.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Ste-Hénédine. (Cf. la monographie de cette localité).

Sols et amendements

Trois types de sols caractérisent les fermes de la municipalité: de la terre franche (60%), de la terre sablonneuse et schisteuse (30%) et de la terre noire (10%). Le sud de la localité, plus précisément les rangs St-Charles, St-Gabriel, St-Joseph et le sud du rang St-André, comportent des terres franches, alors que dans le nord le sol devient schisteux et même rocailleux. Dans l'ensemble cependant les sols ne manquent pas de fertilité. On doit tout de même neutraliser l'acidité des

terres et surtout les engraisser à l'aide d'engrais chimiques. En 1939, les cultivateurs de Louis-Joliette ont utilisé 100 tonnes d'amendements calcaires et autant d'engrais chimiques. Environ une quarantaine de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme. C'est vraiment trop peu, quand on sait que de tous les engrais le fumier d'étable est le plus précieux, d'abord parce qu'on le produit sur la ferme et parce que, outre des éléments de fertilité, il fournit en même temps l'humus.

L'égouttement sur les fermes est généralement bon, et cela en raison de l'inclinaison des terres vers la rivière Etchemin. On remarque cependant que les fermes du sud de la municipalité nécessitent de sérieuses améliorations dans leurs fossés de ligne. A cet endroit le drainage s'effectue plus difficilement qu'ailleurs.

La pratique de la fertilisation des pâturages n'intéresse qu'un petit nombre de cultivateurs. Une dizaine seulement parmi ces derniers entretiennent des pâturages permanents. Dans l'ensemble cette pratique a donné de bons résultats. L'humidité des terres rend la culture de la luzerne difficile. Cette plante gèle facilement et en général les résultats obtenus jusqu'ici n'ont pas été très satisfaisants.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1939 les superficies des diverses cultures et les rendements moyens obtenus:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,300 acres	23 bois.
Orge	25 "	20 "
Grains mélangés	25 "	24 "
Mais fourrager	5 "	--
Luzerne	20 "	2 ton.
Foin	3,800 "	1 ton.
Pommes de terre	50 "	150 bois.
Racines fourragères	50 "	10 ton.
Jardins de famille	15 "	--
Pâturages	3,373 "	
	<u>8,663 acres</u>	

Depuis 1931 on note peu de changements dans l'ensemble des étendues ensemencées. Si l'on examine les différentes cultures, on remarque que les ensemencements d'avoine et de racines fourragères ont augmenté, tandis que les superficies en orge, en grains mélangés et en pommes de terre accusent de légères diminutions. Quant aux rendements, ils ne s'écartent pas beaucoup de la moyenne de ceux que l'on enregistre dans les autres localités des alentours. Mais ils sont un peu supérieur aux rendements obtenus dans les paroisses de l'intérieur du comté. La production végétale est en général assez bien adaptée aux besoins locaux, mais on remarque que les cultivateurs auraient avantage à restreindre quelque peu la culture de l'avoine et à augmenter la production des grains mélangés.

A peu près tous les cultivateurs suivent une rotation, mais souvent les assolements que l'on pratique sont plus ou moins bien adaptés aux types de sols.

2) Culture fruitière

Une trentaine de cultivateurs possèdent chacun une dizaine de pommiers. La production est peu importante et ne suffit pas aux besoins locaux. On pourrait développer la pomiculture, car les nombreux coteaux semblent un endroit favorable au développement des pommiers.

3) Érablières

La municipalité renferme 40 érablières dont l'exploitation a fourni en 1939 quelque 2,000 gallons de sirop. La vente de cette den-

rée rapporte environ \$50 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement 260 chevaux dans la municipalité. Le troupeau comprend une trentaine de juments d'élevage et 1 étalon belge enregistré. Depuis quelques années l'élevage chevalin fait des progrès et en 1939 on élève une trentaine de jeunes chevaux. L'élevage ne suffit pas encore aux besoins locaux et les marchands de chevaux de l'Ouest réussissent encore à vendre une dizaine de sujets chaque année.

2) Bovins et industrie laitière

Les cultivateurs de Louis-Joliette possèdent en moyenne 9 vaches chacun, soit environ 954 pour l'ensemble de la municipalité. On compte 48 vaches pur sang: 35 de race canadienne et 15 de race Ayrshire. Les autres sont des Ayrshire croisées. Le troupeau renferme en outre 90 taureaux dont 20 pur sang (12 canadiens et 8 Ayrshire) et 70 de race Holstein croisée. On relève aussi quelque 700 autres bovins comprenant des bouvillons, des génisses et des veaux. Deux cultivateurs qui gardent chacun un troupeau complet d'animaux pur sang vendent du bétail laitier pour fins d'élevage. Mais malheureusement il n'y a que peu de demandes pour les veaux d'élevage sur le marché local. Quant aux bovins de boucherie, les cultivateurs ont vendu en 1939 une centaine de vaches, une quarantaine de taureaux et environ 600 veaux de lait. La vente de ces animaux rapporte en moyenne \$70 par cultivateur.

L'industrie laitière rapporte à Louis-Joliette un revenu d'environ \$210 par ferme. Malgré la présence de plusieurs animaux pur sang, le rendement laitier n'atteint que 2,800 livres par vache. On porte la plus grande partie de ce lait à la beurrierie du village de Ste-Claire et le reste sert à la consommation domestique.

La production laitière, quoique assez bien organisée, est tout de même susceptible de grandes améliorations surtout en ce qui a trait au rendement des vaches. Le contrôle laitier et surtout une meilleure alimentation détermineraient certainement un accroissement de la production et partant des revenus.

3) Porcs

L'élevage porcin constitue, après l'industrie laitière, la meilleure source de revenus pour les cultivateurs de Louis-Joliette, car cette activité agricole rapporte environ \$190 par ferme. Le troupeau comprend 150 truies et 10 verrats de race croisée Yorkshire du type à bacon. Au mois d'août 1940 on relevait en outre quelque 1,450 porcelets. L'abattage annuel destiné à l'alimentation domestique locale porte sur une centaine de sujets, tandis que 350 porcs sont vendus abattus et près de 1,000 vivants. Le quart de ces animaux est vendu aux abattoirs de Québec et le reste à la Coopérative fédérée et à des marchands locaux.

4) Moutons

Une quarantaine de cultivateurs gardent des moutons. Actuellement le troupeau comprend 320 brebis, 40 béliers et un peu plus de 300 agneaux. On a déjà élevé des sujets pur sang Shropshire, mais actuellement tout le troupeau appartient à la race Leicester croisée. Cet élevage rapporte environ \$48 par élevour.

5) Volailles

Tous les cultivateurs de Louis-Joliette s'intéressent à l'aviculture et cet élevage constitue pour eux une de leurs meilleures sources de revenus. Actuellement on estime que la municipalité renferme près de 15,000 volailles dont 8,000 engraisées annuellement pour la vente. Outre un poulailler de 800 pondeuses et 2,500 poulets, chaque cultivateur garde en moyenne 30 poules et une soixantaine de poulets. La majorité des cultivateurs pratiquent la sélection des meilleurs sujets et actuellement on estime qu'une forte proportion des poules pondent en moyenne 10 douzaines d'oeufs par an. La vente des oeufs et des volailles grasses rapporte environ \$110 par cultivateur.

6) Animaux à fourrure

Un cultivateur possède 10 couples d'animaux à fourrure. En 1939 la vente de 20 peaux lui a rapporté \$400.

Revenus forestiers

Une dizaine de cultivateurs seulement vont travailler dans les chantiers pendant l'hiver. Ils y passent une période moyenne de 3 mois et reviennent à Louis-Joliette avec un revenu que l'on estime à \$65.

La moitié des cultivateurs vendent un peu de bois provenant de leurs fermes ou de terres à bois. En 1939 ils ont disposé d'environ, 1,000 cordes de bois de chauffage et 150 cordes de bois à pâte. Cette source de revenu rapporte à 50 cultivateurs une somme de \$60 chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau ci-dessous groupe les revenus-argent gagnés par la majorité des cultivateurs de Louis-Joliette.

Industrie laitière	\$ 210
Vente de bovins de boucherie	70
Vente de porcs	190
Aviculture	160
	\$ 630

Ce revenu-argent moyen qui s'étend à la majorité de la classe agricole ne comprend pas les productions spécialisées dont plusieurs cultivateurs tirent de beaux bénéfices. Ces sources de revenus sont indiquées ci-après:

Produits de l'érable (40 producteurs)	\$ 50 chacun
Vente de bovins laitiers (2 éleveurs)	35 "
Vente de moutons (40 éleveurs)	48 "
Vente de bois (50 cultivateurs)	60 "
Animaux à fourrure (1 éleveur)	400

En tenant compte de la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille (\$160 en moyenne), le revenu brut du cultivateur atteint \$790. Quant aux dépenses d'exploitation, elles se chiffrent à quelque \$190 en moyenne par ferme. Ces dépenses une fois payées, il reste au cultivateur une somme de \$440 comme rémunération en argent. Ce revenu sans être élevé permet tout de même aux cultivateurs d'acquiescer des économies. C'est ce que révèle l'activité de la Caisse populaire du village de Ste-Clai-re.

Achats

Outre les achats d'engrais chimiques et d'amendements calcaires, les cultivateurs se procurent diverses matières premières nécessaires à l'exploitation de la ferme. Ainsi parmi les achats les plus importants, on remarque la moulée dont on achète environ 5,000 sacs par année, soit une dépense d'environ \$90 par cultivateur. Une augmentation dans la culture des grains mélangés ferait diminuer cette dépense. On achète aussi environ 2,000 livres de graine de trèfle et quelque 6,000 livres de graine de mil.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$43 d'impôts et contributions. Cette somme comprend la contribution à l'église (\$20 par famille), les taxes municipales (\$5 par famille) et les impôts scolaires (\$18 par famille). Les biens imposables sont évalués à 100% de leur valeur réelle. L'église, la commission scolaire et la municipalité n'ont aucune dette.

Sociétés agricoles

La municipalité de Louis-Joliette est dotée d'un Cercle agricole, d'un Cercle de l'U.C.C., d'une Caisse populaire, d'un Cercle de fermières et d'une assurance mutuelle. Ces sociétés groupent aussi la plupart des cultivateurs de Ste-Claire. Bon nombre de cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture du comté.

B - INDUSTRIES

Industrie dérivée de l'agriculture

1) Moulange

M. Emile Boulanger exploite une moulange située sur les bords de la rivière Etchemin, près de la municipalité de St-Isidore. C'est une petite industrie fonctionnant très irrégulièrement qui a moulu en 1939 environ 200,000 livres de grains mélangés. Cette moulange ne moule que pour le compte des cultivateurs des alentours.

Industrie du bois

M. Emile Boulanger possède aussi une scierie qui est attenante à la moulange. En 1939 les cultivateurs y ont fait scier quelque 25,000 p.m.p. de bois de sciage.

M. A. Patoine exploite un petit atelier de menuiserie non loin de la gare. La production qui consiste dans des portes et des châssis est très peu importante. L'atelier de M. Patoine constitue à vrai dire bien plus une boutique d'artisan qu'un établissement industriel.

C - TRANSPORTS

Le chemin de fer Transcontinental passe dans la municipalité et côtoie la rivière Etchemin. La gare qui porte le nom de Ste-Claire est située juste en face du village du même nom. La gare dessert donc les deux municipalités de Ste-Claire et de Louis-Joliette. Quant au volume de la circulation ferroviaire, il nous a été impossible d'obtenir des renseignements à ce sujet.

L'autobus qui relie Ste-Justine à Québec passe à Ste-Claire et dessert aussi la population de Louis-Joliette. Le transport des marchandises s'effectue en grande partie par l'entremise des camionneurs de Ste-Claire.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

STE - CLAIRE - DE - JOLIETTE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Sainte-Claire-de-Joliette est située à l'est de celle de Saint-Anselme et à l'ouest de celle de Saint-Machie-de-Frampton. Au nord et au nord-est le comté de Bellechasse sert de frontière à la localité, tandis qu'au sud la rivière Etchemin la sépare de la municipalité de Louis-Joliette. Sainte-Claire couvre une superficie de 9,541 acres, soit environ 15 milles carrés.

Au point de vue du relief, la municipalité appartient au groupe des localités de la plate-forme de Lévis dans la partie nord-ouest du comté. Cette plaine n'est pas uniformément plate, mais comporte de petites collines et de longues terrasses. Celles-ci atteignent, dans le bas de la paroisse (ouest) des altitudes variant entre 775 et 875 pieds. A mesure que l'on se dirige vers l'intérieur, le terrain devient plus accidenté et les collines constituent dans cette région les premiers contreforts du plateau apalachien. Ainsi dans la partie sud-est de Sainte-Claire l'altitude moyenne atteint-elle plus de 900 pieds.

La municipalité compte deux rivières principales: L'Etchemin et son affluent la rivière Abénakis. (1) On trouve en outre 6 gros ruisseaux qui se jettent tous dans la rivière Etchemin.

L'agglomération du village est située le long de la route côtoyant la rivière Etchemin. Une agglomération secondaire, celle d'Abénakis, comporte plusieurs maisons, 2 scieries et une gare. Cette agglomération est située au confluent des rivières Abénakis et Etchemin.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la population de Sainte-Claire, selon les "Statistiques municipales", atteignait 1,040 âmes. Etant donné que depuis cette date, l'accroissement naturel se chiffre à 155 et que l'on estime à 20 le nombre des individus qui sont venus s'établir dans la municipalité, la population, en 1939, devrait se totaliser à 1,215 âmes. Or en 1939 Sainte-Claire compte 1,065 habitants; c'est donc que 150 individus ont émigré depuis 1931. La plupart de ces partants se sont dirigés vers les territoires de colonisation de l'Abitibi. Les chiffres suivants, extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales" indiquent les variations dans la population de la municipalité.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	37	15	22	1,040
1932	35	17	18	1,060
1933	34	14	20	1,065
1934	31	15	16	1,060
1935	43	15	28	1,075
1936	24	13	11	1,055
1937	28	22	6	1,050
1938	27	17	10	1,060
1939	37	13	24	1,065
	296	141	155	

Le tableau ci-dessus nous montre que la population de Sainte-Claire est stable, car sur une période de 9 années des chiffres varient entre 1,040 et 1,075. Cette stabilité peut s'expliquer par le fait que les cadres de la municipalité sont remplis et que les fils de cultivateurs ne pouvant s'établir à Sainte-Claire doivent émigrer.

Occupation du sol

La localité renferme 38 cultivateurs propriétaires de fermes. On compte aussi 102 propriétaires de maisons sur emplacements et 24 locataires de maisons.

Modes de vie

Tous les cultivateurs vivent des revenus de leurs fermes et une quinzaine de jeunes gens seulement vont aux chantiers pendant l'hiver. On relève une quinzaine de chefs de familles qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Un nombre égal de jeunes gens travaillent occasionnellement à la journée. L'occupation qui s'offre le plus souvent à cette catégorie de

(1) Ne pas confondre ce cours d'eau avec celui du même nom dans la municipalité de St-Prosper.

travailleurs consiste en de menus travaux sur les fermes. Le relevé des boutiques d'artisans a donné 2 ateliers de menuiserie, 1 forge, 2 garages, 1 cordonnerie, 1 boutique d'horloger et 1 boutique de coiffeur. La localité compte plusieurs autres entrepreneurs, hommes de métiers, etc. On trouve aussi 5 menuisiers, 1 forgeron, 2 hôteliers, 1 charron, 1 meunier, 1 fromagier, 1 boulanger, 2 bouchers, 1 couturière, 1 beurrier et 60 rentiers et pensionnaires de l'Etat. L'industrie comprend 1 beurrerie, 4 moulanges, 1 carderie, 3 scieries et 1 fabrique de carrosseries d'autobus. Le commerce de détail fait vivre 12 familles, soit 4 marchands, 6 restaurateurs et 2 commerçants. Au chapitre des transports nous notons 5 employés de chemin de fer, dont 3 ne travaillant qu'occasionnellement, 3 camionneurs et 2 chauffeurs de taxi.

En fait de travail féminin, 6 religieuses de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours dirigent un pensionnat et 5 institutrices enseignent dans les 9 écoles rurales de Louis-Joliette et de Sainte-Claire. On estime qu'une dizaine de jeunes filles gagnent leur vie en dehors de la localité. La plupart travaillent à Québec où elles font du service domestique.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Sainte-Claire-de-Joliette renferme actuellement 88 cultivateurs qui exploitent des fermes représentant un capital moyen de \$4,800 chacune. Cette somme comprend \$2,000 engagés dans la terre, \$1,500 dans les bâtisses, \$800 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel roulant. Au mois d'août 1940, on relevait 26 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme hypothéquée se chiffre à environ \$2,100 (1).

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs de Sainte-Claire sont établis sur des fermes dont la superficie mesure 95 acres (192' x 192') en moyenne chacune. Sur chaque ferme on trouve en moyenne 67 acres de terre labourée, 21 acres de forêt (surtout des érablières) et 7 acres de pâturages naturels et de terrain inutilisable. Presque toutes les terres sont disposées perpendiculairement au cours de la rivière Etchemin. Une dizaine de cultivateurs de St-Lazare, St-Anselme et St-Malachie possèdent du terrain dans la municipalité et 4 ou 5 cultivateurs de Sainte-Claire exploitent des lots à bois dans St-Lazare.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Ste-Hénédine (Cf. cette monographie)

Sols et amendements

Deux types de sols caractérisent les terres de la municipalité; la terre franche (60%) et la terre légère, graveleuse, (40%). En général les sols ne manquent pas de fertilité, mais ils sont meilleurs dans la partie ouest de la localité. Dans l'est, vers St-Malachie, où commencent les premiers escarpements apalachiens le terrain est rocheux et de nombreux rochers entravent l'agriculture. Dans l'ensemble, le sol est moins favorable à la culture que dans la municipalité voisine de Louis-Joliette. Quoique les terres soient fertiles, il faut restituer au sol par les engrais ce que les plantes lui enlèvent. En 1939, les cultivateurs ont utilisé 30 tonnes d'amendements calcaires et 110 tonnes d'engrais chimiques.

(1) Ces derniers chiffres s'appliquent aux fermes hypothéquées de Louis-Joliette et de Ste-Claire-de-Joliette. Il nous a été impossible d'obtenir des chiffres pour chacune de ces deux municipalités.

On remarque que l'on emploie la chaux avec parcimonie, alors que l'on devrait en répandre au moins une tonne à l'acre. De tous les engrais, le fumier de ferme est le plus précieux; aussi on est frappé de constater qu'une cinquantaine de cultivateurs seulement s'occupent de conserver cet engrais, le plus économique de tous.

Presque toutes les terres de Sainte-Claire suivent une pente douce vers la rivière Etchemin. En dépit de cette situation favorable au drainage, l'égouttement des terres laisse à désirer un peu partout. On a organisé des concours d'égouttement qui ont donné de bons résultats, mais sur bon nombre de fermes les rigoles sont négligées et le mauvais écoulement des eaux nuit aux cultures. Les cultivateurs en débarrassant le lit des ruisseaux, en particulier le ruisseau des Aulnaies, amélioreraient certainement l'égouttement. Quelques cultivateurs ont fertilisé des pâturages et ont obtenu de bons résultats.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages et les jardins de famille, donnent en 1939 les étendues et les rendements suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	850 acres	23 bois.
Orge	20 "	20 "
Sarrasin	4 "	30 "
Pois secs	3 "	--
Mais fourrager	6 "	--
Grains mélangés	15 "	24 "
Foin	2,725 "	1 tonne
Luzerne	3 "	2 tonnes
Pommes de terre	40 "	150 bois.
Racines fourragères	15 "	10 tonnes
Jardins de famille	15 "	--
Pâturages	2,200 "	--
	<u>5,896 acres</u>	

Le tableau ci-dessus n'indique que la production agricole des cultivateurs; si on ajoute celle de plusieurs emplacements qui s'occupent de culture, l'ensemble des superficies ensemencées n'a pas beaucoup varié depuis une dizaine d'années. On remarque cependant des augmentations dans la culture des grains mélangés, des racines fourragères et des pommes de terre. Par contre l'étendue des pâturages accuse une légère diminution. Quant aux rendements, ils sont un peu supérieurs à la moyenne pour l'ensemble du comté, et à peu près les mêmes que la moyenne de ceux enregistrés dans les autres localités des alentours. Les rendements sont tout de même susceptibles d'améliorations, car ils sont inférieurs aux moyennes que donnent les statistiques pour l'ensemble de la province. En général, la production végétale est assez bien adaptée aux besoins locaux, mais on remarque que les cultivateurs devraient intensifier la production des grains mélangés et entretenir plus de pâturages fertilisés.

Depuis plusieurs années la plupart des cultivateurs suivent une rotation; celle-ci comporte du grain (1 an) du foin (2 ou 3 ans) et des pâturages (1 an). Cette rotation après les deux premières années, outre de restreindre la production du foin et de permettre aux mauvaises herbes de s'implanter, laisse ordinairement de très médiocres pâturages pour les bovins. D'après les expériences effectuées sur des fermes de démonstration la rotation convenant le mieux aux types de sols de Ste-Claire comprendrait les cycles suivants: plantes sarclées (1 an), céréales (1 an) et foin de trèfle (1 an); les pâturages permanents et fertilisés étant organisés en dehors de la rotation. Quelques cultivateurs progressifs ont adopté ce système d'assolements et ont vu leurs rendements augmenter sensiblement.

2) Culture fruitière

Le sol à Sainte-Claire n'est pas très favorable à la po-

miculture et c'est ce qui explique le petit nombre de pommiers dans la localité. On en compte actuellement environ 250 produisant des fruits de variétés Wealthy et Duchesse.

3) Erablières

La municipalité renferme 30 érablières en exploitation. Au cours de la dernière saison, on a produit quelque 2,100 gallons de sirop dont la vente a rapporté environ \$60 par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a augmenté un peu depuis 1931. On en comptait alors 166 et cette année le nombre est passé à 188. Le troupeau comprend 1 étalon percheron enregistré et une vingtaine de juments d'élevage de race croisée. L'élevage chevalin produit annuellement une vingtaine de sujets. Cet élevage, quoique ayant beaucoup progressé depuis quelques années, est encore insuffisant à satisfaire aux besoins locaux. Chaque année on achète une quinzaine de chevaux de marchands de passage. Dans la plupart des cas, ces bêtes sont très médiocres.

2) Bovins et industrie laitière

Les cultivateurs de Ste-Claire possèdent en moyenne 9 vaches chacun, soit un total de 800 pour la localité. Le troupeau renferme 30 vaches pur sang, soit 20 de race canadienne et 10 Ayrshire. Les autres vaches appartiennent surtout à la race Ayrshire croisée. On relève en outre 5 taureaux canadiens pur sang, 3 taureaux Ayrshire de race pure et 80 autres taureaux de race croisée. Le troupeau se complète par 765 autres bovins comprenant des veaux, des génisses et des bouvillons. Deux cultivateurs élèvent chacun un troupeau complet d'animaux pur sang. Un seul vend du bétail laitier, ce qui lui rapporte un revenu d'environ \$75 par année. Quant aux bovins de boucherie, à peu près tous les cultivateurs en vendent. En 1939, ils ont disposé de 85 vaches, 30 taureaux et environ 500 veaux de lait. Les revenus de cette activité agricole se totalisent à environ \$70 par cultivateur.

L'industrie laitière constitue la principale source de revenu des cultivateurs de Ste-Claire; car elle rapporte \$205 en moyenne par ferme, soit près de 35% du revenu-argent moyen total des cultivateurs. Outre ce revenu, plusieurs éleveurs vendent du lait en nature. Néanmoins le rendement moyen des vaches n'atteint que 2,800 livres de lait par année. On vend surtout à la beurrerie locale qui compte 140 patrons, dont plus de la moitié de Louis-Joliette, et plusieurs de St-Anselme et de Honfleur (Bel-lechasse). L'industrie laitière, quoique assez bien organisée, est susceptible d'améliorations; ainsi on devrait développer les pâturages permanents et surtout augmenter la pitance en fourrages verts. Ce sont là les principaux moyens d'accroître le rendement laitier.

3) Porcs

L'élevage porcin constitue, après l'industrie laitière, la meilleure source de revenus des cultivateurs. Le troupeau comprend 2 verrats et 140 truies de race Yorkshire à bacon ainsi que 2 verrats Chester White croisés. En août 1940, on relevait en outre quelque 1,100 porcelets. Cette industrie est bien établie et intéresse la plupart des cultivateurs. Le quart de ces derniers obtiennent des portées deux fois par année, ce qui augmente rapidement le nombre d'animaux destinés à la vente. L'alimentation domestique requiert un abattage annuel de quelque 90 têtes. Le surplus, soit environ 1,000 animaux, est vendu par des commerçants aux abattoirs de Québec. Sur ce nombre les trois quarts sont vendus vivants. Ces ventes rapportent environ \$185 en moyenne par cultivateur.

4) Moutons

Une vingtaine de cultivateurs seulement gardent des moutons. Le troupeau ne comprend qu'une centaine de brebis, autant d'agneaux et une vingtaine de béliers. Ces animaux sont de race Leicester. L'élevage ovin a beaucoup diminué depuis une quinzaine d'années; on attribue cette régression au fait que les cultivateurs préfèrent utiliser tous les pâturages pour l'alimentation des bovins. Pourtant sur bon nombre de

fermes du haut de la localité certains pâturages conviendraient mieux aux moutons. En 1939, cet élevage a rapporté un revenu moyen de \$30 à chacun des éleveurs.

5) Volailles

L'aviculture constitue une bonne source de revenus pour les cultivateurs de Ste-Claire. En effet, une vingtaine d'entre eux exploitent chacun un poulailler de plus de 100 volailles. Dans l'ensemble, on estime à 10,000 le nombre de volailles que l'on élève dans la localité. Sur ce nombre environ 5,000 sont engraisées pour la vente. En 1939 l'aviculture a rapporté \$110 en moyenne par cultivateur.

6) Apiculture

Trois cultivateurs qui se livrent à l'apiculture possèdent ensemble une cinquantaine de ruches. On vend le miel sur le marché local et surtout à Québec, ce qui rapporte environ \$65 par producteur.

7) Animaux à fourrure

Ste-Claire compte 8 éleveurs d'animaux à fourrure. En 1939 ils ont vendu une quarantaine de peaux, ce qui procure à chaque éleveur un revenu moyen estimé à \$75. On vend surtout à des marchands de Québec.

Revenus forestiers

Une quinzaine de cultivateurs seulement vont travailler aux chantiers pendant l'hiver. Cette occupation leur rapporte environ \$70 chacun. Par contre presque tous les cultivateurs vendent un peu de bois. Ainsi en 1939, on a commercé 500 cordes de bois de chauffage, 100 cordes de bois à pâte et environ 5,000 p.m.p. de bois de sciage. La vente de ces produits forestiers rapporte en moyenne quelque \$20 par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Au cours de pages précédentes nous avons considéré les différentes activités de la classe paysanne; nous groupons ci-dessous en un tableau récapitulatif les revenus-argent que la majorité des cultivateurs retirent de ces activités.

Produits laitiers	\$ 205
Vente de bovins de boucherie	70
Vente de porcs	185
Aviculture	110
Vente de bois	20
	\$ 590

Ce revenu-argent de \$590 ne s'applique qu'à la majorité des cultivateurs, mais plusieurs d'entre eux, plus entreprenants, réalisent un revenu supérieur en greffant à l'exploitation ordinaire de leurs fermes quelques spécialités. Le tableau suivant indique les revenus découlant de ces activités:

Produits de l'érable (30 producteurs)	\$ 60 chac.
Vente de bovins laitiers (11 producteurs)	75 "
Vente de moutons (20 producteurs)	30 "
Animaux à fourrure (8 producteurs)	75 "
Apiculture (3 producteurs)	65 "
Travail des chantiers (15 cultivateurs)	70 "

Si au revenu-argent moyen du cultivateur (\$590) on ajoute la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille (\$160), nous obtenons un revenu brut de \$750 en moyenne par ferme. Quant aux dépenses d'exploitation, comprenant les taxes, la main-d'oeuvre, les achats de matières premières, les réparations, etc., elles se chiffrent à \$185 en moyenne par ferme. Ces frais une fois payés, il reste au cultivateur une somme de

\$405 représentant l'intérêt du capital moyen investi dans les fermes de la localité.

Achats

Parmi les matières premières que les cultivateurs achètent, on trouve, outre la chaux et les engrais, 4,500 sacs de moulées, 2,000 livres de graine de trèfle, 3,500 livres de graine de mil, des pois et des fèves. On achète aussi de grandes quantités de farine et de conserves.

Impôts et contributions

Chaque famille paie en moyenne \$45 d'impôts. Cette somme comprend \$20 de contribution à l'église, \$6 de taxes municipales et \$19 de taxes scolaires. La fabrique, la commission scolaire et la municipalité n'ont aucune dette.

o o o

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de Ste-Claire, exploitée par M. Ernest Filion, est située dans le village. Cette industrie qui fonctionne depuis une quarantaine d'années, compte actuellement 148 patrons dont 115 pour les municipalités de Ste-Claire et de Louis-Joliette. Les autres appartiennent à St-Anselme et à Honfleur (Bellechasse). En 1939 la beurrerie a fonctionné toute l'année et sa production a atteint 137,000 livres de beurre que l'on a vendues au prix moyen de $23\frac{1}{2}$ cts la livre. Environ les trois quarts du beurre fabriqué, soit 104,000 livres, ont été vendus à des consommateurs locaux et à des marchands de la région. On a écoulé le reste à la Coopérative fédérée de Québec.

2) Moulanges

La municipalité renferme 4 moulanges. Ce sont de petites industries toutes attenantes à des scieries et qui ne fonctionnent que pour le compte des cultivateurs des alentours. Le tableau ci-dessous indique la production de ces moulanges ainsi que divers autres renseignements. Quant à la situation de ces industries on consultera à ce sujet la carte de la municipalité au début de cette monographie.

	<u>Matières premières</u>	<u>Production (en bois)</u>	<u>Fonctionne depuis</u>	<u>Période d'ex- ploitation par année</u>
Oscar Roy	Avoine	40,000	1933	3 mois
Adolphe Plante	Moulées	20,000	1830	4 mois
Léonard Couture	Moulées	7,500	1870	6 mois
Léon Longchamp	Moulées	6,000	1860	5 mois
		73,500 bois.		

Trois de ces industries utilisent l'eau comme force-motrice, ce sont la moulange de M. Couture située sur les bords de la rivière Etchemin, et les établissements de MM. Plante et Roy situés sur la rivière Abénakis.

3) Carderie

M. Léon Longchamp, outre de posséder une moulange, et une scierie, exploite aussi une carderie; c'est une petite industrie établie depuis une quarantaine d'années et ne fonctionnant que quelques mois

annuellement. En 1939 on a cardé 4,500 livres de laine pour le compte des cultivateurs de Ste-Claire, de St-Malachie, de St-Anselme, de Honfleur et St-Lazarre (Bellechasse). L'industrie de M. Longchamp pourrait augmenter sa production si tous les éleveurs de moutons des localités ci-dessus faisaient carder leur laine, mais, bon nombre d'entre eux échantent la laine brute pour des tissus fabriqués par Méthot & Frères du Cap-St-Ignace.

Industrie du bois

Scieries

La municipalité de Ste-Claire renferme 3 scieries. Le tableau ci-dessous indique la production de ces établissements.

Exploitants	Pour eux		Pour les autres		
	Bois de sciage (p.m.p.)	Planage (p.m.p.)	B. de s.	Plan.	Bard.
Adolphe Plante	5,000		125,000	25,000	50,000
Oscar Roy	40,000	20,000	1,000,000	200,000	
Léonard Couture			125,000	30,000	
	45,000	20,000	1,250,000	265,000	50,000

La scierie de M. Adolphe Plante est située au confluent des rivières Abénakis et Etchemin. Cette industrie dont la fondation remonte à plus de 100 ans; ne fonctionne que quelques mois par année pendant lesquels on emploie 3 hommes. Tout le bois scié dans l'établissement de M. Plante provient des terres des cultivateurs et on l'utilise dans la municipalité.

C'est sur la rivière Abénakis un peu en amont de l'industrie de M. Plante que se trouve située la scierie de M. Oscar Roy. Ce petit établissement dont la fondation remonte à 1933 emploie 5 ou 6 hommes pendant les 4 mois que fonctionne la scierie. La production qui comprend surtout du sapin, de l'épinette et du merisier est vendue à des cultivateurs et à des commerçants de gros. Les cultivateurs qui font scier leur bois à la scierie de M. Roy en écoulent aussi une partie chez des marchands de gros. Les principaux marchés sont Québec, Lévis et le marché local.

La scierie de M. Léonard Couture est située tout près de la municipalité de St-Anselme, le long de la route côtoyant la rivière Etchemin. Cette petite industrie fonctionne depuis quelque 70 ans à raison de quelques mois par année. Les cultivateurs qui viennent chez M. Couture utilisent leur bois pour effectuer des réparations sur leurs fermes.

Autre industrie

M. Eugène Prévost dirige un atelier de construction de carrosseries d'autobus qui est l'industrie la plus importante de la municipalité. Cet établissement qui est situé dans le village a débuté modestement il y a environ 25 ans, mais ce n'est que depuis 5 ans que cette industrie fonctionne avec ampleur. En 1939 on y a employé 15 hommes pendant 8 mois et 28 hommes pendant 4 mois. Cette même année on a produit 13 carrosseries d'autobus et 15 carrosseries diverses, (ambulances, camions, corbillards et remorques). On fabrique aussi des meubles de maison, mais l'activité principale porte sur la fabrication des carrosseries. M. Prévost reçoit de ses clients le châssis des voitures et il adapte une carrosserie au châssis. M. Prévost est un ouvrier habile, ingénieux et plein de ressources; il trace lui-même les plans des carrosseries qu'il fabrique. Quant aux matières premières utilisées, elles comprennent de la tôle d'acier et du fer que l'on importe de Montréal (Foucher & Fils), de la peinture que l'on achète aussi à Montréal (Johns-Manville et A. Bernier), des boulons (Hardware Imports), du bois que l'on se procure dans la région (25,000 p.m.p.), des tissus pour fabriquer les housses des sièges et que l'on achète dans l'Ontario, et enfin des accessoires électriques. M. Prévost vend directement aux consommateurs. Parmi ces derniers, on remarque Morissette & Frères, Laurentide Automobile, Universal Automobile et P.L. Lortie, tous de Québec. M. Prévost remplit aussi des commandes pour des clients de la région du Lac St-Jean, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Hull et de Montréal. Cette industrie progresse chaque année, aussi il devient

de plus en plus difficile pour M. Prévost de trouver des ouvriers compétents.

C - TRANSPORTS

La gare du village de Ste-Claire est située sur la rive gauche de la rivière Etchemin, c'est-à-dire dans la municipalité de Louis-Joliette. Une autre gare, celle de l'agglomération secondaire d'Abénakis, est située dans la partie sud-est de la municipalité. Nous n'avons pu, au cours de nos enquêtes, nous procurer des chiffres relativement au volume de la circulation ferroviaire de ces deux gares.

Le service d'autobus reliant Ste-Justine à Québec passe par le village de Ste-Claire. Quant au transport des marchandises, il est assuré par 3 camionneurs qui se rendent à Québec plusieurs fois par semaine.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

STE - MARGUERITE - DE - JOLIETTE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Sainte-Marguerite forme la transition entre les paroisses de la Plaine et celles du Plateau. Les altitudes dans la municipalité sont très variables; elles oscillent, comme l'indique la carte, entre 700 et 1,350 pieds, la partie sud étant en général beaucoup plus élevée que la partie nord. La municipalité, qui couvre une étendue totale de 20,539 acres, occupe une région de collines; c'est ce qui explique la variation des altitudes. Elle est entourée par les paroisses de Ste-Hénédine, Ste-Claire, St-Edouard-de-Frampton et Ste-Marie-de-Beauce. Quelques petits ruisseaux de très peu d'importance la traversent.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population actuelle de Ste-Marguerite telle que recensée par l'administration municipale est de 1,170 âmes, ce qui marque une augmentation de 10 seulement sur la population de 1931 d'après les mêmes relevés. Or la population calculée en tenant compte des naissances et décès depuis 1931 et de 16 nouveaux individus établis dans la paroisse devrait être de 1,367 âmes. Le chiffre de 1,170 (population actuelle) et celui de 1,367 (population calculée) accusent donc une différence qui s'explique par une émigration de 197 âmes.

Le tableau suivant, dont les chiffres sont extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales", indique le mouvement de population depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. Nat.	Population
1931	44	12	32	1,160
1932	41	21	20	1,162
1933	39	12	27	1,152
1934	30	10	20	1,158
1935	39	18	21	1,160
1936	34	14	20	1,163

Années (suite)	Naissances	Décès	Acc. Nat.	Population
1937	33	29	4	1,170
1938	42	18	24	1,168
1939	38	15	23	1,170
	340	149	191	

Ce tableau indique que depuis 1931 la population de Ste-Marguerite est toujours restée à peu près stable et qu'elle a régulièrement perdu presque son accroissement naturel.

Occupation du sol

La municipalité compte 140 propriétaires de fermes domiciliés. Notons que 30 cultivateurs domiciliés soit dans Ste-Claire, soit dans Ste-Hénédine ou Ste-Marie-de-Beauce, possèdent des terres ou des morceaux de terre dans les limites de la municipalité. On relève en plus 39 propriétaires domiciliés de maisons sur emplacements et 5 locataires de maisons. Presque tous les emplacements, propriétaires ou locataires, cultivent un lopin de terre et gardent quelques animaux domestiques.

Modes de vie

Ste-Marguerite compte donc 140 cultivateurs qui tirent presque tous de leurs fermes la totalité de leur subsistance.

On ne relève que 4 chefs de famille et une quinzaine de jeunes gens qui gagnent leur vie en qualité de journaliers.

La municipalité compte 7 boutiques d'artisans, soit 2 ateliers de menuiserie, 2 forges, 1 garage, 1 cordonnerie et 1 atelier de ferblantier.

Le commerce de détail fait vivre 9 familles. Dans les autres occupations, on relève 3 camionneurs, 2 chauffeurs de taxi, 1 beurrier, 1 charron, 1 boulanger, 1 colporteur et 2 petits industriels.

Le travail féminin n'a pas une très grande importance dans la municipalité. On relève une dizaine d'institutrices et quelque 25 jeunes filles engagées en service domestique soit à Québec, soit à Ste-Marie-de-Beauce.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Ainsi que nous l'avons noté plus haut, la municipalité compte 140 propriétaires de fermes; ces derniers détiennent 160 fermes.

On estime que le capital moyen engagé par ferme est de \$5,000. Ce montant se répartit comme suit: \$2,000 dans la terre, \$1,500 dans les bâtisses, \$800 dans les troupeaux et \$700 dans l'outillage de ferme. On relève 11 fermes hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs détiennent en moyenne 136 acres chacun. Cette superficie moyenne comprend 100 acres labourées. L'étendue moyenne labourable comprend 34 acres par ferme. Il n'y a que 2 acres en moyenne par ferme en étendues non utilisables.

L'étendue moyenne de 136 acres exploitée par les 140 cultivateurs donne une superficie totale de 19,040 acres. Les "Statistiques municipales" donnent une superficie totale de 20,539 acres pour Ste-Marguerite. La différence va aux chemins, aux étendues occupées par les emplacements, à quelques terres à bois qu'un certain nombre de cultivateurs possèdent

en plus de leurs fermes et aux morceaux de terrains détenus par des étrangers.

Sols et amendements

Deux types de sol caractérisent les fermes de la municipalité: la terre franche schisteuse et la terre forte (terre grise). Le type de terre franche est de beaucoup le plus important puisqu'il comporte environ 85% de l'étendue totale de la paroisse.

Les sols sont en général assez fertiles. On n'emploie que 50 tonnes d'amendements calcaires par année. L'emploi des engrais chimiques se chiffre annuellement par environ 250 tonnes. Quant au fumier de ferme, on estime que 50% des cultivateurs en soignent la conservation par des plates-formes et des remises.

Les terres sont assez souvent plus ou moins bien assainies à cause de la mauvaise exécution des travaux d'égouttement sur les propriétés. De plus, le bon égouttement nécessiterait la continuation de certains travaux sur les ruisseaux Bégin et Ste-Anne.

On a commencé depuis quelques années la pratique de fertiliser les pâturages et les résultats furent encourageants.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les étendues en grandes cultures n'ont à peu près pas varié depuis 1931. Elles couvrent actuellement 9,143 acres par rapport à 8,918 acres lors du dernier recensement. Le tableau suivant répartit les étendues actuelles des diverses cultures ainsi que les rendements moyens à l'acre. Nous donnons également les étendues en pâturages.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	10 acres	16 bois.
Avoine	1,800 "	24 "
Grains mélangés	560 "	25 "
Maïs fourrager	6 "	--
Autres céréales	57 "	--
Foin (mil et trèfle)	6,500 "	1 ton.
Pommes de terre	100 "	150 bois.
Racines fourragères	80 "	10 ton.
Autres cultures	30 "	--
Pâturages	4,400 "	--
	13,543 acres	

Les étendues en avoine n'ont pas du tout augmenté depuis 1931; elles ont même un peu diminué et l'on a introduit dans la municipalité une culture nouvelle qui se développe de plus en plus, celle des grains mélangés. Cette dernière plante semble appelée à remplacer l'avoine dans une certaine mesure. Les cultivateurs de Ste-Marguerite commencent à comprendre les avantages que présentent ces mélanges de grains dont la mouture convient mieux que l'avoine seule à l'alimentation des animaux. Cette culture progresse aussi au détriment de l'orge et du seigle; ces deux dernières plantes ont en effet totalement disparu de la municipalité depuis 1931. On doit souligner en outre l'augmentation des étendues cultivées en racines fourragères qui ont presque quadruplé depuis 1931.

Par ailleurs, les étendues en foin ont quelque peu diminué. On estime que la production végétale, telle que répartie actuellement, est en général assez bien adaptée au sol et au climat ainsi qu'à l'alimentation des animaux de la ferme. La rotation en usage comprend 1 an de grain, 3 ans de foin et 1 an de pâturages. On engraisse le grain ainsi que le foin de lère année, en se basant sur les expériences faites

sur les fermes de démonstration de la région, le meilleur système de rotation devrait être de 4 ans et consister en 1 an de grain, 2 ans de foin et 1 an de pâturages avec plus d'engrais sur les labours du grain et les pâturages.

La seule vente habituelle de grains consiste dans la dîme qui est payée en nature (26ième minot) par tous les cultivateurs et revenue par le curé aux emplacements du village qui gardent quelques animaux. La production du foin est totalement consommée sur les fermes. En temps ordinaire, quand la récolte est bonne, une quarantaine de cultivateurs vendent au total quelque 9,000 minots de pommes de terre.

2) Cultures potagères et fruitières

A part les jardins potagers que les cultivateurs entretiennent pour l'usage de leurs familles, la culture des légumes ne se pratique pas à Ste-Marguerite.

Quant à la culture fruitière, elle ne comporte que 1,200 pommiers de qualité plutôt médiocre produisant annuellement quelque 300 barils de pommes que l'on consomme localement. Les pommiers étaient autrefois beaucoup plus nombreux dans la municipalité, mais la gelée en a fait périr plusieurs.

3) Érablières

On relève dans la municipalité 75 érablières de 2,000 érables en moyenne chacune. On n'a coupé aucune érablière depuis plusieurs années et l'on pourrait encore entailler environ 8,000 érables. En 1939, il s'est fabriqué 6,490 gallons de sirop et 28,125 livres de sucre. Une faible partie de cette production est consommée dans les familles; on vend le sirop et le sucre surtout à un commerçant de Sherbrooke et un peu en détail dans la localité. Le revenu-argent provenant de la vente des produits de l'érable représente \$62 en moyenne par ferme si on le répartit sur l'ensemble des cultivateurs.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement environ 345 chevaux, soit une augmentation d'une dizaine depuis 1931. On élève chaque année une cinquantaine de chevaux canadiens croisés et on en achète environ 25 des provinces de l'ouest. Deux cultivateurs seulement gardent des juments enregistrées et quelques pouliches pur sang: l'un possède 2 Canadiennes et l'autre 2 Percheronnes. Ils vendent un cheval de temps en temps pour la reproduction. Depuis 4 ou 5 ans, l'élevage du cheval semble se développer. Il n'y a aucune raison pour qu'on ne puisse élever économiquement assez de chevaux pour les besoins locaux et occasionnellement pour la vente dans la région.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme environ 1,120 vaches de race Ayrshire. Il n'y a pas de troupeaux complets pur sang, mais quelques têtes à travers les troupeaux de 7 ou 8 cultivateurs (25 Ayrshire au total). Ces cultivateurs vendent habituellement dans la paroisse une dizaine de sujets d'élevage. On garde en outre 17 taureaux pur sang soit 5 Canadiens, 8 Ayrshire et 4 Durham.

L'industrie laitière rapporte environ \$200 par cultivateur sans compter le lait consommé dans les familles. On vend le lait surtout à la beurrerie et très peu en nature au village. Le rendement laitier est d'environ 3,000 livres de lait en moyenne par vache.

Les bovins de boucherie destinés à l'abattage comprennent 800 têtes environ chaque année, soit 75 vaches, 25 taureaux et quelque 700 veaux de lait. La vente de la viande procure un revenu moyen de \$54 par cultivateur.

3) Porcs

L'élevage des porcs s'est développé sensiblement depuis 10 ans. Il n'y a cependant pas d'élevage enregistré. La plupart des truies mettent bas 2 fois l'an. On ne garde aucun sujet de race pure. Le troupeau

comprend 210 truies Yorkshire et 3 verrats Chester White croisés. On élève quelque 1,680 porcelets.

Les cultivateurs vendent les porcs aux commerçants locaux. On estime à \$140 en moyenne par ferme l'appoint de revenu-argent qu'apporte cet élevage.

4) Moutons

L'élevage du mouton n'a pas progressé depuis 10 ans. La moitié des cultivateurs seulement s'occupent de cet élevage. Le troupeau comprend quelque 560 brebis et 70 béliers croisés de race Leicester. On élève environ 560 agneaux qu'on vend aux commerçants locaux. Cette viande ne se consomme pas dans les familles. L'élevage du mouton rapporte \$24 en moyenne par ferme si l'on répartit cette activité sur l'ensemble des cultivateurs.

5) Volailles

Depuis 1931, le nombre de volailles n'a guère varié dans la municipalité. On compte actuellement 3,000 poules et poulettes pondeuses, 5,600 poulets et 120 dindes. Ces volailles sont en général d'assez bonne qualité. On compte une quinzaine de poulaillers d'au moins 100 poules pondeuses. La vente des oeufs et des volailles grasses rapporte en moyenne \$70 par cultivateur.

6) Apiculture

Il n'y a qu'un seul apiculteur exploitant une vingtaine de ruches. Il produit annuellement environ 800 livres de miel qu'il vend au village. Cette industrie lui rapporte un revenu-argent de quelque \$80.

7) Animaux à fourrure

On ne relève également dans la municipalité qu'un seul éleveur de renards qui ne possède que 2 couples. Ce dernier fait l'élevage pour la reproduction.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

La municipalité de Ste-Marguerite ne fournit pas aux chantiers un fort contingent de bûcherons. A peine une quinzaine de fils de cultivateurs travaillent aux chantiers pendant une période moyenne de 3 mois. Chacun rapporte à la maison environ la moitié de ce qu'il gagne, soit environ \$67.

Les cultivateurs vendent du bois qu'ils coupent sur leurs terrains; bois à pâte, bois de chauffage, bois de sciage. Cette activité rapporte en moyenne \$65 par ferme.

2) Voirie

Les cultivateurs travaillent de temps à autre dans les chemins municipaux. Cette activité est très irrégulière et tout-à-fait négligeable quant à l'appoint de revenu qu'elle procure.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous groupons en un tableau tous les appoints de revenu-argent que touchent la majorité des cultivateurs de Ste-Marguerite, nous obtenons pour 1939 le revenu-argent suivant:

Produits laitiers	\$ 200
Vente des bovins de boucherie	54
Vente des porcs	140
Vente des moutons	24
Aviculture	70
Coupe du bois sur terres patentées	65
Produits de l'érable	62
	\$ 615

Ce revenu-argent moyen, qui s'étend à la majorité des cultivateurs, ne comprend pas les activités un peu spéciales à certains cultivateurs et qui n'augmentent pas sensiblement d'ailleurs le revenu de ces quelques fermiers. Ces activités sont les suivantes:

Elevage des bovins laitiers (8 éleveurs)	\$ 25	chacun
Apiculture (1 producteur)	80	"
Chantiers (15 personnes)	67	"

Si l'on veut dégager le revenu brut de la ferme, il faut ajouter au revenu-argent de \$615 la valeur des produits agricoles consommés par la famille, soit environ \$170 en moyenne. Nous obtenons donc \$785. Avec son revenu-argent de \$615 le cultivateur doit d'abord défrayer les dépenses d'exploitation de sa ferme qui s'élèvent en moyenne à \$200. Il lui reste donc en moyenne quelque \$415 pour ses dépenses de vêtements, pour l'achat des produits alimentaires que la ferme ne lui fournit pas, etc. En somme, Ste-Marguerite est une bonne paroisse en progrès agricole.

Achats

Comme on l'a vu précédemment les cultivateurs achètent annuellement quelque 50 tonnes de chaux et 250 tonnes d'engrais chimiques. Quant aux moulées alimentaires, chaque fermier en achète en moyenne 30 sacs, soit 4,200 sacs au total d'une valeur de \$6,720. On estime que 50% des cultivateurs achètent la graine de trèfle à raison de 20 livres chacun; on achète également les pois et 25% de la graine de mil.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à \$18 en moyenne par famille. Il n'y a pas de répartition légale. Les taxes municipales sont de \$6 en moyenne par famille et les taxes scolaires de \$16. L'église supporte une dette de \$5,000; quant à la dette scolaire, elle n'est que de \$600. Les biens imposables des cultivateurs sont évalués, pour les besoins de taxation, à 75% de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité de Ste-Marguerite est dotée d'un Cercle agricole qui groupe 100 membres; ce dernier contrôle pour le besoin de ses membres une batteuse de trèfle et de mil. On relève aussi un Cercle de fermières de 30 membres. La Société d'agriculture du comté recrute 20 membres dans la municipalité.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de Ste-Marguerite, propriété de monsieur Alexandre Audet, fonctionne à l'année. En 1939, la production a atteint 127,347 livres de beurre dont le prix de vente moyen a été de \$0.235 la livre. Le lait (2,546,940 livres) provient de 134 patrons dont 120 de Ste-Marguerite.

Le propriétaire de la beurrerie fabrique pour le compte des cultivateurs à \$0.03 la livre, se charge d'écouler la production et leur remet ensuite le produit net de la vente. En 1939, la vente du beurre s'est pratiquée ainsi: 10,000 livres aux consommateurs locaux, 58,000 livres à la Coopérative fédérée et 59,347 livres aux commerçants de gros. La production de cette beurrerie augmente graduellement depuis quelques années.

2) Moulanges

On relève dans Ste-Marguerite deux moulanges exploitées respectivement par MM. Henri Pomerleau et Jean Marcoux. Ce ne sont là que

deux petites industries familiales. En 1939, M. Pomerleau a moulu environ 700,000 livres de grains et M. Marcoux 550,000 livres; ces grains comprennent surtout de l'avoine. Ces petites industries sont exploitées exclusivement pour les besoins d'un certain nombre de cultivateurs de Ste-Marguerite et des paroisses environnantes.

Industrie du bois

Scieries

La municipalité compte 2 scieries exploitées seulement pour les besoins des cultivateurs de l'endroit. La plus importante est celle de M. Jean Marcoux qui est établie dans la municipalité depuis 35 ans et fonctionne 6 mois par année. En 1939, M. Marcoux a scié 400,000 p.m.p. et 50,000 bardeaux pour les cultivateurs. Il a aussi plané à commission 200,000 p.m.p. Tout le bois traité dans cette scierie provient des cultivateurs de la localité. M. Marcoux travaille lui-même à son moulin avec 3 de ses fils.

La seconde appartient à M. Henri Pomerleau et sa production en 1939 n'a atteint que 70,000 p.m.p. de bois de sciage et 20,000 p.m.p. de bois de planage. Il prétend cependant que sa production augmentera très sensiblement en 1940.

Les essences traitées dans ces deux scieries comprennent en très grande partie du sapin et de l'épinette et un peu de merisier.

Autres industries

Ateliers de réparation

Il n'y a à proprement parler aucune autre industrie dans Ste-Marguerite. On relève bien deux ateliers où l'on fabrique occasionnellement des voitures et des roues pour les cultivateurs de la localité. Ces ateliers ne sont cependant que de petites boutiques artisanales où l'on s'occupe surtout de réparations. Elles appartiennent respectivement à M. Alphonse Gagnon et Fils et à Mme Archelaus Drouin.

C - TRANSPORTS

La voie ferrée ne passe pas par Ste-Marguerite qui est desservie par la gare de Ste-Hénédié. Le transport des marchandises s'effectue surtout par camion. On relève dans la municipalité 3 camionneurs: MM. N. Carbonneau, A. Tremblay, P. Carbonneau. Ces derniers transportent diverses marchandises entre Ste-Marguerite et Québec. Leurs voyages ne sont cependant pas réguliers.

La municipalité est desservie par l'autobus qui fait le trajet entre Québec et St-Zacharie. Ce service est de tous les jours excepté le dimanche et dure tant que les chemins sont ouverts à la circulation.

Le service de téléphone est fourni par la compagnie Nationale de Téléphone de Lévis. La Shawinigan Water & Power exploite le service d'électricité.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST-EDOUARD-FRAMPTON

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité qui couvre une superficie de 47,356 acres - 74 milles carrés - est l'une des plus étendues du comté de Dorchester. Elle est bornée au nord par les municipalités de St-Malachie-de-Frampton et de Louis-Joliette, à l'est par la municipalité de St-Léon-de-Standon, au sud par la paroisse de St-Odilon-de-Cranbourne et le comté de Beauce enfin à l'ouest par la municipalité de Ste-Marguerite-de-Joliette.

St-Edouard appartient au groupe des localités du plateau central. Le terrain, très accidenté, présente des différences de niveau de plus de 1,000 pieds. Ainsi dans le rang V près de la municipalité de Ste-Marguerite, l'altitude en certains endroits n'atteint que 1,050 pieds, tandis que dans le sud-est des rangs III et VI on enregistre des niveaux de 1,950 pieds et même de plus de 2,100. En général, c'est dans sa partie centrale, surtout dans les rangs II, III et VI, que la municipalité présente les plus hautes altitudes. Ailleurs le niveau est d'environ 1,450 pieds. Ces chiffres montrent que nous sommes ici en pays de montagnes.

Le réseau hydrographique ne comporte aucun cours d'eau important. Cependant on trouve plusieurs petites rivières déversant leurs eaux dans les rivières Chaudière ou Etchemin. Les principales sont la rivière Desbarats, la rivière Pike qui coulent toutes deux vers le nord, et la rivière Caldwell qui se jette dans la Chaudière en direction du sud. La municipalité renferme deux lacs: le lac Baxter et le lac O'Neil situés tous les deux dans le rang II. Ce sont de petits lacs marécageux et dont les eaux donnent naissance à la rivière Pike.

L'agglomération du village est située à peu près au centre de la municipalité, le long des rangs III et IV. A cinq milles au sud-est du village on trouve une agglomération secondaire du nom de Fir Grove.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de St-Edouard-de-Frampton comptait en 1939 une population de 1,845 âmes. En 1931, selon les "Statistiques municipales", on relevait 1,693 habitants et pendant la période de 1931-1939 inclusivement l'accroissement naturel se chiffre à 278. Si l'on soustrait de la somme de ces deux derniers chiffres (1,971) la population en 1939, on constate une différence de 126, ce qui représente le nombre de départs depuis 1931. Parmi les émigrants on compte une trentaine de jeunes filles qui travaillent en service domestique à Québec ou à Montréal et plusieurs familles qui se sont établies en Abitibi.

Il y a une trentaine d'années, les Irlandais formaient environ le tiers de la population de la municipalité. Aujourd'hui ils n'en constituent environ qu'un cinquième, soit quelque 60 familles. Généralement les fils de familles irlandaises ne s'établissent pas sur les terres; ils aiment mieux gagner leur vie dans les villes. Outre les Irlandais, on trouve une douzaine de familles anglaises qui, elles aussi, diminuent d'année en année.

Nous indiquons ci-dessous l'accroissement naturel et le chiffre de la population de 1931 à 1939 tels que fournis par les registres paroissiaux et les "Statistiques municipales".

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	65	29	36	1,693
1932	56	31	25	1,680
1933	50	21	29	1,714
1934	55	16	39	1,754
1935	49	16	33	1,772
1936	44	18	26	1,798
1937	57	32	25	1,813
1938	56	26	30	1,825
1939	48	13	35	1,845
	480	202	278	

Occupation du sol

La localité renferme 226 cultivateurs résidents et 65 cultivateurs étrangers. On trouve en outre 81 propriétaires de maisons sur emplacements et 28 locataires. Dans l'ensemble, on relève 307 propriétaires domiciliés et 71 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

La majeure partie des cultivateurs de St-Edouard-de-Frampton tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes. Quelques-uns seulement gagnent un appoint de revenu en travaillant dans les chantiers. Une vingtaine de chefs de famille constituent la classe des journaliers. On doit leur ajouter une cinquantaine de jeunes gens, dont plusieurs fils de cultivateurs, qui exercent aussi ce métier.

La municipalité compte aussi 6 menuisiers, 3 forgerons, 2 garagistes, 2 cordonniers, 1 horloger, 1 coiffeur et 2 ferblantiers. Trois familles vivent du commerce de détail et 7 autres des transports, soit 1 employé de chemin de fer, 5 camionneurs et 1 chauffeur de taxi. La localité renferme en outre 1 médecin, 3 maîtres de poste, 1 postillon, 1 hôtelier, 3 restaurateurs, 1 beurrier et 39 rentiers ou pensionnaires de l'Etat.

Au village, les Soeurs Servantes du St-Coeur-de-Marie (5 religieuses) s'occupent de l'enseignement. On trouve aussi 11 écoles disséminées dans les rangs. Le travail féminin, outre des 12 institutrices et des 5 religieuses, comprend une trentaine de jeunes filles qui font du service domestique à Québec, Montréal et dans quelques villages de la Beauce.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

St-Edouard-de-Frampton, nous le disions précédemment, renferme 226 cultivateurs résidents exploitant 310 fermes et quelque 65 cultivateurs domiciliés dans les paroisses voisines qui possèdent des terres et des lots boisés situés dans les limites de la municipalité. Les cultivateurs sont établis sur des fermes représentant un capital moyen d'environ \$3,500. Ce chiffre comprend \$1,200 d'engagés dans la terre, \$1,200 dans les bâtisses, \$700 dans les troupeaux et \$400 dans le matériel roulant. Actuellement 35 fermes sont hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme hypothéquée est de \$1,440.

Etendue moyenne des fermes

Les 226 cultivateurs de la municipalité possèdent 310 fermes ce qui fait que chaque cultivateur exploite environ 158 acres de terrain soit un total de 35,708 acres. Ce dernier chiffre ne comprend évidemment pas les terrains détenus par les 65 agriculteurs étrangers. Chaque cultivateur possède en moyenne 50 acres de terre labourée, 35 acres de pâturages, 58 acres en forêts et érablières et une quinzaine d'acres d'étendues non cultivables, mais qui servent de pâturages.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à St-Malachie. (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

Les sols de la municipalité se composent principalement de terre légère schisteuse (85%). On trouve aussi un peu de terre noire (10%) et de terre forte argileuse (5%). Dans l'ensemble, les sols ne manquent pas de fertilité, mais on remarque que la couche de terre arable est peu profonde. La plupart des cultivateurs emploient des engrais chimiques, mais ils n'en utilisent qu'en petites quantités. Ainsi en 1939, ils ont acheté 30 tonnes d'amendements calcaires et 100 tonnes d'engrais chimiques. Quant au fumier de ferme, seulement la moitié des cultivateurs en soignent la conservation. Comme on peut s'en rendre compte, on emploie vraiment trop peu d'engrais. Mais deux mesures sont plus importantes: l'épierrement et le drainage. En effet sur presque toutes les terres on trouve des roches en abondance, ce qui entrave considérablement la production végétale; aussi l'achat de machines à épierrendrait de grands services à tous les cultivateurs. L'égouttement des terres laisse aussi fort à désirer. Bien qu'on ait organisé des concours d'égouttement, sur bien des fermes les rigoles et les fossés de ligne sont mal aménagés. Ainsi les décharges des lacs O'Neil et Baxter inondent plusieurs fermes lors des crues du printemps. D'une façon générale tous les cours d'eau de la municipalité devraient être creusés et débarrassés des obstacles qui nuisent à l'écoulement des eaux.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages, donnent en 1939 les étendues et les rendements suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	2,161 acres	20 bois.
Orge	20 "	18 "
Lin	3 "	--
Sarrasin	15 "	28 "
Grains mélangés	125 "	22 "
Luzerne	1 "	--
Foin	8,800 "	1 ton.
Pommes de terre	125 "	130 bois.
Racines fourragères	10 "	8 ton.
Jardins de famille	40 "	--
Pâturages	11,300 "	--
	<u>22,600 acres</u>	

Le tableau ci-dessus n'indique que la production agricole des cultivateurs; si on y ajoute celle d'une quinzaine d'emplacitaires qui s'occupent un peu de culture, l'ensemble des superficies ensemencées n'a pas beaucoup varié en comparaison de 1931. On note cependant des variations dans les cultures elles-mêmes. Ainsi les étendues en orge, en sarrasin, en pommes de terre et en racines fourragères ont diminué; par contre les superficies en avoine, en grains mélangés et en pâturages sont en augmentation. Quant aux rendements, ils sont évidemment moins élevés que dans les paroisses du bas du comté. Cela tient à la nature du sol qui est moins productif et à l'agriculture qui est moins développée. Quoique la production végétale soit assez bien adaptée aux besoins locaux, on pourrait diminuer considérablement les superficies en foin, et en pâturages, cela permettrait de produire plus de céréales. Mais auparavant il faudrait procéder à l'épierrement d'une grande partie des pâturages.

La plupart des cultivateurs suivent une rotation, mais celle-ci, dans bien des cas, ne convient pas à la nature du sol. Le système à suivre comporterait des plantes sarclées et plus de céréales. Une dizaine de cultivateurs vendent ensemble 1,000 boisseaux de pommes de terre, ce qui leur rapporte environ \$60 chacun.

2) Cultures fruitières

Elles sont de peu d'importance, car on ne relève que 150 pommiers dans la municipalité. Cette culture ne semble pas réussir à cause de l'altitude, car généralement les arbres meurent 2 ou 3 ans après leur plantation.

3) Érablières

St-Edouard compte 75 érablières dont 65 sont en exploitation. Au cours de la dernière saison, on a produit quelque 5,000 gallons de sirop dont la vente à Plessisville et aux États-Unis a rapporté environ \$70 par producteur.

Production végétale

1) Chevaux

Le troupeau de chevaux comprend actuellement 600 sujets, dont un étalon canadien et un étalon percheron tous deux enregistrés et une cinquantaine de juments d'élevage de race croisée. L'élevage chevalin se développe si bien depuis quelques années que les cultivateurs élèvent maintenant une cinquantaine de sujets annuellement. L'achat des chevaux de l'Ouest a diminué, mais on en achète encore une dizaine chaque année.

2) Bovins et industrie laitière

Les cultivateurs de St-Edouard possèdent environ 1,700 vaches laitières dont 70 pur sang, soit 50 Ayrshire et 20 Durham. Le troupeau des bovins compte aussi 225 taureaux Ayrshire dont 1 pur sang et 1 taureau Durham de race pure. On relève en outre quelque 1,800 autres bovins comprenant des bouvillons, des génisses et des veaux de lait. Une dizaine de cultivateurs gardent des vaches pur sang, mais ne réussissent pas à vendre de veaux pour fins d'élevage. En effet la plupart des cultivateurs ne se soucient pas d'améliorer leurs troupeaux avec des animaux racés. Il s'ensuit que les éleveurs de bétail laitier vendent aux abattoirs des bovins pur sang alors que ceux-ci sont en grande demande dans d'autres localités. Quant à la vente des bovins de boucherie, tous les cultivateurs en retirent quelque argent. Ainsi en 1939, on a vendu 225 vaches, 200 taureaux et environ 1,100 veaux de lait, ce qui a rapporté un revenu que l'on estime à \$70 en moyenne par cultivateur.

L'industrie laitière constitue l'une des bonnes sources de revenus des cultivateurs à qui elle rapporte \$160 en moyenne chacun. Le rendement moyen des vaches n'est pas élevé: il touche à peine à 2,600 livres de lait par année. On vend surtout le lait à la beurrerie locale, laquelle fonctionne environ huit mois annuellement et compte environ 200 patrons. Plusieurs cultivateurs des rangs V et VI vont porter leur lait à la beurrerie de St-Malachie qui est moins éloignée que celle de St-Edouard. L'industrie laitière, quoique assez bien organisée, nécessite des réformes dont les plus importantes consistent dans l'amélioration des troupeaux et dans l'alimentation plus soignée des vaches pendant l'hiver.

3) Porcs

L'élevage porcin constitue la meilleure source de revenus des cultivateurs de St-Edouard. Le troupeau, composé d'animaux de race Yorkshire croisée, comprend un verrat et 400 truies dont une centaine rapportent deux fois par année. En août 1940, on relevait en outre 3,200 porcelets. L'alimentation domestique requiert l'abattage annuel d'environ 350 porcs; on vend le surplus, soit 2,850 sujets abattus, aux commerçants locaux. Actuellement on est à organiser la vente des porcs vivants, on vendra ainsi directement aux abattoirs de Québec. Cet élevage rapporte environ \$170 en moyenne par cultivateur.

4) Moutons

Quelque 135 cultivateurs élèvent des moutons. Trois éleveurs possèdent chacun un troupeau de 25 sujets Leicester pur sang. Au total la localité compte 950 brebis et 136 béliers, dont 10 pur sang. On relève aussi un peu plus de 900 agneaux. On devrait encourager l'élevage ovin, car il y a dans la municipalité abondance de pâturages impropres à

la paissance des bovins, mais où les moutons trouvent une nourriture abondante. En 1939, on estime que cet élevage a rapporté \$25 en moyenne par cultivateur.

5) Volailles

L'aviculture accuse des progrès substantiels depuis quelques années. La localité compte en effet deux poulaillers de 100 ponduses, six de 300 poulettes et une vingtaine de cultivateurs élèvent des dindes. Actuellement la municipalité renferme environ 12,000 volailles dont 1,500 dindes et chaque année on engraisse quelque 6,000 volailles pour la vente. Cette industrie semble vouloir se développer davantage depuis que l'on a organisé un couvoir coopératif à St-Malachie. En 1939, l'aviculture a rapporté \$80 en moyenne par cultivateur.

6) Apiculture

St-Edouard renferme quatre apiculteurs possédant ensemble 30 ruches. L'an dernier on a vendu 1,200 livres de miel sur le marché local et à Québec, ce qui rapporte environ \$30 par producteur.

7) Animaux à fourrure

Vingt éleveurs d'animaux à fourrure ont vendu l'an dernier, 180 peaux sur le marché de Québec. Chaque éleveur retire de ces ventes un revenu moyen estimé à \$135.

Revenus forestiers

Une cinquantaine de fils de cultivateurs fréquentent les chantiers pendant l'hiver. Ils y passent une période moyenne de deux mois et rapportent à la maison un revenu que l'on estime à \$80. Certains d'entre eux s'engagent comme entrepreneurs (jobbers) et gagnent de bons salaires.

La plupart des cultivateurs vendent du bois qu'ils prélèvent sur leurs fermes. En 1939, on a vendu 2,000 cordes de bois de chauffage, 2,100 cordes de bois à pâte et environ 60,000 p.m.p. de bois de sciage. Ces ventes rapportent quelque \$80 par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Nous groupons dans le tableau suivant les revenus-argent que touchent la majorité des cultivateurs de St-Edouard et nous obtenons un revenu argent total de \$585.

Produits laitiers	\$ 160
Vente de bovins de boucherie	70
Vente de porcs	170
Vente de moutons	25
Aviculture	80
Vente de bois	80
	\$ 585

Plusieurs cultivateurs en joignant quelques spécialités à l'exploitation générale de leurs fermes, réalisent un revenu supérieur à la moyenne. C'est ce qu'indique le tableau suivant:

Vente de pommes de terre (10 cultivateurs)	\$ 60	chacun
Produits de l'érable (65 producteurs)	70	"
Apiculture (4 producteurs)	30	"
Revenus des chantiers (50 cultivateurs)	80	"

Si au revenu-argent moyen de \$585 on ajoute la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille - \$150 en moyenne - on obtient le revenu brut du cultivateur, soit \$735. Quant aux dépenses d'exploitation, elles s'élèvent à \$150 en moyenne par cultivateur. Ces dépenses une fois payées, il ne reste au cultivateur que \$435, ce qui repré-

sente l'intérêt du capital investi dans son exploitation agricole. Ce revenu net n'est pas élevé si l'on considère que plusieurs cultivateurs exploitent des fermes hypothéquées, que la plupart sont endettés et qu'il leur faut subvenir aux besoins d'une famille nombreuse.

Achats

Parmi les matières premières utilisées par les cultivateurs celles qui entraînent les plus gros déboursés, sauf les engrais chimiques, sont les moulées. Chaque année on dépense environ \$13,000 en achats de moulées, soit \$58 en moyenne par cultivateur. On achète aussi de la graine de trèfle et de mil, des conserves et de la farine. Si la production était mieux organisée, on pourrait sûrement diminuer ces dépenses.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église se chiffre à \$27, soit \$15 de capitation, dîme, collectes, etc. et \$12 de répartitions légales. Les impôts municipaux sont de \$12 et les taxes scolaires de \$15 en moyenne par famille. Au total les cultivateurs paient chacun \$54 en impôts et contributions. La municipalité et la commission scolaire ne sont pas endettées, mais l'église doit encore \$27,000.

Sociétés agricoles

C'est à St-Edouard que la Société d'Agriculture du bas du comté possède son siège. La société compte 236 membres appartenant aux localités suivantes: St-Isidore, St-Bernard, St-Anselme, St-Maxime, Ste-Hénédine, Ste-Marguerite, Louis-Joliette, Ste-Claire, St-Malachie, St-Nazaire et St-Edouard. La municipalité renferme en outre un Cercle agricole de 40 membres et un centre de criblage de 15 membres.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de St-Edouard appartient à M. Joseph Bisson. Cette industrie est établie depuis une trentaine d'années et fonctionne habituellement huit mois par année. Elle compte quelque 200 patrons dont 75 viennent des localités des environs. La beurrerie qui est située dans l'agglomération secondaire de Fir Grove est éloignée du centre du village par une distance de cinq milles. Cette situation désavantageuse fait qu'une quarantaine de cultivateurs de la partie nord des rangs V et VI vont porter leur lait à la beurrerie de St-Malachie qui est moins éloignée que celle de leur localité. En 1939 la fabrique de M. Bisson a produit 146,000 livres de beurre dont 6,700 livres ont été vendues aux consommateurs locaux et 139,000 livres aux commerçants de gros de Québec.

2) Moulanges

La moulange de M. Thomas Marcoux est située dans le rang III sur les bords de la rivière Desbarats, près de la municipalité de Ste-Marguerite. C'est une petite industrie ne fonctionnant que quelques mois par année. En 1939, on a produit 200,000 livres de moulées pour le compte de cultivateurs de St-Edouard, Ste-Marguerite, Ste-Marie-de-Beauce et des Sts-Anges.

M. Davila Audet exploite une moulange située dans le rang VII. Cette petite industrie, établie là depuis plus de 100 ans, fonctionne environ cinq mois par année. En 1939, la production a atteint 200,000 livres de moulées. Les clients de M. Audet sont des cultivateurs de la municipalité et de St-Léon-de-Standon.

La moulange de M. Amédée Longchamp est située non loin du village, sur les bords de la rivière Pyke dans le rang IV. La fondation de cet établissement remonte à au-delà de 100 ans et actuellement la période d'exploitation est d'environ six mois par année. L'an dernier les

cultivateurs de la localité et de plusieurs paroisses des alentours sont venus faire moudre quelque 27,000 minots de grains mélangés et 650 minots de farine de sarrasin.

3) Carderie

M. Amédée Longchamp possède aussi une carderie, laquelle est attenante à la moulange dont nous venons de parler. Cette petite industrie qui fonctionne depuis une dizaine d'années a cardé 15,000 livres de laine en 1939. La matière première provient des cultivateurs d'une douzaine de paroisses de la région.

Industrie du bois

Scieries

St-Edouard compte deux scieries dont la plus importante appartient à M. Archélas Vachon. Cette industrie qui fonctionne depuis une cinquantaine d'années, est située sur la rivière Pyke dans le rang III. Pendant la période d'exploitation qui dure 3 à 4 mois annuellement on emploie 4 hommes. En 1939, M. Vachon a produit pour son compte 25,000 p.m.p. de bois de sciage et 250 traverses de chemin de fer. Ces produits sont écoulés sur le marché local. La production à commission est plus considérable. Elle comprend 150,000 p.m.p. de bois de sciage et 300,000 bardeaux que l'on scie pour le compte des cultivateurs. On a produit, en outre, en 1939, quelque 60,000 p.m.p. de bois de sciage pour un commerçant de St-Henri de Lévis. Quant au planage, il comprend 150,000 p.m.p. de bois apporté par les cultivateurs.

La seconde scierie, celle de M. Thomas Marcoux, est attenante à la moulange dont nous avons parlé plus haut. Ce petit établissement, qui ne produit que pour le compte des cultivateurs des environs, a produit en 1939 quelque 125,000 p.m.p. de bois de sciage, 75,000 bardeaux et 25,000 p.m.p. de planage.

M. Laurent Audet possède un atelier de menuiserie situé dans le village. La production qui comprend des portes et des châssis n'est pas importante et n'est écoulée que sur le marché local.

C - TRANSPORTS

Aucune ligne de chemin de fer ne traverse la municipalité de St-Edouard-de-Frampton. On utilise la gare de St-Malachie, laquelle est située à environ six milles du centre du village. Lorsque les routes sont carrossables le transport des voyageurs s'effectue par le service d'autobus qui relie St-Zacharie à Québec. Quant au transport des marchandises, il se fait en grande partie grâce au service de cinq camionneurs dont deux vont régulièrement à Québec plusieurs fois par semaine. Ces camionneurs transportent à l'aller du bois et des produits agricoles; ils reviennent avec des marchandises générales destinées aux marchands de la localité.

...the ... of ... and ...

...the ... of ... and ...

...the ... of ... and ...

...the ... of ... and ...

...the ... of ... and ...

...the ... of ... and ...

...the ... of ... and ...

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
ST - MALACHIE - DE - FRAMPTON

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité couvre une superficie de 25,360 acres dans les cantons Buckland, Frampton et la seigneurie Joliette. Elle est traversée dans sa partie nord-ouest par la ligne de chemin de fer Transcontinental. Une très bonne route (route 53) la relie à Ste-Claire au nord-ouest et à St-Léon au sud-est; d'autres routes secondaires la relient aux autres municipalités voisines: St-Edouard-de-Frampton à l'ouest, St-Nazaire à l'est.

Du point de vue du relief, cette municipalité comprend des terrains très accidentés. Les altitudes varient de 765 à 1,700 pieds. C'est dans sa partie sud que la municipalité est le plus élevée; cette partie comprend les rangs VIII et IX de Frampton et elle est communément désignée sous le nom de "La Crapaudière". La partie la plus basse de la paroisse se trouve à l'agglomération de la gare de St-Malachie, au nord-ouest, où les altitudes ne dépassent guère 850 pieds. Dans la partie nord et la partie est de la municipalité, les altitudes oscillent ordinairement entre 1,000 et 1,400 pieds, les parties les plus basses se trouvant naturellement le long des rivières et des ruisseaux.

Du point de vue hydrographique la municipalité est traversée par la rivière Etchemin qui coule du sud-est au nord-ouest. Un grand nombre de petits cours d'eau affluent vers cette rivière importante; les principaux sont les suivants: rivière Hemison, rivière Tough et rivière Desbarats.

Le gros de la population se groupe autour de l'église dans le village. Cependant, on trouve une autre agglomération importante de maisons autour de la gare St-Malachie.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Les "Statistiques municipales" donnent pour 1931 une population de 1,580 âmes dans St-Malachie. L'accroissement naturel depuis 1931 atteint 134 âmes à la fin de 1939; durant cette même période, on estime que 39 individus sont venus s'établir dans la municipalité. Compte tenu de tous ces apports, la population actuelle devrait donc être de 1,753 habitants. Or l'administration municipale n'en dénombre en 1939 que 1,590. On peut donc conclure, sur la base de ces renseignements, que 163 personnes ont émigré depuis 1931. Presque tous ces gens se sont dirigés vers les centres de colonisation parce qu'ils n'arrivaient pas à trouver dans St-Malachie leur moyen de subsistance.

Le tableau suivant, extrait des registres paroissiaux de St-Malachie et des "Statistiques municipales", indique les variations du mouvement démographique depuis 1931 jusqu'à 1939.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	20	14	6	1,580
1932	31	10	21	1,580
1933	35	13	22	1,580
1934	26	14	12	1,580
1935	31	14	17	1,580
1936	36	20	16	1,590
1937	22	20	2	1,590
1938	38	13	25	1,590
1939	26	13	13	1,590
	265	131	134	

On remarquera que le chiffre de population, qui n'a pas varié pendant les 5 années de 1931 à 1935 inclusivement, augmente de 10 en 1936 pour rester à 1,590 pendant les 4 années suivantes. Ces chiffres officiels sont extraits des "Statistiques municipales", mais il semble tout de même un peu curieux qu'à peu près tous les ans depuis 1931 le chiffre de l'émigration nette soit contrebalancé à l'unité près par l'augmentation fournie par l'accroissement naturel. L'erreur cependant d'une année à l'autre, si erreur il y a, ne change rien dans le problème d'ensemble étudié un peu plus haut.

Occupation du sol

La municipalité renferme actuellement 241 propriétaires de fermes. On relève également 62 propriétaires de maisons sur emplacements; 47 parmi ces derniers sont établis au village et les autres à la gare St-Malachie. Plusieurs emplacements cultivent un petit jardin pour les besoins domestiques. Signalons en outre 4 propriétaires non résidents qui détiennent des parties de terrains dans la municipalité.

Modes de vie

Le principal mode de vie dans St-Malachie est sans contredit l'agriculture qui occupe 241 cultivateurs. Tous ces derniers vivent presque exclusivement de leur exploitation agricole ainsi qu'on le verra dans la partie de cette monographie traitant de l'agriculture.

Les journaliers de profession comprennent une dizaine de chefs de famille qui travaillent aux chantiers pendant l'hiver et s'engagent sur les fermes pendant l'été.

Comme artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte, on relève 3 forgerons, 1 ferblantier, 1 garagiste, 1 cordonnier, 2 coiffeurs, 1 boucher et 1 boulanger. On relève en plus 4 menuisiers-charpentiers qui travaillent la plupart du temps à la journée.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 1 moulangé, 1 scierie, 1 fonderie; tous ces établissements n'ont pas une grosse importance et ne sont exploités que pour les besoins de la localité, employant au total une dizaine d'hommes temporairement, y compris les propriétaires. On peut aussi comprendre dans cette catégorie une renardière que le propriétaire exploite sur un véritable pied industriel.

Le commerce fait vivre 5 marchands de détail, 1 restaurateur, 1 hôtelier et 1 agent-vendeur.

Les transports assurent la subsistance à 2 chauffeurs de taxi, 2 agents de gare, 1 camionneur et 1 commis de malle.

Il n'y a qu'un seul homme de profession libérale, le médecin. Les autres occupations comprennent 3 employés de banque et 1 maître de poste. Signalons en outre que la municipalité compte une trentaine de rentiers.

Le travail féminin comprend d'abord 9 institutrices laïques enseignant dans les 9 écoles de la paroisse (y compris le couvent) et 8 institutrices religieuses. On relève en outre un grand nombre de jeunes filles (impossible à déterminer) enseignant dans d'autres paroisses ou engagées en service domestique à l'extérieur.

Il n'y a pas à proprement parler de chômeurs dans St-Malachie. Cependant un très grand nombre de fils de cultivateurs (dans presque toutes les familles), dont les services ne sont pas indispensables à la ferme, sont à la recherche d'emplois permanents.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

St-Malachie, comme nous l'avons vu, compte 241 cultivateurs domiciliés. Le capital moyen engagé par ferme atteint \$3,400 et se

répartit à peu près comme suit: \$1,200 dans la terre, \$1,100 dans les bâtisses, \$600 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel agricole. Quelques cultivateurs ont des dettes. On en compte 12 jusqu'à date qui ont hypothéqué leurs fermes sous le régime du crédit agricole provincial pour un montant total de \$14,050, soit quelque \$1,170 en moyenne chacun.

Etendue moyenne des fermes

La municipalité renferme actuellement 241 cultivateurs qui possèdent des terres d'une étendue moyenne de 100 acres, soit 24,100 acres en tout. Les "Statistiques municipales" donnent une superficie de 25,360 acres pour toute la municipalité. La différence entre ces deux chiffres comprend les étendues couvertes par les emplacements, les chemins, etc.

On relève quelque 6,480 acres, soit près de 27 acres par ferme, en terrains labourés; ce chiffre ne comprend que 100 acres de pâturages sous labours. L'étendue moyenne en pâturages naturels est de 28 acres par ferme. On relève en plus 40 acres par ferme en moyenne en forêts, érablières ou taillis; il reste 5 acres en moyenne par ferme en rochers, pierres rondes et marécages.

Période de végétation

L'entaillage des érables se pratique au début d'avril et la saison des sucres se termine vers la fin du même mois. Les dernières fortes gelées du printemps surviennent habituellement vers le 15 mai et on commence les semences quelques jours plus tard. La fenaison se fait vers la mi-juillet; les grains mûrissent bien et la récolte commence à la fin d'août. Sur tout le plateau, la première forte gelée d'automne survient généralement vers le milieu de septembre mais la première neige ne tombe qu'en décembre; la couche de neige est de 48 pouces en moyenne. Vers la Toussaint, on cesse de labourer.

Sols et amendements

Les sols de la municipalité sont composés dans une proportion de 95% de terre franche (jaune); on relève un peu de terre forte (argileuse) le long de la rivière Etchemin (5%). Les sols sont en général assez fertiles, mais très rocheux, ce qui rend les travaux de la ferme beaucoup plus difficiles à exécuter en plus de diminuer les rendements des cultures.

On emploie au total dans la municipalité une soixantaine de tonnes d'amendements calcaires par année ainsi que quelque 90 tonnes d'engrais chimiques. Quant au fumier de ferme, on estime qu'environ 35% des cultivateurs en soignent la conservation pour en obtenir les meilleurs rendements possibles.

L'égouttement des terres est bon en général; les trois quarts des terres sont drainées vers la rivière Etchemin. Par ailleurs, des concours d'égouttement ont fait beaucoup de bien.

Une dizaine de cultivateurs ont fertilisé des pâturages et ont obtenu de cette pratique de très encourageants résultats qui devraient inciter un bon nombre d'autres à suivre leur exemple; c'est le principal moyen d'améliorer sensiblement les rendements laitiers qui sont trop faibles en général comme on le verra plus loin. Le trèfle s'établit facilement mais on a de la difficulté avec la luzerne.

Production végétale

Les étendues consacrées aux besoins de l'alimentation animale comprennent au total quelque 13,230 acres, soit environ 6,380 acres sous culture et 6,850 acres en pâturages. Ces derniers ne comportent qu'une centaine d'acres de pâturages labourés. Le tableau suivant indique pour 1939 les superficies des diverses cultures et des pâturages ainsi que les rendements moyens.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,300 acres	22 bois.
Orge	15 "	18 "
Sarrasin	15 "	28 "
Grains mélangés	60 "	24 "
Maïs fourrager	5 "	--
Luzerne	4 "	2 ton.
Foin (mil et trèfle)	4,830 "	1 "
Pommes de terre	100 "	130 bois.
Racines fourragères	42 "	9 ton.
Jardins de famille	10 "	--
Pâturages	6,849 "	--
	<u>13,230 acres</u>	

Les rendements moyens sont faibles comparativement à ceux des paroisses plus basses du comté. Ceci provient du fait que le sol est moins bon et beaucoup plus rocheux et que les cultivateurs ne suivent pas un bon plan de rotation. Les étendues en culture n'ont à peu près pas varié dans l'ensemble depuis 1931. Certaines plantes cependant, les grains mélangés par exemple, ont un peu augmenté en superficie alors que d'autres (avoine, foin) ont faiblement diminué. La production végétale semble actuellement assez bien adaptée aux conditions économiques et climatiques de la région, sauf qu'on pourrait encore développer la culture des grains mélangés pour la mouture, même au détriment de l'avoine; ce mélange de grains possède en effet des qualités particulières et convient parfaitement bien à l'alimentation du bétail. Nous rappelons également que l'attention des cultivateurs devrait porter davantage sur les prairies et les pâturages, qu'il faudrait labourer et fertiliser en partie en vue de l'industrie laitière.

La production des grandes cultures est exclusivement destinée à l'alimentation des animaux de la ferme et celle des pommes de terre à la consommation domestique:

2) Cultures potagères et fruitières

Plusieurs familles cultivent un petit jardin potager pour les besoins domestiques, mais il ne se fait de culture de légumes pour la vente.

Quant à la culture fruitière, elle se résume également à très peu de chose. On ne relève dans la municipalité qu'une centaine de pommiers qui produisent annuellement environ 25 barils de pommes au total; cette faible production est entièrement consommée dans les familles qui s'occupent de cette culture.

3) Erablières

Une cinquantaine de cultivateurs exploitent dans la municipalité des érablières qui comprennent en moyenne quelque 1,000 érables chacune. La production annuelle est d'environ 4,000 gallons de sirop. On garde quelque 500 gallons pour la consommation domestique et on vend le reste à la Coopérative des Producteurs de Plessisville ou à des commerçants de Québec. Cette industrie rapporte par la vente environ \$70 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement environ 350 chevaux, soit une augmentation d'une quarantaine depuis 1931. On garde dans la municipalité 2 étalons Canadiens enregistrés et 60 juments d'élevage croisées (Canadien). Il ne s'est pas importé de chevaux de l'Ouest à St-Malachie en 1939; on ne fait plus que quelques échanges et l'élevage procure une soixantaine de chevaux par année. Cet élevage s'est heureusement développé de façon à satisfaire aux besoins locaux, et il y aurait lieu maintenant de songer à le faire progresser un peu plus pour répondre en partie à la demande des autres localités de la région où l'élevage n'est pas suffisamment développé.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme environ 1,690 vaches de race Ayrshire; ce nombre comprend 120 vaches pur sang. On garde en outre une vingtaine de taureaux pur sang (Ayrshire) et quelque 200 taureaux croisés. Le nombre des taureaux croisés et bâtards est trop élevé; c'est un des grands obstacles à l'amélioration du troupeau laitier. La localité compte 10 petits éleveurs de bovins laitiers qui vendent annuellement une vingtaine de bovins pur sang (Ayrshire); cela rapporte en moyenne \$40 par éleveur. Les bovins de boucherie destinés à l'abattage pour la vente comprennent plus de 1,300 têtes par année; 240 vaches, 200 taureaux et 900 veaux de lait et d'herbe. La vente de la viande procure un revenu moyen de \$72 par cultivateur.

L'industrie laitière constitue la base de l'agriculture dans St-Malachie et la vente des produits rapporte en moyenne \$175 par cultivateur. Le rendement laitier n'atteint annuellement en moyenne que 2,900 livres de lait par vache. On vend le lait surtout à la beurrerie et un peu en nature dans la localité. L'industrie laitière est la grande industrie agricole, celle qu'on doit surtout développer. Rappelons que les deux principaux moyens d'y arriver consistent dans une meilleure sélection des reproducteurs et dans l'augmentation toujours croissante des pâturages fertilisés.

3) Porcs

On élève surtout dans St-Malachie le porc à bacon de race Yorkshire. On garde pour la reproduction 240 truies d'élevage (Yorkshire) et 2 verrats, dont 1 Yorkshire et 1 Chester White. L'abattage annuel destiné à l'alimentation domestique comprend environ 360 têtes. Les autres porcs élevés sont vendus abattus (1,360) aux commerçants locaux ou sur pieds (680) aux abattoirs de Québec. Cet élevage s'est très sensiblement développé depuis 1931. La vente des porcs rapporte actuellement \$116 en moyenne par ferme.

4) Moutons

Cet élevage décline depuis 1931. On ne compte actuellement que 30 cultivateurs qui s'en occupent et gardent au total une vingtaine de béliers et quelque 240 brebis; de ce nombre, on relève un bélier et 3 brebis pur sang (Leicester) ainsi que 1 bélier et 2 brebis pur sang (Cheviot). Toutes les autres bêtes sont des croisées Leicester. On vend quelque 240 agneaux par année et cette activité rapporte \$48 en moyenne par éleveur.

5) Volailles

On compte dans St-Malachie près de 8,600 volailles qui sont ordinairement de bonne qualité. Ce nombre comprend 3,000 poules et poulettes pondeuses, 4,800 poules et poulets ainsi que 800 dindes. On engraisse quelque 3,000 volailles pour la vente. Il y a dans la municipalité un couvoir coopératif organisé depuis le printemps de cette année (1940). L'aviculture est donc appelée à se développer et bientôt on pourra vendre des poussins aux cultivateurs de la paroisse et de la région. La vente des oeufs et des volailles grasses a rapporté \$30 en moyenne par ferme en 1939.

6) Apiculture

La municipalité ne compte qu'un seul apiculteur qui possède 8 ruches; il a vendu 300 livres de miel de 1939 et s'est fait un revenu d'une trentaine de dollars.

7) Animaux à fourrure

La municipalité compte 38 éleveurs de renards qui gardent au total 170 femelles et une soixantaine de mâles; certains éleveurs ont 10 et jusqu'à 15 femelles. Cet élevage réussit assez bien en général. Les fourrures sont ordinairement vendues aux commerçants des villes. On a vendu 500 peaux en 1939, ce qui a rapporté environ \$200 en moyenne par éleveur.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Contrairement à plusieurs autres localités de l'arrière du comté, les chantiers n'attirent pas les cultivateurs. En 1939, une vingtaine de fils de cultivateurs seulement ont participé à cette activité durant

une période moyenne de 3 mois. Chacun a rapporté à la maison la somme moyenne d'une centaine de dollars.

Plusieurs cultivateurs coupent sur leurs terrains et vendent du bois de chauffage (450 cordes en 1939), du bois à pâte (300 cordes en 1939), et du bois de sciage (40,000 p.m.p. en 1939). La vente de ces produits forestiers rapporte en moyenne une quinzaine de dollars par famille.

2) Voirie

Les cultivateurs ont gagné au total \$1,400 en 1939 en travaillant sur les chemins; cela fait le faible appoint de revenu de \$6 en moyenne par famille.

Revenu-argent moyen des cultivateurs

La moyenne des revenus agricoles est assez bonne dans St-Malachie. On constatera par le tableau suivant que les cultivateurs vivent presque exclusivement de l'exploitation de leurs fermes; ce tableau indique les diverses sources de revenus que la ferme exploite:

Produits laitiers	\$ 175
Vente des bovins de boucherie	72
Vente des porcs	116
Aviculture	30
Coupe du bois sur terres patentées	15
Voirie	6
	\$ 414

Ces appoints de revenus touchent la majorité des cultivateurs. Il y a lieu cependant de considérer certaines activités qui ne touchent chacune qu'un certain nombre de cultivateurs, mais qui augmenteraient le revenu moyen si on les rapportait à l'ensemble des fermes. Ces activités sont les suivantes:

Produits de l'érable (50 producteurs)	\$ 70	chacun
Vente des bovins laitiers (10 cultivateurs)	40	"
Elevage du mouton (30 éleveurs)	48	"
Apiculture (1 producteur)	30	"
Elevage du renard (38 éleveurs)	200	"
Chantiers (20 fils de cultivateurs)	100	"

Si l'on répartissait toutes ces activités sur l'ensemble des fermes, le revenu moyen serait augmenté d'une soixantaine de dollars. Il reste évident que l'exploitation agricole rapporte au moins quelque \$415 en moyenne par année à la majorité des cultivateurs. Les familles de cultivateurs consomment en outre des produits agricoles pour une valeur moyenne de \$160 environ. Du revenu-argent moyen de \$414, on doit déduire une somme de \$125 comprenant les dépenses moyennes d'exploitation. Il reste au cultivateur un montant moyen de près de \$290 pour les dépenses et obligations personnelles. On notera cependant qu'une vingtaine de cultivateurs plus progressifs que les autres, établis sur les meilleures terres le long de la rivière, sont compris dans ces chiffres de moyenne. Il ressort de ce fait que les petits cultivateurs qui ont peine à arriver à boucler leur budget sont beaucoup plus nombreux que les cultivateurs à l'aise.

Achats

Chaque année les cultivateurs achètent pour leur exploitation environ 60 tonnes de chaux et 90 tonnes d'engrais chimiques. On achète aussi pour une valeur de quelque \$6,500 de moulées alimentaires, soit pour \$27 en moyenne par ferme. Signalons également que les cultivateurs achètent la graine de trèfle (20 livres chacun) et la graine de mil (40 livres chacun).

Impôts et contributions

Les taxes ne sont pas très élevées dans St-Malachie. La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église représente environ \$15 par famille en moyenne; il y a une dette d'église de \$10,000 qui se paie à même les revenus ordinaires. Quant aux taxes municipales et scolaires, elles sont respectivement d'environ \$5 et \$10 en moyenne par famille. Il n'y a ni dette municipale, ni dette scolaire. Les familles paient donc \$30 en moyenne en impôts et contributions de toutes sortes. Pour fins d'imposition, les propriétés sont évaluées aux deux tiers de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité compte un Cercle agricole de 70 membres, un Cercle de fermiers de 60 membres et un Cercle de jeunes éleveurs de 12 membres. Signalons également un Syndicat coopératif de criblage de 20 membres. La Société d'Agriculture du haut du comté recrute plusieurs membres dans St-Malachie. Enfin la municipalité possède une Caisse populaire qui fut fondée en 1936. La dernière publication officielle sur les Caisses populaires (1937) ne donne pas encore le nombre de sociétaires de la Caisse de St-Malachie.

o o o

En somme St-Malachie est une assez bonne municipalité du comté où les cultivateurs réussissent à vivre sans presque avoir recours à d'autres ressources qu'à leur exploitation agricole. Depuis une douzaine d'années, on remarque un bon progrès sur les fermes de St-Malachie. Il y a encore cependant beaucoup de développement à apporter. La principale réforme à faire réside dans l'amélioration de la terre; il faudrait employer beaucoup plus d'engrais chimiques; dans certains cas l'emploi d'assez fortes quantités d'engrais chimiques pourrait doubler les rendements. Il faudrait aussi songer à épierrer les champs. Nous répétons encore que la pratique de fertiliser les pâturages devrait être généralisée.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de St-Malachie, située au nord-ouest de la municipalité près de la rivière Etchemin, est exploitée depuis 12 ans et appartient actuellement à M. Aurèle Grégoire. Cette fabrique fonctionne à l'année et emploie 1 homme temporairement à part le propriétaire et son fils. En 1939, la production a atteint 170,000 livres de beurre que l'on a vendues comme suit: 155,000 livres aux commerçants de gros et 15,000 livres aux consommateurs locaux. La matière première, qui provient de 200 patrons dont 140 de St-Malachie, comprend 3,500,000 livres de lait. Le lait de beurre est remis aux cultivateurs qui l'utilisent pour l'engraissement des porcs.

2) Moulange

M. Almanzor Dion exploite dans St-Malachie une petite moulange qui fonctionne à l'année mais irrégulièrement; il a moulu quelque 380,000 livres de grain (plus de 9,000 minots) en 1939; la production comprend surtout de la moulée d'avoine. Les cultivateurs de St-Malachie et quelques-uns de Frampton et St-Léon-de-Standon font moudre leurs grains à cette moulange.

Industrie du bois

Scierie

La municipalité n'est pas au centre d'industrie forestière parce qu'elle est presque entièrement déboisée. M. J.E. Tanguay exploite cependant depuis 1915 dans la localité une petite scierie qui fonctionne habituellement 6 mois par année; il n'emploie avec lui que 3 de ses fils. Il a

scié pour son propre compte environ 60,000 p.m.p. de planches et 500 traverses de chemin de fer. Le bois de sciage comprend 20,000 p.m.p. du bois mou qui furent vendus sur le marché local et 40,000 p.m.p. de bois dur qui furent vendus à un commerçant de Québec. Les traverses de chemin de fer furent vendues à un commerçant de St-Malachie.

M. Tanguay travaille surtout à commission pour le compte des cultivateurs de la localité; il a scié pour ces derniers en 1939 environ 250,000 p.m.p. et 100,000 bardeaux et il a plané 125,000 p.m.p. Tout le bois utilisé dans cette scierie provient des terres patentées dans un rayon de 7 milles. Le propriétaire prétend que sa production diminue de 50% cette année (1940).

Autre industrie

Fonderie

Il y a dans St-Malachie une petite fonderie qui est plus une boutique d'artisan qu'un établissement industriel, et que M. Hervé Tanguay a monté petit à petit depuis 1934. Avant 1937, l'exploitant de cette petite fonderie coulait des socs de charrues, des parties de fournaises, des poêles et des bouilloires. Il a été malade et n'a presque rien fait depuis 3 ans. M. Tanguay serait disposé à employer des hommes pour travailler avec lui s'il pouvait obtenir des contrats suffisants.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La partie nord-ouest de la municipalité est traversée par la voie ferrée du Transcontinental et desservie par deux gares: la gare principale de St-Malachie et la gare secondaire de Belval. Même la gare principale, l'une des plus importantes du comté, n'est pas munie du service d'électricité alors que les fils électriques qui desservent la municipalité ne passent qu'à quelques pieds de là. Le chef de gare de St-Malachie a refusé de nous fournir des renseignements concernant les transports ferroviaires.

Routes

L'autobus qui fait le service entre Québec et Ste-Justine passe par St-Malachie, faisant tous les jours le voyage aller et retour.

Six entreprises de camionnage public desservent la municipalité. Un seul service régulier à destination de Québec est assuré par Express Frontaine, originaire de Ste-Justine (4 fois par semaine). Les autres camionneurs font leurs voyages irrégulièrement entre Québec et St-Malachie. Ils transportent à Québec des produits agricoles et parfois forestiers et en rapportent des marchandises générales pour les marchands de la localité ou de la région.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
ST - NAZAIRE - DE - DORCHESTER

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Nazaire couvre une superficie de 12,562 acres dans le Plateau Central, partie est du comté de Dorchester (canton Buckland). Elle est bornée au nord par St-Damien-de-Buckland (Bellechasse), à l'est par Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (Bellechasse), au sud par St-Luc et St-Léon-de-Standon (Dorchester), à l'ouest par St-Malachie (Dorchester).

Du point de vue du relief, le terrain de la municipalité est très accidenté; on rencontre des altitudes aussi basses que 1,000 pieds et d'autres aussi hautes que 2,225 pieds. C'est dans la partie sud-est que le terrain est le plus élevé; c'est là que se trouve le mont St-Ronan à 2,225 pieds d'altitude.

Le réseau hydrographique comprend le ruisseau à l'Eau Chaude, principal cours d'eau de la localité, et quelques petits ruisseaux peu importants. Ces cours d'eau se déversent dans le fleuve St-Laurent par l'entremise de la rivière Etchemin.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, les "Statistiques municipales" et le recensement fédéral donnaient pour St-Nazaire une population de 505 habitants. Compte tenu de l'accroissement naturel depuis cette période (135), la population actuelle devrait être de 640; or la population réelle atteint 610 âmes. C'est dire qu'on doit compter une trentaine de départs de la municipalité depuis 1931.

Le tableau suivant montre les variations de la population depuis 1931; les chiffres en sont tirés des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales".

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	20	7	13	505
1932	21	7	14	500
1933	26	11	15	500
1934	26	5	21	500
1935	20	8	12	500
1936	27	5	22	525
1937	18	6	12	550
1938	22	8	14	576
1939	25	13	12	610
	205	70	135	

L'augmentation de population, comme on le voit, n'a commencé qu'en 1936. On constatera un peu plus loin que le nombre de cultivateurs a augmenté sensiblement depuis 1931; ce progrès s'explique du fait que le gouvernement a acquis par un échange des lots de St-Nazaire appartenant autrefois à la compagnie Atkinson de St-Romald. Des nouvelles familles et des fils de cultivateurs de St-Nazaire se sont établis sur des terres neuves.

Occupation du sol

La municipalité compte 96 fermes détenues par 92 cultivateurs. On relève en outre 20 propriétaires de maisons sur emplacements. Presque tous les emplacements cultivent un lopin de terre pour les besoins domestiques.

Dans l'ensemble, la municipalité renferme donc 112 propriétaires domiciliés, soit 92 cultivateurs et 20 emplacements; à ce nombre il faut ajouter 38 personnes non domiciliées qui possèdent à St-Nazaire des parties de terrain, des lots à bois ou des érablières.

Modes de vie

Nous avons vu que la municipalité renferme 92 cultivateurs; 2 seulement parmi ces derniers sont des célibataires. L'exploitation de la terre est sans contredit le mode de vie le plus courant dans St-Nazaire.

On compte une dizaine de chefs de famille qui gagnent ordinairement leur vie en qualité de journaliers; ils sont surtout employés aux travaux de chantiers et parfois aux travaux de voirie. Tous les journaliers chôment périodiquement.

Les artisans qui possèdent une petite boutique sont les suivants: 3 menuisiers, 2 forgerons, 1 garagiste, 1 cordonnier et 1 coiffeur.

L'industrie comprend 1 scierie-moulanges et 2 fromageries. Ces établissements emploient temporairement au total 6 hommes y compris les propriétaires.

Le commerce de détail fait vivre 4 familles seulement. Les transports emploient 3 camionneurs.

L'enseignement primaire occupe 3 institutrices de la localité. Le travail féminin comprend aussi une vingtaine de jeunes filles employées en service domestique à Québec et à Montréal.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité, comme nous l'avons vu, renferme 92 cultivateurs propriétaires de fermes. Le capital moyen engagé par ferme est d'environ \$4,000, soit \$1,500 dans la terre, \$1,400 dans les bâtisses, \$700 dans les troupeaux et \$400 dans le matériel agricole. Quelques cultivateurs sont endettés, mais ils sont rares: 9 ont obtenu des prêts de l'Office du Crédit agricole provincial. Ces 9 cultivateurs ont obtenu un montant total de \$13,700, soit quelque \$1,520 en moyenne chacun.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne une étendue de 105 acres de terre. Les lots ont une étendue moyenne de 100 acres; quelques cultivateurs possèdent 2 fermes et c'est pourquoi on établit à 105 acres l'étendue moyenne détenue par chaque fermier. La superficie des fermes couvre donc au total 9,660 acres. Les "Statistiques municipales" donnent une étendue de 12,562 acres pour toute la municipalité. La différence entre ces deux derniers chiffres comprend les étendues couvertes par les chemins, les lacs et les cours d'eau, les emplacements et les lots détenus par des étrangers.

Sur chaque ferme, on relève en moyenne 30 acres en cultures labourées (grain et foin), 40 acres en pâturages non labourés, 25 acres comprenant surtout des érablières et 10 acres de terre inculte.

Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Malachie (Cf. cette dernière démographie.)

Sols et amendements

Le sol est entièrement constitué de terre légère, schisteuse et rocheuse. Les sols sont en général assez fertiles, sauf qu'ils manquent souvent d'épierrement et de drainage. Comme les sols schisteux manquent généralement de chaux, l'apport des amendements calcaires devrait être généralisé; actuellement les cultivateurs n'emploient qu'une dizaine de tonnes de chaux par année. De même, on n'utilise pas assez d'engrais chimiques: à peine 40 tonnes par année, ce qui ne forme même pas une demi-tonne en moyenne par ferme. Une vingtaine de cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier d'étable au moyen de plates-formes et de remises.

Quant à l'égouttement des terres, il se pratique naturellement car le terrain est partout en pente. Certaines décharges cependant (Ruisseau à l'Eau Chaude et autres petits ruisseaux secondaires) devraient être creusés ou redressés pour obtenir un drainage plus effectif.

On n'a pas encore introduit dans la municipalité la pratique de fertiliser les pâturages.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1939 les superficies en cultures et les rendements moyens obtenus pour chacune d'elles, ainsi que les étendues en pâturages.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	820 acres	20 bois.
Orge	80 "	18 "
Sarrasin	40 "	25 "
Luzerne	3 "	--
Foin (trèfle et mil)	1,720 "	1 ton.
Pommes de terre	45 "	130 bois.
Racines fourragères	40 "	8 ton.
Jardins de famille	12 "	--
Pâturages naturels	3,680 "	--
	<u>6,440 acres</u>	

La culture des céréales et du foin marque une augmentation assez prononcée depuis 1931. Ce progrès provient surtout de l'établissement de nouveaux cultivateurs et, par suite de l'augmentation des superficies en cultures. Les rendements moyens sont inférieurs aux rendements des paroisses de la Plaine parce que les terres sont plus rocheuses et cultivées avec moins de soin. On peut suggérer de remplacer en partie la culture de l'avoine par celle des grains mélangés; cette dernière plante a disparu de la municipalité depuis 1931 alors qu'elle comptait 13 acres en culture. Les pâturages, contrairement à ce que le recensement fédéral donne, ne sont pas labourés; ils comprennent des terrains défrichés, encore remplis de roches, et qu'on pourrait rendre labourables à la suite de gros travaux d'épierrement.

Les cultivateurs ne vendent aucuns produits de cultures; la production actuelle est même insuffisante pour leurs propres besoins; on achète surtout des moulées alimentaires.

2) Culture fruitière

On a fait, sans beaucoup de succès, des expériences dans la culture des pommiers; ces derniers périssent. On ne relève actuellement dans la municipalité qu'une centaine de pommiers qui produisent annuellement

une vingtaine de barils de pommes. Ces fruits servent à la consommation domestique seulement.

3) Erablières

La municipalité renferme une cinquantaine d'erablières comptant quelque 1,000 érables en moyenne chacune, qui ont produit au total en 1939 environ 2,900 gallons de sirop. On garde pour la consommation locale quelque 500 gallons et le reste est vendu aux Etats-Unis. On estime à \$57 en moyenne par érablière le revenu de cette industrie; si on répartit ce revenu sur l'ensemble des fermes, on obtient un revenu moyen de \$31 par cultivateur.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement environ 120 chevaux, soit une augmentation d'une douzaine depuis 1931. On se sert pour l'élevage des reproducteurs des paroisses voisines (surtout St-Malachie). La municipalité compte 10 juments d'élevage croisées de race canadienne. On élève une dizaine de poulains par année et on achète une quinzaine de chevaux des provinces de l'Ouest canadien. Tout en laissant aux paroisses les plus avancées du comté (paroisses de la Plaine) le soin d'élever des chevaux pour le marché régional, on devrait pouvoir cependant élever assez de chevaux dans St-Nazaire pour satisfaire aux besoins de la localité.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre de vaches laitières atteint actuellement 644, soit une augmentation de près de 200 depuis 1931; on relève 90 taureaux. On ne trouve aucune bête pur sang; le troupeau est surtout de race Ayrshire. Les taureaux devraient être moins nombreux et comporter au moins quelques reproducteurs pur sang. On ne vend pas de bétail laitier pour l'élevage; mais les cultivateurs vendent du bétail de boucherie; quelque 90 vaches, 80 taureaux et 400 veaux de lait, ce qui représente un revenu moyen d'environ \$81 par ferme.

3) Porcs

On élève surtout le porc à bacon pour la vente. La municipalité compte actuellement 2 verrats reproducteurs, 90 truies d'élevage et on élève environ 700 porcelets par année. Les porcs sont croisés, mais surtout de race Yorkshire. On abat quelque 150 porcs à 300 livres pour les besoins domestiques. On en abat 550 à 140 livres pour vendre aux commerçants de St-Malachie, ce qui peut représenter un revenu moyen de \$92 par ferme.

4) Moutons

Presque tous les cultivateurs gardent des moutons. On rencontre en effet dans St-Nazaire de nombreux pâturages impropres à d'autres fins. Le troupeau gardé comprend actuellement 480 brebis Leicester croisées et 80 béliers de même race. On élève quelque 480 agneaux qu'on vend aux commerçants. Cette activité rapporte environ \$26 en moyenne par ferme.

5) Volailles

On compte actuellement quelque 2,300 volailles diverses dont la qualité est médiocre. On engraisse quelque 1,000 sujets pour la vente et on écoule la production des oeufs sur le marché local. Cet élevage peut représenter un revenu moyen de \$25 par ferme par la vente des volailles grasses et des oeufs.

6) Animaux à fourrure

On compte dans St-Nazaire 22 éleveurs de renards qui pratiquent cet élevage pour la vente des fourrures. Ils possèdent au total 80 couples et vendent individuellement dans les villes environ 200 peaux à \$15 en moyenne chacune. Le revenu-argent brut se chiffre donc par \$136 en moyenne par éleveur.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

On estime qu'une quarantaine de personnes (cultivateurs et fils de cultivateurs) s'engagent dans les chantiers de la Côte Nord et de l'Abitibi pendant une période moyenne de 3 mois. Les hommes de chantiers rapportent dans leur famille une centaine de dollars en moyenne chacun.

Les cultivateurs ont aussi vendu en 1939 du bois coupé sur leurs terres: 900 cordes de bois à pâte, 600 cordes de bois de chauffage et 15,000 p.m.p. de bois de sciage. Cette activité a rapporté quelque \$80 en moyenne par ferme.

2) Voirie

Il ne s'est dépensé dans toute la paroisse que \$1,500 en travaux de voirie en 1939.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les divers éléments du revenu-argent que touchent la majorité des cultivateurs donnent au total \$506. C'est ce qu'indique le tableau suivant établi pour 1939.

Produits laitiers	\$ 163
Vente des bovins de boucherie	95
Vente des porcs	81
Vente des moutons	26
Aviculture	25
Coupe du bois	80
Erablières	31
	\$ 506

Quelques cultivateurs réalisent un revenu-argent supérieur à la moyenne. Il faut donc considérer aussi les revenus particuliers suivants qui ne touchent que quelques fermes:

Elevage du renard (22 éleveurs)	\$ 136 chacun
Chantiers (40 personnes)	100 "

Si l'on estime à \$150 la valeur des produits agricoles consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à quelque \$656. Mais il touche en moyenne quelque \$500 en argent avec lesquels il doit défrayer ses dépenses d'exploitation qui se chiffrent pour \$130 en moyenne, et rencontrer ses autres obligations comprenant les dépenses d'entretien de sa famille.

Malgré la mauvaise apparence des terres, les revenus sont assez bons dans St-Nazaire. On nous affirme qu'une quinzaine de cultivateurs ont prêté l'argent qu'ils ont économisé.

Achats

Comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, les cultivateurs achètent annuellement environ 10 tonnes de chaux et 40 tonnes d'engrais chimiques, des moulées alimentaires pour une valeur totale de quelque \$3,700 (\$40 par cultivateur), la graine de trèfle (15 livres par cultivateur) et la graine de mil (40 livres par cultivateur).

On achète également les pois et les fèves. On pourrait considérablement diminuer les achats de moulées en cultivant les grains mélangés pour la mouture.

Impôts et contributions

La contribution monétaire totale nécessaire au fonctionnement de l'église et à l'amortissement de la dette s'élève à \$20 en

moyenne par famille. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de \$0.25 et \$0.65 par \$100 d'évaluation, soit \$5.25 et \$13.50 en moyenne par famille. Les propriétés sont évaluées aux trois quarts de leur valeur réelle pour fins de taxation.

Sociétés agricoles

La municipalité est dotée d'un Cercle agricole de 50 membres et d'un Cercle de fermières de 25 membres. On a fondé à St-Nazaire une Caisse populaire en 1923; mais les opérations de cette dernière sont maintenant suspendues. La société d'Agriculture du comté recrute quelques membres dans St-Nazaire.

o o o

St-Nazaire deviendrait une paroisse assez prospère si la technique agricole était développée et si on encourageait de quelque façon l'épierrement des terrains et la fertilisation des pâturages.

On pourrait établir dans les rangs V et VI une quinzaine de colons si les terrains n'étaient pas aussi rocheux.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromageries

La municipalité compte 2 petites fromageries exploitées respectivement par MM. C. Pelchat et C. Bruneau.

La fabrique de M. Pelchat est établie dans la municipalité depuis 1910 et fonctionne actuellement 6 mois par année. La production de 1939 fut de 36,400 livres de fromage qui furent entièrement vendues à la Coopérative fédérée de Québec.

La fabrique de M. Bruneau est plus vieille que la première d'une dizaine d'années. La production ne fut que 21,612 livres de fromage en 1939; toute cette production fut également vendue à la Coopérative fédérée de Québec.

On relève 34 patrons de St-Nazaire qui fréquentent régulièrement l'une ou l'autre de ces deux fabriques. Un certain nombre de cultivateurs portent le lait dans les fabriques des municipalités voisines ou vendent la crème à St-Malachie.

2) Moulange

M. Jos. C. Aubé a construit à St-Nazaire en 1932 une moulange neuve pour remplacer une ancienne moulange de pierre qui tombait en désuétude. Cette moulange fonctionne habituellement 2 mois par année et M. Aubé y travaille avec l'aide de 3 de ses fils. Il a moulu en 1939 environ 4,000 minots de grains de toutes sortes et 6,000 bottes de foin. Il moud également des écaillés d'huîtres servant à l'alimentation des volailles. Les cultivateurs qui fréquentent cette moulange sont ceux de St-Nazaire et quelques-uns de St-Léon-de-Standon.

Industrie du bois

Scierie

On ne relève dans St-Nazaire qu'une seule petite scierie appartenant à M. Jos. C. Aubé, propriétaire également de la moulange que nous venons de mentionner. Cette scierie fonctionne 2 mois par année et 3 de ses fils travaillent avec M. Aubé qui a scié à commission en 1939 environ 70,000 p.m.p. de bois de sciage et 80,000 bardeaux. La moitié de ce bois fut scié pour le même commerçant qui l'a revendu sur le marché

local. M. Aubé a aussi plané environ 25,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs.

A part le cèdre à bardeaux, les essences utilisées comprennent surtout du sapin et de l'épinette et très peu de bois dur.

C - TRANSPORTS

Les moyens de transports se résument à bien peu de chose dans St-Nazaire; la ligne de chemin de fer n'y passe pas. Il n'y a aucun service d'autobus. Le transport des marchandises se fait par 3 camionneurs locaux.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - LEON - DE - STANDON

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Léon couvre près de 33,200 acres, soit environ 52 milles carrés, dans le canton Standon. Elle est entourée des paroisses suivantes: au nord St-Malachie et St-Nazaire, à l'est St-Luc, au sud Ste-Germaine et St-Odilon-de-Cranbourne, à l'ouest St-Edouard-de-Frampton.

Du point de vue du relief, le terrain de la municipalité est très accidenté. On rencontre des altitudes variant de 900 à 2,100 pieds du niveau de la mer. C'est au nord-est de la municipalité que ces altitudes sont surtout élevées. L'agglomération principale des maisons se trouve dans la partie la plus basse de la municipalité (au centre), le long de la rivière Etchemin. Vers l'ouest, le terrain monte aussi graduellement jusqu'à atteindre 1,825 pieds d'altitude. Dans la partie sud de la municipalité, le terrain n'est pas très élevé; on y rencontre cependant quelques montagnes de 1,500 et 1,700 pieds.

St-Léon-de-Standon est complètement traversé au centre par la rivière Etchemin qui coule du sud au nord. Le réseau hydrographique comprend en outre plusieurs petits ruisseaux tributaires de la rivière Etchemin; le plus important est le ruisseau à l'Eau Chaude qui traverse toute la municipalité de St-Nazaire pour venir se jeter dans l'Etchemin au nord complètement de St-Léon; le ruisseau Rover se jette dans le ruisseau à l'Eau Chaude. La rivière des Fleurs, qui borne en partie la municipalité au sud, se jette également dans l'Etchemin.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de St-Léon-de-Standon, qui comptait en 1931 une population de 1,960 habitants, renferme maintenant (recensement 1939) 1,950 âmes. Durant cette période, l'accroissement naturel a été de 413 âmes et un seul individu est venu s'établir dans la paroisse. C'est donc une population de 2,374 personnes que devrait actuellement comporter la municipalité. Or elle n'est que de 1,950 habitants. L'écart de 424 comporte donc une émigration nette. Plusieurs jeunes gens sont allés s'établir en Abitibi et plusieurs jeunes filles sont engagées en service domestique dans les villes. Des familles entières ont aussi émigré vers les Etats-Unis et

quelques-unes vers le comté voisin (Beauce). Il semble n'y avoir aucune possibilité d'enrayer même temporairement ce mouvement naturel d'émigration.

Le tableau suivant, dont les chiffres sont extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales", montre le comportement du mouvement démographique depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	70	29	41	1,960
1932	59	16	43	1,890
1933	51	19	32	1,861
1934	64	27	37	1,849
1935	73	22	51	1,950
1936	57	15	42	1,950
1937	66	18	48	1,950
1938	67	15	52	1,950
1939	77	10	67	1,950
	584	171	413	

Il semble quelque peu anormal que la population n'ait pas du tout varié depuis 5 ans. Ces chiffres sont officiels et fournis par les "Statistiques municipales". En les admettant comme exacts, on constate que le mouvement d'émigration fut surtout important entre 1931 et 1935; de 1935 à 1939, l'émigration a contrebalancé l'accroissement naturel.

La municipalité ne compte que 2 familles anglaises protestantes.

Occupation du sol

On compte à St-Léon 267 fermes détenues par 233 cultivateurs dont 9 ne sont pas domiciliés dans la municipalité. Il y a donc 224 cultivateurs résidents. Il y a en outre 66 propriétaires de maisons sur emplacements et 8 locataires de maisons; les propriétaires d'emplacements sont parfois des cultivateurs de la localité. En résumé, on compte au total 308 propriétaires payant taxes à la municipalité; 12 parmi ces derniers ne sont pas résidents.

Les 3/4 des emplacitaires cultivent un lopin de terre pour les besoins de leurs familles.

Modes de vie

Parmi les 224 cultivateurs domiciliés, 217 chefs de famille et 7 célibataires. Les cultivateurs en général gagnent leur vie sur leurs fermes et n'ont pas recours aux activités de journaliers. Quelques fermiers vont occasionnellement aux chantiers mais pas d'une façon habituelle; cette activité regarde surtout les fils de cultivateurs qui rapportent dans leurs familles une partie de l'argent gagné aux chantiers. Nous verrons plus loin, en étudiant l'agriculture, l'importance de cette source de revenu pour les familles.

On compte 11 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers; une quinzaine d'autres et une centaine de jeunes gens travaillent occasionnellement à la journée. Les journaliers sont employés aux chantiers, aux travaux publics ou dans les scieries.

Comme boutique d'artisans, on relève 1 atelier de menuiserie, 4 forges, 1 cordonnerie-sellerie, 1 garage, 1 atelier de ferblantier, 1 boutique de coiffeur, 1 boucherie, 1 boulangerie.

L'industrie comprend les établissements suivants: 1 beurrerie, 2 fromageries, 1 scierie combinée à une carderie et à une moulange, 2 autres scieries combinées à des moulanges, 1 fabrique de boîtes à fromage, 1 fabrique de manches à balais. L'industrie occupe temporairement une douzaine d'hommes en outre des exploitants.

Le commerce fait vivre les personnes suivantes: 6 commerçants de détail dont 2 restaurateurs, 1 commerçant de bois et 1 hôtelier. Les transports comptent 1 camionneur et 1 chauffeur de taxi.

Les autres occupations ne comprennent qu'un médecin et un maître de poste.

L'enseignement est donné par des institutrices laïques et religieuses et comprend 11 écoles y compris le couvent (13 classes au total). Le travail féminin comporte aussi le service domestique: 75 jeunes filles environ de la localité sont engagées à Québec ou à Montréal.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Léon-de-Standon compte actuellement 224 cultivateurs résidents. Nous avons vu en outre que 9 cultivateurs domiciliés dans des paroisses voisines détiennent des parties de terre dans la municipalité; ces derniers paient taxes à la municipalité mais on les compte évidemment comme cultivateurs des localités où ils demeurent. Nos calculs pour fins de moyenne tableront donc sur 224 cultivateurs.

Le capital moyen engagé par ferme est de \$3,400 et se répartit comme suit: \$1,300 dans la terre, \$1,000 dans les bâtisses, \$500 dans les troupeaux et \$600 dans le matériel. Au mois d'août 1940, 15 cultivateurs avaient eu recours au crédit agricole provincial. Le montant total accordé par l'Office se chiffrait par \$19,250, soit quelque \$1,300 en moyenne par ferme ainsi hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne dans les cadres de la municipalité environ 138 acres de terre. Plusieurs cultivateurs possèdent 2 terres et parfois plus: comme il y a de la perte par suite des terrains très rocheux, les meilleurs cultivateurs cherchent à s'agrandir en achetant des terres que d'autres abandonnent. C'est ce qui porte à 138 acres, chiffre apparemment assez élevé, la superficie moyenne détenue par chaque cultivateur. Les 224 cultivateurs de St-Léon occupent donc au total 30,932 acres. Les "Statistiques municipales" donnent une étendue totale de 33,163 acres pour la municipalité. La différence entre ces deux derniers chiffres comprend les parties de terrain détenues par les cultivateurs non résidents, les petits terrains des emplacements, les étendues couvertes par les chemins, les rivières, etc.

Sur 138 acres (étendue moyenne des fermes), on compte 53 acres labourées en moyenne dont 42 acres en cultures et 11 acres en pâturages labourés; les pâturages naturels couvrent 34 acres par ferme. La forêt (érablières, bois, taillis) comprend 43 acres en moyenne par ferme. Il reste 8 acres en moyenne par ferme en marécages et autres étendues non utilisables.

Période de végétation

La municipalité de St-Léon-de-Standon connaît la même période de végétation que St-Malachie (Cf. monographie de cette dernière municipalité).

Sols et amendements

A St-Léon, le sol est surtout composé de terre franche (terre grise 50%); on rencontre aussi beaucoup de terre légère graveleuse (33%) un peu de terre forte (fonds de rivière 12%) et de terre noire humifère (5%).

Le sol, là où il n'est pas trop rocheux, est assez fertile. Il n'y a cependant que le rang longeant la rivière qui n'est pratiquement pas rocheux; les autres rangs le sont plus ou moins. Les cultivateurs utilisent annuellement environ 40 tonnes d'amendements calcaires et une cen-

taine de tonnes d'engrais chimiques. On estime que 75% des cultivateurs soignent de quelque façon la conservation du fumier de ferme.

L'égouttement des terres est généralement bon grâce à l'organisation de concours d'égouttement. Il se pose cependant un petit problème de drainage, car pour empêcher la rivière Etchemin d'inonder les terres du grand rang, il faudrait faire disparaître des bancs de sable et de gravier qui l'obstruent dans le bas de la paroisse. On a déjà fertilisé les pâturages et on se demande pourquoi cette pratique, qui a donné de très bons résultats, a été abandonnée depuis quelques années.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages, donnent en 1939 les étendues et les rendements moyens suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	5 acres	16 bois.
Avoine	1,600 "	21 "
Orge	30 "	18 "
Lin	2 "	--
Sarrasin	16 "	30 "
Grains mélangés	70 "	23 "
Foin (mil et trèfle)	7,500 "	1 ton.
Pommes de terre	125 "	140 bois.
Racines fourragères	35 "	8 ton.
Jardins de famille	25 "	--
Pâturages labourés	2,464 "	--
Pâturages naturels	7,616 "	--
	<u>19,488 acres</u>	

Depuis 1931, les étendues totales n'ont guère varié dans l'ensemble. On note une légère diminution des étendues ensemencées en avoine, en orge, en sarrasin, mais par contre une augmentation assez prononcée des superficies en grains mélangés. Cette dernière plante ne couvrait en effet que 8 acres en 1931; elle comprend actuellement 70 acres.

Les rendements des cultures dans St-Léon sont assez bons en général par rapport aux rendements moyens de la région du Plateau; ils sont inférieurs si on les compare à ceux des paroisses de la Plaine.

Les pâturages labourés couvrent 2,464 acres. Quant aux pâturages naturels (7,616 acres), ils pourraient devenir labourables si on y mettait le travail d'épierrement voulu.

La plupart des cultivateurs suivent un plan assez routinier de rotation en y faisant entrer les pâturages labourés: grain 1 an, foin 2 ou 3 ans, pâturages 1 an. Il serait préférable d'exclure les pâturages de la rotation et d'adopter un plan plus rationnel. Les pâturages permanents fertilisés ont toujours donné des résultats plus satisfaisants. (Voir chapitre sur "l'agriculture" dans le comté au début du rapport).

Les cultures n'apportent qu'à quelques fermiers un petit surplus pour la vente; en 1939, 10 cultivateurs ont vendu au total 500 minots de grains ce qui a rapporté \$35 en moyenne à chacun d'eux; 40 ont vendu quelque 1,200 minots de pommes de terre et se sont ainsi fait un revenu moyen de \$18 chacun.

2) Cultures potagères et fruitières

Nous avons vu que la municipalité compte 25 acres en jardins de famille. Les légumes qu'on cultive dans ces petits jardins potagers servent exclusivement à la consommation domestique.

Les arbres fruitiers sont très peu nombreux dans St-Léon. On ne compte qu'environ 200 pommiers et la récolte annuelle ne dépasse guère 50 barils de pommes qu'on consomme entièrement dans les familles. Il y avait dans le passé beaucoup plus de pommiers dans la localité; la plupart ont péri. On apporte peu de souci à la pomiculture qui ne trouve pas d'ailleurs des conditions très favorables sur ces terres élevées battues par le vent d'hiver.

3) Erablières

La municipalité comporte 60 érablières en exploitation; il n'y a aucune érablière non exploitée dans la paroisse. On compte environ 1,000 érables par érablière et on fabrique annuellement au total quelque 4,615 gallons de sirop; on garde 615 gallons pour l'usage domestique et on vend le reste. La vente de ce produit rapporte en moyenne environ \$66 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

La municipalité renferme environ 460 chevaux, soit une augmentation d'une vingtaine depuis 1931. On élève annuellement une quarantaine de chevaux et on en importe environ 25 des provinces de l'Ouest. La municipalité compte 40 juments d'élevage croisées de race canadienne et 1 étalon percheron enregistré. On pourrait élever localement assez de chevaux pour les besoins locaux.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre de vaches laitières n'est pas beaucoup plus élevé qu'en 1931. On compte actuellement dans la municipalité environ 1,680 vaches croisées (Ayrshire); le troupeau comprend en outre 10 taureaux pur sang (Ayrshire) et 212 taureaux croisés.

L'industrie laitière est la principale activité agricole de la municipalité et rapporte \$158 en moyenne par ferme. Le rendement moyen des vaches n'est que de 2,500 livres de lait. Le lait est porté à la beurrerie ou à l'une des deux fromageries locales; on en vend aussi un peu en nature au village.

En 1939, la vente des bovins de boucherie (225 vaches, 50 taureaux, 1,100 veaux de lait) a rapporté en moyenne \$65 par cultivateur.

3) Porcs

L'élevage du porc progresse lentement. La paroisse compte actuellement 225 truies et 6 verrats reproducteurs. L'élevage donne annuellement quelque 1,800 porcelets; très peu de truies ont deux portées par année.

On abat annuellement pour les besoins domestiques environ 225 porcs de 300 livres. On vend aux commerçants locaux quelque 1,575 porcs abattus à 125 livres. Cette activité rapporte environ \$96 en moyenne par ferme.

4) Moutons

L'élevage du mouton décline rapidement depuis 1931. On trouve cependant dans la municipalité de nombreux pâturages impropres à d'autres fins. Le troupeau compte actuellement environ 525 brebis Leicester et 75 beliers; aucune de ces bêtes n'est enregistrée. L'élevage des agneaux se chiffre par quelque 525.

La viande de mouton ou d'agneau ne se consomme presque pas dans les familles. La municipalité compte au total 75 éleveurs de moutons et la vente de la chair rapporte environ \$42 par éleveur.

5) Volailles

L'aviculture ne se développe pas beaucoup dans St-Léon en raison surtout du manque de connaissances techniques, de l'indifférence pour l'aviculture et de l'insuffisance des grains d'alimentation. Le troupeau

comprend actuellement environ 2,200 poules et poulettes pondeuses, 3,000 poulets et une vingtaine de dindes. Les volailles engraisées pour la vente se chiffrent par 1,000 environ. La vente des oeufs et des volailles grasses ne rapporte que \$20 en moyenne par ferme.

6) Animaux à fourrure

L'élevage du renard est assez soigné dans St-Léon. On compte 17 éleveurs dont quelques-uns gardent jusqu'à 30 femelles; le nombre total des femelles est de 200. On garde 1 mâle par 3 femelles. Les éleveurs vendent annuellement quelque 600 peaux au prix moyen de \$20 chacune. Les ventes se font individuellement aux commerçants des villes. Cette industrie rapporte en moyenne environ \$700 par éleveur.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une centaine de fils de cultivateurs vont assez régulièrement aux chantiers pendant environ 3 mois par année. Une trentaine y vont avec des chevaux et gagnent quelque \$100 par mois; les autres gagnent environ \$45 en moyenne. On estime que 10% des jeunes font de l'épargne en vue de leur établissement. On rapporte à la maison les 2/3 de l'argent gagné aux chantiers, soit \$123 en moyenne par personne.

Les cultivateurs coupent sur leurs terres environ 1,500 cordes de bois à pâte et 600 cordes de bois de chauffage. On vend aussi un peu de bois de sciage. La vente du bois coupé sur les terres patentées rapporte environ \$60 par cultivateur.

2) Voirie

En 1939, les cultivateurs ont gagné au total \$13,000 en travaillant dans les chemins, soit \$60 en moyenne chacun. Cette source de revenu n'est pas du tout stable; en 1940 par exemple elle est pratiquement nulle.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant indique les éléments du revenu-argent moyen que réalisent la majorité des cultivateurs à St-Léon-de-Standon:

Produits laitiers	\$ 158
Vente des bovins de boucherie	65
Vente des porcs	96
Aviculture	20
Coupe du bois	60
Travaux publics (1939)	60
	\$ 459

Ce revenu moyen est assez faible et composé dans un trop fort pourcentage d'activités extra-agricoles qui ne peuvent apporter à la ferme un appoint de revenu stable. Remarquons cependant que le petit tableau précédent ne tient compte que des activités touchant la majorité des cultivateurs. Un bon nombre de fermiers ont d'autres sources de revenus soit agricoles, soit extra-agricoles, et c'est pourquoi il faut considérer l'importance des activités suivantes:

Vente du grains (10 cultivateurs)	\$ 35 chacun
Vente des pommes de terre (40 cultivateurs)	18 "
Produits de l'érable (60 producteurs)	66 "
Vente des moutons (75 cultivateurs)	42 "
Elevage du renard (17 éleveurs)	700 "
Chantiers (100 personnes)	123 "

Certaines de ces dernières activités ont une grande importance comme on le voit et concernent plusieurs familles de cultiva-

teurs. Le cultivateur ordinaire moyen ne retire cependant qu'environ \$460 et encore ce revenu comporte-t-il les travaux de voirie pour 1939. On évalue à quelque \$160 par famille les produits agricoles tirés de la ferme en vue de l'alimentation domestique. Le revenu brut du cultivateur s'établit donc à quelque \$620. Les dépenses d'exploitation se chiffrent par \$135 en moyenne par ferme.

Achats

Les cultivateurs de St-Léon achètent annuellement quelque 40 tonnes de chaux et une centaine de tonnes d'engrais chimiques. On achète également pour environ \$1,200 de moulées alimentaires, soit près de \$55 en moyenne par cultivateur. On pourrait réduire sensiblement ces derniers achats en organisant mieux la production végétale de la ferme qui devrait comporter plus de céréales pour la mouture. On fait aussi des achats de graine de trèfle (20 livres par cultivateur) et de graine de mil (40 livres par cultivateur). On ne réussit pas à produire les pois à soupe dans la municipalité; les cultivateurs en achètent annuellement 50 livres en moyenne chacun.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, y compris la dîme, est de quelque \$40; ce dernier chiffre comprend une répartition légale de \$0.85 par \$100 d'évaluation. Il y a en effet une dette d'église de \$25,000. Les taxes municipales et scolaires sont de \$27 en moyenne par famille, soit \$9 pour les taxes municipales et \$18 pour les taxes scolaires. Il n'y a pas de dette municipale mais une dette scolaire de \$15,000.

Sociétés agricoles

La paroisse compte un Cercle agricole de 100 membres et un Cercle de fermières de 50 membres. La Société d'Agriculture du haut du comté recrute plusieurs de ses membres dans St-Léon.

On relève en outre un syndicat coopératif de fromagerie (21 patrons) et un syndicat de criblage (20 membres).

La Caisse populaire de la localité (350 sociétaires) fonctionne bien. Elle a un actif de \$160,000; \$100,000 sont prêtés sur obligations de communautés et fabriques et \$40,000 sont prêtés aux cultivateurs sur hypothèques.

o o o

Pour conclure cette étude de l'agriculture dans St-Léon-de-Standon, disons que la paroisse est surtout en progrès agricole depuis 3 ans, c'est-à-dire depuis qu'il n'y a plus de chantiers dans la région; la compagnie Atkinson, de St-Romuald, a cessé d'exploiter la forêt longeant la rivière Etchemin et les cultivateurs se livrent plus à leur exploitation agricole.

Il n'y a pas de véritable colonisation à faire dans St-Léon. Plusieurs cultivateurs ont cependant de grandes étendues de terrains insuffisamment exploités qu'ils gardent pour établir quelques-uns de leurs fils; une vingtaine de fermiers sont dans ce cas. Signalons également qu'une vingtaine de terres pourraient être vendues par des cultivateurs qui en ont trop. Un certain nombre de jeunes gens épargnent en vue de leur établissement futur l'argent qu'ils gagnent aux chantiers; ces jeunes gens finiront par acheter des terres dans la paroisse. Il reste cependant le fait notoire qu'il n'y a pas assez d'espace dans St-Léon pour tous les jeunes gens en âge de s'établir. Ces derniers d'ailleurs n'ont pas en général le goût de la terre.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de St-Léon, située dans le village est exploitée par M. Joseph Morin. Cette beurrerie fonctionne à l'année et emploie 3 hommes dont 2 occasionnellement seulement. La production de 1939 se chiffre par 90,000 livres de beurre qu'on a vendues au prix moyen de \$0.23 la livre. Le lait (1,880,000 lbs) provient de 130 patrons de la localité qui apportent à la beurrerie le lait de 900 vaches. Les consommateurs locaux absorbent 5,000 livres environ de la production, et le reste (85,000 livres) est expédié à des commerçants de gros de la ville de Québec.

2) Fromageries

Le Syndicat de Fromagerie du Ruisseau à l'Eau Chaude, situé à l'extrême nord de la municipalité, fonctionne 6 mois par année et emploie un seul homme. La production de 1939 atteint 46,750 livres de fromage, vendues au prix moyen de \$0.11 la livre. Le fromage se vend plus cher en 1940 (\$0.13 la livre environ). L'établissement en 1939 comptait 21 patrons parmi les meilleurs de la municipalité. Ces 21 patrons ont porté à la fromagerie 495,739 livres de lait de leurs 252 vaches. Les consommateurs locaux n'ont absorbé qu'environ 300 livres de la production. Le reste (46,450 livres) fut vendu à la Coopérative fédérée.

Il existe au sud de la municipalité une autre petite fromagerie exploitée par M. Henri Lecourt. Cette petite industrie est en exploitation 6 mois par année. En 1939, monsieur Lecourt n'a fabriqué que 22,000 livres de fromage. L'établissement compte 17 patrons seulement possédant au total quelque 140 vaches; en 1939 ils ont porté à la fromagerie 215,445 livres de lait. La production fut totalement vendue aux commerçants de gros de Québec.

3) Moulanges

L'établissement de M. Jos. Ferland, situé au nord de la municipalité, fonctionne irrégulièrement selon les besoins des cultivateurs qui la fréquentent. M. Ferland moule annuellement à commission entre 8,000 et 9,000 minots de grains divers comprenant surtout de l'avoine, un peu de grains mélangés, d'orge et de sarrasin, et parfois du foin, ce qui donne quelque 350,000 livres de moulées alimentaires.

La moulange de M. Edmond Gosselin n'est en exploitation que depuis le printemps de cette année (1940). Le propriétaire de cet établissement n'est pas satisfait de son expérience et il songe déjà à discontinuer cette exploitation.

La moulange de M. Wilfrid Bouffard, située au sud de la municipalité, le long de la rivière des Fleurs, fonctionne à l'année mais très irrégulièrement. L'exploitant emploie 1 homme occasionnellement. Il a moulu en 1939 pour le compte des cultivateurs 5,750 minots de grain.

4) Carderie

M. Jos. Ferland, propriétaire de la moulange dont nous avons parlé plus haut, exploite également une petite carderie qui fonctionne à l'année, mais d'une façon intermittente. En 1937, M. Ferland n'a cardé que 2,000 livres de laine pour le compte des cultivateurs de St-Léon et des quelques paroisses environnantes. Cette petite industrie fonctionne dans la municipalité depuis une trentaine d'années.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité renferme en 1939 quatre petites scieries en exploitation pour les besoins des cultivateurs surtout. Le tableau suivant montre pour 1939 le volume de la production pour chaque moulin.

Exploitants	Pour eux		Pour les autres	
	Sciage (p.m.p.)	Boîtes à fromage	Sciage (p.m.p.)	Bardeaux
Edmond Gosselin	20,000	-	200,000	100,000
Jos. Ferland	-	-	45,000	-
Wilfrid Bouffard	-	-	15,000	-
Jean Vachon	-	6,000	15,000	-
	20,000	6,000	275,000	100,000

On voit que la production du bois pour le commerce est insignifiante puisqu'elle ne comprend que 20,000 p.m.p. de bois de sciage et 6,000 boîtes à fromage. Quant au bois scié à commission, il comprend 50,000 p.m.p. sciés pour le compte de certains commerçants de bois qui le revendent dans la région. Tout le reste fut scié pour les cultivateurs. M. Gosselin a vendu 20,000 p.m.p. à des particuliers de la localité et M. Vachon a vendu 6,000 boîtes à fromage aux différentes fromageries de la région.

MM. Gosselin et Ferland ont aussi plané respectivement 50,000 et 30,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs. Tout le bois traité dans ces petits moulins provient des terres patentées et comprend surtout du sapin, de l'épinette et un peu de cèdre.

Signalons une autre scierie à bois de fuseau installée dans la municipalité depuis l'hiver dernier seulement (1940) et exploitée par M. Louis Plante. Ce dernier exploite des lots à bois qu'il a achetés récemment et scie le bouleau en bois de fuseau et en manches à balais qu'il vend à des commerçants de Québec et de St-Romuald.

2) Atelier de menuiserie

On relève dans St-Léon un petit atelier de menuiserie exploité par M. Alfred Plante. Cet établissement n'est pas une industrie mais simplement une petite boutique artisanale où l'exploitant fabrique sur commandes quelques portes et châssis et s'occupe de réparations pour les cultivateurs de St-Léon.

C - TRANSPORTS

St-Léon-de-Standon n'est pas traversé par la voie ferrée. Pour le transport des voyageurs, la municipalité est desservie par la ligne d'autobus qui fait quotidiennement le trajet aller-retour entre Ste-Justine et Québec. Ce service est exploité par M. Georges Roy de Ste-Justine.

Le transport des marchandises s'effectue par des camions privés.

Date	Description	Debit	Credit	Balance
1890				
Jan 1	Balance			100.00
Feb 1	...			...
Mar 1	...			...
Apr 1	...			...
May 1	...			...
Jun 1	...			...
Jul 1	...			...
Aug 1	...			...
Sep 1	...			...
Oct 1	...			...
Nov 1	...			...
Dec 1	...			...
Total				

The first part of the account is a summary of the business for the year 1890. It shows the balance at the beginning of the year, the various transactions during the year, and the balance at the end of the year. The account is divided into two parts: the first part shows the transactions in detail, and the second part shows the summary of the transactions.

The second part of the account is a summary of the business for the year 1891. It shows the balance at the beginning of the year, the various transactions during the year, and the balance at the end of the year. The account is divided into two parts: the first part shows the transactions in detail, and the second part shows the summary of the transactions.

The third part of the account is a summary of the business for the year 1892. It shows the balance at the beginning of the year, the various transactions during the year, and the balance at the end of the year. The account is divided into two parts: the first part shows the transactions in detail, and the second part shows the summary of the transactions.

The fourth part of the account is a summary of the business for the year 1893. It shows the balance at the beginning of the year, the various transactions during the year, and the balance at the end of the year. The account is divided into two parts: the first part shows the transactions in detail, and the second part shows the summary of the transactions.

The fifth part of the account is a summary of the business for the year 1894. It shows the balance at the beginning of the year, the various transactions during the year, and the balance at the end of the year. The account is divided into two parts: the first part shows the transactions in detail, and the second part shows the summary of the transactions.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE ST-ODILON-DE-CRANBOURNE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

St-Odilon-de-Cranbourne, situé à l'ouest du comté de Dorchester, forme presque un rectangle parfait enclavé dans les municipalités suivantes: au nord St-Edouard-de-Frampton et St-Léon-de-Standon, à l'est Ste-Germaine, au sud St-Benjamin; le comté de Beauce borne la paroisse à l'ouest. La municipalité couvre une superficie de 30,250 acres, soit environ 48 milles carrés; elle fait partie du plateau central. La route principale traverse le centre de la municipalité du nord au sud et relie cette dernière aux paroisses de la plaine en passant par Frampton. D'autres routes secondaires relient la paroisse au comté de Beauce et aux autres paroisses de l'est.

Du point de vue du relief, le territoire de la municipalité est assez accidenté. Les altitudes, aux différents points de la municipalité, varient entre 1,000 et 1,700 pieds. En partant du nord au sud, on ne rencontre guère d'altitude plus élevée que 1,350 pieds sur les 3/4 de la municipalité, alors que pour l'autre quart, dans la partie sud, les altitudes sont très rarement plus basses que 1,400 pieds et oscillent surtout entre 1,500 et 1,700 pieds.

Le réseau hydrographique comprend les rivières suivantes: la rivière Caldway qui traverse une très petite partie de la municipalité au nord-ouest, la rivière des Plantes qui traverse la moitié de la municipalité au centre et coule vers la Beauce, la rivière Lanigan à l'ouest, tributaire de la rivière Etchemin; cette dernière traverse également une partie de la municipalité. On relève en outre plusieurs petits ruisseaux de peu d'importance, tributaires de l'une ou de l'autre des rivières que nous venons de nommer.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Depuis 1931, la population de St-Odilon-de-Cranbourne a diminué de 36 habitants alors qu'elle comptait 1,518 personnes. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel (370) et de l'arrivée de 122 individus, la population actuelle devrait atteindre 2,010 âmes. Or, elle n'est actuellement que de 1,482 âmes. Au moins 528 individus ont donc quitté la municipalité depuis 1931. Un certain nombre de partants sont allés s'établir dans le comté de Beauce comme journaliers ou camionneurs; d'autres se sont dirigés vers les Etats-Unis pour y travailler comme mécaniciens; quelques-uns sont allés s'établir sur des lots de colons dans l'Abitibi.

Le tableau suivant, dont les chiffres sont extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales", montre le comportement du mouvement démographique depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	56	25	31	1,518
1932	59	18	41	1,506
1933	55	22	33	1,506
1934	60	21	39	1,506
1935	56	17	39	1,500
1936	64	20	44	1,425
1937	60	16	44	1,431
1938	53	21	32	1,447
1939	37	20	67	1,482
	550	180	370	

On remarque par ce tableau que le mouvement d'émigration fut continu depuis 1931; il fut surtout important au cours de l'année 1935-36 alors que l'émigration nette se chiffre par près de 120 personnes.

La paroisse compte actuellement 21 familles irlandaises, soit environ 90 personnes. Ces gens étaient beaucoup plus nombreux il y a quelques années. La plupart ont émigré aux Etats-Unis ou vers les cantons de l'Est; les terres qu'ils laissent sont achetées par des Canadiens-français.

Occupation du sol

La municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne renferme actuellement 214 cultivateurs domiciliés dans la paroisse. On relève en outre 60 cultivateurs non résidents. La municipalité compte également 61 propriétaires de maisons sur emplacements et 7 locataires. On estime que les $\frac{5}{8}$ des emplacements, domiciliés surtout dans le village, cultivent un lopin de terre.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs domiciliés, on compte 207 chefs de famille et 7 célibataires. On estime que les $\frac{3}{4}$ des cultivateurs gagnent leur vie sur leurs fermes sans avoir recours à aucun autre moyen de subsistance; ce sont les meilleurs fermiers de la localité. Les autres vont fréquemment aux chantiers et l'argent qu'ils en retirent passe à la réparation de l'outillage de ferme, aux frais de voyage, à l'entretien des chevaux, etc. Un grand nombre de jeunes gens travaillent aussi aux chantiers et dépensent presque tout l'argent qu'ils y gagnent avant de revenir chez eux. Cette activité forestière est préjudiciable aux travaux de la ferme, surtout aux récoltes.

A St-Odilon-de-Cranbourne, on compte actuellement 16 journaliers de profession. Ces derniers travaillent surtout aux chantiers et dans les scieries. Il va sans dire que de nombreux journaliers souffrent périodiquement du chômage.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers, 3 forgerons, 1 garagiste, 1 cordonnier-sellier, 1 ferblantier et 1 boucher.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 1 fromagerie, 3 scieries dont 2 sont combinées à des moulanges. Au total, une quinzaine d'hommes y compris les exploitants travaillent en permanence ou non dans ces établissements.

On relève 4 commerçants de détail, 1 restaurateur, 1 hôtelier et 1 commerçant de chevaux. Quant aux transports, ils font vivre 5 camionneurs et deux chauffeurs de taxi.

A l'exception d'un médecin résident, il n'y a pas d'hommes de profession.

Les autres occupations comportent 1 agent-vendeur, 2 postillons et 1 sacristain.

L'enseignement dans la municipalité est donné par des religieuses et des jeunes filles. On compte 9 écoles y compris le couvent.

Une dizaine de jeunes filles travaillent en service domestique; elles sont surtout engagées dans des familles de Québec.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne compte actuellement 214 cultivateurs résidents. On estime à 60 le nombre des non résidents qui paient des taxes à la municipalité, soit parce qu'ils détiennent des lots à bois ou qu'ils y exploitent une partie de leur terre dont l'autre partie, comprenant les bâtisses, se trouve dans une des municipalités voisines. Nos calculs dans la suite tablent sur le nombre de 214 cultivateurs.

Le capital moyen engagé par ferme atteint \$3,300 soit \$1,200 pour la terre, \$1,000 pour les bâtisses, \$600 pour les troupeaux et \$500 pour l'outillage agricole. Au mois d'août 1940, 35 cultivateurs avaient hypothéqué leurs fermes sous le régime du crédit agricole provincial. Le montant total accordé sur hypothèque s'élève à \$46,625; soit quelque \$1,300 en moyenne par ferme. Vingt-cinq autres cultivateurs ont aussi fait leur demande au bureau du Crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne 136 acres de terre. Sur chaque exploitation, on relève en moyenne 36 acres sous cultures ou déjà labourées, 35 acres en pâturages naturels et 65 acres en forêt, érablières, taillis, etc. On voit par l'étendue moyenne de 35 acres par ferme que les étendues en pâturages non labourés ou naturels couvrent une superficie totale de 7,490 acres dans la municipalité. Or ces pâturages naturels pourraient être labourés pour les 2/3 à la suite d'un épierrement systématique; quant à l'autre tiers, il ne sera jamais labourable.

Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Malachie (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

Le sol est en général plus ou moins fertile à cause surtout de la grande quantité de roches qu'il renferme. A l'exception de 2% environ de terre noire (humifère) les sols de la municipalité ne comportent pas autre chose que de la terre franche graveleuse et rocheuse.

On emploie annuellement sur les terres environ 150 tonnes d'amendements calcaires et une centaine de tonnes d'engrais chimiques. Une trentaine de cultivateurs seulement soignent, au moyen de plates-formes ou autrement, la conservation du fumier de ferme.

L'égouttement des terres est bon et se fait naturellement la plupart du temps, grâce au terrain accidenté; on pratique le labour Richard (planches bombées). Quelques cultivateurs ont fertilisé les pâturages et obtenu de bons résultats.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant montre pour 1939 l'état des cultures à St-Odilon y compris les pâturages:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,300 acres	21 bois.
Orge	60 "	19 "
Lin à filasse	2 "	--
Sarrasin	50 "	28 "
Pois secs	5 "	14 "
Grains mélangés	280 "	23 "
Maïs fourrager	3 "	--
Foin (mil et trèfle)	5,700 "	1 ton.
Pommes de terre	100 "	150 bois.
Racines fourragères	30 "	8 ton.
Jardins de famille	20 "	--
Pâturages labourés	154 "	--
Pâturages naturels	7,490 "	--
	<u>15,194 acres</u>	

Dans l'ensemble, les étendues totales n'ont guère varié depuis 1931. Seules les étendues en grains mélangés ont sensiblement augmenté puisqu'on compte actuellement 280 acres en cette culture par rapport à 12 acres seulement en 1931; par ailleurs, toutes les autres céréales ont un peu diminué. Les superficies en pâturages sont également plus faibles qu'en 1931, grâce surtout à l'augmentation des superficies en grains mélangés. On voit aussi que les étendues en pâturages labourés sont très faibles; nous avons mentionné plus haut que les 2/3 des pâturages naturels pourraient être labourés à la suite d'épierrement.

Les rendements moyens des diverses cultures sont sensiblement plus faibles que dans les paroisses de la Plaine à cause surtout de la nature du terrain et du mauvais système de rotation suivi sur les fermes. La plupart des cultivateurs suivent la rotation suivante: 1 an de grain et 2, 3, 4 ans de foin. Ce plan de rotation ne donne aucun bon résultat. En se basant sur les fermes de démonstration, on devrait adopter la rotation suivante dans St-Odilon: grain 1 an, trèfle 1 an, grain 1 an, foin 2 ans; les pâturages devraient être fertilisés et en dehors de la rotation. Le pâturage permanent fertilisé enrichit une ferme parce qu'il permet de garder plus de vaches sur une moindre étendue et d'augmenter sensiblement leur rendement laitier.

Les produits des grandes cultures sont totalement consommés sur les fermes et dans les familles.

2) Cultures potagères et fruitières

On ne rencontre aucun jardin maraîcher. La culture des légumes se fait sous forme de culture potagère seulement pour les besoins domestiques; la plupart des cultivateurs entretiennent un petit jardin potager.

Les arbres fruitiers ne comprennent qu'environ 200 pommiers de qualité assez médiocre. La production annuelle (50 barils) sert exclusivement aux besoins domestiques. Les sols de St-Odilon se prêtent assez mal à la culture fruitière.

3) Erablières

Les érablières ne sont pas très productives dans St-Odilon. On n'en compte en effet qu'une vingtaine qui produisent annuellement quelque 925 gallons de sirop. On garde environ 200 gallons pour la consommation domestique et on vend le reste aux commerçants de Plessisville. Cette industrie rapporte \$36 en moyenne par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a très peu augmenté depuis 1931. On en relève actuellement 428 dans toute la municipalité, soit 2 chevaux en moyenne par ferme. On élève 50 chevaux en moyenne par année et on en achète autant des provinces de l'Ouest. L'élevage du Percheron est à l'honneur. La municipalité renferme 5 étalons percherons dont 4 croisés et 1 enregistré, ainsi que 50 juments croisées de même race. L'élevage devrait pouvoir fournir au moins assez de chevaux pour les besoins locaux; une bonne amélioration s'est faite en ce sens depuis 4 ans et il est à espérer que d'ici quelques années les cultivateurs n'auront plus besoin d'acheter des chevaux étrangers.

2) Bovins et industrie laitière

Chaque cultivateur possède en moyenne 6 à 7 vaches laitières, soit un total de 1,391 pour toute la municipalité. De ce nombre, on compte 1,341 vaches croisées (Ayrshire) et 50 bêtes pur sang (30 Ayrshire et 20 Holstein). On ne relève que 7 taureaux de race pure (5 Ayrshire et 2 Holstein); les taureaux croisés sont au nombre de 200.

Les rendements des vaches sont faibles: 2,500 livres par année en moyenne. On considère que le rendement laitier pourrait être très sensiblement relevé par l'amélioration des pâturages. La vente des produits laitiers (2,100 livres en moyenne par vache) à la beurrerie et à la fromagerie rapporte \$137 en moyenne par ferme. On estime que les cultivateurs gardent en outre 400 livres en moyenne par vache pour la consommation domestique.

Cinq cultivateurs seulement gardent des vaches pur sang et vendent chaque année une dizaine de veaux pour l'élevage. Comme ces veaux d'élevage se vendent environ \$10 chacun, ces quelques cultivateurs se font un petit revenu supplémentaire de \$20 en moyenne chacun.

La vente des bovins de boucherie (215 vaches, 200 taureaux et 850 veaux de lait) rapporte annuellement environ \$72 en moyenne par cultivateur.

3) Porcs

L'élevage du porc semble avoir progressé depuis 1931. On compte actuellement dans la municipalité 280 truies d'élevage (Yorkshire), 1 verrat Yorkshire et 4 verrats Chester White. Aucune de ces bêtes n'est de race pure. On estime que la moitié environ des truies rapportent 2 fois l'an. On a élevé en 1939 quelque 2,500 porcelets. Voici comment on a disposé du surplus: 325 porcs de 225 livres en moyenne furent abattus pour les besoins domestiques; tous les autres furent abattus à 125 livres et vendus aux commerçants locaux. On a commencé cette année (1940) à faire des expéditions de porcs vivants aux abattoirs de Québec. L'élevage du porc a rapporté en 1939 un revenu-argent moyen de \$140 par ferme.

4) Moutons

Presque tous les cultivateurs de St-Odilon (180) élèvent des moutons. On compte dans la municipalité environ 1,080 brebis et 180 béliers et l'on élève quelque 1,000 agneaux pour la vente aux commerçants locaux. La viande de mouton ou d'agneau ne se consomme pas dans les familles. Le revenu de cet élevage, réparti sur l'ensemble des cultivateurs, se chiffre par \$30 en moyenne par ferme.

Les terres de la municipalité se prêtent bien à l'élevage du mouton; le terrain est élevé et il y a de nombreux pâturages impropres à d'autres fins qu'à cet élevage.

5) Volailles

L'élevage des volailles n'est pas très à l'honneur. Les 214 cultivateurs de la municipalité possèdent au total 2,000 poules et poulettes pondeuses, 3,000 poulets et 100 dindes. On engraisse quelque 1,000 volailles par année, pour la vente. Cet élevage rapporte en moyenne \$15 par ferme par la vente des oeufs et des volailles grasses. Les principaux obstacles qui s'opposent encore au développement de cette industrie sont les suivants: manque de connaissances techniques, indifférence pour l'aviculture et insuffisance des grains d'alimentation.

6) Animaux à fourrure

On compte 3 éleveurs de renards qui possèdent 20 couples d'adultes. On vend chaque année dans les villes environ 60 peaux à \$15 en moyenne chacune, ce qui procure un revenu moyen de \$300 par éleveur.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une soixantaine d'hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs) s'engagent dans les chantiers durant une période moyenne de 3 mois. Ils rapportent à la maison une centaine de dollars en moyenne chacun, soit environ les 2/3 de ce qu'ils gagnent.

Les fermiers coupent sur leurs terrains pour la vente 1,000 cordes de bois de chauffage, 2,000 cordes de bois à pâte et quelque 20,000 p.m.p. de bois de sciage. Cette activité forestière sur les terres patentées rapporte en moyenne \$73 par ferme.

2) Voirie

Les cultivateurs ont gagné en 1939 un peu plus de \$4,000 à des travaux de voirie, soit \$20 en moyenne par cultivateur. Ces travaux publics sont cependant loin d'être une source de revenu stable pour les cultivateurs; ils ne leur rapportent par exemple que \$900 en 1940 et parfois ils sont complètement nuls.

Revenu-argent moyen des cultivateurs

Si nous groupons en un tableau récapitulatif tous les éléments du revenu-argent moyen que touchent la majorité des cultivateurs de St-Odilon nous obtenons les chiffres suivants:

Produits laitiers	\$ 137
Vente des bovins de boucherie	72
Vente des porcs	140
Vente des moutons	30
Aviculture	15
Coupe du bois sur terres patentées	73
Travaux publics (1939)	20
	\$ 487

Quelques revenus additionnels, qui ne s'étendent pas à la majorité des cultivateurs, contribuent néanmoins à relever la moyenne de quelques-uns d'entre eux. Il faut donc considérer les activités suivantes:

Erablières (20 cultivateurs)	\$ 36 chac.
Elevage des bovins laitiers (5 éleveurs)	20 "
Elevage du renard (3 éleveurs)	300 "
Chantiers (60 personnes)	100 "

Les cultivateurs de St-Odilon touchent donc en moyenne un revenu-argent annuel de \$487 environ. Si nous estimons à \$160 la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à quelque \$647. Le cultivateur moyen dispose annuellement en argent de quelque \$480 pour défrayer ses dépenses d'exploitation (soit en moyenne \$120 par ferme), acquitter ses comptes personnels, assurer les obligations de sa famille, et allouer un intérêt au capital investi dans la terre.

Achats

Les principaux articles que les cultivateurs achètent annuellement comprennent 150 tonnes de chaux, 100 tonnes d'engrais chimiques, 4,300 livres de graine de trèfle (20 livres par cultivateur). On achète en outre pour \$6,000 de moulées, soit \$30 en moyenne par cultivateur. La plupart de ces achats se font chez les marchands de la localité. Les cultivateurs ne réussissent pas à pouvoir produire leurs grains de semence. On avait acheté autrefois deux batteuses pour le trèfle et le mil, mais ces dernières n'ont pratiquement pas fonctionné.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à \$15 en moyenne par famille. Les taxes municipales et scolaires atteignent en moyenne \$17.60 par famille. Les contribuables supportent une dette d'église de \$8,000 qui se paie à même les revenus ordinaires; il n'y a donc pas de répartition légale. Les terres sont évaluées à leur pleine valeur réelle.

Sociétés agricoles

Un certain nombre de cultivateurs de la municipalité sont membres de différents groupements professionnels: Cercle agricole (20 membres), Cercle de l'U.C.C. (20 membres), Cercle de jeunes éleveurs (20 membres), Syndicat de criblage pour le grain (20 membres). On relève en outre un Cercle de fermières de 50 membres. Les cercles agricoles du haut du comté sont tous fusionnés avec la Société d'Agriculture du comté. La municipalité renferme en outre une Société coopérative de beurrerie de 115 patrons.

St-Odilon-de-Cranbourne est en somme une assez bonne paroisse agricole, mais comme toutes les paroisses du plateau son sol n'est pas très riche et nécessiterait un plus grand apport d'engrais artificiels ou commerciaux. Or actuellement on prétend en général que le prix des engrais chimiques est trop élevé pour qu'on puisse les employer d'une façon réellement pratique. Par ailleurs, les terrains ont grandement besoin d'épierrement et de nivellement.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La municipalité renferme une beurrerie coopérative dont la raison sociale est: Société Coopérative Agricole de St-Odilon. Cette Coopérative est établie dans St-Odilon depuis 1939 seulement; elle a acheté et remplacé 3 petites fromageries industrielles. La beurrerie fonctionne 9 mois par année et emploie 2 hommes, dont 1 occasionnellement seulement. L'établissement est très moderne et fonctionne bien.

En 1939, la production a atteint 82,500 livres de beurre qu'on a vendues ainsi: 5,000 livres dans la localité et 77,500 livres à la Coopérative fédérée.

Le lait (1,655,000 livres) provient de 115 patrons de la paroisse. Cette industrie subit la concurrence de la fromagerie locale (27 patrons) et surtout de la beurrerie de Frampton. Le propriétaire de ce dernier établissement transporte par camion à sa fabrique la crème d'un certain nombre de cultivateurs de St-Odilon. En 1939, une vingtaine de cultivateurs livraient ainsi leur crème à Frampton; cette année (1940) ce nombre a doublé.

2) Fromagerie

Il y a dans St-Odilon une petite fromagerie industrielle exploitée par M. Noël Giguère. Cette fabrique est établie depuis 3 ans dans la municipalité et fonctionne 6 mois par année. On comptait 27 patrons en 1939 et la production fut de 37,500 livres de fromage. Toute cette production fut livrée à la Coopérative fédérée à l'exception de quelque 1,000 livres qui furent vendues aux consommateurs locaux. Cette année (1940) la fromagerie enlève quelques patrons à la Société Coopérative de Beurrerie.

3) Moulin à farine

M. Arthur Laflamme exploite un moulin à farine où il moud à commission 11 mois par année les grains des cultivateurs; il a fabriqué en 1939 environ 2,000 minots de farine de sarrasin et 4,000 minots de moulées pour les animaux. Les cultivateurs qui utilisent ce moulin viennent de la localité ainsi que de Beauceville, St-Benjamin, St-Joseph-de-Beauce et Frampton.

M. Alexandre Chassé exploite aussi dans la localité une moulange où il emploie 2 hommes. Il a moulu en 1939 quelque 7,500 minots de grains divers (surtout l'avoine).

Industrie du bois

1) Scieries

On relève dans la municipalité 3 petites scieries dont les chiffres de production furent les suivants en 1939:

Exploitants	Pour eux		Pour les autres	
	Bois de sciage (p.m.p.)	Bardeaux	Bois de sciage (p.m.p.)	Bardeaux
Alexandre Chassé	--	--	425,000	725,000
Arthur Laflamme	--	30,000	--	250,000
Mme Richard Vivian	--	--	70,000	50,000
	--	30,000	495,000	1,025,000

Seul M. Laflamme a scié pour son compte quelque 30,000 bardeaux qu'il a revendus aux cultivateurs de la localité. M. Chassé a scié à commission pour le compte de deux commerçants de Beauceville quelque 345,000 p.m.p. de bois de sciage et 125,000 bardeaux. Le reste de la production ci-haut indiquée comprend du bois scié à commission pour les cultivateurs

de St-Odilon-de-Cranbourne. M. Chassé a aussi scié 25,000 p.m.p. de bois de fuseau et plané 25,000 p.m.p. pour les cultivateurs de la région.

La scierie de ce dernier fonctionne presque à l'année avec 2 employés pendant l'hiver et 3 l'été. La scierie à bardeaux de M. Laflamme ne fonctionne que 5 mois par année et le propriétaire y travaille seul avec son fils. Quant à la scierie de Mme Vivian, elle ne fonctionne que 2 mois par année avec un seul employé.

Les essences de bois utilisées dans ces 3 scieries comprennent surtout du sapin et de l'épinette, du cèdre à bardeaux, et un peu de merisier et d'érable. Tout le bois provient des terres patentées des cultivateurs.

2) Ateliers de menuiserie

On relève dans St-Odilon 2 ateliers de menuiserie qui ne sont pas à proprement parler des établissements industriels; on y fabrique de temps à autre des portes et des châssis pour les besoins des cultivateurs de l'endroit. Ces ateliers appartiennent respectivement à MM. Wilfrid Vachon et Arthur St-Hilaire.

C - TRANSPORTS

La municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne n'est pas desservie par la voie ferrée. Le transport des marchandises s'effectue par camion. On relève 3 camionneurs (MM. P. Doyon, M. Giguère, P. O'Donnell) qui ne voyagent que dans la région et 2 autres (L. Vachon, N. Ruel) qui vont jusqu'à Québec. Les 3 premiers ne transportent que du bois et les 2 autres transportent en outre diverses marchandises. Aucun de ces services n'est régulier. Le service de téléphone est exploité par une compagnie privée et le service de distribution de l'électricité par la Shawinigan Water & Power.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

STE - GERMAINE - DU - LAC - ETCHEMIN

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
STE - GERMAINE - DU - LAC - ETCHEMIN

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin couvre une superficie de 38,154 acres soit environ 60 milles carrés. Son territoire comprend partie des rangs I à VII du canton Ware, I à IV du canton Standon et V à XIV du canton Cranbourne. Elle est bornée à l'ouest par les localités de St-Léon-de-Standon et de St-Odilon-de-Cranbourne, au nord par la paroisse de St-Luc, à l'est par celle de Ste-Justine et au sud par les municipalités de St-Benjamin et de Ste-Rose-de-Watford.

Ste-Germaine fait partie du groupe de localités situées sur le plateau apalachien. Le relief en effet est accidenté et les points où l'altitude atteint 1,500 pieds ne sont pas rares. Certains sommets dans les rangs I Standon et VI Ware enregistrent même 1,700, 1,800 et 1,875 pieds d'altitude.

Le réseau hydrographique de la municipalité comprend plusieurs cours d'eau dont le plus important est la rivière Etchemin. Elle traverse la localité dans sa partie nord-ouest, sur une longueur d'environ 8 milles et reçoit les eaux de deux affluents: la décharge du lac Etchemin et sa Branche sud-est. Ste-Germaine compte 4 lacs principaux: ce sont le lac à la Raquette, le lac à la Roche, le lac Caribou et le lac Etchemin. Ce dernier, le plus considérable du comté, mesure dans le sens de la longueur, d'est en ouest, $2\frac{3}{4}$ milles et sa plus grande largeur atteint $\frac{3}{4}$ de mille. Il est alimenté par les eaux des lacs à la Roche et Caribou. Quant au lac à la Raquette, il donne naissance à la rivière du même nom qui se jette dans la rivière Famine, laquelle fait partie du bassin de la rivière St-Jean. Le village de Ste-Germaine qui forme une agglomération importante est située à l'extrémité nord-ouest du lac Etchemin. Ste-Germaine Station constitue une agglomération secondaire située à environ 4 milles à l'est du village. On y trouve une gare, une chapelle, plusieurs magasins et bon nombre de maisons.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

De tout le comté de Dorchester, la municipalité de Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin est celle qui renferme la plus forte population. En 1931 celle-ci s'élevait selon les "Statistiques municipales" à 2,487 âmes. Depuis cette date jusqu'en 1939 inclusivement l'accroissement naturel se chiffre à 648 et on estime que 100 individus, sont venus s'établir dans la localité. Le total de ces trois chiffres, soit 2,915, moins la population en 1939 qui est de 2,585 âmes indique qu'il y a eu émigration de 330 individus. Environ 21 familles ont émigré vers d'autres paroisses du comté de Dorchester, surtout Ste-Rose-de-Watford, St-Benjamin, Ste-Justine et St-Luc. Les centres ruraux d'autres comtés ont absorbé une vingtaine de familles, dont 14 sont allées vivre en Abitibi. Cinq familles se sont dirigées vers les centres urbains, dont Québec et Charny. Une quinzaine de familles ont émigré vers une destination inconnue. (1)

Le tableau suivant, dont les chiffres sont extraits des "Statistiques municipales", donne les chiffres de la population et de l'accroissement naturel depuis 1931.

(1) Ces chiffres sont dus à de longues recherches de la part de M. J.L.C. Chabot, secrétaire-trésorier de la municipalité. Nous le remercions de son amabilité à nous communiquer ces renseignements.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	116	24	92	2,487
1932	104	23	81	2,550
1933	106	35	71	2,667
1934	92	24	68	2,695
1935	91	30	61	2,520
1936	89	27	62	2,575
1937	83	36	47	2,530
1938	113	31	82	2,575
1939	109	25	84	2,585
	903	255	648	

Occupation du sol

Sainte-Germaine compte 264 cultivateurs propriétaires de fermes, 125 propriétaires de maisons sur emplacements et 28 locataires. Environ les deux tiers des personnes appartenant aux deux dernières catégories cultivent un jardin de famille. Au total on relève 389 propriétaires domiciliés et 45 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

On estime que seulement 75 cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes. Les autres, bien que cultivateurs aussi, gagnent une partie de leurs revenus dans des occupations extra-agricoles dont la plus importante est le travail des chantiers. Bon nombre de ces cultivateurs ne s'occupent pas du tout de leurs fermes. Ils ne gardent que peu d'animaux domestiques, la plupart d'entre eux ne possédant que deux ou trois vaches, et laissent à leurs femmes et à leurs enfants le travail de leurs terres.

La municipalité renferme quelque 35 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Une douzaine d'autres exercent occasionnellement ce métier. La plupart de ces gens tirent la plus grande partie de leurs revenus du travail des chantiers.

Parmi les boutiques d'artisans on trouve: 2 ateliers de menuiserie, 3 forges, 2 garages, 1 cordonnerie, 1 boutique d'horloger, 1 atelier de ferblantier, et 1 boutique de coiffeurs. Quant aux artisans eux-mêmes ils comprennent 4 menuisiers, 5 forgerons, 6 mécaniciens de garage, 1 cordonnier, 1 horloger, 2 coiffeurs et 1 ferblantier.

Une douzaine d'individus tiennent des établissements de commerce de détail, dont 3 restaurateurs et 2 agents. Deux autres personnes s'occupent de petits commerces à titre d'activité secondaire. Quant aux transports, ils font vivre 2 cantonniers, 6 camionneurs et 5 chauffeurs de taxi.

Parmi les autres occupations, on relève 1 éleveur de renards, 3 hôteliers, 3 bouchers, 1 agent d'assurances, 1 jardinier, 1 postillon, 1 huissier, 1 industriel, 1 boulanger, 3 commis, 2 contracteurs, 1 secrétaire-trésorier, 1 inspecteur, 1 maître de poste, 2 fromagers et 1 beurrier. Les hommes de profession sont représentés par 1 notaire et 2 médecins.

Ste-Germaine, outre ses 10 écoles de rang, renferme un couvent où enseignent 5 religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours et un orphelinat agricole que dirigent 9 religieux des Frères de l'Instruction chrétienne.

Environ 75 jeunes filles de la paroisses travaillent en service domestique dans d'autres municipalités. Ces jeunes filles s'engagent surtout à Québec et à Montréal.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin compte 264 cultivateurs qui exploitent 315 fermes dont la valeur moyenne se chiffre environ à \$3,100 chacune. Cette somme comprend \$1,100 engagés dans la terre, \$1,000 dans les bâtisses, \$500 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel roulant. En août 1940, on relevait 30 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le montant accordé atteint en moyenne \$1,150 par ferme hypothéquée.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue moyenne des exploitations agricoles est élevée, car on estime que chaque cultivateur exploite une étendue de terrain de 118 acres. Cette superficie considérable s'explique du fait que plusieurs cultivateurs possèdent 2 ou 3 fermes. Chaque exploitation comporte en moyenne 34 acres de terre labourée, 32 acres en pâturages, 46 acres en forêts, et 6 acres en marécages. Une trentaine de cultivateurs étrangers possèdent des terrains dans la municipalité. En outre la Brown Corporation, la Shawinigan Water and Power et la réserve cantonale détiennent plus de 3,000 acres de terrain.

Période de végétation

Elle ne diffère pas sensiblement de celle de St-Malachie. (Cf. la monographie de cette municipalité).

Sols et amendements

A Ste-Germaine le sol est composé uniquement de terre franche, jaune et schisteuse. En général la terre ne manque pas de fertilité, mais la présence de grandes quantités de roches rend la culture difficile. On utilise peu d'engrais. En 1939, les cultivateurs ont acheté 40 tonnes de chaux et 200 tonnes d'engrais chimiques. Ces chiffres sont nettement insuffisants lorsque l'on considère que la municipalité compte 315 fermes. Une trentaine de cultivateurs seulement soignent la conservation du fumier d'étable. On ne semble pas se rendre compte que cet engrais est précieux, car il est économique et, outre de restituer au sol ses qualités productives, il apporte de l'humus. On organise depuis quelques années des concours d'égouttement qui ont amélioré grandement l'assainissement des terres. Plusieurs cultivateurs font du labour Richard et leurs efforts sont couronnés de succès. Quant aux pâturages, une vingtaine de cultivateurs en ont fertilisé et les résultats obtenus sont très encourageants.

Production animale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1939 les superficies en culture et les rendements moyens à l'acre:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,500 acres	22 bois.
Orge	30 "	18 "
Lin	5 "	--
Sarrasin	30 "	28 "
Grains mélangés	100 "	24 "
Pommes de terre	180 "	150 "
Foin	6,800 "	1 ton.
Racines fourragères	50 "	10 "
Pâturages	8,709 "	--
Jardins de famille	20 "	--
	<u>17,424 acres</u>	

La superficie totale des étendues en culture n'a pas beaucoup varié depuis 1931. Mais si, dans l'ensemble, on n'observe pas de changement, quelques cultures ont augmenté alors que d'autres sont en régression. Ainsi la culture de l'avoine, de l'orge et des racines fourragères accusent de légères diminutions, tandis que les superficies en grains mélangés et en pommes de terre ont augmenté. Quant aux rendements, ils sont évidemment inférieurs à ceux des paroisses du bas du comté où le sol est meilleur et l'agriculture plus développée. La plupart des cultivateurs suivent un système de rotation, mais dans bien des cas il y aurait avantage à améliorer cette pratique. La rotation qui donnerait les meilleurs résultats serait la suivante: grain (1 an), trèfle (1 an), et foin (2 ans); les pâturages fertilisés ne faisant pas partie du système. Sur la plupart des fermes, on rencontre de grandes quantités de roches qui nuisent grandement aux cultures. C'est pourquoi la réforme la plus urgente à entreprendre consiste dans l'épierrement des terres. Ce n'est pas là une mince besogne, aussi nous croyons que l'achat de dynamite et de machines à épierre, soit aux moyens de primes de l'Etat ou de cotisation de la part des cultivateurs, améliorerait sensiblement la production agricole de la municipalité.

2) Cultures fruitières

La localité compte une dizaine de vergers comprenant quelque 300 pommiers produisant les variétés Duchesse et Wealthy. Jusqu'ici cette culture n'a donné que des résultats médiocres. On conseille aux cultivateurs d'essayer les variétés Lobo et Melba, lesquelles donneraient peut-être de meilleurs résultats.

3) Erablières

Ste-Germaine renferme 30 érablières en exploitation. En 1939, on a produit 1,540 gallons de sirop et 10,000 livres de sucre que l'on a vendus à Plessisville et à des commerçants de Québec. Chaque érablière rapporte \$65 en moyenne par producteur.

Production animale

1) Chevaux

Le troupeau de chevaux comprend 425 sujets dont une cinquantaine de juments d'élevage et 3 étalons enregistrés. Depuis 4 à 5 ans on s'intéresse à l'élevage et actuellement on élève annuellement une cinquantaine de chevaux. Mais on en importe encore une quarantaine par année. L'élevage chevalin devrait se développer davantage afin de pouvoir au moins satisfaire aux besoins locaux.

2) Bovins et industrie laitière

Chaque cultivateur garde 6 vaches en moyenne, soit un total de 1,584 pour l'ensemble de la municipalité. Le troupeau comprend 61 vaches pur sang - 25 canadiennes et 36 Ayrshire - et le reste se compose d'animaux Ayrshire croisés. On relève aussi 260 taureaux dont 15 canadiens et 25 Ayrshire pur sang. Le troupeau compte en outre quelque 1,500 autres bovins: bouvillons, génisses et veaux de lait. Trois cultivateurs possèdent chacun un troupeau Ayrshire pur sang. Ces éleveurs vendent du bétail laitier pour fins d'élevage et réalisent ainsi un revenu moyen de \$75 chacun. Presque tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie; en 1939 on a vendu 260 vaches, 250 taureaux et environ 1,000 veaux de lait, ce qui rapporte en moyenne \$75 par cultivateur.

Le rendement laitier n'atteint que 2,700 livres en moyenne par vache; cela s'explique par la rareté des bons pâturages et la mauvaise alimentation des vaches pendant l'hiver. La plus grande partie du lait est portée à la beurrerie et aux deux fromageries locales qui comptent ensemble environ 200 patrons. Le reste du lait sert à la consommation domestique et à la fabrication du beurre à la maison. L'industrie laitière rapporte en moyenne \$135 par cultivateur.

3) Porcs

Le troupeau de porcs comprend 3 verrats et 200 truies, dont le tiers rapporte deux fois par année. En août 1940 on relevait en outre quelque 2,100 porcelets. Tous ces animaux, dont une vingtaine de truies pur sang, appartiennent à la race Yorkshire à bacon. L'alimentation domesti-

que requiert l'abattage d'environ 265 porcs annuellement. Le surplus, soit 1,850 sujets, est vendu à des commerçants (1,250 sujets abattus) et à la Coopérative Fédérée de Québec (600 animaux vivants). L'élevage porcin rapporte \$100 en moyenne par ferme.

4) Moutons

Environ 90 cultivateurs seulement se livrent à l'élevage du mouton. Le troupeau comprend 720 brebis, 90 béliers dont une trentaine de pur sang et plus de 700 agneaux. Tous ces animaux appartiennent à la race Leicester. En 1939, cet élevage a rapporté \$48 en moyenne par éleveur. Depuis une dizaine d'années l'élevage ovin accuse une régression que l'on attribue au manque de coopération dans les ventes.

5) Volailles

L'aviculture constitue une excellente source de revenus pour les cultivateurs de Ste-Germaine. En 1939 on relève environ 16,000 volailles dont la moitié sont engraisées pour la vente. En effet tous les cultivateurs s'intéressent à cet élevage et une quinzaine d'entre eux possèdent chacun un poulailler de 200 poules et 300 poulets. Le couvoir coopératif qui comprend 67 actionnaires favorise grandement l'élevage des volailles. L'an dernier chaque cultivateur a retiré en moyenne \$100 de l'aviculture.

6) Animaux à fourrure

On compte 7 éleveurs d'animaux à fourrure possédant ensemble 42 couples d'animaux. En 1939 on a vendu 125 peaux, ce qui rapporte quelque \$270 par éleveur.

Revenus forestiers

Environ 180 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent dans les chantiers pendant l'hiver. Ils y passent une moyenne de 3 mois et on estime que cette occupation saisonnière rapporte quelque \$65 par cultivateur.

La plupart des cultivateurs vendent du bois qu'ils coupent sur leurs terres. Ainsi l'an dernier ils ont vendu 450 cordes de bois de chauffage, 1,600 cordes de bois à pâte et un peu de bois de sciage. Ces ventes constituent une source de revenus que l'on estime à \$50 par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous réunissons en un tableau les revenus que la majorité des cultivateurs de Ste-Germaine retirent de leurs fermes, nous obtenons le revenu-argent suivant:

Produits laitiers	\$ 135
Vente de bovins de boucherie	75
Vente de porcs	100
Aviculture	100
Revenu des chantiers	65
Vente de bois	50
	\$ 525

Pour plusieurs cultivateurs ce revenu moyen de \$525 est un minimum; certains réalisent plus en greffant quelques spécialités à l'exploitation générale de leurs fermes. Il faut donc considérer les productions ou occupations suivantes qui constituent dans plusieurs cas un précieux appoint au revenu indiqué plus haut.

Produits de l'érable (30 producteurs)	\$ 65	chacun
Ventes de bovins laitiers (3 éleveurs)	75	"
Ventes de moutons (90 éleveurs)	48	"
Animaux à fourrure (7 éleveurs)	270	"

Si l'on tient compte de la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille - \$160 en moyenne - le revenu brut du cultivateur atteint donc \$685. On estime que les dépenses d'exploitation, comprenant les taxes municipales et scolaires, les achats de matières premières, les réparations et la main-d'oeuvre, s'élèvent à \$200 en moyenne par ferme. Ces dépenses une fois acquittées, il ne reste au cultivateur que la somme de \$325 pour subvenir aux besoins d'une famille souvent nombreuse, pour payer ses dettes et, s'il reste quelque chose, constituer quelques économies. C'est pourquoi de sérieuses réformes agricoles restent à entreprendre si l'on veut faire de l'agriculture un mode de vie stable, capable de faire vivre le cultivateur au moins dans une aisance moyenne. Pour cela on devra, dit-on, donner des primes d'épierrement et de drainage et encourager l'achat d'engrais chimiques, plutôt que d'octroyer des sommes dépensées en travaux publics.

Achats

Les cultivateurs de Ste-Germaine dépensent beaucoup d'argent pour acheter des denrées et articles dont une partie au moins pourrait être produite par les cultivateurs eux-mêmes. Ainsi chaque année on achète pour environ \$25,000 de moulées, et \$3,000 de graine de trèfle et de mil, soit une dépense de plus de \$100 par cultivateur. On achète aussi de grandes quantités de farine et de conserves de toutes sortes.

Impôts et contributions

A Ste-Germaine chaque famille de cultivateurs paye en moyenne \$18 de contribution à l'église, \$10 d'impôts municipaux et \$18 de taxes scolaires, soit un total de \$46. La municipalité évalue les biens imposables à leur pleine valeur. La commission scolaire et la municipalité sont endettées respectivement pour \$1,800 et \$1,450.

Sociétés agricoles

Outre la beurrerie et les deux fromageries, la localité compte plusieurs sociétés agricoles. Ce sont le Cercle agricole (80 membres), le Cercle de l'U.C.C. (40 membres), la Caisse populaire (environ 800 sociétaires) et le Cercle des fermières (40 membres). On relève aussi un couvoir coopératif (67 membres), un syndicat de criblage (15 membres) et une assurance mutuelle de paroisse.

o o o

Les Frères de l'Instruction chrétienne dirigent un orphelinat agricole à Ste-Germaine. Ils exploitent trois terres d'une superficie totale de 500 acres, dont 140 acres sont en culture. Deux de ces terres ont été achetées et la troisième qui appartient à la municipalité a été louée à long terme. Les frères s'occupent de l'enseignement d'une centaine d'orphelins et de 75 élèves externes qui suivent un cours primaire sur l'agriculture. Sur la ferme on cultive des plantes sarclées, des céréales, du foin de trèfle et des pommes de terre. On a organisé des pâturages permanents fertilisés et on s'occupe de culture maraîchère et fruitière. Dans toutes ces cultures, on s'attache à expérimenter des variétés nouvelles afin de savoir lesquelles s'adaptent le mieux aux conditions locales. Quant au cheptel, il consiste dans un superbe troupeau de vaches Ayrshire, dont plusieurs donnent un rendement de plus de 8,000 livres de lait par année; on garde aussi un troupeau de moutons Shropshire pur sang, une trentaine de porcs et quelque 300 volailles. On fabrique le beurre sur la ferme et on vend le surplus sur le marché local. L'exploitation des frères fonctionne très bien et peut servir de modèle aux cultivateurs de la région, car c'est aussi une ferme de démonstration provinciale.

o o o

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La Coopérative agricole de Beurrerie de Ste-Germaine est située dans le village, rang I Ware. Cet établissement qui compte 150 patrons fonctionne depuis une dizaine d'années. En 1939, au cours des 12 mois d'exploitation, on a produit 107,906 livres de beurre, dont 37,343 livres ont été vendues sur le marché local et 70,563 livres à la Coopérative fédérée de Québec.

2) Fromageries

Ste-Germaine possède 2 fromageries en plus de sa beurrerie. Le Syndicat de fromagerie du Grand rang est situé dans le rang I du canton Ware, tout près de la rivière Etchemin, et du bureau de poste de Fortin. Cette fabrique, dont la fondation remonte à 1915, fonctionne environ 6 mois par année et reçoit le lait de 25 patrons. L'an dernier le syndicat a produit 35,000 livres de fromage dont 7,000 livres ont été vendues dans la localité et dans la région et 28,000 livres à la Coopérative fédérée.

La seconde fromagerie, qui est située dans l'agglomération secondaire de Ste-Germaine Station, appartient à M. Thomas Vachon. Cette industrie qui fonctionne depuis une quarantaine d'années à raison de 6 mois annuellement compte 23 patrons et a produit en 1939, 23,380 livres de fromage. On écoule la production sur le marché régional (700 livres) et à la Coopérative fédérée de Québec (22,680 livres).

3) Couvoir coopératif

Le Syndicat avicole du lac Etchemin est la raison sociale du couvoir coopératif de Ste-Germaine. Cet organisme fondé en 1928 comprend 67 membres dont 40 membres actifs qui ont été recrutés dans la localité et les paroisses de Ste-Rose-de-Watford et de Ste-Justine. En ces dernières années, le syndicat a augmenté sensiblement son chiffre d'affaires, si bien que l'an dernier on a dû acheter un second incubateur, doublant ainsi la capacité d'incubation. En 1939, 50,364 oeufs ont été incubés donnant 34,019 de poussins éclos soit un pourcentage d'éclosion de 67.5%. En 1940 le nombre d'oeufs incubés est passé à 68,784, ce qui constitue une forte augmentation sur le chiffre de 1939.

4) Moulanges

M. Wilfrid Beaudoin exploite une moulangerie située dans le rang II du Canton Ware, entre la route no 53 et le lac Etchemin. C'est une petite industrie, vieille d'une centaine d'années, qui ne fonctionne que pour le compte des cultivateurs de la localité et quelques-uns de Ste-Justine et de Ste-Rose-de-Watford. En 1939 on a produit quelque 125,000 livres de moulées.

Une seconde moulangerie, celle de M. Léon Fortin, est située dans le premier rang du canton Ware, près du bureau de poste de Fortin sur la rivière Etchemin. Cette petite industrie qui fonctionne depuis une cinquantaine d'années a produit en 1939 environ 1,200 boisseaux de moulées. La clientèle de M. Fortin se recrute parmi les cultivateurs dont quelques-uns de St-Odilon-de-Cranbourne et de St-Léon-de-Standon.

5) Carderie

M. Léon Fortin exploite aussi une carderie, laquelle est attenante à la moulangerie dont nous venons de parler. C'est un petit établissement dont la fondation remonte aussi à une cinquantaine d'années et où on ne travaille qu'environ 4 mois par année. En 1939, on a cardé quelque 7,000 livres de laine pour le compte des cultivateurs de la région.

Industrie du bois

1) La municipalité de Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin compte 3 scieries dont la production est indiquée dans le tableau suivant:

Exploitants	Pour eux		Pour les autres	
	Bois de sciage p.m.p.	Sciage p.m.p.	Bardeaux	Planage p.m.p.
Ovide Fortin	30,000	300,000	--	200,000
Francis Turcot	10,000	100,000	150,000	50,000
Léon Fortin	--	25,000	100,000	25,000
	40,000	425,000	250,000	275,000

La scierie de M. Ovide Fortin est située dans le rang IX du canton Cranbourne, juste à l'extrémité ouest du lac Etchemin. Cette industrie, qui emploie 3 hommes pendant une période moyenne annuelle de 3 mois, a été fondée il y a une trentaine d'années. La production à commission comprend, outre le planage, 200,000 p.m.p. de bois scié pour les cultivateurs et 100,000 pour le compte de commerçants de la localité. M. Fortin vend sur le marché local le bois qu'il scie pour son compte.

M. Francis Turcot possède une scierie située dans l'agglomération secondaire de Ste-Germaine Station. C'est un petit établissement fondé il y a une trentaine d'années et ne fonctionnant que quelques mois annuellement. Tout le bois que M. Turcot scie pour lui-même est vendu sur le marché local.

Quant à la scierie de M. Léon Fortin, elle est, comme la carderie, attenante à la moulange dont nous avons parlé précédemment. Cette petite industrie fonctionne depuis une cinquantaine d'années à raison de quelques mois annuellement. L'an dernier le propriétaire n'a pas scié de bois pour son compte.

2) Atelier de menuiserie

L'atelier de menuiserie de M. Alexandre Bédard est situé dans le village. Ce n'est pas à proprement parler une industrie, car la boutique de M. Bédard relève plutôt de l'activité artisanale. On y fabrique chaque année quelques portes et châssis que le fabricant écoule sur le marché local.

Autre industrie

La Compagnie Eclair Enrg. que l'on vient de fonder à Ste-Germaine, appartient à MM. J.D. Bégin et P.J. Tanguay. Cette industrie fabrique des petits cubes d'une substance inflammable servant à allumer les poêles et les fournaies. L'emploi de ces allumeurs dispense d'utiliser du papier et facilite ainsi l'allumage. Depuis sa fondation au printemps de 1940, on a fabriqué environ 260,000 cubes que l'on vend au prix moyen d'un sous le cube. Les matières premières utilisées dans la fabrication de ces allumeurs proviennent de la région et comprennent du bois, de la tourbe, de l'huile minérale, de l'alcool éthylique et de la résine. Les allumeurs sont vendus par l'entremise d'agents à travers la province.

o o o

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La ligne du Québec Central passe à la gare de Ste-Germaine, laquelle est située à l'extrémité est de la municipalité, à environ 4 $\frac{1}{2}$ milles du centre du village. C'est là que l'on trouve l'agglomération secondaire de Ste-Germaine Station. Au cours de l'année 1939 le tonnage global de la circulation ferroviaire a atteint 3,540 tonnes, soit 1,087 à l'entrée et 2,453 à la sortie. Le tableau suivant indique les principales marchandises reçues et expédiées.

<u>Marchandises reçues</u>		<u>Marchandises expédiées</u>	
Farine	187 tonnes	Produits du bois	2,350 tonnes
Huile et essence	447 "	Divers	103 "
Engrais	54 "		
Divers	399 "		
1,087 tonnes		2,453 tonnes	

Les envois de produits forestiers constituent environ 70% du volume de la circulation ferroviaire. Quant au transport des voyageurs, il est à peu près nul pendant les mois où les routes sont carro-sables. Ainsi sur un total de 552 départs en 1939, 470 ont été enregistrés pendant les 5 mois d'hiver, ce qui ne laisse que 82 départs pour les 7 autres mois. Ces chiffres montrent bien toute la popularité du transport par autobus.

Routes

L'une des deux grandes routes du comté, celle reliant Ste-Rose-de-Watford à Lévis (route no 53), passe à Ste-Germaine. Elle traverse le village et côtoie le rivage septentrional du lac Etchemin. La municipalité compte aussi plusieurs autres routes qui font communiquer les rangs avec le village et les paroisses des environs.

Le service d'autobus reliant Ste-Justine à Québec passe tous les jours par Ste-Germaine pendant la belle saison. Quant au transport des marchandises, il est assuré par 6 camionneurs, dont un effectue le service régulier entre Québec et la localité. Ces camionneurs transportent surtout des produits forestiers vers Québec et reviennent avec des marchandises générales pour le compte des marchands locaux.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - LUC

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Saint-Luc couvre une superficie de 36,000 acres, partie dans le canton Standon, partie dans le canton Ware. Une route praticable, mais en mauvais ordre, la relie à Ste-Germaine; une autre débouche à Ste-Justine.

Du point de vue du relief, le terrain de la municipalité est très élevé au nord où l'altitude se maintient entre 2,000 et 2,650 pieds du niveau de la mer; le terrain est incliné graduellement vers le sud où les altitudes ne sont plus que 1,275 à 1,800 pieds.

Les terres s'égouttent dans le St-Laurent par l'entremise de la rivière Etchemin; cette dernière en effet traverse toute la municipalité vers le sud en coulant de l'est à l'ouest. Tous les autres petits ruisseaux qu'on rencontre dans la municipalité sont tributaires directs ou indirects de l'Etchemin.

dettés; 5 ont obtenu des prêts du crédit agricole provincial. Le montant total accordé sur hypothèque est de \$3,650, soit \$730 en moyenne pour chacun.

Etendue moyenne des fermes

Chaque ferme couvre en moyenne une étendue de 130 acres de terre, soit 10,400 acres pour l'ensemble de la municipalité. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 21 acres de terre déjà labourée, soit au total 1,680 acres; 27 acres de terre labourable en pâturages naturels, soit 2,160 acres; 79 acres de forêt comprenant surtout des érablières et des taillis, soit 6,320 acres; et 3 acres de terrains incultes et inutilisables, soit 240 acres.

Le recensement fédéral de 1931 donne pour St-Luc une étendue de terre occupée de 10,654 acres, soit quelque 250 acres de plus que notre chiffre d'ensemble; ce faible écart s'explique par le fait que le recensement fédéral tient compte de certains emplacements. Quant à la "Statistique municipale", elle donne une étendue de 36,000 acres; ce dernier chiffre comprend la superficie de toute la municipalité (terres patentées, lots de colons, lots de la Couronne, lots de particuliers étrangers, étendues couvertes par les routes, rivières, etc.)

Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Malachie (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

Le sol est en très grande partie constitué de terre franche et de terre graveleuse très rocheuse (95%); on rencontre aussi un peu de terre forte argileuse (5%); les cultivateurs de St-Luc n'emploient presque pas de chaux (2 à 3 tonnes par année) ou d'engrais chimiques (5 à 6 tonnes). Une dizaine de cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier d'étable au moyen de plates-formes et de remises. Quant à l'égouttement des terres, il se pratique naturellement car le terrain est partout en pente; il faudrait cependant exécuter quelques travaux de drainage sur certaines propriétés.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1939 la superficie en culture, ainsi que les rendements moyens obtenus pour chacune d'elles; on remarquera qu'au total on relève 1,690 acres de grandes cultures et 2,160 acres de pâturages, soit 21 acres par ferme de grandes cultures et 27 acres de pâturages. Contrairement à ce que donne le recensement fédéral de 1931, les pâturages de St-Luc n'ont jamais été labourés.

	<u>Superficies</u>	<u>Rendements moyens à l'acre</u>
Avoine	300 acres	20 bois.
Orge	4 "	18 "
Sarrasin	15 "	24 "
Grains mélangés	15 "	22 "
Foin (mil et trèfle)	1,275 "	1 ton.
Pommes de terre	50 "	130 bois.
Racines fourragères	16 "	3 ton.
Jardins de famille	5 "	-
Pâturages naturels	2,160 "	-
	<u>3,840 acres</u>	

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, les "Statistiques municipales" donnaient pour St-Luc une population de 570 habitants. Compte tenu de l'accroissement naturel depuis cette période (179) et de l'arrivée d'une cinquantaine de familles (306 personnes), la population pour 1939 devrait être de 1,055 âmes; or l'administration municipale recense 1,026 personnes. Il n'y a donc eu que quelques départs (une trentaine de personnes) depuis 1931; ces partants se sont presque tous installés dans l'Abitibi.

Le tableau suivant, extrait des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales", montre les variations de la population de St-Luc depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	21	6	15	570
1932	31	3	28	570
1933	21	1	20	572
1934	26	9	17	588
1935	18	6	12	602
1936	27	7	20	630
1937	26	9	17	640
1938	24	2	22	655
1939	32	4	28	1,026
	226	47	179	

Ce n'est qu'en 1939 qu'on enregistre une sensible augmentation de population; c'est l'an dernier en effet (1939) que 43 familles de nouveaux colons se sont établies dans St-Luc.

Occupation du sol

On compte actuellement 80 cultivateurs et 42 colons établis à St-Luc. Les "Statistiques municipales" donnent pour 1938 le chiffre de 192 cultivateurs dans St-Luc. Même en considérant les familles de colons ce chiffre nous semble très écarté de la vérité. Nous avons compté dans le dénombrement du secrétaire-trésorier de la municipalité 80 cultivateurs et 42 colons; or le recensement fédéral de 1931, qui ne tient compte que des cultivateurs, nous signale 79 cultivateurs à St-Luc. Le relevé du secrétaire-trésorier concorde donc avec celui du recensement fédéral.

Modos de vie

La plupart des 80 cultivateurs et des 42 colons tirent des chantiers et des travaux de voirie une bonne partie de leur subsistance.

Dans les autres occupations, on ne relève qu'un forgeron, 3 marchands dont 2 restaurateurs et 1 camionneur.

La municipalité compte 6 écoles où l'enseignement est donné par des jeunes filles. Le travail féminin comprend en outre une trentaine de jeunes filles qui s'engagent en service domestique à Québec.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Ainsi que nous l'avons vu, la municipalité compte 80 cultivateurs et 42 colons. Dans les moyennes que nous donnons au cours de cette étude, nous tablons sur le chiffre de 80 cultivateurs et nous considérons les colons à part plus loin. Le capital moyen engagé par ferme n'est que de \$2,700, soit \$1,000 dans la terre, \$800 dans les bâtisses, \$500 dans les troupeaux et \$400 dans le matériel agricole. Quelques cultivateurs sont en-

Depuis 1931, les superficies en grain et en foin ont très peu augmenté sur les terres des cultivateurs. Dans l'ensemble de la municipalité cependant, les cultures ont augmenté car 42 colons dont il n'est pas tenu compte ici ont chacun en moyenne 5 acres en culture. Il ne se vend aucun produit des grandes cultures dans la municipalité.

Les rendements sont inférieurs à ceux de la moyenne par suite d'un sol mal soigné et du manque de technique agricole. Les pâturages devraient être labourés et fertilisés. Quant au système de rotation, celui qu'on suit actuellement est loin de donner de bons résultats. Nous référons à ce sujet au chapitre général sur l'agriculture qui renferme des suggestions pratiques sur la rotation à suivre dans cette région.

2) Erablières

La municipalité renferme 10 érablières de 500 érables en moyenne chacune, qui ont produit en 1939 une centaine de gallons de sirop au total. On garde cette production pour la consommation domestique. Les colons ont coupé des érablières pour faire de la terre.

Production animale

1) Chevaux

Les cultivateurs gardent au total une centaine de chevaux, soit à peu près le même nombre qu'en 1931. On compte dans la municipalité 10 juments d'élevage et pour la reproduction, on a recours aux étalons de Ste-Germaine. L'élevage local fournit annuellement une dizaine de sujets: il faut en outre acheter tous les ans quelque 25 chevaux de l'Ouest. L'élevage pour le marché de la région doit être laissé aux paroisses plus riches, mais la production devrait parvenir à suffire aux besoins locaux; on obtiendrait ainsi à meilleur compte de meilleurs chevaux de travail.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre de vaches laitières atteint actuellement 240, dont 4 pur sang; ce sont des sujets de race Ayrshire. Les taureaux, au nombre de 31, sont de même race; il y a 1 taureau pur sang. On ne vend évidemment pas de bétail laitier pour l'élevage. Mais les cultivateurs vendent du bétail de boucherie: environ 80 vaches et 160 veaux ce qui représente un revenu-moyen de \$37 par ferme.

3) Porcs

La municipalité renferme 40 truies d'élevage et 2 verrats reproducteurs; on élève quelque 320 porcelets par année. On abat annuellement environ 80 porcs pour l'alimentation domestique et 240 pour la vente aux commerçants. La vente de la viande de porc rapporte en moyenne \$36 par ferme.

4) Moutons

L'élevage du mouton décline graduellement depuis 1931. Une dizaine de cultivateurs seulement s'occupent actuellement de cet élevage. On ne compte dans la municipalité que 60 brebis et 10 béliers. L'élevage rapporte annuellement une soixantaine d'agneaux qu'on vend aux commerçants locaux. Cette activité rapporte en moyenne \$36 par année à chacun des éleveurs.

L'abondance des pâturages naturels et la nature accidentée du sol devraient favoriser l'élevage du mouton dans St-Luc. On devrait organiser la production et la vente, et cet élevage devrait constituer une source de revenu importante pour les cultivateurs de St-Luc.

5) Volailles

On compte dans la municipalité environ 2,000 volailles dont 800 poules et poulettes pondeuses. On engraisse quelque 200 volailles pour la vente. La vente des oeufs et des volailles grasses constitue un revenu moyen d'environ \$10 par ferme.

6) Animaux à fourrure

L'élevage du renard n'est pas en vogue à St-Luc. Il n'y a actuellement qu'un seul éleveur qui en est encore à ses débuts et ne possède que deux couples.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

L'activité des chantiers n'est pas étrangère à la négligence générale des fermes. Une bonne organisation agricole, une ferme bien cultivée, rapporteraient en définitive beaucoup plus que l'industrie forestière. Mais les cultivateurs sont encore rivés à l'idée que les chantiers, parce que ça paie comptant et tout de suite, constituent une activité supérieure et plus rémunératrice que l'agriculture. L'an dernier (1939), une soixantaine de cultivateurs et fils de cultivateurs ont travaillé aux chantiers pendant une période moyenne de 3 mois. Chacun rapporte à la maison environ \$100, soit \$75 en moyenne par ferme si on répartit le montant total sur l'ensemble des fermes.

Les cultivateurs vendent aussi du bois de chauffage (600 cordes en 1939), de bois à pâte (100 cordes en 1939) et du bois de sciage (30,000 p.m.p. en 1939) qu'ils coupent sur leurs terrains. Cette activité rapporte en moyenne une vingtaine de dollars par ferme.

2) Voirie

On estime que \$8,000 furent dépensés en travaux de voirie dans St-Luc en 1939 et que la moitié de ce montant global fut gagnée par les familles de cultivateurs. Cette source de revenus s'établit donc à \$50 en moyenne par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les divers éléments du revenu-argent que touchent la majorité des cultivateurs donnent au total \$300 en moyenne par ferme. C'est ce qu'indique le tableau suivant établi pour 1939.

Produits laitiers	\$ 72
Vente des bovins de boucherie	37
Vente de porcs	36
Aviculture	10
Chantiers	75
Coupe du bois sur terres patentées	20
Voirie	50
	\$300

Nous n'avons pas tenu compte du revenu provenant de l'élevage du mouton; cet élevage ne touche qu'une dizaine de cultivateurs qui en retirent en moyenne \$36 chacun.

Si l'on estime à \$150 la valeur des produits agricoles consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à quelque \$450. Mais il ne touche en moyenne que \$300 et avec ce montant il doit d'abord défrayer ses dépenses d'exploitation qui s'élèvent en moyenne à \$100 par ferme. Il reste donc au cultivateur \$200 en moyenne pour faire face aux nombreuses obligations que nécessite l'entretien d'une famille souvent nombreuse.

On notera que le revenu-argent de \$300 est constitué pour près de la moitié par l'exploitation forestière et les travaux de voirie. Il ne reste qu'environ \$150 par famille provenant de l'exploitation agricole proprement dite.

Achats

Nous avons vu précédemment que les cultivateurs achètent peu de chaux (2 à 3 tonnes par année) et d'engrais chimiques (5 à 6 tonnes). On achète surtout des moulées alimentaires; environ pour \$2,500 par année, soit pour plus de \$30 en moyenne par ferme. C'est là une preuve que la production végétale n'est pas suffisamment adaptée aux besoins de l'alimentation des troupeaux. On ne peut produire la graine de mil et de trèfle et on en achète au total environ 1,500 livres par année.

Impôts et contributions

La contribution monétaire ordinaire nécessaire à l'entretien du culte est de \$10 en moyenne par famille. On relève en plus une répartition légale de \$1.50 par \$100 d'évaluation, affectée à l'amortissement de la dette d'église qui est encore de \$12,000. On vient de construire cette petite église en pierres des champs, remarquable par sa simplicité, à l'épreuve du feu, au coût total de \$16,000 seulement.

Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de \$0.80 et \$1.10 par \$100 d'évaluation, soit \$9.60 et \$13 en moyenne par famille. L'administration municipale évalue les propriétés (terres et bâtisses) aux 2/3 de leur valeur réelle pour fins de taxation.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Luc possède un Cercle agricole de 30 membres. La Société d'Agriculture du comté recrute quelques membres dans la paroisse. On relève aussi un Syndicat de fromagerie existant dans la paroisse depuis 1923. La Caisse Populaire de St-Luc, fondée en 1918, comptait 72 sociétaires en 1937.

Colonisation

Au cours de cette étude, nous n'avons considéré que les cultivateurs établis sur des terres patentées. Or en 1939, on a établi 45 colons dans les rangs V, VI, X, XI, XII du canton Standon; 3 colons ont abandonné leurs lots. Ces colons détiennent chacun un lot de 100 acres. Ils sont établis d'après le dernier plan fédéral-provincial, c'est-à-dire qu'ils reçoivent une prime globale de \$1,000 dont \$250 pour la construction d'une maison en s'établissant et le reste réparti sur 4 ans. Ils reçoivent en plus les primes ordinaires (labour, défrichement) du provincial, soit \$50 en moyenne chacun, dont 5 acres en culture (grain, foin, jardinages) et 5 acres en abattis; sur les 5 acres en culture, il y a 1 acre labourée en moyenne (jardins, patates). Le cheptel total de ces colons comprend actuellement 40 vaches, 25 chevaux, 25 porcs et 300 poules. Le revenu-argent moyen du colon de St-Luc s'établit à peu près comme suit:

Allocation (plan fédéral-provincial)	\$ 180
Primes (labour, défrichement)	50
Vente de bois	95
	\$ 325

Il faut ajouter à ce revenu-argent la valeur des quelques produits agricoles que le colon a commencé à retirer de son exploitation pour la consommation domestique, soit \$50 en moyenne par famille.

o o o

Les progrès de l'agriculture sont très lents dans St-Luc. Il y a beaucoup à entreprendre: agrandir la superficie labourable des terres par le défrichement et l'épierrement, organiser les pâturages permanents, développer la production végétale par une meilleure rotation, et par ces faits améliorer la qualité et la quantité des troupeaux et augmenter la production laitière. Pour appliquer ces réformes, les cultivateurs devront graduellement abandonner les activités extra-agricoles (chantiers, voirie) pour se livrer plus intensément à l'exploitation de leurs formes. C'est le seul moyen de parvenir à augmenter et à stabiliser un revenu qui réussit à peine actuellement à les faire vivre.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromagerie

Le Syndicat de Fromagerie Ouellette, établi dans la municipalité depuis 1923, exploite une fabrique de fromage qui fonctionne 6 mois par année et emploie 1 homme durant cette période. En 1939, la production a atteint 30,000 livres de fromage qu'on a totalement vendues à la Coopérative fédérée de Québec. La matière première comprend 300,000 livres de lait provenant de 30 patrons de St-Luc qui possèdent au total 125 vaches. Cette industrie est évidemment appelée à progresser avec le développement de l'agriculture.

2) Moulange

On relève dans St-Luc une petite moulange exploitée par M. Jos. Nadeau. Ce dernier préférerait ne pas moudre mais il est aussi propriétaire d'une scierie et il a installé cette moulange pour satisfaire quelques cultivateurs de ses clients et de son arrondissement. Il n'a moulu que 300 minots de grain pendant 3 semaines en 1939.

Industrie du bois

1) Scieries

On rencontre dans St-Luc une scierie importante exploitée depuis 1939 par M. Séraphin Bolduc de Beauceville. Ce moulin appartenait auparavant à M. François Fortin mais il ne fonctionnait pas avec une aussi forte production. Etablie dans la municipalité depuis 7 ans cette industrie a pris beaucoup d'importance. Elle a fonctionné 10 mois en 1939 avec 48 à 50 employés. M. Bolduc a scié pour lui-même en 1939 environ 4,000,000 p.m.p. de bois de sciage et 3,000,000 de bardeaux. La production du bois de sciage comprend 3,000,000 de sapin et épinette et 1,000,000 de merisier et bouleau (bois de fuseau). Les bardeaux furent vendus dans la région alors que tout le bois de sciage fut livré à des commerçants d'Angleterre. M. Bolduc estime que 1,500,000 p.m.p. et 2,000,000 de bardeaux proviennent de bois coupé sur ses propres réserves forestières (8,000 acres) dans St-Luc achetées de la compagnie Atkinson, et que 2,500,000 p.m.p. et 1,000,000 de bardeaux proviennent de bois coupé sur les terres de la Couronne. Disons que M. Bolduc a aussi plané 200,000 p.m.p. de sa production.

Quant au bois scié ou plané à commission pour les cultivateurs et colons, il n'accuse que les chiffres suivants en 1939: 60,000 p.m.p. et 25,000 bardeaux sciés, et 20,000 p.m.p. planés.

Nous avons dit que cette scierie a pris beaucoup d'importance depuis 1939. En effet, l'ancien propriétaire, M. F. Fortin, ne travaillait qu'à commission pour les cultivateurs et les colons de St-Luc. M. Bolduc a acheté cette scierie dans le but d'exploiter les lots non colonisables appartenant autrefois à la Compagnie Atkinson. Or il prétend qu'il peut couper indéfiniment sur les limites qu'il exploite car il ne fait pas de trop gros chantiers afin d'assurer la permanence de sa source d'approvisionnement en matière première. Les journaliers travaillant à cette industrie et aux chantiers sont recrutés un peu partout dans le comté de Dorchester et de Beauce.

On relève dans St-Luc une autre petite scierie exploitée par M. Jos. Nadeau. Cette industrie est exploitée dans la municipalité depuis une vingtaine d'années. Elle fonctionne $2\frac{1}{2}$ mois par année, employant 10 à 12 hommes. M. Nadeau a scié pour lui-même en 1939 environ 40,000 manches à balais et 2,500 traverses de chemin de fer qu'il a vendus à des commerçants de St-Romuald. Le bois brut provient totalement des terres de cultivateurs. M. Nadeau a aussi produit à commission pour le compte des cultivateurs 10,000 p.m.p. de bois de sciage et 30,000 p.m.p. de bois de planage, et pour le compte de M. Bolduc 60,000 p.m.p. de bois de sciage. Les essences utilisées à cette scierie comprennent surtout du sapin et de l'épinette et très peu de bois dur.

2) Charbon de bois

Cette industrie, introduite dans le comté il y a une vingtaine d'années, semblait vouloir prendre un essor particulier à St-Luc. La chute considérable des prix a pratiquement tué cette initiative. On comptait autrefois quelque 25 producteurs de charbon de bois dans la seule municipalité de St-Luc. Aujourd'hui la plupart des fours à charbon sont abandonnés ou démolis; il ne reste plus que 6 producteurs qui ne fabriquent pas la moitié de ce qu'ils fabriquaient il y a une douzaine d'années. Ces

fabricants vendent leur production à Charcoal Supply de Québec. Le charbon est transporté par camion et les frais de transport sont très élevés. Pour avoir plus de détails sur les causes qui ont amené la chute de cette petite industrie qui aurait pu progresser, on consultera le chapitre sur l'industrie dans la "Synthèse de l'Economie du comté" au début de ce rapport.

C - TRANSPORTS

Les moyens de transports se résument à très peu de chose dans St-Luc. Il n'y a pas de voie ferrée. Aucun service d'autobus ne dessert la localité. Quant aux marchandises, elles sont transportées dans la municipalité par un camionneur local qui n'effectue cependant aucun service régulier; ce camionneur transporte aussi du bois.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - BENJAMIN

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Benjamin, située dans la partie ouest du comté de Dorchester, couvre une superficie de 31,000 acres, soit plus de 48 milles carrés. Le chemin de fer Quebec Central la traverse dans toute sa partie méridionale. La paroisse est bornée comme suit: au nord St-Odilon-de-Cranbourne et Ste-Germaine, à l'est Ste-Rose-de-Watford, au sud St-Prosper, à l'ouest le comté de Beauce.

Pour plus des 3/4 de la municipalité, l'altitude ne dépasse pas 1,200 pieds; dans le sud, ces altitudes varient entre 800 et 1,000 pieds; au nord cependant le terrain est plus élevé et on rencontre des hauteurs de 1,400 et 1,625 pieds.

La municipalité est donc inclinée vers le sud et toutes les rivières coulent dans cette direction. Le cours d'eau le plus important est la rivière Famine qui coule au sud et sépare St-Benjamin de St-Prosper. Les affluents de cette dernière sont la rivière à la Truite, le ruisseau Cumberland et le ruisseau Caron; signalons encore la rivière Gilbert à l'ouest de la municipalité.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Les "Statistiques municipales" de 1931 donnent pour St-Benjamin une population de 1,100 habitants. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel (296) depuis 1931 et de l'établissement dans la municipalité de 61 personnes, la population actuelle devrait être de 1,457 âmes. Or l'administration municipale n'en donne que 1,258 en 1939. On doit donc enregistrer près de 200 départs de la municipalité depuis 8 ans. La plupart des familles qui sont parties de la municipalité sont allées s'établir dans d'autres paroisses du comté.

Les chiffres suivants, extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales", indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	44	10	34	1,100
1932	36	2	34	1,000
1933	50	15	35	1,100
1934	43	16	27	1,100
1935	53	15	38	1,100
1936	47	4	43	1,150
1937	37	14	23	1,230
1938	46	12	34	1,243
1939	43	15	28	1,258
	399	103	296	

Il est un peu surprenant de constater que le chiffre de population n'ait pas varié pendant plusieurs années consécutives. En admettant l'exactitude des chiffres officiels recueillis dans les "Statistiques municipales", on constate que la population de St-Benjamin a surtout augmenté entre 1932-33 et 1936-37; partout ailleurs en effet, l'augmentation réelle est inférieure à celle fournie par l'accroissement naturel.

Occupation du sol

D'après le rapport du secrétaire-trésorier, la municipalité renferme 150 cultivateurs propriétaires de ferme. Or après examen, on s'aperçoit que ce nombre comprend 15 colons établis sur des lots non patentés et 50 agriculteurs établis sur des lots patentés mais qu'on peut sans hésitation assimiler à des colons; il reste donc 85 véritables cultivateurs.

On compte aussi 57 propriétaires de maisons sur emplacements et une dizaine de locataires.

Signalons encore 97 propriétaires étrangers (Beauce) qui possèdent dans la municipalité des sucreries, des lots à bois ou des circuits de terrains. Les 3/4 des rangs V et VI sont ainsi détenus par des étrangers. Enfin, la Compagnie Breakey détient 27 lots dans le rang III Watford, le long de la rivière Famine.

Modes de vie

Nous avons vu que le secrétaire-trésorier dénombre 150 agriculteurs; on ne compte cependant qu'une trentaine de fermiers qui tirent de leurs terres la totalité de leur subsistance. Les 3/4 des cultivateurs retirent des chantiers un revenu-argent supérieur à celui qu'ils retirent de diverses activités sur leurs fermes.

Le nombre de journaliers est de 32 chefs de famille qui travaillent surtout aux chantiers, un peu aux travaux de voirie et parfois sur les fermes des cultivateurs. La plupart de ces journaliers chôment une partie de l'année.

Les artisans qui tiennent boutique à St-Benjamin comprennent 1 menuisier, 1 forgeron, 1 cordonnier et 1 coiffeur.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 1 scierie-moulanges et 1 scierie. Une dizaine d'hommes au total, comprenant les exploitants, travaillent temporairement dans ces divers établissements.

Le commerce de détail comporte 7 magasins généraux, 1 hôtel et 1 établissement secondaire.

Les transports emploient 6 camionneurs et 7 charretiers ou chauffeurs de taxi.

Le travail féminin a peu d'importance. A part les quelques institutrices enseignant dans les 8 écoles de la municipalité, on relève une douzaine de jeunes filles engagées en service domestique dans la Beauce ou à Québec.

Dans les autres occupations, signalons 1 maître de poste et 1 commis de magasin. On relève 3 familles de rentiers dans le village.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Benjamin compte 150 exploitants du sol. Le capital moyen engagé par ferme s'élève à \$3,000, soit \$1,000 dans la terre, \$1,000 dans les bâtisses, \$500 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel agricole. Le capital engagé dans la terre et les troupeaux, qui sont les deux éléments productifs de la ferme, devrait être plus considérable comparativement aux autres articles.

Plusieurs cultivateurs ont demandé des prêts à l'Office du crédit agricole provincial et jusqu'à date, 16 en ont obtenu. Le montant total ainsi obtenu sur hypothèques par les 16 cultivateurs en question s'élève à \$19,950, soit près de \$1,250 en moyenne pour chacun.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur exploite une terre d'une étendue moyenne de 145 acres. La superficie occupée par les fermes dans St-Benjamin couvre donc environ 21,750 acres qui se répartissent ainsi: 4,800 acres de terre déjà labourée (soit 32 acres par ferme); 3,750 acres de terre labourable formée de pacages naturels couverts de souches, de petits bois, etc. (soit 25 acres en moyenne par ferme); 12,450 acres de forêt, érablières, etc. (soit 83 acres en moyenne par ferme); 750 acres de terrains inutilisables (soit 5 acres en moyenne par ferme). La superficie de 31,000 acres que nous avons donnée pour toute la municipalité comprend les étendues détenues par les étrangers et les emplacements ainsi que celles couvertes par les chemins, les lacs et les rivières, en outre de la superficie occupée par les fermes.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que dans les autres municipalités du Plateau (Cf. monographie de St-Malachie).

Sols et amendements

Le sol est en général moins bon que dans les paroisses du bas du comté. On trouve 90% de terre jaune (franche) et 10% de terre argileuse (forte). Les sols sont surtout épuisés par des récoltes successives sans restitution des éléments fertilisants. Les cultivateurs emploient très peu de chaux (10 tonnes); ils emploient une soixantaine de tonnes d'engrais chimiques. Une dizaine de fermiers seulement conservent leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres n'est pas partout satisfaisant. Pour activer le drainage, il faudrait voir au redressement et au creusage des quelques cours d'eau qui se jettent dans la rivière Cumberland; de plus, les cultivateurs devraient, sous la direction de l'agronome, creuser des fossés à la pelle à cheval sur leurs propriétés.

La fertilisation des pâturages n'est pas avancée; une dizaine de cultivateurs seulement se sont livrés à cette pratique qui a donné de bons résultats et qui devrait être généralisée.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures et les pâturages occupent actuellement une superficie totale de 8,550 acres, ce qui marque une faible augmentation depuis 1931. Le tableau suivant indique pour 1939 l'état des grandes cultures et des pâturages ainsi que les rendements moyens à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	900 acres	22 boisseaux
Lin	5 "	-
Sarrasin	10 "	25 "
Pois secs	10 "	15 "
Grains mélangés	100 "	23 "
Foin (mil et trèfle)	3,500 "	1 tonne
Pommes de terre	70 "	140 boisseaux
Racines fourragères	10 "	10 tonnes
Jardins de famille	10 "	-
Pâturages labourés	185 "	-
Pâturages naturels	3,750 "	-
	8,550 acres	

Depuis 1931, seules les étendues en pâturages ont augmenté pour la peine. La production végétale serait mieux organisée si elle comportait plus de céréales. On verra plus loin que les cultivateurs achètent annuellement pour quelque \$2,500 de moulées alimentaires. La culture des grains mélangés surtout devrait être développée. Quant aux rendements, ils sont en général inférieurs à ceux des paroisses de la plaine; le sol est moins bon et moins bien soigné. La rotation qu'aucun cultivateur ne suit et qui serait cependant très recommandable est la suivante: grain 1 an, trèfle 1 an, grain 1 an, foin 2 ans; les pâturages devraient être fertilisés et rester en dehors de la rotation (on aura plus de détails sur les différents systèmes de rotation à suivre en consultant le rapport général sur l'agriculture au début).

Il ne se vend habituellement aucun produit des grandes cultures; les cultivateurs font occasionnellement des transactions entre eux.

2) Culture fruitière

Les pommiers sont rares. Comme ailleurs sur le Plateau, il y en avait beaucoup plus autrefois. L'hiver rigoureux d'il y a 5 ou 6 ans les a fait périr; les jeunes pommiers ont résisté et sont encore vigoureux. Aujourd'hui, on ne rencontre que quelques pommiers mal entretenus et qui produisent peu.

3) Érablières

Les cultivateurs de St-Benjamin exploitent 40 érablières de 1,500 érables en moyenne chacune. La production de 1939 fut d'environ 1,500 gallons de sirop et 29,500 livres de sucre. On garde pour la consommation domestique quelque 500 gallons de sirop et 500 livres de sucre, et on vend le reste. Cette industrie rapporte environ \$110 par érablière. Notons qu'en outre des érablières que nous venons de mentionner, une quarantaine d'autres sont exploitées dans la municipalité par des propriétaires de la Beauce.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement environ 240 chevaux dans la municipalité, soit une augmentation d'une douzaine de têtes par rapport à 1931. On en élève une dizaine par année et on en achète une cinquantaine de l'extérieur. Il n'y a qu'une dizaine de juments d'élevage et on utilise pour la reproduction les étalons des paroisses environnantes, surtout de la Beauce. La forte importation de chevaux semble due à la négligence des cultivateurs qui auraient de meilleurs chevaux à meilleur compte si l'élevage était plus et mieux pratiqué.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme 750 vaches croisées Ayrshire et 150 taureaux de même race. Il n'y a aucun sujet pur sang. Le nombre de vaches a très sensiblement augmenté depuis 1931 alors qu'il n'était que de 564. On vend du bétail de boucherie: environ 150 vaches, 130 taureaux et 450 veaux de lait (en 1939). Cette activité a rapporté en moyenne \$70 par ferme.

Le rendement des vaches laitières est faible: environ 2,300 livres de lait par année. Pour augmenter ce rendement moyen, il faudrait une meilleure alimentation du troupeau, la fertilisation des pâturages, la sélection dans le troupeau et l'utilisation de reproducteurs pur sang. Le surplus du lait est porté à la beurrerie locale qui a produit quelque 45,000 livres de beurre en 1939. On remarquera que 87 cultivateurs seulement vont à la beurrerie. Le revenu annuel moyen que rapporte la vente des produits laitiers est d'environ \$85 par ferme si on répartit ce revenu sur l'ensemble comme pour les autres activités.

3) Porcs

L'industrie porcine est assez développée à St-Benjamin. On compte actuellement 150 truies d'élevage qui donnent annuellement quelque 900 porcelets; il y a 1 verrat reproducteur pur sang de race Chester White. L'abattage annuel destiné à l'alimentation domestique prélève quelque 150 porcs. Le reste (750) est vendu aux commerçants locaux de la façon suivante: 375 abattus au poids moyen de 125 livres et 375 vivants au poids de 175 livres. Le produit des ventes rapporte quelque \$70 par ferme.

4) Moutons

La moitié des cultivateurs au moins gardent des moutons. Cet élevage a cependant diminué depuis 1931 à cause de la mauvaise sélection des sujets: les vers intestinaux ont décimé une partie du troupeau. On compte actuellement 450 brebis et 75 béliers et on vend chaque année quelque 450 agneaux ou moutons ce qui procure un revenu-moyen de quelque \$20 par ferme.

5) Volailles

On relève actuellement dans la municipalité 2,000 poules et poulettes pondeuses, 3,000 poules et poulets et 25 dindes. On engraisse pour la vente quelque 2,250 volailles. La qualité de ce troupeau est en général assez bonne. La vente des volailles grasses et des oeufs rapporte \$25 par ferme. On prétend que le manque de connaissances techniques, l'indifférence pour l'aviculture et l'insuffisance des grains d'alimentation sont les principaux obstacles qui s'opposent à un plus grand développement de l'industrie avicole.

Autres sources de revenus

On néglige assez souvent les fermes pour l'industrie forestière. En 1939, on estime que les chantiers ont procuré du travail pendant 3 mois en moyenne à quelque 150 cultivateurs et fils de cultivateurs. Cette activité a rapporté en moyenne environ \$100 à chaque famille.

La coupe du bois sur les terres patentées constitue également un précieux appoint de revenu pour la ferme. En 1939, les cultivateurs ont vendu 800 cordes de bois à pâte, 600 cordes de bois de chauffage et 200,000 p.m.p. de bois de sciage. Réparti sur l'ensemble de la municipalité, ce revenu représente environ \$75 par ferme.

2) Voirie

On estime que \$8,000 furent versés aux cultivateurs en 1939 pour des travaux de voirie, ce qui représente \$52 en moyenne par famille.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant montre le revenu-argent moyen des cultivateurs de St-Benjamin pour l'année 1939:

Produits laitiers	\$ 35
Vente des bovins de boucherie	70
Vente des porcs	70
Vente des moutons	20
Aviculture	25
Chantiers	100
Coupe du bois sur terres patentées	78
Travaux publics (1939)	52
	\$ 500

Nous n'avons pas considéré dans ce revenu l'industrie de l'érablière qui concerne une quarantaine de cultivateurs et rapporte en moyenne quelque \$110 à chacun d'eux.

Si l'on estime en moyenne à \$150 la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, le revenu brut de la ferme atteint en moyenne \$650. Les dépenses d'exploitation, qui comprennent taxes, dépréciations, entretien et réparations, avances au bétail et à la terre, etc., s'élèvent à une centaine de dollars en moyenne par ferme. Le cultivateur ne dispose donc que de \$500 en moyenne pour défrayer ses dépenses d'exploitation, payer ses taxes et ses comptes, amortir une dette ou en payer l'intérêt, etc. On remarque que le revenu est dans une forte proportion composé d'activités extra-agricoles.

Achats

Les cultivateurs achètent annuellement des marchands locaux une dizaine de tonnes de chaux et une soixantaine de tonnes d'engrais chimiques. On achète aussi les semences (mil et trèfle, 3000 lbs) et pour quelque \$2,500 de moulées alimentaires.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint \$15 en moyenne par famille. La taxe municipale est de \$0.55 par \$100 soit \$8.25 en moyenne par famille, et la taxe scolaire de \$1.05 par \$100 soit \$15.75 en moyenne par famille. Chaque famille paie donc au total \$39 en moyenne en impôts et contributions de toutes sortes. Il n'y a pas de dette d'église, mais une dette scolaire de \$8,500 et une dette municipale de \$15,000. Les propriétés sont évaluées aux trois quarts de leur valeur réelle pour fins de taxation.

Sociétés agricoles

La municipalité renferme un Cercle agricole de 30 membres, un cercle de fermières de 30 membres et un Syndicat de criblage de 30 membres également. St-Benjamin possède aussi sa Caisse populaire fondée en 1916; elle compte actuellement 114 sociétaires. La Société d'agriculture du comté recrute quelques membres parmi les cultivateurs de St-Benjamin.

o o o

Il y a dans St-Benjamin un certain nombre de cultivateurs assez prospères. La situation d'un bon nombre cependant n'est guère meilleure que celle des colons. Un trop fort pourcentage du revenu des cultivateurs provient de l'exploitation forestière. Cette dernière activité n'ira qu'en diminuant d'année en année et les cultivateurs devront résolument se tourner vers l'agriculture pour y trouver leur entière subsistance. Il serait peut-être à suggérer qu'on encourage, même par des primes, l'épierrement et le drainage des terres. L'emploi des engrais chimiques augmenterait sensiblement les rendements des terres; les prix cependant semblent actuellement trop élevés pour que l'usage en soit généralisé.

Le rang III (Watford), appartenant à la Compagnie Breakey de Charny, compte 35 lots qui seraient colonisables.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de St-Benjamin, propriété de monsieur Wilfrid Caron, fonctionne 6½ mois par année. Le propriétaire fabrique le beurre lui-même. La production de 1939 fut de 44,515 livres de beurre que

l'on a vendues sur le marché local (4,000) et à la Coopérative fédérée de Québec (40,515 livres). Le lait (934,815 livres) provient de 87 patrons de St-Benjamin possédant au total quelque 570 vaches. Monsieur Caron songe à organiser son établissement de façon à pouvoir fabriquer le fromage aussi bien que le beurre.

2) Moulange

La moulange de St-Benjamin, actuellement propriété de M. Godefroi Mercier, est exploitée dans la municipalité depuis une cinquantaine d'années et fonctionne 3 à 4 mois par année, Monsieur Mercier a moulu environ 500,000 livres de grains divers en 1939.

Industrie du bois

Scieries

M. Godefroi Mercier, propriétaire de la moulange que nous venons de mentionner, exploite également une scierie qui fonctionne 6 mois par année; il emploie à ce moulin 4 de ses fils et 2 étrangers. Il a scié à commission en 1939 pour le compte d'un commerçant de la Beauce 150,000 p.m.p. de bois de sciage et 150,000 bardeaux. Il a aussi scié quelque 100,000 p.m.p. et 100,000 bardeaux pour le compte de cultivateurs, monsieur Mercier possède également un planeur avec lequel il a traité quelque 35,000 p.m.p. en 1939; 25,000 p.m.p. furent planés pour les cultivateurs et 10,000 p.m.p. pour les commerçants. La production de cette scierie n'a à peu près pas varié depuis quelques années.

On relève une autre petite scierie exploitée par M. Gédéon Veilleux. Ce dernier n'a scié que 50,000 p.m.p pour les cultivateurs en 1939.

Tout le bois traité dans ces deux scieries provient des terres de St-Benjamin.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La ligne de chemin de fer Québec Central traverse la municipalité de St-Benjamin dans toute sa partie sud et y dessert la gare Morisset à 4 milles du village. Cette gare est munie de toutes les commodités pour les voyageurs et les marchandises; il y a 1 voie principale et 2 voies d'évitement.

En 1939, le volume total du trafic ferroviaire atteint 14,980 tonnes, soit 651 tonnes à l'entrée et 14,329 tonnes à la sortie. Les réceptions comprennent 307 tonnes de farine et 344 tonnes de marchandises diverses destinées aux magasins de St-Benjamin et St-Prospér. Les expéditions comportent presque en totalité du bois: 14,314 tonnes de produits forestiers et 15 tonnes de marchandises diverses.

En 1939, on a enregistré à la gare Morisset 1,246 voyageurs partants. La concurrence de l'autobus est très forte pendant les mois où les chemins sont ouverts à la circulation: 269 billets vendus d'avril à décembre (8 mois) contre 977 le reste de l'année (4 mois).

Routes

1) Voyageurs

L'autobus qui parcourt le trajet entre Québec et St-Zacharie passe par Morisset et le village de St-Benjamin; ce service comprend 1 voyage aller-retour tous les jours excepté le dimanche. Ce service dure tant que les chemins sont ouverts à la circulation. La municipalité compte aussi 7 charretiers privés ou chauffeurs de taxi.

2) Marchandises

On relève dans St-Benjamin 6 camionneurs privés. Aucun d'eux cependant n'effectue un service régulier de camionnage; ils transpor-

tent surtout du bois et occasionnellement des marchandises diverses.

M O N O G R A P H I E
D E L A
M U N I C I P A L I T É
D E
S T E - R O S E - D E - W A T F O R D

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité occupe une superficie de 24,571 acres, soit environ 38 milles carrés, en grande partie dans le canton Watford; elle couvre au nord-est une petite partie du canton Ware. Ste-Rose est encadrée des municipalités suivantes du comté de Dorchester: Ste-Germaine-du-lac Etchemin au nord, Ste-Justine et St-Cyprien à l'est, St-Louis-de-Gonzague et St-Prosper au sud, St-Benjamin à l'ouest.

Dans Ste-Rose, le terrain est à peu près plan. Les altitudes se maintiennent habituellement entre 1,100 et 1,250 pieds. On rencontre cependant quelques élévations de 1,300 et 1,400 pieds au centre et à l'extrême nord-ouest de la municipalité. Les altitudes sont de 1,000 à 1,100 pieds le long de la rivière Famine.

Les terres de la municipalité s'égouttent vers le versant de la rivière St-Jean par l'entremise surtout de la rivière Famine qui coule de l'ouest au nord de la municipalité. Cette rivière traverse tout le comté de Dorchester de l'ouest à l'est. Elle comprend dans Ste-Rose quelques petits affluents peu importants: rivière à la Raquette, ruisseau Prévost. D'autres petits cours d'eau prennent leur source dans le lac Famine à l'extrême est de la paroisse.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de Ste-Rose, qui comptait en 1931 une population de 1,303 âmes, renferme maintenant (1939) 1,312 habitants. Compte tenu de l'accroissement naturel durant cette période (323) et de l'arrivée d'une dizaine de familles (59 individus), la population actuelle devrait être de 1,685 habitants. Or elle n'est que de 1,312. Il y aurait donc 373 personnes environ qui ont quitté la municipalité depuis 1931. Un certain nombre de familles sont allées s'établir sur des lots de colonisation en Abitibi; quelques autres sont parties pour les Etats-Unis. En général, les familles qui ont quitté la paroisse ne pouvaient réussir à vivre sur les terres qu'ils occupaient et qu'ils ont dû abandonner dans la plupart des cas pour cause de dettes.

Le tableau suivant, dont les chiffres sont extraits des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales", indique de 1931 à 1939 le mouvement de population dans Ste-Rose-de-Watford.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	58	13	45	1,303
1932	57	14	43	1,277
1933	41	11	30	1,340
1934	48	17	31	1,388
1935	52	13	39	1,325
1936	39	12	27	1,308
1937	57	23	34	1,312
1938	47	12	35	1,318
1939	50	11	39	1,312
	449	126	323	

On voit que l'émigration fut continue depuis 1931 à une allure plus ou moins prononcée chaque année, sauf en 1933 et 1934; les chiffres de population de ces deux années accusent en effet sur l'année précédente une augmentation supérieure à celle fournie par l'accroissement naturel.

Occupation du sol

Ste-Rose renferme actuellement 145 cultivateurs, propriétaires de fermes. On compte dans le village 57 propriétaires de maisons sur emplacements et 8 familles à loyer. Presque tous les emplacements, propriétaires ou locataires, cultivent un petit jardin pour la consommation domestique. Tous les propriétaires de fermes et la plupart des propriétaires d'emplacements sont domiciliés dans Ste-Rose.

Modes de vie

Parmi les 145 cultivateurs, on compte 8 célibataires. On estime qu'une centaine de fermiers vivent uniquement de leur exploitation agricole. Quant aux autres, ils vont plus ou moins régulièrement aux chantiers pendant l'hiver. Plusieurs fils de cultivateurs (75 environ) s'occupent aussi de cette activité pendant l'hiver. Quelques-uns s'engagent occasionnellement aux travaux de voirie.

On compte 13 chefs de famille et une dizaine de jeunes gens qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Ils s'engagent soit dans les chantiers, soit dans les scieries et parfois sur les chemins.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte sont au nombre de 8 et comprennent 2 menuisiers, 2 forgerons, 2 garagistes, 1 cordonnier et 1 coiffeur.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 2 scieries-moulanges et 1 scierie. Une vingtaine d'hommes au total, y compris les exploitants, travaillent temporairement dans ces petits établissements.

Le commerce fait vivre 8 familles à savoir 6 marchands généraux, 1 hôtelier et 1 restaurateur. Quant aux transports, ils occupent 2 employés de chemin de fer et 6 camionneurs.

Il n'y a aucun homme de profession libérale dans Ste-Rose. Onze institutrices donnent l'enseignement primaire dans les 9 écoles de la municipalité.

On estime qu'environ 25 jeunes filles s'engagent habituellement en service domestique dans la municipalité et surtout à Québec.

On voit que la population de Ste-Rose vit surtout de la terre et assez souvent des travaux de chantiers. Ce sont les cultivateurs qui représentent la réelle activité de la municipalité; les autres occupations ou métiers dépendent d'eux en grande partie. Voyons donc alors dans quelle mesure l'agriculture contribue à la vie économique de Ste-Rose.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Nous avons vu qu'on dénombre dans la municipalité environ 145 cultivateurs. Quelques-uns sont très prospères; d'autres réussissent difficilement à tirer de la terre leur subsistance. Dans les calculs moyens que nous établissons au cours de cette étude, nous tenons compte de tous les cultivateurs, c'est-à-dire aussi bien de ceux qui progressent et prospèrent que de ceux qui ne réussissent pas à boucler leur budget. Il faut donc considérer que ces moyennes ne font que donner une idée générale de l'état bien exacte de la situation de chaque cultivateur en particulier.

Le capital moyen engagé par ferme représente environ \$3,000, soit \$1,000 dans la terre, \$1,000 dans les bâtiments, \$500 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel roulant. Plusieurs cultivateurs sont endettés. On en relève 25 qui ont hypothéqué leurs fermes sous le régime du

crédit agricole provincial; ils ont obtenu un montant total de \$26,925, soit environ \$1,077 en moyenne chacun. Les montants ainsi prêtés par l'Office varient de \$500 à \$1,900.

Etendue moyenne des fermes

L'étendue totale détenue par les cultivateurs est de 22,475 acres. L'étendue moyenne que chaque cultivateur possède est élevée (155 acres) du fait que la moitié des fermiers environ possèdent deux terres ordinaires. L'étendue de 24,571 acres que donnent les "Statistiques municipales" comprend non seulement les terres des cultivateurs, mais en plus toutes les autres étendues de la municipalité (emplacements, routes, lacs, etc.)

L'étendue moyenne de 155 acres comprend 36 acres en terre labourée (grandes cultures), soit au total 5,220 acres. L'étendue moyenne labourable (pâturages naturels) représente 30 acres par ferme, soit un total de 4,350 acres. L'étendue en forêts et érablières couvre au total 12,035 acres, soit 83 acres en moyenne par ferme. Enfin, l'étendue moyenne non utilisable (rochers, pierres rondes, marécages, etc.) est de 6 acres, soit 870 acres en tout.

Période de végétation

La période de végétation est à peu près la même que celle des paroisses du Plateau (Voir monographie de St-Malachie); il y a une différence de quelques jours en faveur du Versant. Le climat des paroisses situées sur le versant St-Jean est un peu meilleur que celui du Plateau central: les altitudes sont un moins élevées et les terres au sud sont mieux exposées.

Sols et amendements

Les sols de Ste-Rose ne comportent que le type de terre franche (jaune) graveleuse et rocheuse. Les cultivateurs de la municipalité emploient environ 75 tonnes d'amendements calcaires et une trentaine de tonnes d'engrais chimiques par année. Une vingtaine de cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme.

L'égouttement se pratique assez bien naturellement, mais à cause de la nature du sous-sol, la terre retient trop l'eau. Il faudrait qu'on pratique plus de travaux d'égouttement sur les propriétés en creusant des fossés ouverts et en pratiquant le drainage souterrain. Il faudrait aussi creuser et redresser la branche sud du ruisseau Prévost qui traverse une partie de la paroisse et constitue la décharge naturelle où s'égouttent une bonne partie des terres.

La pratique de fertiliser les pâturages n'est malheureusement pas à l'honneur; 6 cultivateurs cependant ont fait des essais dans ce domaine et ils ont obtenu des résultats très encourageants qui devraient inciter les autres à faire de même. Actuellement, on ne relève qu'une centaine d'acres en pâturages labourés dans Ste-Rose. Il faudrait donc beaucoup de travail pour pouvoir fertiliser une partie notable des pâturages, mais cette pratique devrait tout de même être fortement encouragée à cause des résultats probants qu'elle donne toujours.

Production végétale

1) Grandes cultures

Elles occupent actuellement une superficie de 5,220 acres, sans compter les 4,350 acres de pâturages naturels. Le tableau suivant indique pour 1939 l'état des grandes cultures et des pâturages. Nous donnons également les rendements moyens des cultures à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,050 acres	22 bois.
Maïs à grains	4 "	--
Grains mélangés	140 "	24 "
Foin (mil et trèfle)	3,750 "	1 ton.
Pommes de terre	126 "	150 bois.
Racines fourragères	40 "	8 ton.
Autres cultures	10 "	--
Pâturages labourés	100 "	--
Pâturages naturels	4,350 "	--
	9,570 acres	

Les cultures, dans l'ensemble, n'ont guère progressé depuis 1931. Cependant on remarque qu'on a introduit la culture des grains mélangés qui compte actuellement 140 acres; par contre, la culture de l'orge qui comptait 36 acres en 1931 et celle du sarrasin qui comptait 38 acres ont totalement disparu; on ne les trouve plus que dans les grains mélangés. On ne saurait trop encourager les cultivateurs à développer la culture des grains mélangés, aux dépens surtout de l'avoine; ce mélange de grains comporte de grands avantages pour l'alimentation des troupeaux.

On remarque que les rendements sont assez faibles en général; cela est dû surtout au mauvais égouttement du sol, à l'emploi de semences médiocres et à une culture routinière. On néglige trop la rotation des cultures. La plupart des cultivateurs suivent actuellement à peu près la rotation suivante, très routinière: grain 1 an, foin 2 ou 3 ans. La rotation idéale pour cette région serait une rotation de 5 ans comprenant 1 an de grains, 1 an de trèfle, 1 an de céréales et 2 ans de foin (mil et trèfle). Quant aux pâturages, on devrait évidemment les fertiliser et en réduire ainsi considérablement les étendues; les pâturages fertilisés devraient être en dehors de la rotation. Notons que nous donnons ici une rotation idéale qui s'adapterait très bien aux conditions du sol, du climat et du relief de la région. Les fermes cependant ne sont pas encore prêtes dans Ste-Rose à une telle rotation idéale. Il faudrait commencer d'abord par défricher pour augmenter les étendues en cultures, puis épierrer et égoutter les terres.

Il ne se vend habituellement pas de produits des grandes cultures dans Ste-Rose. La dîme se paie en grain (26e minot) et en foin (26e botte) au curé qui revend le tout. Un cultivateur cependant cultive les pommes de terre à titre de spécialité; il a vendu quelque 1,000 minots de pommes de terre en 1939.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers sont très peu nombreux à Ste-Rose; à peine 350 pommiers dont la production sert exclusivement à la consommation domestique.

3) Erablières

On compte dans Ste-Rose 22 érablières en exploitation comprenant environ 1,800 érables chacune. La production en 1939 a atteint environ 1,700 gallons de sirop et 7,425 livres de sucre. On garde environ 200 gallons de sirop et 500 livres de sucre pour la consommation domestique; le reste est vendu surtout à la Coopérative de Plessisville. Cette industrie rapporte un revenu-argent d'environ \$92 par érablière.

Notons qu'à part ces 22 exploitants d'érablières, on compte dans la municipalité une dizaine de cultivateurs qui font les sucres dans le Maine. Les frais d'exploitation de ces cultivateurs qui vont dans le Maine sont assez onéreux; ils se chiffrent par \$50 en moyenne pour chacun (douanes sur la nourriture et le matériel, droit d'exploitation). Le revenu-argent qu'ils rapportent de cette industrie s'établit cependant à peu près dans les mêmes proportions que celui des cultivateurs qui exploitent des érablières locales, malgré des dépenses plus élevées. Ceux qui vont dans le Maine exploitent en effet des érablières plus grandes et vendent le sucre un peu plus cher.

Production animale

1) Chevaux

Depuis 1931, le nombre de chevaux a diminué d'environ 25 dans Ste-Rose; la municipalité en compte actuellement 250. On élève chaque année une dizaine de chevaux croisés de race canadienne; on achète aussi une vingtaine de chevaux de l'Ouest canadien. Il y a 10 juments d'élevage et pour la reproduction on se sert des étalons des municipalités voisines. Cet élevage devrait être développé pour enrayer les achats de l'Ouest et dans le but de parvenir à fournir graduellement des chevaux de meilleure qualité.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité compte actuellement 725 vaches laitières. On garde surtout des sujets de race Ayrshire (700 croisées et 20 pur sang); on compte aussi 5 vaches Holstein pur sang. Quant aux taureaux, on en compte 6 pur sang dont 4 Ayrshire, 1 Holstein et 1 Jersey; les taureaux croisés sont au nombre de 130. Deux cultivateurs vendent du bétail laitier pour fins d'élevage; ils vendent 5 à 6 têtes par année et se font ainsi un revenu moyen d'environ \$50 chacun. Quant aux bovins de boucherie, les cultivateurs en vendent annuellement environ 475, soit 300 veaux de lait, 100 vaches et 75 taureaux; la vente de ces bêtes à cornes pour la chair rapporte en moyenne environ \$45 par ferme.

Le rendement moyen des vaches n'est pas élevé et se chiffre par 2,500 livres de lait en moyenne par vache: nous savons que l'amélioration des rendements laitiers se fera quand on aura adopté la pratique de fertiliser les pâturages et qu'on aura agrandi les superficies en cultures. La plupart des cultivateurs portent le lait à la beurrerie locale; quelques-uns en vendent en nature au village. La vente des produits laitiers rapporte en moyenne une centaine de dollars par ferme. Notons en outre que les familles gardent en moyenne 500 livres de lait par vache pour la consommation domestique du lait et du beurre fabriqué à domicile.

3) Porcs

On compte actuellement 1,153 porcs, c'est-à-dire 3 verrats (2 Chester White et 1 Yorkshire), 100 truies (Yorkshire) et 1,050 porcelets. Pour l'alimentation domestique, on abat annuellement environ 200 porcs. Les cultivateurs vendent 850 porcs abattus à environ 130 livres aux commerçants de Ste-Germaine. La vente des porcs rapporte en moyenne \$84 par ferme. On commence cette année (1940) à vendre des porcs vivants aux abattoirs.

4) Moutons

Ici comme partout ailleurs dans la région, l'élevage du mouton décline à cause des ravages causés dans les troupeaux par les ours et les chiens. On compte une centaine de cultivateurs qui gardent des moutons. Il y a au total dans la municipalité 750 brebis et une centaine de béliers. Il n'y a qu'un seul troupeau de 15 brebis pur sang (Shropshire). En général, on préfère le Leicester à cause de sa meilleure toison; on compte au total 10 béliers pur sang enregistrés.

Répartie sur l'ensemble des fermes, la vente des agneaux rapporte en moyenne \$31 par cultivateur.

5) Volailles

Le troupeau comprend environ 3,000 poules et poulettes pondeuses, 6,000 poules et poulets. On engraisse environ 4,000 volailles pour la vente. L'aviculture rapporte, en moyenne par ferme, \$25 pour la vente des volailles grasses et \$20 pour la vente des oeufs. Les chiffres que nous venons de donner comprennent la production d'une dizaine d'aviculteurs qui ont des intérêts dans le couvoir coopératif de Ste-Germaine et utilisent par conséquent ce dernier; ils ont des poulaillers de 50 à 400 poules. Il n'y a cependant qu'un seul poulailler de 400 poules, celui de M. A. Fournier; ce dernier fait du R.O.P. (contrôle de la ponte). Il est évident que le revenu moyen de \$45 par cultivateur provenant de l'aviculture est beaucoup trop fort pour la grande majorité des cultiva-

teurs; ce revenu se trouve en effet relevé par les 10 cultivateurs qui font de l'aviculture une activité plus ou moins spécialisée.

6) Apiculture

Il n'y a dans la municipalité qu'un seul cultivateur faisant un peu d'apiculture; il garde 5 ruches et il a vendu dans le village en 1939 environ 200 livres de miel, ce qui lui a rapporté une vingtaine de dollars.

7) Animaux à fourrure

L'élevage des animaux à fourrure comprend actuellement 8 producteurs à Ste-Rose. Ces éleveurs vendent annuellement une cinquantaine de peaux aux commerçants des villes et retirent de leurs ventes une centaine de dollars chacun en moyenne.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les cultivateurs et leurs fils s'occupent souvent d'activité forestière. On compte une centaine de personnes (25 cultivateurs et 75 fils de cultivateurs) qui vont aux chantiers en moyenne 3 mois par année. Ils épargnent pour les besoins de leur exploitation agricole environ les 3/4 de ce qu'ils gagnent, soit \$75 en moyenne par famille si on répartit le montant sur l'ensemble des fermes.

Les cultivateurs coupent aussi du bois sur leurs terrains; ils ont coupé et vendu en 1939 environ 1,000 cordes de bois de sciage, 800 cordes de bois à pâte et 50,000 p.m.p. de bois de sciage. Cette activité rapporte une cinquantaine de dollars par ferme. La forêt était riche dans cette région il y a une trentaine d'années et plus; une exploitation déracinante et mal conduite par des spéculateurs (1903-1912) prive aujourd'hui plusieurs cultivateurs d'une source importante de revenus qui aurait pu être stable. Il reste cependant encore du bois et pour peu qu'on fasse l'exploitation d'une façon rationnelle, cette activité constituera encore pendant longtemps une source assez importante de revenus pour plusieurs cultivateurs.

2) Voirie

On estime qu'environ \$1,000 furent gagnées en 1939 à des travaux de voirie par les cultivateurs, ce qui fait \$7 en moyenne chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant groupe les divers éléments que nous avons établis au chapitre des revenus-argent moyens des diverses productions agricoles et des autres activités auxquelles se livrent les cultivateurs de Ste-Rose:

Produits laitiers	\$ 100
Vente de bovins de boucherie	43
Vente des porcs	84
Vente des moutons	31
Aviculture	45
Chantiers	75
Coupe du bois	50
Voirie	7
	<u>\$435</u>

Il y a lieu de considérer aussi, pour certains cultivateurs, le revenu-argent des productions spécialisées suivantes:

Pommes de terre (1 producteur)	\$ 600	chacun
Erablières (32 exploitants)	92	"
Vente de bovins laitiers (2 producteurs)	50	"
Animaux à fourrure (8 éleveurs)	100	"
Apiculture (1 producteur)	20	"

Le revenu-argent moyen de \$435 s'applique à la majorité des cultivateurs. Si l'on estime à \$150 environ la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, le revenu brut moyen s'établit à \$585. Le cultivateur, avec un revenu-argent de \$435, doit payer ses dépenses d'exploitation qui se chiffrent par \$125 en moyenne, subvenir aux besoins de sa famille, défrayer ses dépenses personnelles, etc. Ceux qui réalisent un revenu-argent inférieur à la moyenne doivent nécessairement s'endetter, et on nous affirme qu'ils sont nombreux.

Achats

Les principaux articles qu'on achète comprennent les moulées alimentaires: \$6,000 au total, soit pour \$40 en moyenne par cultivateur. Cela prouve que la production agricole est tout-à-fait insuffisante même pour les besoins de la ferme. On achète aussi pour une valeur d'environ \$1,000 (soit \$7 en moyenne par ferme) de graine de mil et de trèfle. Les achats de chaux et d'engrais chimiques se chiffrent respectivement par 75 tonnes et 30 tonnes au total.

Impôts et contributions

Les cultivateurs paient à l'église environ \$15 chacun par année; il reste une dette d'église de \$6,000 qui se paie à même les revenus ordinaires. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de \$0.60 et \$0.70 par \$100 d'évaluation, soit \$12 et \$14 en moyenne par famille; l'assiette de l'impôt est basée sur 100% de la valeur réelle. La dette scolaire est de \$2,000 et la dette municipale de \$8,000.

Sociétés agricoles

La municipalité renferme un Cercle agricole de 85 membres, fusionné avec la Société d'Agriculture du comté. On relève également une Société coopérative de 30 actionnaires; cette société n'est cependant qu'en formation et elle s'occupera des achats et des ventes; on affirme même qu'elle achètera le beurre pour l'écouler elle-même sur les marchés. Signalons enfin un Syndicat de criblage de 20 membres pour le nettoyage du grain.

La Caisse populaire de Ste-Rose, fondée en 1934, comptait 117 sociétaires en 1937.

o o o

On peut résumer cette étude de l'agriculture dans Ste-Rose en disant que la production agricole n'est pas encore très développée. On note depuis une douzaine d'années certaines améliorations dans les méthodes de culture, mais il reste beaucoup à faire pour que la paroisse soit prospère. Rappelons les principaux points sur lesquels devraient se porter les efforts de la classe agricole: défrichement, épierrement, égouttement, fertilisation des pâturages dont les superficies doivent être diminuées, augmentation des étendues en grains (surtout grains mélangés), adoption d'un plan de rotation approprié aux conditions des terres et du climat; l'amélioration des troupeaux suivra l'amélioration de la terre et le développement des grandes cultures.

Nous savons qu'un grand nombre de cultivateurs de Ste-Rose détiennent 2 terres ordinaires et parfois plus; c'est dire que plusieurs fils de cultivateurs peuvent encore s'établir dans Ste-Rose. Quant aux terres neuves, du moins des terres colonisables, il n'y en a plus dans la municipalité. On compte une vingtaine de lots non occupés dans le rang VI du canton Watford. Ces lots appartiennent à la Couronne et on estime qu'il vaut mieux les laisser en bois que d'y établir des colons parce que ces lots ne renferment pas des étendues cultivables suffisantes.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie, exploitée dans Ste-Rose depuis 30 ans, appartient à M. Z.R. Dallaire. Cette beurrerie fonctionne 7 mois par année avec 1 employé à part l'exploitant. La production fut de 56,000 livres de beurre en 1939. Le lait (environ 1,175,000 livres) provient de 107 patrons de la municipalité et 13 patrons de St-Louis-de-Gonzague possédant au total 600 vaches. En 1939, on a vendu 3,000 livres de beurre aux consommateurs locaux et 53,000 livres à un commerçant de gros de Québec.

Cette industrie locale subit peu la concurrence des autres fabriques; on ne compte que 7 cultivateurs de Ste-Rose qui vont en dehors. Le développement de cette industrie locale dépend exclusivement de l'augmentation des rendements laitiers et donc du développement général de l'agriculture.

2) Moulanges

MM. Joseph Audet et Joseph Veilleux exploitent respectivement une petite moulange. Le premier a moulu 250,000 livres de grains divers (avoine surtout) en 1939; son établissement fonctionne à l'année d'une façon intermittente. M. Veilleux a moulu 200,000 livres de grains pendant les 8 mois que son établissement a fonctionné en 1939. Les cultivateurs de Ste-Rose et un certain nombre de Ste-Germaine, Ste-Justine et St-Louis-de-Gonzague fréquentent ces deux moulanges.

Industrie du bois

Scieries

La municipalité de Ste-Rose compte 3 scieries. Nous donnons dans le tableau suivant la production de chacune de ces scieries ainsi que la période annuelle d'exploitation et le nombre d'employés.

Scieries	Période de production	Nombre d'ouvriers	Pour eux		Pour les autres	
			Sciage (p.m.p.)	Trav. chem. fer	Sciage (p.m.p.)	Bardeaux
Joseph Audet	10 mois	11	425,000	15,000	140,000	-
David Vir	4 mois	2	-	-	200,000	300,000
Joseph Veilleux	1½ mois	1	-	-	100,000	-
			425,000	15,000	440,000	300,000

On remarque que seul M. Jos. Audet fait le commerce du bois. Il achète le bois brut des colons de la région ou des cultivateurs de la localité. Sa production a doublé depuis 4 ans. En 1939, il a vendu de la façon suivante sa production de bois pour le commerce:

	Sciage (p.m.p.)	Traverses de chemin de fer
Directement aux consommateurs locaux	110,000	-
Aux commerçants de gros (Québec-Lévis-Standon)	280,000	9,000
Directement au C.N.R.	-	6,000
Au département de la voirie	35,000	-
	425,000	15,000

Le marché local (110,000 p.m.p.) comprend les cultivateurs et les colons de la région. Sur cette production de 425,000 p.m.p. de bois de sciage, on relève 70,000 p.m.p. de bois plané.

Tout le reste de la production totale de la municipalité, soit 140,000 p.m.p. pour M. Audet ainsi que 300,000 p.m.p. et 300,000 bardeaux pour les 2 autres scieries, comprend le bois scié à commission pour les colons et les cultivateurs; monsieur Audet a plané 60,000 p.m.p. pour ces derniers.

M. Audet a surtout scié le bois dur en 1939. Dans les autres scieries, on traite principalement le sapin, l'épinette et le cèdre.

Nous savons qu'il s'est fait de gros chantiers dans Ste-Rose il y a 30 à 40 ans. Les ressources forestières sont par conséquent partiellement épuisées. Il reste cependant du bois pour de très nombreuses années à venir pour peu qu'on soigne la forêt et qu'on l'exploite d'une façon rationnelle.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La ligne de chemin de fer du Québec Central traverse la partie nord-ouest de la municipalité en longeant la rivière Famine et dessert Ste-Rose par une gare située à 4 milles du village. La ligne à la gare comprend 2 voies d'évitement en plus de la voie principale.

En 1939, le volume de la circulation ferroviaire se chiffrait par 7,193 tonnes, comprenant 6,993 tonnes de marchandises expédiées et 200 tonnes seulement de marchandises reçues. Les marchandises expédiées comprennent presque exclusivement des produits forestiers. Les transports par chemin de fer perdent graduellement de leur importance depuis une dizaine d'années, par suite de la concurrence du camionnage.

Quant à la circulation des voyageurs, elle n'est pas importante; on compte seulement 222 voyageurs qui sont partis de la gare Ste-Rose en 1939.

Routes

Nous avons signalé que le camionnage concurrence fortement le chemin de fer depuis quelques années. On relève dans Ste-Rose 6 camionneurs qui voyagent habituellement entre Québec et Ste-Rose. Ils transportent du bois et souvent des produits agricoles et des marchandises diverses. Ces camionneurs font ordinairement 2 voyages par semaine à Québec, sauf 2 qui ne voyagent que dans la région et transportent du bois. Voici la liste des camionneurs locaux: MM. A. Bédard, P.H. Picard, Ant. Auclair, Geo. Boutin, Nap. Labrecque, C. Poulin.

La municipalité n'est pas située sur la route desservie par les deux services d'autobus qui traversent le comté de Dorchester.

o o o

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
STE - JUSTINE

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Ste-Justine couvre une superficie de 29,839 acres en grande partie dans le canton Langevin et un peu dans le canton Ware. La municipalité est bornée au nord et à l'est par le comté de Bellechasse et la municipalité de St-Luc (Dorchester), au sud par les municipalités de St-Cyprien et Ste-Rose (Dorchester), à l'est par Ste-Germaine (Dorchester).

Le relief de la municipalité n'est pas très accidenté. Les altitudes se maintiennent habituellement entre 1,200 et 1,400 pieds, sauf au nord où elles varient entre 1,500 et 1,800 pieds.

Le réseau hydrographique comprend les rivières suivantes: la rivière Daaquam coulant vers l'est (Bellechasse), la rivière Famine qui traverse tout le comté de Dorchester en coulant vers l'ouest (Beauce) pour se jeter dans la rivière Chaudière; on relève en outre quelques petits ruisseaux de peu d'importance qui se jettent dans l'une ou l'autre de ces rivières.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de Ste-Justine était de 1,751 âmes en 1931 d'après les "Statistiques municipales". L'accroissement naturel depuis lors se chiffre par 356 âmes; on relève en plus 62 personnes qui sont venues s'établir dans la paroisse depuis 1931. Les chiffres de l'accroissement naturel et de l'immigration ajoutés aux chiffres de la population de 1931 donneraient un total de 2,169 pour l'année 1939 alors que la population réelle n'est que de 1,878. On relève donc 291 départs de la paroisse depuis 1931. Les familles et les jeunes gens qui ont émigré se sont dirigés en partie vers les centres de colonisation de la région ou d'ailleurs, en partie vers les centres urbains.

Le tableau suivant, dont les chiffres sont puisés dans les registres paroissiaux et les "Statistiques municipales", fait voir le mouvement de la population de 1931 à 1939.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	77	22	55	1,751
1932	64	21	43	1,695
1933	38	24	14	1,658
1934	69	22	47	1,678
1935	53	18	35	1,717
1936	60	19	41	1,860
1937	58	23	35	1,951
1938	57	15	42	1,869
1939	61	17	44	1,878
	537	181	356	

On voit par ce tableau que le mouvement d'émigration est continu de 1931 à 1935. De 1935 à 1937 inclusivement, l'augmentation de population fut à chaque année supérieure à l'accroissement naturel; c'est pendant cette période que de nouvelles familles sont venues s'établir dans Ste-Justine. En 1938 et 1939, la population a continué à émigrer.

Occupation du sol

La municipalité comprend 174 propriétaires de fermes résidents et 116 propriétaires de maisons sur emplacements; on ne compte que 2 locataires de maisons. Les 290 propriétaires de fermes ou d'emplacements sont domiciliés dans la paroisse. On relève en plus 5 étrangers qui possèdent des parties de terrains dans la municipalité.

Parmi les emplacements, on estime que les 3/4 environ cultivent un lopin de terre pour les besoins domestiques.

Modes de vie

Ste-Justine compte donc 174 cultivateurs domiciliés. La majorité des agriculteurs tirent de leurs fermes la totalité de leur subsistance. On compte cependant une trentaine de fermiers chefs de famille qui s'occupent des travaux de chantiers; cette activité cependant ne semble pas habituellement trop préjudiciable aux travaux de la ferme.

On relève 39 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers et sont employés aux travaux des chantiers et à divers autres travaux. Le chômage permanent n'affecte personne dans Ste-Justine. Il est cependant évident que les journaliers ne travaillent pas continuellement.

Les boutiques d'artisanat qui n'emploient que très rarement de la main d'oeuvre en dehors de l'exploitant, comprennent 2 ateliers de menuiserie, 3 forges, 2 garages, 1 cordonnerie, 1 atelier de ferblantier, 1 boutique de coiffeur et 1 boulangerie. Quant aux hommes de métier qui ne tiennent pas boutique et travaillent pour le compte des particuliers et autres, ils sont les suivants: 2 charpentiers-menuisiers, 1 mesureur et 1 peintre.

L'industrie dans la localité comprend 6 petits établissements peu importants qui emploient au total une vingtaine d'hommes y compris les exploitants.

Le commerce comprenant marchands, restaurateurs, hôtelleries, agences, fait vivre 14 familles à l'année.

Les transports font vivre un chef de gare, 1 sectionnaire, 7 camionneurs et 2 chauffeurs de taxi.

Dans les autres occupations, on relève 1 gérant de banque, 1 maître de poste, 1 notaire, 1 médecin et 1 agronome. Signalons enfin que la municipalité compte 33 rentiers domiciliés pour la plupart dans le village.

Quant au travail féminin, il comprend d'abord 14 institutrices tant religieuses que laïques. On relève aussi une vingtaine de jeunes filles de l'endroit engagées en service domestique dans les centres urbains.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité, ainsi que nous l'avons vu, compte 174 agriculteurs; ce chiffre ne tient pas compte des 12 colons établis dans les rangs IV et V Ware, et X Langevin. Il sera question de ces colons plus loin.

On estime que le capital moyen engagé par ferme est de \$3,000 se répartissant comme suit: \$1,000 dans la terre, \$1,000 dans les bâtisses, \$500 dans les troupeaux et \$500 dans l'outillage de ferme. On compte 22 fermes hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial pour un montant total de \$25,750, soit quelque \$1,170 chacune.

Etendue moyenne des fermes

Les cultivateurs exploitent des terrains d'une étendue moyenne de 142 acres. L'étendue moyenne déjà labourée couvre sur chaque ferme quelque 26 acres. On relève en plus 38 acres en moyenne en pâturages naturels, 73 acres en forêts, taillis ou érablières et 5 acres en étendue non utilisable d'aucune façon comprenant des marécages, ravins, rochers, etc.

Comme la municipalité renferme 174 cultivateurs, la superficie des terrains qu'ils occupent est donc de 24,708 acres. Les "Statistiques municipales" donnent bien une superficie de 29,839 acres pour toute la municipalité, mais cette superficie comprend, en outre de la terre occupée par les cultivateurs, les terrains détenus par les colons et les emplacements ainsi que les étendues couvertes par les chemins, les rivières, etc.

Période de végétation

Elle est la même que dans toutes les autres paroisses de l'arrière du comté (Cf. monographie de Ste-Rose-de-Watford).

Sols et amendements

Le sol de la municipalité ne comprend que le type de terre franche (jaune), graveleuse et rocheuse. La terre est en général assez fertile. Il y a dans la municipalité une carrière à chaux et on emploie annuellement 150 tonnes de cet amendement sur les terres. On n'emploie qu'une soixantaine de tonnes d'engrais chimiques. Quant au fumier de ferme, à peine 25 cultivateurs sur les 174 en soignent la conservation.

L'état d'égouttement des terres arables est bon en certains endroits, là où on pratique le labour Richard; cette pratique devrait cependant être généralisée. Dans le grand rang, le long de la route nationale, le ruisseau Bernard devrait être débarrassé pour assurer un bon égouttement. Sur plusieurs propriétés, les travaux de drainage devraient faire l'objet de plus de soins.

Une dizaine de cultivateurs ont fertilisé les pâturages et ont obtenu d'encourageants résultats qui devraient inciter les cultivateurs à généraliser cette pratique. Le trèfle s'établit avec facilité mais on éprouve certaines difficultés avec la luzerne.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les étendues sous cultures couvrent actuellement quelque 4,390 acres, soit une faible augmentation depuis 1931. Les pâturages occupent en outre environ 6,740 acres dont 225 acres seulement ont été labourées. Le tableau suivant indique pour 1939 les superficies des diverses cultures et les rendements moyens obtenus.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	783 acres	22 bois.
Orge	100 "	18 "
Sarrasin	20 "	28 "
Pois secs	1 "	14 "
Grains mélangés	60 "	23 "
Foin	3,300 "	3/4 tonne
Pommes de terre	100 "	130 bois.
Racines fourragères	15 "	8 tonnes
Jardins de famille	10 "	-
Pâturages labourés	225 "	-
Pâturages naturels	6,512 "	-
	<u>11,126 acres</u>	

Les rendements moyens pourraient être plus élevés; ils sont cependant supérieurs à ceux de certaines paroisses des environs. Quant à la production végétale, elle est insuffisante et il faudrait l'augmenter non seulement par des meilleurs rendements mais aussi par l'augmentation des cultures de céréales; on pourrait, on devrait même à cet effet fertiliser les pâturages pour en diminuer la superficie et consacrer à la culture une bonne partie des pâturages actuels. Comme nous l'avons dit plus haut, les étendues en cultures n'ont guère varié depuis 1931; seuls les grains mélangés ont augmenté pour la peine car en 1931 on n'en cultivait pratiquement pas (4 acres); ce mélange de grains mis en mouture convient peut-être mieux que tout autre grain à l'alimentation du bétail. On remarque aussi une augmentation assez prononcée dans la culture de l'orge.

La production des grandes cultures est avant tout destinée aux animaux de la ferme et elle est même insuffisante. La seule culture de vente est la pomme de terre, et encore on ne trouve dans Ste-Justine qu'une vingtaine de cultivateurs qui en produisent suffisamment pour en vendre; ces derniers vendent annuellement 600 à 700 minots et se font un revenu-moyen de quelque \$33 chacun.

2) Cultures potagères et fruitières

La culture des légumes ne se pratique pas pour la vente. Les cultivateurs n'exploitent au total qu'une dizaine d'acres en cultures potagères servant à la consommation domestique.

Quant à la culture fruitière, elle n'est pas du tout développée. On ne relève que 7 ou 8 petits vergers d'une trentaine de pommiers chacun et dont la production est totalement consommée dans les familles.

3) Érablières

Une douzaine de cultivateurs seulement exploitent des érablières d'environ 1,000 érables en moyenne chacune. Ils vendent au total près de 600 gallons de sirop par année à la Coopérative des Producteurs de Plessisville. Cette industrie rapporte environ \$50 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement environ 295 chevaux, soit une augmentation d'une quarantaine depuis 1931. On élève chaque année une vingtaine de chevaux et on en achète autant des provinces de l'Ouest. On garde 20 juments d'élevage croisées (Percheron) et 1 étalon Percheron enregistré. L'élevage du cheval devrait pouvoir se développer à Ste-Justine de façon à répondre aux besoins locaux; on aurait ainsi de meilleurs chevaux à meilleur compte. L'achat des chevaux étrangers n'est pas recommandable parce qu'on doit les renouveler trop souvent. Depuis 4 ou 5 ans, l'élevage s'est un peu développé dans Ste-Justine.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau de vaches laitières ne comprend aucune bête pur sang; on relève 1,044 vaches croisées (Ayrshire). On gare en outre 4 taureaux pur sang (Ayrshire) et 100 taureaux croisés. Le nombre de ces derniers est trop élevé. On devrait garder plus de reproducteurs pur sang pour le plus grand bien de l'industrie laitière. On ne vend pas de bovins laitiers, mais les bovins de boucherie destinés à la vente comprennent environ 170 vaches, 30 taureaux, 520 veaux de lait et 170 veaux d'herbe. La vente de la viande procure un revenu moyen de \$55 par cultivateur.

L'industrie laitière et l'élevage des porcs constituent les 2 principales activités des fermes à Ste-Justine. Le rendement laitier n'est que de 2,800 livres de lait en moyenne par vache annuellement. La beurrerie locale reçoit le lait d'environ la moitié des cultivateurs de Ste-Justine; d'autres vendent leur lait en nature au village et d'autres l'écument et vendent la crème à Québec par l'entremise de camionneurs locaux qui vont tous les jours à Québec. La vente des produits laitiers rapporte en moyenne \$114 par ferme.

3) Porcs

L'élevage du porc est très progressif à Ste-Justine. Tous les cultivateurs s'y adonnent et les revenus qu'ils en retirent semblent même un peu supérieurs à ceux de l'industrie laitière. On garde pour l'élevage 2 verrats et 170 truies dont 1/3 environ rapportent 2 fois l'an. On abat annuellement quelque 180 porcs pour les besoins domestiques. On en vend plus de 800 abattus et autant vivants aux commerçants. Cette industrie animale, qui se développera encore davantage avec le progrès de l'industrie laitière, rapporte actuellement environ \$128 par cultivateur annuellement.

4) Moutons

Cet élevage diminue considérablement par suite des déprédations causées par les chiens et surtout par les ours. On ne compte plus que 70 cultivateurs qui gardent des moutons. On relève en tout 70 béliers dont 3 Shropshire pur sang et 1 Oxford pur sang. On garde 350 brebis croisées. La vente annuelle de quelque 350 agneaux rapporte en moyenne une trentaine de dollars à chacun des 70 éleveurs.

5) Volailles

On ne relève dans Ste-Justine qu'un seul poulailler important de 200 poules. Les poulaillers sur les fermes comprennent habituellement une dizaine de poules pondeuses et une quinzaine de poulets. On compte dans toute la municipalité quelque 2,000 poules et poulettes pondeuses et quelque 3,000 poules et poulets; le troupeau est en général d'assez bonne qualité. On engraisse environ 2,000 volailles pour la vente. La vente des oeufs et des volailles grasses rapporte \$20 en moyenne par ferme. Les principaux obstacles qui retardent le développement de l'industrie avicole résident dans le manque de connaissances techniques, l'indifférence pour cet élevage et l'insuffisance des grains d'alimentation.

6) Animaux à fourrure

On relève dans Ste-Justine 14 éleveurs de renards qui gardent au total 150 femelles et 50 mâles. Ils ont vendu aux commerçants en 1939 environ 400 peaux au prix moyen de \$15 chacune. Chaque éleveur s'est donc fait un revenu moyen d'environ \$430.

Autres sources de revenus

Revenus forestiers

On relève dans Ste-Justine une trentaine de cultivateurs seulement qui vont aux chantiers durant $2\frac{1}{2}$ mois en moyenne par année; c'est beaucoup moins que dans les autres paroisses de cette région. Chacun rapporte à la maison environ \$80.

Les cultivateurs vendent à peu près tous du bois qu'ils coupent sur leurs terrains; 1,500 cordes de bois à pâte et 150 cordes de bois de chauffage en 1939. Cette activité rapporte en moyenne environ \$24 par ferme. Le bois de commerce est de plus en plus rare sur les fermes.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous groupons en un tableau tous les revenus-argent que touchent la majorité des cultivateurs de Ste-Justine, sauf les producteurs spécialisés, nous obtenons pour 1939 le revenu-argent moyen suivant:

Produits laitiers	\$ 114
Vente des bovins de boucherie	55
Vente des porcs	128
Aviculture	20
Coupe du bois sur terres patentées	24
	\$ 341

On remarquera que ce revenu est presque totalement constitué par l'industrie laitière, la vente des bovins de boucherie et l'éleva-

ge du porc, trois industries qui se touchent de très près et ne peuvent progresser l'une sans l'autre. Ce revenu-argent moyen, qui s'étend à la majorité des cultivateurs, ne comprend pas les productions spécialisées qui rapportent parfois de beaux revenus. Nous n'avons inclus dans le tableau que les activités ordinaires de la plupart des fermes, mais nous devons aussi considérer les activités suivantes:

Vente de pommes de terre (20 cultivateurs)	\$ 23 chac.
Produits de l'érable (12 producteurs)	50 "
Elevage des moutons (70 cultivateurs)	30 "
Elevage des renards (14 éleveurs)	430 "
Chantiers (30 cultivateurs)	80 "

Au revenu-argent de la ferme (\$341), il faut ajouter la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, soit environ \$160. Avec le revenu-argent de \$341, le cultivateur doit d'abord défrayer les dépenses d'exploitation de sa ferme qui s'élèvent en moyenne à \$100. Il lui reste donc après coup \$241 comme rémunération en argent. Mais n'oublions pas que c'est là une moyenne établie d'après les activités ordinaires de la majorité des fermes. Beaucoup réalisent plus, surtout ceux qui pratiquent certaines spécialités agricoles.

Achats

Pour les besoins de leur exploitation, les cultivateurs achètent des amendements calcaires (150 tonnes) et des engrais chimiques (60 tonnes). On achète aussi pour \$3,000 de moulées alimentaires, soit pour \$20 en moyenne par cultivateur. On achète également des graines de semences (mil, trèfle) ainsi que les pois et les fèves.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à \$18 en moyenne par famille. Il n'y a pas de répartition légale; il y a une dette de fabrique de \$20,000 qui se paie à même les revenus ordinaires. Les taxes municipales sont de \$9 en moyenne par famille et les taxes scolaires de \$13. On relève une dette scolaire de \$2,100 et une dette municipale de \$5,800. Les biens imposables des cultivateurs sont évalués à leur pleine valeur réelle pour les besoins de taxation.

Sociétés agricoles

La municipalité de Ste-Justine est dotée d'un Cercle agricole (65 membres), d'un Cercle de l'U.C.C. (20 membres) et d'un Cercle de fermières (35 membres). La Société d'Agriculture du haut du comté recrute un bon nombre de cultivateurs dans Ste-Justine. Enfin, un Syndicat de préparation du grain (criblage) compte actuellement 18 membres.

Colonisation

On compte dans Ste-Justine 12 colons établis dans les rangs IV et V Ware et X Langevin. Ces colons ont actuellement 12 acres défrichées en moyenne sur leurs lots. Les 12 acres défrichées comprennent 3 acres en cultures labourées et 9 acres en cultures non labourées (foin et grain), à travers les abattis. Les colons possèdent au total 20 vaches, 10 chevaux, 15 porcs; on trouve aussi quelques volailles sur chaque lot. Il n'y a que quelques moutons; le petit nombre des colons en élèvent. Le revenu-argent moyen du colon s'établit à peu près comme suit:

Primes provinciales	\$ 50
Vente du bois	50
Travaux publics	20
	\$ 120

Ajoutons que le colon réussit à tirer de son lot des produits agricoles qu'il consomme dans sa famille pour une valeur moyenne d'environ \$100. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la situation de ces familles de colons n'est pas très encourageante présentement.

Tous les lots colonisables sont pris. Les cadres de la paroisse sont donc remplis et on ne peut plus y établir personne.

o o o

Pour terminer cette étude de l'agriculture dans Ste-Justine, disons que les cultivateurs réussissent actuellement à vivre tant bien que mal par les seules ressources que leur fournissent leurs fermes. Il reste beaucoup d'amélioration à apporter dans l'exploitation de ces dernières: défrichement, épierrement, égouttement pour agrandir les superficies en cultures, l'augmentation des rendements par l'emploi de plus d'engrais chimiques et l'adoption d'un plan de rotation plus approprié, l'amélioration et la fertilisation des pâturages, une meilleure sélection des reproducteurs laitiers. Cette paroisse progresse cependant un peu dans tous ces domaines depuis une douzaine d'années.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de Ste-Justine, propriété de M. Antonio Giguère, fonctionne pendant 7 mois et emploie 2 hommes. En 1939, la production a atteint 68,000 livres de beurre dont le prix de vente moyen a été de \$0.235 la livre. Le lait (1,425,000 livres) provient de 100 patrons dont une dizaine des paroisses environnantes. Le petit lait (lait écrémé et lait de beurre) est remis aux cultivateurs qui l'emploient à l'engraissement des porcs. Cette beurrerie, comme toutes les autres d'ailleurs, fabrique le beurre pour le compte des cultivateurs; l'exploitant se charge d'écouler la production et remet ensuite aux cultivateurs le produit net de la vente, déduction faite d'une commission pour la fabrication. En 1939, la vente du beurre s'est pratiquée de la façon suivante: 10,000 livres environ aux consommateurs locaux et 58,000 livres à une maison de commerce en gros de Québec.

Cette industrie pourrait se développer sensiblement même dans les conditions actuelles de la production laitière dans Ste-Justine. On estime en effet que 25 cultivateurs vendent actuellement la crème à Québec. Or l'exploitant de la beurrerie prétend que les cultivateurs ne reçoivent pas plus en livrant ainsi leurs produits laitiers à la ville que s'ils les portaient à la beurrerie locale.

2) Moulanges

On relève dans Ste-Justine deux moulanges exploitées respectivement par MM. Antonio Cayouette et Josaphat Nadeau.

Monsieur Cayouette a moulu en 1939 quelque 3,500 minots de grains divers pour le compte des cultivateurs de Ste-Justine. Son moulin fonctionne environ 10 mois par année et il n'emploie aucune main d'oeuvre.

Monsieur Nadeau a moulu en 1939 également à commission pour le compte des cultivateurs environ 200,000 livres de grains et 25,000 livres de foin et de paille. Ce moulin est fermé depuis le printemps 1940; il était mû par l'électricité et le coût de cette force motrice est trop élevé pour le volume des affaires.

Industrie du bois

1) Scierie

On relève dans Ste-Justine une scierie exploitée par Monsieur Antonio Cayouette. Cette scierie fonctionne 9 à 10 mois par année et emploie un nombre variable d'employés (entre 3 et 7).

Monsieur Cayouette a scié pour son propre compte en 1939 environ 600,000 p.m.p. de bois de sciage et 200,000 bardeaux. Il a aussi scié à commission pour les cultivateurs 50,000 p.m.p. de bois de sciage et 200,000 bardeaux. Sa production de bois plané atteint 50,000 p.m.p. pour lui-même et 150,000 p.m.p. à commission.

Tout le bois que monsieur Cayouette a traité pour lui-même fut revendu aux commerçants de la localité. Le bois brut provient totalement des terres patentées dans un rayon d'une dizaine de milles. Depuis quelques années, la production se maintient à peu près la même.

2) Atelier de tournage du bois

Monsieur Adélard Tanguay exploite un petit atelier où il travaille seul. Nous n'avons pu rencontrer monsieur Tanguay mais madame Tanguay a pu nous dire que cet atelier fonctionne 10 mois par année et qu'on y tourne tous les ans un nombre variable de manches de pics, de faux, etc.

Autre industrie

Pierre à chaux

On relève dans Ste-Justine une carrière de pierre à chaux exploitée par dame Eva Cimon. Cette carrière, située sur les lots 18 et 19 du rang X, est exploitée depuis 8 ans. Madame Cimon y emploie 8 hommes pendant 5 mois. La production de 1939 fut de 1,280 tonnes de chaux qui se sont vendues au prix moyen de \$2 la tonne. Une bonne partie de cette chaux sert à amender les terres des cultivateurs de la région.

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La ligne de chemin de fer Québec Central passe par Ste-Justine et y dessert une gare située au nord-est du centre de la municipalité, à environ 1 mille du village. La gare possède 1 voie principale et 1 voie d'évitement. En outre de Ste-Justine, cette gare dessert St-Luc, St-Cyprien et en partie Ste-Sabine.

Le trafic ferroviaire en 1939 comprend 6,900 tonnes de marchandises expédiées (bois) et 493 tonnes seulement de marchandises reçues, à savoir 100 tonnes de chevaux, 393 tonnes de marchandises diverses.

Le trafic ferroviaire diminue sensiblement depuis quelques années à cause de la concurrence toujours croissante du camionnage; on prétend que cette diminution est de 25% depuis 10 ans malgré l'augmentation du volume d'affaires dans la municipalité. Le transport par camion de Ste-Justine à Québec est de \$3.50 par 1,000 p.m.p. alors que le transport par chemin de fer revient à \$4.40 du 1,000 p.m.p. Un autre exemple: le transport du beurre et du fromage de Ste-Justine à Québec coûtait \$0.41 du 100 livres alors qu'il ne coûte que \$0.15 du 100 livres par camion. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le camion ait de la facilité à concurrencer le chemin de fer.

Routes

1) Voyageurs

Un service régulier d'autobus dessert Ste-Justine et toutes les autres municipalités sur la route entre Ste-Justine et Québec. C'est la ligne Ste-Justine-Québec qui effectue tous les jours un voyage aller-retour.

2) Marchandises

Six services réguliers de camionnage desservent la municipalité: MM. A. Vachon, H. Vachon, F. Chabot, A. Tanguay, P. Racine et Express Fontaine. Tous ces services sont originaires de Ste-Justine. Les quatre premiers assurent un service de 2 fois par semaine et les deux autres un service de 4 fois par semaine. Ces camionneurs transportent des produits agricoles, du bois et des marchandises diverses.

La municipalité compte aussi 2 camions dont on se sert occasionnellement pour le transport du bois et d'autres produits; mais ils ne font pas cependant de service public de camionnage.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - PROSPER

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité couvre une superficie de 30,796 acres, soit environ 48 milles carrés. Elle est bornée au nord par St-Benjamin et Ste-Rose, à l'est par St-Louis-de-Gonzague, au sud par le canton Metgermette et à l'ouest par St-Georges-de-Beauce.

Du point de vue de relief, la municipalité n'est pas très accidentée; le terrain est légèrement en pente vers le nord-ouest et les altitudes varient entre 825 et 1,300 pieds du niveau de la mer.

La rivière Famine, qui borne la municipalité au nord, égoutte les terres de la municipalité soit directement, soit indirectement par l'entremise de nombreux affluents dont les principaux sont la rivière Abénakis et la rivière Veilleux. On relève plusieurs autres petits ruisseaux moins importants qui affluent vers ces deux derniers cours d'eau.

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, les "Statistiques municipales" donnaient pour St-Prosper une population de 2,349 habitants. Compte tenu de l'accroissement naturel depuis cette période (571) et de l'arrivée d'une dizaine de familles (47 personnes), la population actuelle devrait être de 2,967 âmes. Or la population actuelle, telle que recensée par l'administration municipale, n'atteint que 2,441 habitants. En se basant sur le dernier relevé municipal, (1939), au moins 526 individus auraient quitté la paroisse depuis 1931. On nous informe que la plupart des familles qui sont parties se sont établies sur des lots de colons soit dans l'Abitibi, soit à Val Allain (Lotbinière). Ces familles ont dû, en général, abandonner dans St-Prosper leurs terres grevées de dettes.

Le tableau suivant, dont les chiffres sont extraits des registres paroissiaux pour l'accroissement naturel et des "Statistiques municipales" pour la population, indique le mouvement démographique dans St-Prosper depuis 1931:

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	93	32	61	2,349
1932	124	25	99	2,360
1933	101	26	75	2,375
1934	77	31	46	2,375
1935	92	27	65	2,440
1936	95	18	77	2,429
1937	73	37	36	2,409
1938	79	28	51	2,449
1939	89	28	61	2,441
	823	252	571	

Occupation du sol

On compte actuellement 298 cultivateurs établis à St-Prosper. On relève en outre 120 propriétaires de maisons sur emplacements et 19 locataires. On estime que les trois quarts des emplacements, propriétaires ou locataires, cultivent un jardin potager pour les besoins domestiques.

Dans l'ensemble, la municipalité renferme 406 propriétaires domiciliés (soit 298 cultivateurs et 108 emplacements) et 12 propriétaires non domiciliés de maisons sur emplacements.

Modes de vie

Près de 25% des cultivateurs doivent avoir recours aux chantiers pour assurer à leurs familles la subsistance que la terre ne réussit pas à leur fournir en entier; on nous affirme en outre qu'environ 150 jeunes gens vont aussi aux chantiers pour aider aux dépenses des familles. Cette activité forestière ne semble pas en général trop préjudiciable aux travaux de la ferme depuis une dizaine d'années.

On compte 120 personnes, la plupart des chefs de familles, qui gagnent ordinairement leur vie en qualité de journaliers. Ces derniers travaillent aux chantiers pendant la plus grande partie de l'année.

Il va sans dire que plusieurs de ces journaliers sont des chômeurs partiels, en ce sens qu'ils ne travaillent pas une partie de l'année.

Les artisans qui tiennent boutique comprennent 2 menuisiers, 4 forgerons, 2 garagistes, 1 cordonnier, 1 ferblantier, 2 coiffeurs, 1 boulanger et 1 photographe.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 3 scieries-moulanges, 1 scierie et 1 carderie. Ces divers établissements ne sont que de petites industries familiales employant au total une quinzaine d'hommes y compris les exploitants.

Le commerce fait vivre 3 marchands généraux, 5 restaurateurs, 4 agents, 1 hôtelier et 1 commerçant de chevaux. Les transports ne comprennent que 4 camionneurs et 1 chauffeur de taxi.

Les professions libérales comprennent 2 notaires et 2 médecins. Dans les autres occupations non énumérées plus haut, on relève 2 huissiers et 1 maître de poste. Signalons que la municipalité compte 33 rentiers établis dans le village.

L'enseignement primaire est donné par 9 religieuses (Servantes du Coeur Immaculée de Marie) qui occupent un externat dans le village. La paroisse compte aussi 14 institutrices laïques enseignant dans les différentes écoles rurales.

Le service domestique comprend une cinquantaine de jeunes filles qui s'engagent surtout dans les centres urbains.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité, ainsi que nous l'avons dit, renferme 298 cultivateurs propriétaires de fermes. Le capital moyen engagé par ferme est de \$3,000, soit \$1,000 dans la terre, \$1,000 dans les bâtisses, \$500 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel agricole. Plusieurs cultivateurs ont des dettes. On en compte 36 qui ont obtenu des prêts du Crédit agricole provincial. Le montant total accordé par l'Office est de \$41,100, environ \$1,140 pour chacun.

Etendue moyenne des fermes

Chaque ferme couvre en moyenne une étendue de 95 acres, soit 28,310 acres pour l'ensemble des fermes. La superficie de 30,796 acres donnée par les "Statistiques municipales" comprend, en outre des fermes, les étendues couvertes par les chemins, les rivières et les emplacements.

Sur chaque ferme, on relève en moyenne 23 acres de terre déjà labourée (grain, foin), soit au total 6,854 acres; 24 acres de terre labourable en pâturages naturels, soit 7,152 acres; 42 acres en forêts et érablières, soit 12,516 acres; enfin 6 acres en terrains non utilisables (rochers, etc.), soit 1,788 acres au total.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Ste-Rose-de-Watford, la municipalité voisine au nord (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

Le sol est en grande partie composé de terre franche graveleuse (80%); on rencontre aussi un peu de terre forte argileuse (10%) et de terre légère sablonneuse (10%). L'usage des amendements et des engrais artificiels est malheureusement loin d'être généralisé; on n'emploie dans toute la municipalité qu'environ 25 tonnes d'amendements calcaires et 60 tonnes d'engrais chimiques par année. Vingt-cinq cultivateurs seulement soignent la conservation du fumier d'étable au moyen de plates-formes et

de remises.

Quant à l'égouttement des terres, il se pratique assez bien naturellement; le sous-sol cependant est imperméable comme partout sur le plateau. Il faudrait creuser des fossés sur les propriétés et pratiquer le labour Richard partout où il est praticable. Certaines grandes décharges par ailleurs devraient être creusées et redressées.

Une dizaine de cultivateurs ont fertilisé une partie de leurs pâturages et ont obtenu des résultats très encourageants.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1939 les superficies en cultures, ainsi que les rendements moyens obtenus par chacune d'elles; nous donnons également les étendues en pâturages labourés ou naturels.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	1,950 acres	21 bois.
Orge	50 "	18 "
Mais à grains	2 "	--
Grains mélangés	100 "	23 "
Foin (mil et trèfle)	4,350 "	1 ton.
Pommes de terre	200 "	140 bois.
Racines fourragères	30 "	8 ton.
Autres cultures	2 "	--
Jardins	20 "	--
Pâturages labourés	150 "	--
Pâturages naturels	7,152 "	--
	<u>14,006 acres</u>	

Dans l'ensemble, les superficies des cultures n'ont guère varié depuis 1931; on remarque une faible augmentation dans les étendues en avoine et en foin et une assez forte augmentation dans les étendues en grains mélangés; cette dernière plante comprend en effet 100 acres par comparaison à 20 acres en 1931. Par ailleurs, les superficies ensemencées en orge et en racines fourragères ont diminué. Les pâturages, ainsi que l'indique le tableau, ne comportent que 150 acres labourées, le reste comprenant des pâturages naturels qui pourraient être labourés à la suite d'épierrement et d'égouttement.

On ne saurait trop recommander la culture des grains mélangés; ce mélange de grains convient très bien à l'alimentation des animaux.

Les rendements ne sont pas élevés comme on le voit. Le sol est d'ailleurs moins bon que dans la Plaine, mais la faute réside surtout dans une exploitation mal conduite des terres. Les cultivateurs devraient, en outre d'employer beaucoup plus de chaux et d'engrais chimiques, adopter un plan de rotation plus conforme aux conditions de la région. (Voir chapitre sur l'Agriculture pour le comté au début de ce rapport). Il faudrait également fertiliser les pâturages afin d'en diminuer la superficie au profit des cultures de céréales.

Il n'y a pas de culture de vente et les produits des grandes cultures servent exclusivement sur les fermes.

2) Cultures potagères et fruitières

La culture des légumes ne se pratique pas pour la vente. Il n'y a que des jardins potagers qu'on entretient pour les besoins domestiques.

Les arbres fruitiers ne comprennent que quelque 300 pommiers produisant annuellement environ 100 barils de pommes. La production est entièrement consommée dans les familles.

3) Érablières

La municipalité renferme 15 érablières qui ont produit en 1939 quelque 1,700 gallons de sirop. On garde pour la consommation domestique environ 150 gallons et on vend le reste à la Coopérative de Plessisville. On estime à \$105 en moyenne par érablière le revenu que rapporte la vente des produits de l'érable.

Outre ces 15 cultivateurs qui exploitent des érablières dans la municipalité, on en compte une trentaine d'autres qui vont faire les sucres dans le Maine. Ces derniers exploitent des sucreries plus grandes que celles de St-Prosper; cependant, compte tenu des frais qu'encourt leur déplacement, leur revenu net est à peu près le même que celui des exploitants locaux d'érablières.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux dans la municipalité est resté à peu près le même depuis 1931, soit environ 425. Depuis 2 ans on commence à s'adonner à l'élevage du cheval; l'élevage local fournit une quinzaine de sujets annuellement. On compte 15 juments d'élevage croisées et 1 étalon enregistré pur sang. On achète encore beaucoup de chevaux de l'Ouest canadien (50 par année) par l'entremise de deux commerçants locaux de chevaux. La production locale devrait pouvoir se développer pour répondre aux besoins locaux.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre de vaches laitières atteint actuellement 1,043; ce sont tous des sujets croisés de race Ayrshire. On compte également 159 taureaux Ayrshire dont 9 pur sang et 150 croisés. On ne vend pas de bétail laitier pour l'élevage. Mais les cultivateurs vendent du bétail de boucherie; environ 290 vaches, 30 taureaux et 600 veaux de lait, ce qui représente un revenu moyen de \$61 par ferme.

Le rendement moyen des vaches est faible en raison surtout de la pauvreté des pâturages; il ne dépasse pas 2,500 livres de lait par année. L'amélioration de la production laitière réside surtout dans l'organisation des pâturages fertilisés. Les cultivateurs portent le lait à la beurrerie locale; quelques-uns le vendent en nature au village. La vente des produits laitiers rapporte en moyenne \$70 par ferme.

3) Porcs

On fait l'élevage du porc de race Yorkshire. On garde 2 verrats reproducteurs et 230 truies d'élevage; quelques-unes seulement mettent bas 2 fois l'an. Chaque cultivateur abat en moyenne 1 porc par année pour l'alimentation domestique. Pour la vente aux commerçants locaux, on abat quelque 1,540 porcs à 140 livres ce qui représente un revenu moyen d'environ \$80 par ferme.

4) Moutons

L'élevage du mouton est au déclin depuis 1931 par suite des déprédations causées par les chiens et les ours. On compte encore 160 cultivateurs qui s'occupent de cet élevage et gardent au total environ 960 brebis et 150 béliers croisés de race Leicester. La vente des agneaux rapporte en moyenne \$30 par ferme si on répartit le revenu sur l'ensemble des cultivateurs.

5) Volailles

On compte dans la municipalité environ 6,000 poules et poulettes pondeuses, soit une vingtaine par ferme. Ce nombre comprend 6 poulaillers de 100 poules dont les exploitants sont membres du couvoir coopératif de Ste-Germaine. Il y a environ 7,000 poulets. On engraisse quelque 5,000 volailles pour la vente. La vente des oeufs et des volailles grasses rapporte en moyenne \$35 par ferme.

6) Animaux à fourrure

Il n'y a dans St-Prosper qu'un seul éleveur de renards qui garde ordinairement 6 couples. Il vend annuellement une dizaine de peaux et se fait ainsi un revenu de \$200.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

L'activité des chantiers est très importante parmi les cultivateurs de St-Prosper. On relève quelque 200 personnes, comprenant des cultivateurs et des fils de cultivateurs, qui vont aux chantiers l'hiver pendant une période de 3 mois en moyenne. L'argent qu'ils retirent de cette activité représente environ \$68 par famille en le répartissant sur toutes les fermes.

Les cultivateurs coupent sur leurs terres et vendent du bois de chauffage (300 cordes) et du bois à pâte (1,200 cordes); cette activité rapporte en moyenne quelque \$30 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les divers éléments du revenu-argent que touchent la majorité des cultivateurs donnent au total \$374. C'est ce qu'indique le tableau suivant établi pour 1939.

Produits laitiers	\$ 70
Vente des bovins de boucherie	61
Vente des porcs	80
Vente des moutons	30
Aviculture	35
Chantiers	68
Vente du bois	30
	\$ 374

Cette moyenne est établie d'après les activités agricoles ou autres qui touchent la majorité des fermiers. Il faut par ailleurs considérer les revenus particuliers suivants qui ne touchent que quelques fermes:

Produits de l'érable (45 producteurs)	\$ 105
Animaux à fourrure (1 éleveur)	200

Si l'on estime à \$160 la valeur des produits agricoles consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à quelque \$534. Avec le revenu-argent de \$374, le cultivateur doit d'abord défrayer ses dépenses d'exploitation (matière première, entretien des bâtisses, outillage, etc.) qui se chiffrent par quelque \$80 en moyenne par ferme. Il reste donc au cultivateur quelque \$300 pour l'entretien de sa famille.

Achats

Comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, les cultivateurs ont acheté en 1939 environ 25 tonnes de chaux et 60 tonnes d'engrais chimiques ainsi que des moulées alimentaires (pour \$17 en moyenne par cultivateur) et de la graine de trèfle et de mil (\$6 en moyenne par ferme).

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint \$15 en moyenne par famille. L'église supporte encore une dette de \$25,000 qui se paie à même les revenus ordinaires; il n'y a donc

pas de répartition légale. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de \$1.00 et \$0.85 par \$100 d'évaluation, soit \$15 et \$12.75 en moyenne par famille. Il n'y a pas de dette scolaire, mais une dette municipale de \$12,000. Les propriétés sont évaluées à leur pleine valeur réelle pour fins d'imposition.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Prosper possède un Cercle agricole de 75 membres, un Cercle de l'U.C.C. de 25 membres, un Cercle de jeunes éleveurs de 15 membres et un Cercle de fermières de 30 membres. La Société d'Agriculture du haut du comté recrute plusieurs membres dans St-Prosper. Signalons en plus une Caisse populaire en formation.

o o o

Pour résumer, disons que St-Prosper a connu un certain développement agricole depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire depuis que les cultivateurs se livrent un peu moins à l'activité des chantiers. Les progrès cependant sont lents. On devrait encourager l'épierrement, l'époutement et l'emploi des engrais chimiques. Une autre amélioration réside dans la fertilisation des pâturages.

Signalons enfin qu'une vingtaine de lots dans la municipalité ne sont pas encore ouverts à l'agriculture; ces lots situés dans le rang IV appartiennent à la Compagnie Breakey.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La seule beurrerie locale est exploitée par M. Odilon Larivière; avant 1935, il existait dans St-Prosper une autre beurrerie qui a été absorbée par la première. Cette industrie fonctionne 6 mois par année avec un seul employé. En 1939, la production a atteint 55,000 livres de beurre qu'on a ainsi vendues: 8,000 livres aux consommateurs locaux, 24,000 livres à la Coopérative Fédérée de Québec et 23,000 livres à la Canada Packers. La matière première comprend 1,155,000 livres de lait provenant de 180 patrons dont 170 de St-Prosper et 10 de Ste-Aurélie. Une dizaine de cultivateurs de la localité fréquentent d'autres fabriques. Les possibilités de développement de cette industrie sont intimement liées aux possibilités de développement de l'industrie laitière, et par suite de l'agriculture en général.

2) Moulanges

M. Adolphe Reny exploite une moulange qui fonctionne à l'année mais d'une façon intermittente. En 1939, il a moulu à commission pour des cultivateurs de St-Prosper et des paroisses environnantes environ 4,000 minots de grains (avoine surtout) pour les moulées et 150 minots de sarrasin pour la farine (consommation humaine).

La moulange de M. Adolphe Larochelle ne fonctionne qu'à l'automne. Elle a fabriqué 3,000 minots de moulées alimentaires en 1939 pour le compte de cultivateurs de St-Prosper et Ste-Aurélie.

On relève une troisième moulange exploitée par M. Lorenzo Larochelle; cette dernière fonctionne 8 mois par année à raison de 3 jours en moyenne par semaine. M. Larochelle a moulu en 1939 environ 3,000 minots d'avoine et de sarrasin pour le compte des cultivateurs de son arrondissement.

Ces petites moulanges sont toutes trois combinées à des scieries exploitées également pour les besoins des cultivateurs.

3) Carderie

La municipalité renferme une petite carderie exploitée par M. Aristide Bellegarde. Ce dernier exploite cette industrie familiale dans St-Prosper depuis une vingtaine d'années. L'établissement fonctionne 4 mois l'été et la production de 1939 comprend 10,000 livres de laine cardée à commission pour les cultivateurs de la paroisse et de la région. Cette industrie, loin de progresser, décline dans les mêmes proportions que l'industrie même de l'élevage du mouton. Nous savons que dans cette région les ours causent de grands ravages parmi les troupeaux de moutons. De plus, un bon nombre de cultivateurs, au lieu de faire carder leur laine dans la localité, l'échangent depuis quelques années soit à Cap St-Ignace, soit de commerçants juifs ambulants, pour des articles confectionnés. Cette méthode d'échange, en plus de nuire considérablement à l'industrie de M. Bellegarde, n'est pas de nature à promouvoir les arts domestiques dans la localité.

Industrie du bois

1) Scieries

Les propriétaires des 3 moulages que nous avons signalés plus haut exploitent également 3 petites scieries. Il y a aussi dans St-Prosper une quatrième scierie exploitée par M. Odilon Larivière. Le tableau suivant donne la production de 1939 pour chacun de ces petits moulins.

Exploitants	Pour eux		Pour les autres	
	Bois de sciage p.m.p.	Bardeaux	Bois de sciage (p.m.p.)	Bardeaux
Lorenzo Larochelle	10,000	100,000	30,000	200,000
Adolphe Larochelle	-	-	100,000	-
Adolphe Reny	-	-	-	-
Odilon Larivière	-	-	200,000	-
	10,000	100,000	330,000	200,000

M. Adolphe Reny, comme on le voit, n'a pas de production pour 1939. Cette scierie a discontinué ses opérations depuis 2 ans et le propriétaire a vendu son outillage.

Seul M. L. Larochelle achète un peu de bois brut pour le scier et le revendre aux cultivateurs qui en sont dépourvus.

Les 3 scieries en exploitation fonctionnent habituellement pendant 2 ou 3 mois l'hiver. Elles emploient temporairement 4 ou 5 hommes à part les exploitants.

La production de M. Lorenzo Larochelle comprend 25,000 p.m.p. de bois scié et plané à commission et 6,000 p.m.p. pour revendre. M. Odilon Larivière a aussi plané pour les autres en 1939 environ 75,000 p.m.p.

En plus du cèdre à bardeaux, la production comprend surtout du sapin et de l'épinette; il y a très peu de bois dur.

2) Atelier de menuiserie

On relève dans St-Prosper un atelier de menuiserie servant surtout à la réparation des voitures d'été ou d'hiver. L'exploitant, M. Michel Giguère, fabrique rarement du neuf si ce n'est des parties de voitures. Cette boutique n'est pas véritablement une industrie, mais plutôt une petite boutique artisanale.

C - TRANSPORTS

La voie ferrée ne passe pas par St-Prosper. Elle longe cependant la partie nord de la municipalité le long de la rivière Famine. Il y a dans St-Benjamin une gare (gare Morisset) qui dessert aussi bien St-Prosper car elle est aussi rapprochée du centre de cette dernière municipalité que du village de St-Benjamin (Voir monographie de St-Benjamin).

On compte dans St-Prosper 4 camionneurs (G. Poulin, H. Larochelle, E. Gagnon, O. Morin) qui transportent du bois et des marchandises diverses. Aucun n'assure un service régulier. M. Poulin ne voyage que dans la municipalité; il transporte du bois à pâte à la gare et en rapporte diverses marchandises. MM. Larochelle et Gagnon voyagent entre St-Prosper et Québec; ils transportent surtout du bois à pâte. M. Morin transporte du bois dans le Maine (E.U.).

En outre du transport par service de chemin de fer (Québec Central, gare Morisset), le transport des voyageurs s'effectue également par un autobus qui fait tous les jours, excepté le dimanche, le trajet aller-retour entre Québec et St-Zacharie et dessert St-Prosper.

o o o

M O N O G R A P H I E
D E L A
M U N I C I P A L I T É
D E
S T - L O U I S - D E - G O N Z A G U E

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située au sud du comté de Dorchester, la municipalité de St-Louis-de-Gonzague couvre 34,273 acres, soit environ 53 milles carrés, dans les cantons Langevin, Watford et Metgermette. Elle est bornée comme suit: au nord les municipalités de Ste-Rose et St-Cyprien, à l'est la rivière St-Jean qui marque la frontière américaine, au sud la municipalité de Ste-Aurélie et à l'ouest St-Prosper.

Le relief n'est pas des plus accidentés. La partie la plus élevée se trouve au sud de la municipalité et comprend des terrains non encore classifiés détenus par des compagnies forestières; on y trouve des élévations variant entre 1,400 et 1,525 pieds d'altitude. Partout ailleurs dans la municipalité, les altitudes oscillent entre 1,100 et 1,400 pieds, le terrain étant légèrement incliné vers l'ouest.

Toutes les rivières et ruisseaux de cette localité s'écoulent vers le versant de l'Atlantique; ce sont des affluents directs ou indirects de la rivière St-Jean. La municipalité, comme nous l'avons vu, est légèrement inclinée vers l'ouest; la plupart des rivières de la municipalité ne coulent donc pas vers la rivière St-Jean, mais en sens opposé et ne se jettent dans cette dernière que par l'entremise d'autres affluents. Signalons la rivière Veilleux, la plus importante de la municipalité, qui prend sa source dans le lac du même nom au nord-est; cette rivière coule vers l'ouest. On compte aussi un certain nombre de petits ruisseaux peu importants.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Les "Statistiques municipales" de 1931 donnent pour la municipalité de St-Louis-de-Gonzague une population de 595 habitants. L'accroissement naturel calculé de 1931 à 1939 est de 190 âmes et l'on nous rapporte que 85 individus nouveaux sont venus s'établir dans la municipalité. La population de la paroisse en 1939 devrait donc être de 870 habitants. Or l'administration municipale n'en dénombre que 730. On relève donc 140 départs de la municipalité depuis 1931. Le chiffre d'émigration nette n'est cependant que de 55 personnes puisqu'on compte 85 nouveaux arrivés. Les quelques familles qui ont quitté la municipalité sont surtout allées s'établir sur des lots de colonisation soit dans l'Abitibi, soit dans d'autres centres du comté.

Le tableau suivant, extrait des registres paroissiaux de St-Louis-de-Gonzague et des "Statistiques municipales" indique les variations de la population depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	30	12	18	595
1932	21	6	15	627
1933	30	10	20	632
1934	32	5	27	686
1935	20	8	12	680
1936	36	6	30	690
1937	26	9	17	660
1938	32	11	21	700
1939	38	8	20	730
	265	75	190	

Ce tableau démontre que les départs de la municipalité furent surtout importants entre 1935 et 1937. Au cours des autres années en effet, sauf en 1933, l'augmentation réelle fut toujours supérieure à l'augmentation fournie par l'accroissement naturel.

Occupation du sol

La municipalité renferme actuellement 87 cultivateurs établis; on nous affirme également que 42 étrangers exploitent des circuits ou des lots à St-Louis-de-Gonzague. On compte aussi 42 colons primés par l'Etat.

On relève en outre 13 propriétaires de maisons sur emplacements et 5 locataires: cette dernière catégorie comprend les journaliers. Presque tous les emplacitaires cultivent un petit potager pour l'alimentation domestique; quelques-uns gardent des animaux domestiques.

Modes de vie

Nous avons vu que la municipalité compte 87 cultivateurs domiciliés. Un bon nombre de cultivateurs tirent des chantiers une partie de leur subsistance.

Les journaliers comprennent 5 chefs de famille qui gagnent ordinairement leur vie du travail aux chantiers et dans les scieries.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers et 1 forgeron. L'industrie ne comprend que 2 scieries.

Le commerce comprend 2 magasins de détail (marchands généraux) et 4 petits restaurateurs. Les transports font vivre 3 camionneurs et 1 chauffeur de taxi. Signalons enfin 4 rentiers domiciliés dans le village.

Le travail féminin comprend 8 institutrices qui enseignent dans la localité et une dizaine de jeunes filles engagées en service domestique.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Louis-de-Gonzague compte 87 cultivateurs. Il y a en plus 42 colons dont nous ne tiendrons pas compte au cours de cette étude de l'agriculture: ces derniers, en effet, ne tirent encore aucun revenu-argent de leur exploitation agricole. Nous parlerons de ces derniers à la fin du chapitre sur l'agriculture. Le capital moyen engagé par ferme n'est pas élevé, environ \$2,500, soit \$1,000 dans la terre, \$900 dans les bâtisses, \$300 dans les troupeaux et \$300 dans le matériel agricole.

L'Office du Crédit agricole provincial a jusqu'ici prêté à 8 cultivateurs de St-Louis-de-Gonzague un montant total de \$6,550, soit environ \$820 en moyenne à chacun.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne une terre de 125 acres, soit un total de 10,875 acres. Les "Statistiques municipales" donnent une étendue totale de 34,273 acres pour la municipalité. Cette superficie totale comprend, en outre des étendues détenues par les cultivateurs, les lots des 42 colons, les lopins de terre des emplacitaires, les étendues couvertes par les chemins, les rivières, etc. ainsi qu'une soixantaine de lots détenus par la Brown Corporation et la Compagnie Breakey.

L'étendue moyenne de 125 acres détenus par chaque cultivateur se divise comme suit: 20 acres en terrains labourés, 22 acres en pâturages non labourés, 73 acres en forêts, érablières et taillis, et 5 acres en pâturages incultes. Les étendues en pâturages non labourés seraient parfaitement labourables à la suite d'égouttement et d'épierrement.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même que dans les autres municipalités de l'arrière du comté. (Cf. monographie de Ste-Rose-de-Watford).

Sols et amendements

Les terrains de St-Louis-de-Gonzague ne comprennent qu'un seul type de sol: terre jaune (franche), graveleuse et rocheuse. Les cultivateurs n'emploient que très peu d'engrais chimiques (12 tonnes). Quant aux amendements calcaires, on en a employé quelques tonnes il y a 3 ans, mais rien depuis. A peine une dizaine de cultivateurs soignent la conservation du fumier de ferme.

L'égouttement des terres arables n'est pas partout satisfaisant à cause surtout du mauvais état des grandes décharges et de la mauvaise exécution des travaux de drainage sur les propriétés. On devrait faire plus de labour Richard avec rigoles sur les propriétés.

Le trèfle s'établit sans difficulté; quant à la luzerne, il n'y a pas eu d'essai. Les pâturages n'ont pas été fertilisés.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les superficies cultivées et les pâturages labourés ou naturels couvrent actuellement 3,654 acres. C'est ce que montre le tableau suivant qui indique les étendues en cultures et les rendements moyens à l'acre.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	325 acres	21 bois.
Orge	6 "	18 "
Lin	1 "	--
Sarrasin	40 "	22 "
Pois secs	1 "	12 "
Grains mélangés	50 "	22 "
Foin (mil et trèfle)	1,225 "	3/4 tonne
Pommes de terre	30 "	140 bois.
Racines fourragères	5 "	8 tonnes
Jardins de famille	7 "	--
Pâturages labourés	50 "	--
Pâturages naturels	1,914 "	--
	3,654 acres	

Depuis 1931, il y a eu de faibles augmentations dans les diverses étendues sous cultures. Les rendements sont faibles car les sols sont moins bons qu'ailleurs; de plus la culture est routinière et la sélection des semences ne se pratique pas. Pour améliorer la production végétale, tout est à réformer sur la majorité des fermes. Les pâturages permanents fertilisés entrent dans cette série de réformes. Viendraient ensuite les concours primés de défrichement, d'épierrement, d'égouttement et de labours. Le système de rotation des cultures devrait surtout être amélioré. Nous avons parlé avec détails des systèmes de rotation qui devraient être suivis dans le chapitre général traitant de l'agriculture dans le comté. (Voir chapitre au début du rapport).

Quant au revenu-argent que rapportent les cultures, il est à peu près nul. Un certain nombre de fermiers ne réussissent même pas à produire sur leur terre suffisamment pour l'alimentation des animaux de ferme. Une dizaine de cultivateurs ont vendu au total en 1939 quelque 20 tonnes de foin et une dizaine également ont vendu environ 100 minots de pommes de terre.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers ne comprennent qu'une centaine de pommiers de qualité et de rendement médiocres. La récolte des pommes sert exclusivement à la consommation domestique.

3) Erablières

Quelques cultivateurs de St-Louis-de-Gonzague exploitent une quinzaine d'erablières de 1,000 érables en moyenne chacune. Ces érablières ont produit en 1939 quelque 11,250 livres de sucre. On a gardé environ 750 livres pour la consommation domestique et on a vendu 10,500 livres aux commerçants. Cette industrie locale représente un revenu moyen de \$70 par érablière. En plus des 15 cultivateurs qui exploitent ces érablières, 5 autres vont faire les sucres dans la forêt du Maine; ces derniers tirent de cette activité un revenu net à peu près égal à celui des 15 autres.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement dans la municipalité une centaine de chevaux; c'est une très faible augmentation depuis 1931. Chaque année, l'élevage local en fournit 6 ou 7; cependant, pour répondre aux besoins des cultivateurs, il faut en acheter aussi une quinzaine par l'intermédiaire des commerçants. On compte dans la municipalité 7 juments d'élevage; pour la reproduction, on a recours aux étalons de Ste-Germaine et de Ste-Justine. Quant aux chevaux qu'on achète, ce sont en général de mauvais sujets de l'Ouest, souvent marqués de maladie. On devrait pouvoir développer l'élevage de façon à répondre aux besoins locaux.

2) Bovins et industrie laitière

On dénombre actuellement à St-Louis-de-Gonzague environ 260 vaches laitières et 50 taureaux. Le troupeau gardé s'augmente de quelques têtes chaque année; en 1931 on ne gardait que 133 vaches laitières. On ne vend pas de bovins laitiers; mais la vente des bovins de boucherie (50 vaches, 25 taureaux et 170 veaux de lait en 1939) rapporte environ \$35 par ferme. La qualité des vaches est plutôt médiocre; il n'y a aucune bête pur sang. Le troupeau gardé ne comprend que des vaches et des taureaux Ayrshire croisés.

Les cultivateurs ne gardent donc en moyenne que 3 vaches chacun. Le rendement moyen des vaches atteint à peine 2,400 livres de lait par année. Cette faiblesse des rendements s'explique par l'absence de bons pâturages, la mauvaise alimentation durant l'hiver, le manque de sélection dans le troupeau et le manque de reproducteurs pur sang. Il n'y a ni beurrierie, ni fromagerie locale. On estime que les cultivateurs gardent en moyenne 500 livres de lait par vache et portent le reste à la fromagerie de Ste-Rose. La vente des produits laitiers rapporte \$57 en moyenne par ferme.

3) Porcs

Le nombre de porcs en 1939 est d'environ 410; ce chiffre comprend 370 porcelets élevés. On abat annuellement environ 85 porcs

pour les besoins domestiques. Le reste du surplus, comprenant environ 280 porcelets, est vendu aux commerçants et aux bouchers de la façon suivante: 50% abattus à 130 livres et 50% vivants à 180 livres. La vente des porcs rapporte \$50 en moyenne par ferme.

4) Moutons

Le troupeau gardé comprend 240 brebis et 30 béliers Leicester. On vend quelque 240 agneaux aux commerçants locaux à \$6 en moyenne chacun. Comme une quarantaine de cultivateurs seulement gardent des moutons, on établit à \$36 en moyenne le revenu que cet élevage rapporte à chaque éleveur.

5) Volailles

On ne relève que 2,100 volailles environ dans toute la municipalité. La qualité du troupeau est médiocre à cause surtout du manque de connaissances techniques, de l'indifférence pour l'aviculture et de l'insuffisance des grains d'alimentation. On engraisse environ 350 volailles pour la vente ce qui rapporte un revenu d'environ \$5 en moyenne par ferme; quant à la vente des oeufs, elle rapporte également environ \$5 par ferme. On établit donc à \$10 par cultivateur le revenu moyen provenant de l'aviculture.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une cinquantaine d'hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs) vont aux chantiers 3 mois par année. Cet appoint de revenu s'établit à \$70 en moyenne par ferme.

La coupe du bois sur les terres patentées est plus rémunératrice. Les cultivateurs ont vendu en 1939 environ 500 cordes de bois de chauffage, 1,000 cordes de bois à pâte et 100,000 p.m.p. de bois de sciage. Cette activité constitue un revenu moyen de \$100 par ferme.

2) Voirie

Un montant total de \$5,000 fut dépensé aux travaux de voirie dans St-Louis-de-Gonzague. Le revenu-argent moyen dépasse quelque peu \$350; ce revenu est faible et encore est-il obtenu en majeure partie par des activités extra-agricoles. Le tableau suivant réunit les différentes sources du revenu-argent que touchent en moyenne la majorité des cultivateurs de cette municipalité.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Produits laitiers	\$ 57
Vente des bovins de boucherie	35
Vente des porcs	50
Aviculture	10
Chantiers	70
Coupe du bois	100
Travaux publics (1939)	40
	\$ 362

On est ici en présence d'une paroisse pauvre où l'économie agricole n'est pas encore organisée. L'état des cultivateurs n'est guère meilleur en général que celui des colons quant au bien-être matériel. Quelques cultivateurs réussissent à réaliser un revenu un peu supérieur à la moyenne, mais c'est le petit nombre. Il faut cependant considérer les revenus suivants qui concernent quelques fermes seulement:

Vente du foin (10 cultivateurs)	\$ 20 chacun
Vente des pommes de terre (10 cultivateurs)	6 "
Produits de l'érable (20 producteurs)	70 "
Vente des moutons (40 éleveurs)	36 "

On estime que la valeur des produits de la ferme consommés par la famille atteint en moyenne \$150. Le revenu brut de la ferme s'établit donc en moyenne à \$512. Mais le cultivateur ordinaire ne touche en moyenne que \$362 en argent; les dépenses d'exploitation ne sont pas élevées et se chiffrent par \$70 en moyenne par ferme. Le montant de \$362 étant en grande partie constitué par des activités extra-agricoles, il va sans dire que le revenu est loin d'être stable. Le bois diminue rapidement et il faudrait nécessairement que les cultivateurs se livrent à une culture plus intensive pour stabiliser leur mode de vie.

Achats

Les cultivateurs achètent bien peu de chose pour la terre: environ 12 tonnes d'engrais chimiques, 1000 sacs de moulées alimentaires et 1,000 livres de graine de trèfle pour la semence. Ces achats se font chez le marchand local.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église est de \$18 en moyenne par famille; cette contribution inclut la dîme qui se paie en nature. L'église a une dette de \$3,000. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de \$12 et \$15 en moyenne par famille. On estime donc à \$45 la moyenne des impôts et contributions versés par chaque famille.

Sociétés agricoles

On ne relève dans St-Louis-de-Gonzague qu'un Cercle agricole de 26 membres. L'incapacité financière est le principal obstacle au développement du mouvement coopératif.

Colonisation

On compte 42 colons établis depuis 4 ou 5 ans sur des lots de 100 acres dans la partie sud de la municipalité. La superficie moyennement actuellement défrichée sur chaque lot est d'environ 15 acres dont 4 acres en cultures labourées (patates, jardins, grains) et 11 acres en cultures d'abattis (grains, foin). Tous ces colons ont au moins un porc, 90% ont une vache, 50% gardent un cheval et 40% élèvent quelques volailles.

On peut avoir une idée du genre de vie de ces colons en établissant à peu près comme suit le revenu moyen:

Primes de l'Etat	\$ 60
Bois vendu	100
Travaux publics	15
Valeur des produits agricoles consommés	75
	\$ 250

La Brown Corporation et la Compagnie Breakey détiennent en outre dans la municipalité un bon nombre de lots qui seraient colonisables. On nous assure que ces deux compagnies refusent de vendre et voudraient plutôt spéculer par un échange.

o o o

St-Louis-de-Gonzague, ouvert à la colonisation depuis près d'un demi-siècle, n'a guère connu de développement agricole. Il y a encore beaucoup de défrichement à faire et de nombreuses améliorations à apporter sur les terrains déjà défrichés: on suggère surtout l'égouttement, l'épierrement et l'emploi des engrais chimiques; ces suggestions s'appliquent actuellement surtout pour les terres patentées.

o o o

B - INDUSTRIES

Du point de vue industriel, on ne relève que 2 scieries dans St-Louis-de-Gonzague. L'une appartient à M. Léo Bédard et fonctionne dans la municipalité depuis 26 ans. Cette scierie est en exploitation 5 à 6 mois par année et emploie 5 hommes. M. Bédard a scié en 1939 pour le commerce 400,000 bardeaux qu'il a vendus de la façon suivante: 100,000 à un commerçant de Lévis et 300,000 directement aux consommateurs. De plus, M. Bédard a scié à commission pour le compte d'un commerçant de Ste-Justine 150,000 p.m.p. et 1,000 traverses de chemin de fer; et il a aussi scié 40,000 p.m.p. et 150,000 bardeaux pour les cultivateurs et colons de la localité. Tout le bois traité dans cette scierie provient des terres patentées et des lots de colons. A part le cèdre à bardeaux, les essences utilisées comprennent presque exclusivement du sapin et de l'épinette. Dans le rayon desservi par le moulin de M. Bédard (4 milles), il reste actuellement peu de bois mou mais beaucoup de bois dur.

L'autre scierie est exploitée par M. Jos. McKinnon depuis 17 ans. Cette scierie est en exploitation 8 mois par année et le nombre d'employés varie entre 4 et 6. La production pour le commerce en 1939 fut de 300,000 bardeaux qui furent vendus directement aux consommateurs. M. McKinnon a de plus scié à commission pour le compte de 2 commerçants environ 250,000 p.m.p. de bois de sciage et 1,000 traverses de chemin de fer. Ajoutons 150,000 p.m.p. et 100,000 bardeaux sciés pour les cultivateurs et les colons. Le propriétaire de cette scierie possède également un planeur; il a plané 200,000 p.m.p. à commission en 1939. Tout le bois traité provient des terres patentées et des lots de colons dans un rayon de 2 milles.

C - TRANSPORTS

St-Louis-de-Gonzague n'est desservi par aucune ligne de chemin de fer. La municipalité n'est pas encore assez importante pour nécessiter une organisation des transports. On relève 3 camionneurs qui transportent surtout du bois et parfois des marchandises diverses; aucun de ces camionneurs n'effectue un service régulier. Ils voyagent irrégulièrement entre Québec et St-Zacharie et transportent parfois du bois aux Etats-Unis.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - CYPRIEN

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Saint-Cyprien couvre une superficie de 21,699 acres dans le canton Langevin. Elle est située au sud-est du comté et bornée de la façon suivante: au nord Ste-Justine, à l'est le canton Daaquam, au sud la rivière St-Jean qui marque la frontière internationale des Etats-Unis, à l'ouest St-Louis-de-Gonzague et Ste-Rose.

Le relief de la municipalité n'est pas très accidenté. Le terrain est légèrement incliné vers le sud et les altitudes varient entre 1,225 pieds au sud et 1,450 pieds au nord.

Le réseau hydrographique comprend d'abord la rivière St-Jean qui borne la municipalité au sud et dans laquelle une bonne partie des terres de St-Cyprien s'égouttent directement ou indirectement. On rencontre quelques petits ruisseaux et rivières de peu d'importance qui affluent vers la St-Jean.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population actuelle de la municipalité est de 910 âmes alors qu'elle était de 606 d'après les "Statistiques municipales" de 1931. Or l'accroissement naturel depuis 8 ans est de 235 âmes et la population devrait être de 841 personnes en supposant qu'il n'y a eu aucun mouvement d'émigration ou d'immigration. La différence entre le chiffre de 841 (population calculée) et celui de 910 (population réelle) indique une immigration nette de 69 âmes depuis 1931. Les familles qui sont venues s'établir dans St-Cyprien sont donc plus nombreuses que celles qui ont quitté la paroisse. On compte en effet 50 nouveaux colons établis dans la municipalité.

Le tableau suivant, extrait des registres paroissiaux de St-Malachie et des "Statistiques municipales", indique les variations du mouvement démographique depuis 1931 à 1939.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	35	11	24	606
1932	30	8	22	702
1933	29	5	24	716
1934	27	5	22	702
1935	29	5	24	791
1936	35	6	29	850
1937	37	8	29	877
1938	42	5	37	910
1939	37	13	24	910
	301	66	235	

On voit par ce tableau que le mouvement d'immigration est à peu près continu depuis 1931, sauf en 1934 où on note une diminution de population sur l'année précédente et en 1939 où la population est restée la même qu'en 1938 malgré l'accroissement naturel.

Occupation du sol

La municipalité compte 80 cultivateurs, propriétaires de fermes, et 50 colons établis sur des lots. On compte en plus 26 propriétaires d'emplacements et 1 seul locataire de maison. La plupart des emplacements de la municipalité cultivent un lopin de terre.

En plus de 106 propriétaires domiciliés, on nous signale 18 étrangers qui détiennent dans la municipalité des parties de terrains.

Modes de vie

Nous avons vu que la municipalité compte 130 agriculteurs dont 80 cultivateurs et 50 colons. Sur les 80 cultivateurs, il y a 71 chefs de familles et 9 célibataires. Les cultivateurs ne vivent pas exclusivement de l'exploitation de leurs fermes; presque tous vont aux chantiers. Cette activité détourne les cultivateurs de la terre et elle est par conséquent préjudiciable aux travaux de la ferme; dans bien des cas, les cultivateurs aiment mieux payer les services d'un étranger sur leur ferme pour aller travailler aux chantiers.

On relève 13 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. Ils sont employés surtout aux chantiers et au travail dans les scieries, parfois comme main-d'oeuvre chez certains cultivateurs.

L'artisanat fait vivre 6 familles et comprend 1 atelier de menuiserie, 3 forges, 1 cordonnerie, 1 boutique de coiffeur.

Quant à l'industrie, elle compte une dizaine de petits établissements qui sont pour la plupart de petites industries familiales exploitées pour les besoins locaux. On estime qu'une quarantaine d'hommes, y

compris les exploitants, travaillent temporairement dans ces petits établissements; ces hommes sont surtout employés dans les scieries.

Le commerce de détail fait vivre 2 marchands généraux, 1 colporteur et 2 restaurateurs; ces derniers cependant ne gardent ce petit commerce qu'à titre d'occupation secondaire. Les transports font vivre deux camionneurs et 1 chauffeur de taxi. Signalons qu'il n'y a qu'un seul rentier dans la municipalité.

Le travail féminin occupe d'abord 8 institutrices enseignant dans les 8 écoles de la municipalité. On compte aussi 25 jeunes filles engagées en service domestique dans les centres urbains.

Les contribuables de St-Cyprien ont fait plusieurs démarches pour tenter d'obtenir l'électrification de leur paroisse, mais la Shawinigan a toujours refusé jusqu'ici d'y installer le pouvoir.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité, ainsi que nous l'avons vu, compte 80 cultivateurs en outre des 50 colons. Nous ne tiendrons pas compte de ces derniers dans les calculs moyens qui suivront. Nous parlerons de la situation des 50 colons à la fin seulement de cette étude sur l'agriculture dans St-Cyprien.

On estime que le cultivateur de St-Cyprien a un capital moyen de \$2,000 seulement engagé sur sa ferme. Ce capital se répartit de la façon suivante: \$300 dans la terre, \$800 dans les bâtisses, \$200 dans les troupeaux et \$200 dans le matériel de ferme.

Les fermes hypothéquées sous le régime du crédit agricole provincial sont au nombre de 12 dans la municipalité; on relève un montant total de \$10,750 ainsi accordé sur hypothèque à ces 12 fermiers, soit près de \$900 en moyenne à chacun.

Etendue moyenne des fermes

Les 80 cultivateurs détiennent au total 12,800 acres. Les fermes ont donc une étendue moyenne de 160 acres; sur ces 160 acres, il y a 20 acres labourés, 22 acres en pâturages naturels, 110 acres en forêts, érablières et taillis, et 8 acres en étendues non utilisables comprenant les rochers, marécages, etc.

Nous avons vu que les "Statistiques municipales" donnent une étendue totale de 21,699 acres pour toute la municipalité; cette superficie comprend, en outre des terres des cultivateurs, les lots des colons, les étendues occupées par les emplacements, les chemins, etc.

Période de végétation

Elle est la même qu'à Ste-Rose-de-Watford (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

On trouve dans St-Cyprien exactement le même type de sol que dans Ste-Justine: terre franche (jaune) graveleuse et rocheuse. Il y a cependant un peu de terre noire (humifère). Les sols ne sont ni plus ni moins fertiles qu'à Ste-Justine, mais ils sont plus mal entretenus. On n'emploie dans toute la municipalité qu'une dizaine de tonnes d'amendements calcaires et une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques. On ne relève que 6 cultivateurs qui soignent, au moyen de plates-formes ou autrement, la conservation du fumier de ferme. L'emploi de la chaux et des divers engrais doit se généraliser car le sol est la première chose à améliorer sur les fermes. Et cette rénovation du sol par les engrais ne saurait se pratiquer sans procéder simultanément à un bon égouttement des terres. Actuellement, les grandes décharges sont en mauvais état et les travaux de

drainage exécutés sur les terres rarement satisfaisants. On devrait généraliser la pratique du labour Richard et débarrasser certains cours d'eau, entre autres le ruisseau Chabot et la rivière Brûlé.

Comme le sol est en général assez acide, la luzerne s'établit difficilement; il y a d'ailleurs eu très peu d'essais.

Un seul cultivateur a fertilisé une petite étendue de pâturages à titre d'essai et il a obtenu de très bons résultats. Cette pratique devrait encourager les autres à faire de même, car les pâturages fertilisés permettent de garder plus de vaches sur une moindre étendue et d'augmenter sensiblement leur rendement laitier.

Production végétale

Le tableau suivant montre pour 1939 l'état des cultures et des pâturages à St-Cyprien:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	200 acres	21 bois.
Orge	20 "	17 "
Sarrasin	5 "	25 "
Grains mélangés	48 "	22 "
Foin (mil et trèfle)	1,275 "	3/4 ton.
Pommes de terre	40 "	130 bois.
Racines fourragères	6 "	8 ton.
Jardins de famille	6 "	--
Pâturages naturels	1,760 "	--
	<u>3,360 acres</u>	

Les rendements des diverses cultures sont faibles: cela résulte du fait que la terre et les méthodes de culture sont moins soignées et qu'on n'emploie pas assez d'engrais chimiques. On améliorera la production de la ferme par un meilleur égouttement du sol, par l'emploi généralisé de la chaux et des engrais chimiques, par une bonne rotation des cultures, enfin par l'organisation des pâturages permanents fertilisés. Mais par-dessus tout, il faut dans St-Cyprien continuer le défrichement car les étendues sous culture sont encore susceptibles d'augmenter considérablement.

Il est inutile d'ajouter qu'aucune culture ne se pratique pour la vente.

3) Cultures potagères et fruitières

Plusieurs cultivateurs conservent une parcelle de terrain pour la culture des légumes pour les besoins domestiques; il ne se pratique aucune culture maraîchère pour la vente.

La culture fruitière par ailleurs se résume à bien peu de chose. On ne rencontre qu'une centaine de pommiers qui produisent annuellement une vingtaine de barils de pommes. Inutile d'ajouter qu'on ne vend pas de pommes.

Erablières

L'industrie du sucre et du sirop d'érable n'est pas des plus actives à St-Cyprien. On ne relève qu'une douzaine d'erablières de 1,200 érables en moyenne chacun. Elles ne sont pas très productives puisqu'elles n'ont produit en 1939 que 400 gallons de sirop et 4,800 livres de sucre et cette activité rapporte en moyenne \$54 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre de chevaux a quelque peu augmenté depuis quelques années; les 80 cultivateurs possèdent au total une centaine de

chevaux. On n'en élève pas plus que 3 par année et on en importe une dizaine des provinces de l'Ouest. La municipalité ne compte que 3 juments d'élevage et on se sert pour la reproduction des étalons de Ste-Germaine ou Ste-Justine.

Ici comme ailleurs, l'élevage local aurait le précieux avantage de procurer aux cultivateurs de meilleurs chevaux à meilleur compte.

2) Bovins et industrie laitière

On relève dans la municipalité 280 vaches laitières de race Ayrshire, dont 4 pur sang. Il y a aussi 3 taureaux pur sang, dont 1 Holstein et 2 Ayrshire et 50 taureaux croisés.

Les rendements des vaches sont très faibles; 2,500 livres par année en moyenne. On considère qu'ils pourraient être considérablement relevés par de meilleurs fourrages et par une meilleure sélection dans le troupeau. La plupart des cultivateurs portent le lait à la beurrerie locale; quelques-uns cependant vont à Ste-Justine. On estime que la vente des produits laitiers rapporte environ \$70 à chaque cultivateur.

Aucun cultivateur ne vend du bétail laitier destiné à l'élevage. Par contre on vend des bovins de boucherie, 20 vaches, 20 taureaux et environ 160 veaux en 1939. La vente du bétail de boucherie rapporte en moyenne \$22 par cultivateur.

3) Porcs

On compte en 1939 quelque 362 porcs dont 320 porcelets destinés à l'abattage. Les porcs qu'on garde pour l'élevage sont toutes des bêtes croisées; 2 verrats Chester White et 40 truies Yorkshire. On abat chaque année 80 porcs pour la consommation domestique et on en vend 240, soit abattus soit vivants, aux commerçants locaux. Cet élevage apporte un appoint de revenu de \$43 en moyenne par ferme.

4) Moutons

L'élevage du mouton décline rapidement. On ne compte plus que 6 cultivateurs qui s'y adonnent. Ils ne gardent au total que 36 brebis et 6 béliers. Les agneaux sont vendus aux commerçants locaux et cette vente rapporte en moyenne \$36 à chaque éleveur. Les ours causent de très grands ravages parmi les troupeaux et c'est là le principal facteur qui contribue au déclin de cet élevage.

5) Volailles

Le troupeau comprend environ 800 poules et poulettes pondeuses et 900 poules et poulets. On engraisse 500 volailles pour la vente. La vente des oeufs et des volailles grasses rapporte \$16 en moyenne par ferme. Le manque de connaissances techniques, l'indifférence pour l'aviculture et l'insuffisance des grains d'alimentation sont les principaux obstacles qui s'opposent au développement de cet élevage.

Revenus forestiers

Presque tous les cultivateurs et plusieurs fils de cultivateurs fréquentent les chantiers pendant une période moyenne de 3 mois. Cette activité nuit beaucoup aux travaux de la ferme. Le revenu qu'elle procure, réparti sur l'ensemble des familles de cultivateurs, se chiffre par \$100 en moyenne.

Les cultivateurs coupent aussi sur leurs terrains du bois de chauffage (100 cordes), du bois à pâte (800 cordes) et du bois de sciage (10,000 p.m.p.). Cette activité rapporte environ \$72 par ferme.

Revenu-argent du cultivateur

Si nous groupons en un tableau récapitulatif tous les éléments du revenu-argent moyen que touchent la majorité des cultivateurs, nous obtenons les chiffres suivants:

Produits laitiers	\$ 70
Vente des bovins de boucherie	22
Vente des porcs	43
Aviculture	16
Chantiers	100
Coupe du bois sur terres patentées	72
	\$ 323

Il faut aussi considérer les activités suivantes qui ne touchent chacune que quelques cultivateurs et contribuent à relever la moyenne de leur revenu.

Produits de l'érable (12 producteurs)	\$ 54
Elevage du mouton (6 éleveurs)	36

Les cultivateurs de St-Cyprien touchent donc en moyenne un revenu-argent annuel de \$323 environ. Ce revenu n'est pas élevé et les activités purement agricoles n'y contribuent que pour une proportion relativement faible; l'industrie forestière compte en effet pour 53% dans ce revenu. Si nous estimons à \$150 environ la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, le revenu brut du cultivateur s'établit à quelque \$473, mais le cultivateur ne dispose annuellement que de \$323 en moyenne pour défrayer ses dépenses d'exploitation, acquitter ses comptes personnels, assumer les obligations de sa famille, et allouer un intérêt au capital investi sur sa ferme. Les dépenses d'exploitation ne sont pas élevées et s'établissent à \$60 en moyenne par ferme. Les chiffres que nous venons d'établir sont des moyennes approximatives; rien ne nous assure que tous les cultivateurs réussissent à boucler leur budget.

Achats

Les principaux achats que les cultivateurs effectuent chez les marchands locaux comprennent 10 tonnes de chaux, 15 tonnes d'engrais chimiques; on achète aussi pour \$1,200 de moulées (\$15 par cultivateur) et pour \$480 de graine de trèfle et de mil (\$6 par cultivateur).

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à \$10 en moyenne par famille. Les taxes municipales et scolaires atteignent en moyenne \$15 par famille. Les terres sont évaluées aux 2/3 de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité compte un Cercle agricole de 35 membres et 1 Cercle de fermières de 30 membres. Quelques cultivateurs font partie de la Société d'Agriculture du haut du comté. La paroisse en plus possède une Société coopérative de beurrerie. L'incapacité financière nuit au développement du mouvement coopératif.

Colonisation

Depuis les 5 dernières années, 50 colons sont venus s'établir dans St-Cyprien. Ils occupent des lots de 100 acres dans le rang I, II, III, IV et V. La superficie moyenne défrichée sur chaque lot est de 12 acres dont 2 acres en cultures labourées (pommes de terre, jardins, grains) et 10 acres en cultures à travers les abattis (grain et foin). Les colons établis depuis 4 ou 5 ans sont évidemment plus avancés que ceux qui ne sont installés que depuis un an ou deux. Tous les colons gardent au moins une vache et un cheval; 90% ont des porcs et 10% ont des volailles; un ou deux seulement élèvent quelques moutons. Tous ces produits agricoles ne servent évidemment qu'à la consommation domestique. Voici à peu près comment s'établit le revenu moyen que le colon retire annuellement en argent:

Primes	\$ 70
Vente du bois	75
Travaux publics	15
	\$ 160

On estime à environ \$70 en moyenne la valeur des produits agricoles que le colon consomme dans sa famille.

On nous informe que la Brown Corporation détient encore dans les limites de la municipalité une dizaine de lots qui seraient colonisables.

o o o

En somme, St-Cyprien est une paroisse où les progrès agricoles sont très lents. On prétend que si on pouvait employer dans la municipalité 1 tonne d'engrais chimique en moyenne par cultivateur, on réussirait à prendre le dessus. Il faudrait aussi faire du défrichement. Il serait peut-être opportun d'étudier un moyen d'encourager les cultivateurs à ces divers travaux par des primes. Actuellement, ils sont complètement négligés parce que la plupart des cultivateurs passent une partie de l'hiver aux chantiers pour essayer d'équilibrer leur budget.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La Société Coopérative agricole de St-Cyprien exploite une beurrerie dans le village depuis 3 ans. Cette fabrique fonctionne 6 mois par année avec un seul employé. En 1939, la production a atteint 23,922 livres de beurre qu'on a vendues à la Coopérative fédérée de Québec, à l'exception de 1,000 livres qui furent vendues dans la localité.

Le lait (480,000 livres) provient de 64 patrons de St-Cyprien. Quelques cultivateurs de la paroisse vont à la beurrerie de Ste-Justine. Le développement de cette industrie est intimement lié aux possibilités de développement de l'agriculture, et nous savons que ces dernières sont très grandes.

2) Moulange

On relève dans St-Cyprien une petite moulange exploitée par M. Théodore Fournier. Cet établissement ne fonctionne dans la municipalité que depuis l'an dernier (1939). L'industrie ne fonctionne que pour les besoins des cultivateurs de St-Cyprien, St-Louis-de-Gonzague et Ste-Rose-de-Watford. Pendant 3 mois en 1939, monsieur Fournier a moulu 3,000 minots de grains, comprenant surtout de l'avoine.

Industrie du bois

1) Scieries

On compte actuellement dans la municipalité 4 scieries en exploitation. Nous donnons dans le tableau suivant, établi pour 1939, la période d'activité, le nombre d'ouvriers et le chiffre de production de chacune de ces scieries.

Scieries	Période de Production	Nombre d'ou- vriers	Pour eux	Pour les autres	
			Bardeaux	Sciage (p.m.p.)	Bardeaux
Philémon Audet	6 mois	6	500,000	150,000	800,000
Olivier Gilbert	9 "	15	2,500,000	-	-
Jos. Fortier	3 "	4	-	275,000	250,000
Philias Chabot	4 "	5	-	85,000	40,000
			3,000,000	510,000	1,080,000

Nous devons aussi inclure dans la production de M. Chabot 25,000 p.m.p. de bois plané à commission pour le compte des cultivateurs ainsi que 250 traverses de chemin de fer.

Le cèdre employé dans la scierie de M. O. Gilbert pour faire les bardeaux provient en partie de la forêt américaine, en partie des concessions appartenant à la Brown Corporation. Quant aux autres scieries, tout le bois qu'elles traitent provient de terres patentées ou des lots de colons.

On voit par le tableau que seuls MM. Audet et Gilbert scient le bois pour le revendre. Le premier a vendu 500,000 bardeaux aux commerçants de la région; le second a vendu 2,500,000 bardeaux aux commerçants de Québec. Le reste de la production totale fut scié à commission soit pour le compte des cultivateurs (40%), soit pour le compte des commerçants de la région (60%). Les essences utilisées dans ces différentes scieries comprennent le sapin et l'épinette en outre du cèdre à bardeaux.

Nous signalons que l'établissement de M. Oliver Gilbert n'est qu'un moulin portatif susceptible de se déplacer dès que le propriétaire ne pourra plus exploiter les concessions de la Brown Corporation.

2) Charbon de bois

La municipalité de St-Cyprien comptait autrefois plusieurs fours à charbon de bois. Il n'y a plus aujourd'hui que ceux de MM. Victorien Bourdon et Albert Fournier qui fonctionnent à faible rendement. Le premier a fabriqué 15 tonnes de charbon de bois en 1939 et il prétend que sa production de 1940 sera encore inférieure. Le second n'a fabriqué en 1939 qu'une dizaine de tonnes. La production est vendue à Charcoal Supply de Québec. La chute considérable des prix a réduit cette industrie à presque rien. Les causes qui ont amené la chute presque totale de cette petite industrie a été étudiée dans un chapitre spécial sur l'industrie au début de ce rapport. (Cf. "Synthèse de l'Economie du comté").

3) Atelier de menuiserie

On relève dans St-Cyprien un atelier de menuiserie assez important exploité depuis 5 ans par M. Eugène Nollet. Cet établissement fonctionne 12 mois par année et emploie 3 hommes pendant 6 mois; le reste du temps, M. Nollet travaille seul. La production de 1939 comprenait les articles suivants: portes (60), châssis (250), coffres (10), voitures d'hiver (6), chandeliers (10 sets de 8 chandeliers chacun). M. Nollet achète le bois (matière première) nécessaire à son industrie des cultivateurs de St-Camille (Bellechasse), Frampton (Dorchester), St-Luc (Dorchester), Ste-Lucie-de-Beau-regard (Montmagny). Le chiffre d'affaires de M. Nollet a quelque peu dépassé \$2,000 en 1939. Cette industrie serait susceptible de se développer si ce n'était la difficulté d'atteindre les grands marchés.

C - TRANSPORTS

La voie ferrée ne passe pas par St-Cyprien qui est desservi par la gare de Ste-Justine. Les camions locaux transportent les marchandises arrivant à la gare de Ste-Justine par chemin de fer.

La grosse partie du service de transport des marchandises est effectuée par deux camionneurs locaux: MM. O. Lapointe et A. Lapointe. Seul ce dernier assure un service régulier de 2 fois par semaine entre Québec et St-Cyprien. Le premier n'effectue qu'un service irrégulier et transporte occasionnellement du bois aussi bien que des marchandises diverses.

Aucun autobus ne se rend à St-Cyprien et la station la plus rapprochée tant d'autobus que de chemin de fer est à Ste-Justine, la paroisse voisine.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

STE - AURELIE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Parmi les municipalités situées dans l'arrière-comté, sur le versant St-Jean, Ste-Aurélié est celle dont la superficie est le moins étendue. En effet elle couvre un territoire de 18,012 acres, soit environ 28 milles carrés. La localité est bornée au nord par la municipalité de St-Louis-de-Gonzague; à l'ouest par celle de St-Prosper et par le comté provincial de Beauce; au sud on trouve la municipalité de St-Zacharie et à l'est l'Etat du Maine.

Le relief du terrain est passablement accidenté et sur tout le territoire de la municipalité on ne rencontre que des collines et de longues terrasses. L'altitude varie entre 1,275 et 1,675 pieds, mais c'est surtout dans la partie ouest du rang VIII que l'on trouve les plus hautes altitudes.

Le réseau hydrographique comprend la rivière St-Jean qui sépare Ste-Aurélié de l'Etat du Maine et qui coule vers le nord. Ce cours d'eau, peu considérable parce que près de sa source, comporte comme principaux affluents la rivière Marchois et la décharge du Petit Lac St-Jean ou Lac Joli. Un autre cours d'eau, la branche nord-est de la rivière Abénakis, provient du Petit Lac Abénakis, ou Lac Fortin, et déverse ses eaux dans la rivière Famine. La municipalité compte plusieurs lacs dont les principaux sont le lac Abénakis, à l'extrémité nord duquel est situé le village, le lac Fortin ou Petit Lac Abénakis et le lac Joly ou Petit Lac St-Jean. Le premier est situé dans le rang VIII et les deux autres dans le rang IX.

Au point de vue fédéral, Ste-Aurélié appartient au comté de Beauce, mais elle relève du comté de Dorchester au point de vue provincial et municipal.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, Ste-Aurélié comptait, d'après les "Statistiques municipales", une population de 720 âmes. Depuis cette date l'accroissement naturel s'est élevé à 254 et on a enregistré l'établissement de 36 nouveaux venus. Or en 1939, la population de la municipalité, d'après le secrétaire-trésorier, se chiffre à 890 âmes. Il y a donc eu émigration de 120 individus. Plusieurs d'entre eux - une quarantaine - comprennent des jeunes filles qui travaillent en service domestique dans d'autres localités ou qui vivent ailleurs à la suite de leur mariage. Mais la plupart des émigrants sont allés s'établir comme colons à Ste-Anne-de-Roquemaure en Abitibi. Le tableau suivant indique, d'après les registres paroissiaux et les "Statistiques municipales", l'accroissement naturel depuis 1931 et les variations du chiffre de la population.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	44	5	39	720
1932	36	6	30	750
1933	39	9	30	768
1934	33	8	25	749
1935	37	16	21	835
1936	42	9	33	843
1937	31	9	22	834
1938	37	6	31	888
1939	39	16	23	890
	338	84	254	

Occupation du sol

Ste-Aurélie renferme 80 cultivateurs, 30 colons et 29 propriétaires de maisons sur emplacements. La municipalité compte 39 propriétaires domiciliés et 18 propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Sur les 80 cultivateurs, trois seulement s'abstiennent d'aller travailler aux chantiers et précisément ces trois agriculteurs sont ceux dont les fermes sont le plus développées. De l'avis de nos informateurs, cette occupation des chantiers nuit beaucoup au développement de l'agriculture. La localité compte 18 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers ainsi que 70 jeunes gens qui exercent occasionnellement ce métier. La plupart de ces hommes gagnent la presque totalité de leur subsistance en travaillant dans les chantiers. On relève 1 forgeron, 4 marchands, 1 camionneur, 2 chauffeurs de taxi et 2 rentiers. On dénombre 6 petites industries, soit une fromagerie, une moulange, une tannerie et trois scieries. Ces établissements emploient une vingtaine d'hommes pendant les mois les plus actifs.

Le travail féminin comprend 7 institutrices qui enseignent dans 6 écoles disséminées dans les rangs et une quarantaine de jeunes filles qui travaillent en service domestique dans les centres urbains, surtout à Montréal.

o o o

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les 80 cultivateurs de Ste-Aurélie sont établis sur des fermes dont la valeur moyenne atteint \$2,800. Cette somme représente \$1,000 engagés dans la terre, \$1,000 dans les bâtisses, \$400 dans les troupeaux et \$400 dans le matériel roulant. En 1940, on comptait 10 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le montant accordé se chiffre en moyenne à \$935 pour chacune de ces fermes.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur de Ste-Aurélie possède une ferme dont la superficie moyenne est de 110 acres. Ce chiffre comprend 26 acres de terre déjà labourée, 30 acres de pâturages non labourés, mais labourables, 50 acres de terrain en forêt et 4 acres en marécages.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Ste-Rose-de-Watford. (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

Le principal type de sol que l'on trouve à Ste-Aurèlie est constitué de terre franche et schisteuse (75%). On rencontre aussi de la terre légère sablonneuse (10%), de la terre noire humifère (10%) et un peu de terre forte argileuse (5%). Dans l'ensemble, les sols ne manquent pas de fertilité, aussi n'emploie-t-on que peu d'amendements. En 1939, les cultivateurs ont utilisé 40 tonnes de chaux et 35 tonnes d'engrais chimiques. Seulement une quinzaine de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme.

L'égouttement, grâce aux nombreux petits cours d'eau, est passable. On remarque cependant que l'état négligé des grandes décharges et la mauvaise exécution des travaux d'égouttement entravent l'écoulement des eaux. On devrait pratiquer davantage le labour Richard et surtout améliorer l'état des rigoles et des fossés de ligne. La fertilisation des pâturages ne fait que commencer. Sept cultivateurs seulement se livrent à cette pratique.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau ci-dessous indique pour 1939 les superficies en cultures, les pâturages naturels et labourés ainsi que les rendements.

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Avoine	450 acres	20 bois.
Sarrasin	15 "	22 "
Pois secs	5 "	--
Grains mélangés	50 "	21 "
Foin	1,450 "	3/4 ton.
Pommes de terre	50 "	130 bois.
Racines fourragères	15 "	8 ton.
Pâturages	2,445 "	--
	<u>4,480 acres</u>	

Depuis 1931, la superficie totale des cultures a augmenté d'environ 22%. Les étendues ensemencées en avoine et en grains mélangés montrent des augmentations substantielles. Quant aux rendements, on remarquera, qu'ils sont faibles. Cela est dû à la technique agricole peu développée et au défaut d'utiliser suffisamment d'engrais. La plupart des cultivateurs suivent une rotation, mais celle-ci est en général mal adaptée aux conditions locales. Ce système ne favorise que médiocrement la production du foin et des céréales. On conseille le système suivant: céréales (1 an) et foin (2 ans).

2) Cultures fruitières

La municipalité compte une centaine de pommiers produisant des fruits de variétés Jaunes et Wealthy. Cette culture ne donne que des résultats médiocres, car les cultivateurs, par suite du manque de connaissances, n'apportent pas assez de soin aux arbres.

3) Erablières

La municipalité renferme 52 exploitants d'erablières. Vingt-sept d'entre eux en possèdent chacun une dans la localité et 25 autres font du sucre dans l'Etat du Maine. En 1939 on a fabriqué à Ste-Aurèlie quelque 3,000 gallons de sirop que l'on vend aux commerçants et surtout à la Coopérative de Plessisville. On estime que cette activité rapporte en moyenne \$65 par cultivateur.

Production animale

1) Chevaux

Le troupeau compte actuellement 125 sujets dont 8 ju-

ments d'élevage croisées. Il n'y a pas d'étalon; aussi on doit utiliser ceux de St-Zacharie et de St-Prosper. L'élevage n'est pas important, car c'est à peine si l'on élève 8 sujets en moyenne par année. Par contre les cultivateurs achètent annuellement une dizaine de chevaux de l'ouest. En général les chevaux que l'on utilise à Ste-Aurélie ne durent pas parce que les cultivateurs les épuisent dans le travail des chantiers.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau de vaches qui ne comprend que des animaux de race Ayrshire croisée, se chiffre à 280. On relève aussi 43 taureaux dont 3 pur sang, soit 2 canadiens et 1 Ayrshire. On dénombre aussi quelque 240 autres bovins, surtout des génisses, des bouvillons et des veaux de lait. La plupart des cultivateurs vendent des bovins de boucherie. Ainsi en 1939, on a vendu 50 vaches, 30 taureaux et 160 veaux de lait, ce qui rapporte \$37 en moyenne par ferme.

Quant à l'industrie laitière, elle constitue, malgré son développement peu avancé, la production la plus rémunératrice de la ferme. On vend le lait à la fromagerie locale, laquelle compte 40 patrons. Plusieurs cultivateurs fabriquent du beurre à la maison et une dizaine d'autres vont porter leur lait à la beurrerie de St-Prosper. Les deux réformes à entreprendre en vue d'augmenter le rendement laitier consistent dans le développement des pâturages et dans l'amélioration de l'alimentation des vaches pendant l'hiver. Actuellement l'industrie laitière rapporte \$70 en moyenne par cultivateur.

3) Porcs

Le troupeau de porcs comprend une quarantaine de truies et 1 verrat. Au mois d'août 1940, on relevait en outre quelque 350 porcelets. Tous ces animaux, appartiennent à la race Yorkshire. L'alimentation domestique requiert l'abattage annuel de 80 porcs; le surplus, soit environ 270 sujets, est vendu vivant à la Coopérative fédérée et aux abattoirs de Québec. L'élevage porcin rapporte \$50 en moyenne par cultivateur.

4) Moutons

La plupart des cultivateurs gardent des moutons. Actuellement le troupeau comprend 30 béliers, 400 brebis et autant d'agneaux. Cet élevage qui semble stationnaire depuis plusieurs années rapporte environ \$30 en moyenne par cultivateur.

5) Volailles

Les cultivateurs de Ste-Aurélie gardent au total quelque 2,500 volailles dont 400 sont engraisées annuellement pour la vente. On ne compte qu'un poulailler de plus de 100 poules et, en général, on constate que les cultivateurs ne portent pas beaucoup d'intérêt à l'aviculture. Cet élevage rapporte environ \$18 en moyenne par cultivateur.

Revenus forestiers

La plupart des cultivateurs et bon nombre de leurs fils vont travailler dans les chantiers pendant l'hiver. Ils y passent une période de $2\frac{1}{2}$ mois en moyenne et on estime que chacun d'entre eux rapporte environ \$85.

Les cultivateurs vendent peu de bois, car la Brown Corporation a exploité la forêt à fond et celle-ci ne se reconstitue qu'avec difficulté. En 1939 on a vendu 200 cordes de bois de chauffage et 400 cordes de bois à pâte, ce qui rapporte environ \$40 en moyenne par cultivateur. Quant au bois de sciage, on le garde pour les réparations.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Nous groupons ci-dessous en un tableau les sources de revenus de la majorité des cultivateurs de Ste-Aurélie:

Produits laitiers	\$ 70
Vente de bovins de boucherie	37

(suite) Vente de porcs	\$ 50
Vente de moutons	30
Aviculture	18
Revenu des chantiers	85
Vente de bois	40
Produits de l'érable	65
	\$ 395

Si l'on essaie de dégager le revenu brut du cultivateur, on doit ajouter au revenu-argent moyen la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille. On évalue ces produits à \$150 en moyenne par cultivateur, ce qui donne un revenu brut moyen de \$545. Quant aux dépenses d'exploitation, elles se chiffrent à \$80 en moyenne par ferme. Ces dépenses une fois payées, il ne reste donc au cultivateur que \$315 pour faire vivre sa famille, et rembourser ses emprunts. S'il réussit à réaliser des économies, ce n'est que par des sacrifices et des privations.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, y compris la dîme payée en nature, s'élève à \$20 en moyenne par famille. Les impôts municipaux sont de \$10 et les taxes scolaires de \$14 par famille. Ainsi les impôts se totalisent à \$44 en moyenne par cultivateur.

Sociétés agricoles

Ste-Aurèlie compte 3 sociétés agricoles, ce sont: le Cercle agricole (28 membres), le Cercle de l'U.C.C. (10 membres) et la Caisse populaire. Celle-ci après avoir prospéré pendant plusieurs années se trouve depuis la crise dans une mauvaise position financière. Plusieurs cultivateurs font aussi partie de la Société d'Agriculture dont le siège se trouve à Ste-Rose-de-Watford.

B - COLONISATION

La municipalité renferme 30 colons établis depuis 5 ans sur des lots de 100 acres, lesquels ont été achetés de compagnies forestières. La superficie moyenne en culture sur chaque lot est de 10 acres dont une en cultures labourées et 9 autres en foin et en céréales à travers les abattis. Une quinzaine de colons gardent une vache, une dizaine possèdent un cheval et la plupart élèvent des porcs. Quant aux moutons et aux volailles seulement quelques-uns en ont. Les colons de Ste-Aurèlie réalisent le revenu-argent moyen suivant:

Primes	\$ 50
Vente de bois	100
Travaux publics	10
	\$ 160

On évalue à \$60 en moyenne la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille. Le revenu moyen brut du colon s'établit donc à \$220.

o o o

C - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromagerie

La fromagerie de Ste-Aurèlie, qui est située dans le

village, appartient à MM. Joseph Maranda et Elie Giguère. La fabrique, qui fonctionne depuis 35 ans à raison de 5 $\frac{1}{2}$ mois en moyenne par année, réunit une quarantaine de patrons. En 1939 on a fabriqué 30,000 livres de fromage dont 1,000 livres ont été vendues sur le marché local et le reste écoulé à la Coopérative fédérée de Québec. Cette industrie subit la concurrence de la bœurrerie de St-Prosper qui envoie chercher la crème d'une dizaine de cultivateurs du rang X.

2) Moulange

M. Elie Giguère possède aussi une moulange qui est située dans le rang IX, non loin de la fromagerie. Cette petite industrie n'a cependant pas fonctionné depuis 2 ans.

3) Tannerie

La seule tannerie du comté appartient à M. Donat Giguère. Elle est située sur les bords de la branche nord-est de la rivière Abénakis, dans le rang IX. Cette petite industrie, qui ne fonctionne que depuis moins d'un an, a déjà tanné 50 peaux de veaux et 450 peaux de chevaux et de vaches. La clientèle de M. Giguère se recrute à St-Prosper, St-Zacharie, Frampton et St-Camille. On utilise le procédé aux sels de chrome qui, au dire du propriétaire, donne de meilleurs résultats que le procédé qui emploie le tan. M. Giguère exploite aussi une ferme et occupe les fonctions de secrétaire-trésorier de la municipalité.

Industrie du bois

Ste-Aurélie comporte 3 scieries dont la production est indiquée dans le tableau suivant:

Exploitants	Pour eux		Pour les autres		
	Bois de sciage (p.m.p.)	Bardeaux	Bois de sciage (p.m.p.)	Plan.	Bardeaux
Elie Giguère	100,000		125,000	25,000	
Edouard Maranda		200,000			100,000
Jean Giguère		1,000,000	5,000		500,000
	100,000	1,200,000	130,000	25,000	600,000

La scierie de M. Elie Giguère est attenante à sa moulange dont nous avons parlé précédemment. Cette industrie dont la fondation remonte aux premiers établissements de la région (vers 1875) ne fonctionne que 2 mois par année. Tout le bois que M. Giguère scie pour son compte, il le vend à des commerçants de gros de Montréal.

L'industrie de M. Maranda ne fonctionne que depuis 1939. Elle est située dans le village (rang IX). Les 200,000 bardeaux que le propriétaire scie pour lui-même sont vendus sur le marché local. Outre de la production indiquée dans le tableau ci-dessus, on a produit 50,000 boîtes à fromage que l'on a écoulées chez M. V. Dionne et fils de St-Georges-de-Beauce.

M. Jean Giguère exploite depuis 12 ans une scierie située sur les bords de la rivière St-Jean, à l'extrémité est du rang IX. M. Giguère vend sa production propre à des petits commerçants de la région et du comté de Beauce. Cette scierie semble vouloir cesser ses opérations bientôt, car les réserves forestières de la région sont passablement épuisées.

o o o

D - TRANSPORTS

Aucune ligne de chemin de fer ne traverse la municipalité de Ste-Aurélie. La gare la plus proche est celle de Morisset laquelle est éloignée d'environ une dizaine de milles du village. Le transport des marchandises s'effectue par camions. En effet 6 camionneurs, dont 5 des paroiss-

ses environnantes, se rendent à Québec plusieurs fois par semaine. Quant au transport des voyageurs, il est assuré par l'autobus qui relie St-Zacharie à Québec. Ce service d'autobus passe dans le village de Ste-Aurélie.

o o o

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - ZACHARIE

I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, qui appartient au comté de Dorchester au point de vue municipal, fait partie du comté fédéral de Beauce. Elle occupe huit rangs dans le canton Metgermette-Nord et sa superficie, la plus considérable de toutes les municipalités du comté, atteint 66,436 acres, soit environ 103 milles carrés. St-Zacharie est situé à l'extrémité sud-est du comté. Au nord, la localité est bornée par la municipalité de Ste-Aurélie, à l'est par l'Etat du Maine, au sud et à l'ouest par le comté de Beauce.

Le relief de la municipalité est en général assez montagneux. C'est dans la partie sud-ouest que le terrain est le moins accidenté, mais on y rencontre quand même des collines et des vallons. Dans cette région de la localité l'altitude oscille entre 1,150 et 1,400 pieds. A mesure que l'on se dirige vers l'est, l'altitude augmente et varie généralement entre 1,650 et 1,850 pieds. C'est au sud-est, dans la région des lacs Metgermette et Central, que l'altitude atteint son plus haut point, soit 2,000 pieds.

Le réseau hydrographique comprend plusieurs cours d'eau dont les ramifications sont nombreuses. Les principaux sont la rivière Metgermette et la rivière St-Jean. La première, avec ses deux affluents, les branches nord et sud, coule vers le comté de Beauce et se jette dans la Chaudière. Quant à la St-Jean, elle constitue la décharge du lac du même nom et sépare St-Zacharie de l'Etat du Maine. La municipalité compte 4 lacs principaux, ce sont les lacs Falardeau, Central, St-Jean et Metgermette. Ce sont de petites étendues d'eau qui, sauf le lac Falardeau, donnent naissance aux rivières du même nom.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Les "Statistiques municipales" de 1931 dénombrent 2,370 habitants à St-Zacharie; en 1939, malgré un accroissement naturel de 670 et de l'arrivée de quelque 600 individus, la population a diminué et ne se chiffre qu'à 2,231 âmes. Le nombre de départs depuis 1931 atteint donc 1,407 personnes. Ce fort mouvement de population trouve son explication dans le fait que depuis 1931 plus de 150 familles ont quitté la municipalité pour aller vivre en Abitibi et la plupart de ces émigrants ont été remplacés par des nouveaux venus. Le tableau suivant, dont les chiffres proviennent des registres paroissiaux et des "Statistiques municipales", indique l'accroissement naturel et le chiffre de la population depuis 1931.

Années	Naissances	Décès	Acc. nat.	Population
1931	108	19	89	2,370
1932	118	27	91	2,236
1933	93	17	76	2,232
1934	81	19	62	2,288
1935	95	24	71	2,320
1936	91	19	72	2,340
1937	95	28	67	2,312
1938	87	21	66	2,398
1939	99	23	76	2,231
	867	197	670	

Occupation du sol

La municipalité compte 251 cultivateurs, une quarantaine de colons, 88 emplacements et une dizaine de locataires de maisons. La plupart de ceux appartenant aux deux dernières catégories cultivent un jardin de famille. On relève en outre quelque 380 propriétaires domiciliés et une quinzaine de propriétaires non domiciliés.

Modes de vie

Parmi les exploitants du sol, très peu tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes. En fait quelque 200 cultivateurs et colons travaillent aux chantiers pendant les mois d'hiver. Une trentaine de chefs de famille gagnent leur vie en qualité de journaliers et une cinquantaine de jeunes gens exercent occasionnellement ce métier. La plupart de ces gens s'emploient à la journée dans les scieries et les chantiers. Les boutiques d'artisans comprennent 3 forges, 2 garages, 1 cordonnerie, 1 boutique d'horloger et une boutique de coiffeurs. Quant aux industries, elles sont représentées par une beurrerie, 3 moulanges et 8 scieries. La localité compte 6 magasins dont un restaurant et on estime que onze familles vivent des transports, soit 7 camionneurs et 4 chauffeurs de taxi. Parmi les autres occupations on dénombre 3 maîtres de poste, 3 postillons, 6 industriels, 1 douanier, 1 beurrier, 2 hôteliers et 23 rentiers ou pensionnaires de l'Etat.

L'enseignement au village est confié aux Soeurs de la Charité de St-Louis, tandis que dans les rangs on trouve 12 écoles où des institutrices s'occupent de l'instruction des enfants. Le travail féminin ne se limite pas au domaine de l'enseignement car bon nombre de jeunes filles s'engagent en service domestique dans les centres urbains, particulièrement à Québec et à Montréal.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Zacharie compte 251 cultivateurs établis un peu partout, sauf dans les rangs A et 1 ainsi que dans la partie sud-ouest de la localité. Le capital moyen engagé par ferme s'élève à \$3,000, soit \$1,000 dans la terre, \$1,000 dans les bâtisses, \$500 dans les troupeaux et \$500 dans le matériel roulant. Au mois d'août 1940, on relevait 18 fermes hypothéquées sous le régime des prêts de l'Office du Prêt agricole du Québec. Le prêt moyen par ferme hypothéquée est de \$1,000.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur à St-Zacharie possède en moyenne 115 acres de terre, soit 28,365 acres au total. Ce chiffre ne comprend évidemment pas les terrains détenus par les colons et les jardins cultivés par les emplacements. Le reste de la municipalité est occupée, outre ces deux dernières catégories d'occupants, par les limites forestières de la compagnie John Breakey. Chaque ferme comporte en moyenne 32 acres de terre déjà labourée, 20 acres de pâturages non labourés, mais labourables, 5 acres de terrains rocheux et enfin quelque 58 acres en forêt, érablières et taillis.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'à Ste-Rose-de-Watford (Cf. cette monographie).

Sols et amendements

La terre franche graveleuse constitue 90% du territoire de la municipalité. On trouve aussi un peu de terre forte (5%) et de terre noire (5%). De même que dans les autres localités du versant St-Jean, le sol est rocheux et humide, mais en général ne manque pas de fertilité. L'an dernier les cultivateurs ont employé 200 tonnes d'amendements calcaires et 90 tonnes d'engrais chimiques. Quant au fumier de ferme, on semble ne pas attacher beaucoup d'importance à son utilisation. En effet seulement une soixantaine de cultivateurs en soignent la conservation au moyen de plates-formes ou de remises.

L'égouttement des terres, grâce aux nombreux cours d'eau, s'effectue de façon satisfaisante. On remarque cependant que quelques grandes décharges sont en mauvais état et que sur plusieurs fermes les travaux d'égouttement ont besoin d'améliorations. Quelques cultivateurs progressifs pratiquent le labour Richard et obtiennent des résultats très satisfaisants. Une dizaine de cultivateurs seulement ont fertilisé des pâturages.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages, donnent pour 1939 les étendues et les rendements suivants:

	Superficies	Rendements moyens à l'acre
Blé	10 acres	16 bois.
Avoine	1,200 "	23 "
Orge	50 "	18 "
Seigle	2 "	--
Lin	3 "	--
Sarrasin	100 "	27 "
Pois secs	10 "	15 "
Grains mélangés	75 "	24 "
Foin	6,050 "	1 ton.
Pommes de terre	160 "	150 bois.
Racines fourragères	60 "	10 ton.
Jardins de famille	12 "	--
Pâturages	5,320 "	--
	<u>13,502 acres</u>	

Depuis 1931, les cultures en grains mélangés, en foin, en pommes de terre ainsi que les pâturages ont augmenté. Au total, l'ensemble des étendues ensemencées enregistrent une augmentation d'environ 650 acres. Dans l'ensemble, les rendements, à cause d'une meilleure technique agricole, sont légèrement supérieurs à ceux des paroisses des alentours. La plupart des cultivateurs suivent une rotation consistant dans du grain (1 an) et du foin (4 ans). On suggère un système moins long ne comprenant que du grain (1 an) et du foin (2 ans) et dans lequel on établirait des pâturages fertilisés en dehors de la rotation. On devrait aussi, dit-on, encourager l'emploi des engrais chimiques de façon à augmenter les pâturages fertilisés, ce qui diminuerait l'étendue des pâturages naturels et permettrait une production plus grande de céréales.

2) Culture fruitière

La pomiculture n'est pas très développée à St-Zacharie. C'est à peine si l'on relève une centaine de pommiers qui, pour la plupart, laissent fort à désirer. Jusqu'ici cette culture n'a donné que des résultats médiocres. Il faut dire cependant que les variétés de pommes sont mal

choisies et que les cultivateurs ne taillent pas les arbres de façon satisfaisante.

3) Erablières

La municipalité renferme 60 érablières en exploitation qui, l'an dernier, ont produit 3,900 gallons de sirop et 16,875 livres de sucre. Environ 60 autres cultivateurs exploitent des érablières situées en territoire américain. Ces 120 producteurs réalisent, par la vente des produits, un revenu de \$80 chacun.

Production animale

1) Chevaux

Le troupeau de chevaux se chiffre actuellement à 350 dont 1 étalon croisé et une vingtaine de juments d'élevage. Quelques cultivateurs qui s'intéressent à l'élevage chevalin, élèvent une quinzaine de sujets annuellement et utilisent, outre l'étalon de la localité, ceux de St-Prosper et de St-Côme (Beauce). Bien que cet élevage fasse des progrès, il ne suffit pas à satisfaire aux besoins locaux, aussi on importe annuellement une vingtaine de chevaux de l'Ouest.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme environ 875 vaches laitières de race Ayrshire, dont 14 pur sang. On compte aussi 207 taureaux, soit 7 pur sang, dont 6 Ayrshire et un canadien, et 200 Ayrshire croisés. On relève aussi plus de 850 autres bovins comprenant des génisses, des bouvillons et des veaux de lait. Un cultivateur seulement vend du bétail laitier, ce qui lui rapporte environ \$15 par année. Mais la plupart des cultivateurs vendent des bovins de boucherie. Ainsi l'an dernier on a vendu 250 vaches, 100 taureaux et environ 500 veaux de lait. La majorité des éleveurs retirent de cette activité un revenu moyen de \$50 chacun.

3) Porcs

L'élevage porcin constitue la meilleure source de revenus des cultivateurs de St-Zacharie. Le troupeau comprend 3 verrats et 200 truies dont les 2/3 rapportent deux fois par année. Au mois d'août 1940, on relevait en outre près de 2,700 porcelets. Tous ces animaux appartiennent à la race Yorkshire. Cet élevage prend de l'ampleur depuis 4 ou 5 ans, c'est-à-dire depuis que l'on expédie les animaux par camion. L'alimentation domestique requiert l'abattage d'environ 300 porcs par année. Le surplus, soit quelque 2,400 sujets, sont vendus vivants en coopération à la Coopérative fédérée de Québec. L'élevage porcin rapporte un revenu de \$100 en moyenne par cultivateur.

4) Moutons

Environ 130 cultivateurs gardent des moutons et ce nombre diminue, car l'élevage ovin est en régression. Actuellement le troupeau comprend 540 brebis, 75 béliers et un peu plus de 500 agneaux. Ces animaux, sauf 12 béliers pur sang Hampshire, appartiennent à la race Leicester croisée. En 1939, on a vendu 540 agneaux aux commerçants locaux, ce qui rapporte \$15 en moyenne par cultivateur. Ce qui fait le plus de tort à cet élevage, ce sont les ravages causés par les ours qui viennent des forêts du Maine. Il serait très avantageux, nous a-t-on dit, d'offrir une prime pour l'abattage de ces carnassiers qui, dans toutes les municipalités de cette région, entravent considérablement l'élevage ovin.

5) Volailles

L'aviculture à St-Zacharie constitue une activité agricole passablement négligée. Sauf un camionneur qui possède un poulailler de quelque 300 volailles, les éleveurs ne gardent qu'un petit nombre de poules. Actuellement on relève dans la municipalité un peu plus de 6,000 volailles dont 2,000 environ sont engraisées pour la vente. En général, les cultivateurs semblent assez indifférents aux choses de l'aviculture et au surplus on manque de connaissances techniques en ce qui a trait à cet élevage. L'an dernier la vente des volailles et des oeufs a rapporté \$18 en moyenne par cultivateur.

6) Animaux à fourrure

On ne compte qu'un éleveur qui possède 40 couples d'animaux. L'an dernier il a vendu une centaine de peaux, ce qui lui procure un revenu d'environ \$1,500.

Revenus forestiers

Le nombre de cultivateurs et de fils de cultivateurs qui vont aux chantiers pendant l'hiver se chiffre en moyenne à 200. Ils y passent une période de 2 mois en moyenne et rapportent à la maison quelque \$70 chacun.

La plupart des cultivateurs vendent du bois qu'ils prélèvent sur leurs terres. Ainsi en 1939, ils ont vendu 300 cordes de bois de chauffage, 1,300 cordes de bois à pâte et environ 100,000 p.m.p. de bois de sciage. Ces produits sont vendus à des commerçants du village, ce qui rapporte environ \$42 en moyenne par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau ci-dessous résume les différentes sources de revenus de la majorité des cultivateurs de St-Zacharie.

Produits laitiers	\$ 70
Vente de bovins de boucherie	50
Vente de porcs	100
Vente de moutons	15
Aviculture	18
Revenu des chantiers	70
Vente de bois	42
	\$ 365

Ce revenu n'est pas élevé, mais 120 cultivateurs qui vendent du sucre et du sirop d'érable réalisent en outre un revenu moyen de \$80 chacun.

Si l'on essaie de dégager le revenu brut des cultivateurs, il faut ajouter au revenu-argent moyen (\$365) la valeur des produits agricoles de la ferme consommés par la famille (\$150), ce qui donne un revenu moyen brut de \$515 par cultivateur. Mais en réalité le cultivateur ne touche que \$285, soit la différence entre son revenu-argent et ses dépenses d'exploitation, lesquelles s'élèvent à \$80 en moyenne par ferme. Cette somme de \$285 sert à faire vivre la famille, ordinairement nombreuse, à payer les dettes et, s'il en reste, constituer quelques économies.

Achats

Parmi les denrées et articles achetés en dehors de la municipalité et qui pourraient être produits localement, les moulées sont les plus considérables. Il s'en achète annuellement pour \$3,500 soit \$14 en moyenne par cultivateur. Les achats de graines de trèfle et de mil se totalisent à \$2,500 par année, soit environ \$10 en moyenne par cultivateur. Il s'achète en outre des quantités assez considérables de fruits et de conserves de toutes sortes.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église est de \$15 en moyenne par famille. Quant aux impôts municipaux et scolaires, ils s'élèvent respectivement à \$5 et \$15 par cultivateur. Ainsi les taxes et contributions se totalisent à \$35 en moyenne par famille. La commission scolaire est endettée pour \$9,400, mais l'église et la municipalité n'ont aucune dette.

Sociétés agricoles

On ne compte que deux sociétés agricoles: un centre de criblage de 20 membres et un groupe de cultivateurs qui s'associent pour vendre les porcs.

B - COLONISATION

La municipalité de St-Zacharie compte 40 colons établis depuis 4 à 5 ans dans presque tous les rangs. Ces colons exploitent chacun un lot de 100 acres sur lequel on trouve en moyenne 12 acres de terre défrichées soit 3 acres en cultures et 9 acres en abattis et en pâturages. Presque tous ces gens possèdent chacun un cheval, une vache et un porc. Quelques-uns seulement gardent des poules et des moutons.

Le revenu-argent moyen de ces colons s'établit comme suit:

Primes	\$ 70
Vente de bois	30
Travaux publics	10
	\$ 110

La valeur des produits agricoles que le colon retire de son exploitation et qui servent à son alimentation atteint \$90 en moyenne. Ainsi le revenu brut se totalise à \$200 en moyenne par colon.

C - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La beurrerie de St-Zacharie appartient à M. Edouard Groleau. Cette fabrique est située dans le village, non loin de l'église, dans le rang V. La beurrerie qui fonctionne ordinairement 7 mois par année compte 150 patrons et a produit 55,000 livres de beurre en 1939. Environ 1,200 livres de beurre sont écoulées sur le marché local, tandis que le reste est vendu à la Coopérative fédérée de Québec.

2) Moulanges

La moulange de M. Jos. Fortier est située dans le rang IV, sur les bords de la branche nord de la rivière Metgermette. Cette petite industrie qui fonctionne depuis une quarantaine d'années a moulu, en 1939, 750 boisseaux de grain pour le compte de cultivateurs des environs.

M. Victor Brochu exploite une moulange située à $3\frac{1}{2}$ milles à l'ouest du centre du village, dans le rang V. En 1936, cette industrie moulait 7,000 boisseaux de grain et en 1939, la production a baissé à 700 boisseaux. M. Brochu attribue cette diminution à l'installation de la nouvelle moulange de M. Pierre Gagné.

Celui-ci possède une moulange située dans le rang IV. Cette industrie fonctionne depuis environ 3 ans et en 1939 on a moulu environ 5,000 minots de grain pour le compte des cultivateurs.

Industrie du bois

Scieries

La municipalité compte 8 scieries dont 7 étaient en exploitation en 1939. Le tableau suivant indique la production de ces établissements.

Exploitants	Pour eux		Pour les autres	
	Bois de sciage (p.m.p.)	Bardeaux	Bois de sciage (p.m.p.)	Bardeaux
Edouard Groleau	---	3,000,000	---	---
Jean Larivière	---	225,000	---	75,000
Nap. Larivière	---	160,000	---	40,000
Victor Brochu	10,000	50,000	150,000	350,000
Pierre Gagné	---	1,000,000	15,000	1,500,000
Adélaré Chabot	---	---	1,000,000	---
Jos. Fortier	---	---	75,000	200,000
	10,000	4,435,000	1,240,000	2,165,000

La scierie de M. Edouard Groleau, l'une des plus importantes du comté, est située dans la partie ouest du premier rang. Ce moulin qui ne fonctionne que depuis deux ans emploie 35 hommes travaillant environ 8 mois par année. En 1939, outre la production de 3,000,000 de bardeaux, cette scierie a produit 650,000 p.m.p. de bois à calvettes (appelé aussi bois carré), 6,000 traverses de chemin de fer et 600 poteaux de téléphone. Toute cette production a été vendue en 1939 à M. Philippe Thibodeau de St-Georges de Beauce. M. Groleau fait lui-même ses chantiers pendant l'hiver. Le bois provient de réserves forestières appartenant à la compagnie John Breakey et sur lesquelles M. Groleau a obtenu des droits de coupe. En 1940 la production de cette scierie atteindra 15,000,000 de bardeaux et environ 2,000 poteaux de téléphone.

M. Jean Larivière exploite une scierie située sur les bords de la rivière St-Jean, à l'extrémité est du rang V. Cette industrie fonctionne depuis 1930 à raison de 3 mois en moyenne par année. Le bois que M. Larivière scie pour son compte est vendu aux consommateurs locaux.

Dans le rang IV, sur les bords de la rivière St-Jean, mais un peu en amont, on trouve la scierie de M. Napoléon Larivière. Cette industrie dont la fondation remonte à une trentaine d'années vend ses produits aux cultivateurs et aux colons de la région.

La scierie de M. Pierre Gagné est située sur les bords de la branche nord de la rivière Metgermette, dans le rang IV. Outre de la production indiquée dans le tableau précédent, M. Gagné a plané 12,000 p.m.p. de bois pour son compte en 1939. Quant à sa production de bardeaux, elle est écoulée chez des commerçants de gros de la région. Une partie de la production consiste dans du bois scié pour le compte d'un commerçant de bois de la localité.

La scierie de M. Victor Brochu est attenante à la moulange dont nous avons parlé ci-dessus. M. Brochu vend le bois qu'il scie pour son compte aux colons et cultivateurs locaux.

M. Adélaré Chabot exploite une scierie depuis 1928. Cette industrie est située dans le rang II, non loin de la branche sud de la rivière Metgermette. Presque tout le bois rapporté à la scierie par les cultivateurs et colons provient de l'Etat du Maine.

La scierie de M. Joseph Fortier est attenante à la moulange dont nous avons parlé ci-dessus. Outre de la production indiquée dans le tableau de la page précédente, cette industrie a produit 35,000 p.m.p. de bois plané en 1939.

Une autre scierie, celle de M. Alfred Brochu, n'apparaît pas dans le tableau précédent. Cette industrie qui produit ordinairement de 150 à 200,000 p.m.p. de bois de sciage par année a été incendiée et n'a pas fonctionné en 1939.

D - TRANSPORTS

Aucune ligne de chemin de fer ne traverse la localité de St-Zacharie. La gare la plus proche est celle de Morisset dans la municipalité de St-Benjamin, laquelle est située à une douzaine de milles du village.

Le transport des marchandises s'effectue par camion lorsque les routes sont carrossables. Sept camionneurs, dont 5 assurent un service régulier, transportent des marchandises de Québec. Quant aux voyageurs, ils voyagent par l'autobus qui relie St-Zacharie à Québec.

o o o

VIII- CONCLUSION

Le comté de Dorchester se partage en trois régions naturelles qui se distinguent par la géographie et l'économie. Ce sont: 1o la région de la plaine de Lévis avec les municipalités suivantes: St-Bernard, St-Isidore (village et paroisse), St-Anselme (village et paroisse), Ste-Hénédine, Taschereau-Fortier, St-Maxime, Louis-Joliette et Ste-Claire-de-Joliette; 2o le plateau central qui comprend les municipalités de Ste-Marguerite-de-Joliette, de St-Edouard-de-Frampton, St-Malachie-de-Frampton, St-Nazaire-de-Dorchester, St-Léon-de-Standon, St-Odilon-de-Cranbourne, Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin et St-Luc; 3o l'arrière-comté ou le versant de la rivière St-Jean qui renferme les municipalités de St-Benjamin, Ste-Rose-de-Watford, Ste-Justine, St-Prosper, St-Louis-de-Gonzague, St-Cyprien, Ste-Aurélie et St-Zacharie.

La première région est ancienne et son activité économique est stabilisée. On y observe une agriculture généralement bien développée. Les problèmes qui se posent à son sujet sont ceux qui relèvent de l'agronomie: meilleure utilisation des terres, amélioration des espèces animales et développement de l'esprit coopératif.

Sur le plateau central, les terres, moins fertiles et très rocailleuses, ont besoin d'épierrement et d'engrais. Le relief constitue un autre obstacle. Les forêts de cette partie du comté furent autrefois la source de revenus importants, mais aujourd'hui les ressources forestières sont passablement épuisées. La population de cultivateurs et de journaliers de cette région est généralement pauvre. Il faut considérer cette population comme appartenant à une zone pionnière et prendre à son égard des mesures d'aide et de protection en vue d'améliorer son sort.

Dans l'arrière-comté, l'exploitation abusive de la forêt a créé une prospérité temporaire et a empêché l'agriculture de se développer normalement. Malgré l'ancienneté relative de certaines localités de cette région, l'agriculture ne rapporte que de maigres revenus. Il n'est pas juste de traiter les cultivateurs de semblables régions comme ceux des régions plus prospères. Ces agriculteurs, qui ne peuvent plus passer pour des colons, sont dans bien des cas dans une situation à peine meilleure, sinon pire. Ici encore l'amélioration du niveau de vie de la population dépend de l'agronomie.

L'industrie occupe le second rang quant à l'importance dans l'activité économique du comté. Mais il faut se rappeler que le comté de Dorchester ne renferme aucun centre industriel proprement dit et que l'activité agricole dépasse de beaucoup l'activité industrielle.

Le commerce et les transports occupent une place assez importante dans la vie économique des localités. Nous avons peu de chose à dire sur le commerce, car il est très difficile de le réglementer. Les transports posent le problème de la concurrence du rail et de la route. Cette concurrence est très active pendant les mois où les routes sont carrossables, alors que de nombreux camions s'occupent du transport des marchandises. Il en va de même du transport des voyageurs, lesquels empruntent presque toujours l'autobus.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans attirer l'attention sur le problème de la jeunesse. Que faire des centaines de jeunes gens qui, ayant quitté l'école très tôt, sont sans emploi et à la charge de leurs familles? On les voit flâner dans les villages, se chercher des situations temporaires dans les chantiers, quand ils n'essaient de s'infiltrer dans les villes. Beaucoup d'entre eux ne manquent pas de courage et d'intelligence. Ils manquent surtout d'instruction et sont dépourvus de ressources pécuniaires à cause de la pauvreté de leurs parents. Ils sont découragés en face d'un avenir sans issue. La solution de ce problème est certes difficile, mais les autorités doivent faire leur possible pour la trouver. En tout cas,

ce qu'il faut surtout faire comprendre aux jeunes gens, c'est qu'ils ne peuvent ni ne doivent compter sur l'Etat pour les faire vivre, que c'est seulement par leur travail et leurs sacrifices qu'ils gagneront leur vie et celles des familles qu'ils fonderont plus tard. Régler d'une façon définitive le problème de la jeunesse, c'est assurer pour une longue période la stabilité et la sécurité économique de cette région.

o o o

APPENDICE 1

Industrie du comté de Dorchester classées par municipalité.

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants
St-Bernard	Beurrerie	Soc. de Fab. de Beurre de St.-B.
	Couvoir	Couvoir coopératif de St-B.
	Moulange	Louis Bernard
	Scierie	Louis Bernard
	Atelier de menuiserie	Emile Moore
	Ar. de menuiserie	Cyrille Goulet
	Fab. de voitures	Théophile Campagna
St-Isidore (p)	Beurrerie	Synd. de Beurrerie de St-I.
	Moulange	Henri Maranda
	Moulange	Henri Longchamp
	Moulange	Ernest Parent
	Carderie	Henri Longchamp
	Scierie	Ephrem Boulanger
	Scierie	Ernest Parent
St-Isidore (v)	Beurrerie	Soc. de Fab. de Beurre de St-I.
	Couvoir	Couvoir coopératif de St-I.
	At. de menuiserie	Alphonse Roy
	At. de menuiserie	Onésime Turgeon
	At. de menuiserie	Adélard Roy
St-Anselme (p)	Fab. de conserves	F. X. La liberté
St-Anselme (v)	Beurrerie	Alexandre Baillargeon
	Couvoir	Couvoir coopératif de St-A.
	Moulange	Albert Deblois
	Scierie	Albert Deblois
	Fonderie	Fonderie de St-Anselme Ltée.
Ste-Hénédine	Beurrerie	Synd. de Beurrerie de Ste-H.
	Moulange	Emile Pomerleau
	Moulange	Henri Blanchette
	Carderie	Adalbert Perreault
	Scierie	Alphonse Cloutier
	Scierie	Adalbert Perreault
	Scierie	Jos. Bernier
	Scierie	L. P. Beaudoin
	Scierie	Emile Pomerleau
Taschereau-Fortier	At. de menuiserie	Alphonse Cloutier
	Couvoir	Jos Grégoire
	Moulange	Alexandre Côté
Louis-Joliette	Scierie	Alexandre Côté
	Moulange	Emile Boulanger
	Scierie	Emile Boulanger
Ste-Claire-de-Joliette	At. de menuiserie	A. Patoine
	Moulange	Ernest Filion
	Moulange	Oscar Roy
	Moulange	Adolphe Plante
	Moulange	Léonard Couture
	Carderie	Léon Longchamp

Industries du comté de Dorchester classées par municipalité (suite)

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants
Ste-Claire-de-Joliette	Scierie	Adolphe Plante
	Scierie	Oscar Roy
	Scierie	Léonard Couture
	Fab. de carrosseries	Eugène Prévost
Ste-Marguerite-de-J.	Beurrerie	Alexandre Audet
	Moulanges	Henri Pomerleau
	Moulanges	Jean Marcoux
	Scierie	Jean Marcoux
	Scierie	Henri Pomerleau
	At. de menuiserie At. de menuiserie	Alphonse Gagnon & Fils A. Drouin
St-Edouard-de-Frampton	Beurrerie	Joseph Bisson
	Moulanges	Thomas Marcoux
	Moulanges	Davila Audet
	Moulanges	Amédée Longchamp
	Carderie	Amédée Longchamp
	Scierie	Archélas Vachon
	Scierie	Thomas Marcoux
	At. de menuiserie	Laurent Audet
St-Malachie-de-Frampton	Beurrerie	Aurèle Grégoire
	Moulanges	Almanzor Dion
	Scierie	J. E. Tanguay
	Fonderie	Hervé Tanguay
St-Nazaire-de-Dorchester	Fromagerie	C. Pelchat
	Fromagerie	C. Bruneau
	Moulanges	Jos. C. Aubé
	Scierie	Jos. C. Aubé
St-Léon-de-Standon	Beurrerie	Joseph Morin
	Fromagerie	Synd. de Fro. du Ruisseau à l'Eau chaude
	Fromagerie	Henri Lecourt
	Moulanges	Jos. Ferland
	Moulanges	Edmond Gosselin
	Moulanges	Wilfrid Bouffard
	Carderie	Jos. Ferland
	Scierie	Edmond Gosselin
	Scierie	Jos. Ferland
	Scierie	Wilfrid Bouffard
	Scierie	Jean Vachon
	Scierie	Louis Plante
	At. de menuiserie	Alfred Plante
St-Odilon-de-Cranbourne	Beurrerie	Soc. coop. agr. de St-O- dilon
	Fromagerie	Noel Giguère
	Moulanges	Arthur Laflamme
	Moulanges	Alexandre Chassé
	Scierie	Alexandre Chassé
	Scierie	Arthur Laflamme
	Scierie	Mme Richard Vivian
	At. de menuiserie	Wilfrid Vachon
	At. de menuiserie	Arthur St-Hilaire
Ste-Germaine-du-Lac-E.	Beurrerie	Coop. agr. de Beurrerie de Ste-G.
	Fromagerie	Synd. de Fro. du Grand Rang
	Fromagerie	Thomas Vachon
	Couvoir	Synd. avicole du Lac-E.
	Moulanges	Wilfrid Beaudoin
	Moulanges	Léon Fortin
	Carderie	Léon Fortin
	Scierie	Ovide Fortin
	Scierie	Francis Turcot
	Scierie	Léon Fortin

Industries du comté de Dorchester classées par municipalité (suite)

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants
Ste-Germaine-du-Lac-E.	At. de menuiserie Fab. d'allumeurs	Alexandre Béard Cie Eclair Enrg.
St-Luc	Fromagerie Moulange Scierie Scierie	Synd. de Fro.Ouellette Jos. Nadeau Séraphin Bolduc Jos. Nadeau
St-Benjamin	Beurrerie Moulange Scierie Scierie	Wilfrid Caron Godefroy Mercier Godefroy Mercier Gédéon Veilleux
Ste-Rose-de-Watford	Beurrerie Moulange Moulange Scierie Scierie Scierie	Z. R. Dallaire Joseph Audet Joseph Veilleux Joseph Audet David Vir Joseph Veilleux
Ste-Justine	Beurrerie Moulange Moulange Scierie At. de menuiserie Carrière	Antonio Giguère Antonio Cayouette Josaphat Nadeau Antonio Cayouette Adéland Tanguay Mme Eva Cimon
St-Prosper	Beurrerie Moulange Moulange Moulange Carderie Scierie Scierie Scierie Scierie At. de menuiserie	Odilon Larivière Adolphe Reny Adolphe Larochelle Lorenzo Larochelle Aristide Bollegarde Lorenzo Larochelle Adolphe Larochelle Adolphe Reny Odilon Larivière Michel Giguère
St-Louis-de-Gonzague	Scierie Scierie	Léo Bédard Jos. McKinnon
St-Cyprien	Beurrerie Moulange Scierie Scierie Scierie Scierie At. de menuiserie	Soc. coop. agr. de St.C. Théodore Fournier Philémon Audet Olivier Gilbert Jos. Fortier Philias Chabot Eugène Nollet
Ste-Aurélie	Fromagerie Moulange Tannerie Scierie Scierie Scierie	J. Maranda & E. Giguère Elie Giguère Donat Giguère Elie Giguère Edouard Maranda Jean Giguère
St-Zacharie	Beurrerie Moulange Moulange Moulange Scierie Scierie Scierie Scierie Scierie Scierie Scierie	Edouard Groleau Jos. Fortier Victor Brochu Pierre Gagné Edouard Groleau Jean Larivière Napoléon Larivière Victor Brochu Pierre Gagné Adéland Chabot Jos. Fortier
St-Maxime	Briqueterie	La Brique de Scott Enrg.

APPENDICE 11

LISTE DES BUREAUX DE POSTE

Les bureaux de poste principaux sont écrits en majuscule

Municipalités	Bureaux de poste
Louis-Joliette	STE-CLAIRE
St-Anselme	ST-ANSELME St-Anselem Station
St-Benjamin	ST BENJAMIN St-Benjamin-Nord Morisset Station Cumberland Mills
Ste-Aurélie	STE-AURELIE
St-Bernard	ST-BERNARD
Ste-Claire-de-Joliette	STE-CLAIRE Abénakis
St-Cyprien	BARRE Gagnon
St-Edouard-de-Frampton	FRAMPTON Turcotte Fir-Grove Poulin
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	LAC-ETCHEMIN Fortin Grand Rang Rainville Ste-Germaine Station De Sonis
Ste-Hénédine	STE-HENEDINE
St-Isidore	ST-ISIDORE Coulombe
Ste-Justine	LANGEVIN Kirouac Tremblay Cannon Sévigny
St-Léon-de-Standon	STANDON Ruisseau à l'Eau chaude Hennepin Drouin Mont Gervin Chemin Neuf
St-Louis-de-Gonzague	RAVIGNAN Ravignan-Nord
St-Luc	DIJON St-Abdon
St-Malachie	ST MALACHIE St-Malchie Station Mont Kinsella Hemison O'Farrell Barnard
Ste-Marguerite-de-Joliette	STE MARGUERITE DE DORCHESTER

St-Maxime	ST-MAXIME Scott Junction
St-Nazaire-de-Dorchester	ST-NAZAIRE-DE-BUCKLAND
St-Odilon-de-Cranbourne	ST-ODILON Cranbourne
St-Prosper	ST-PROSPER Quatre Chemins La Merisière Riendeau
Ste-Rose-de-Watford	STE-ROSE-DE-WATFORD Poliquin Rivière Raquette
St-Zacharie	ST-ZACHARIE Lavery Rivière Metgermette
Taschereau-Fortier	ST-MAXIME Scott Junction

o o o

APPENDICE 111

Liste des gares du comté

Municipalités	Gares
---------------	-------

Les gares principales sont écrites en majuscules.

Sur la ligne du Québec Central dont les termini sont Québec
et le Lac Frontière

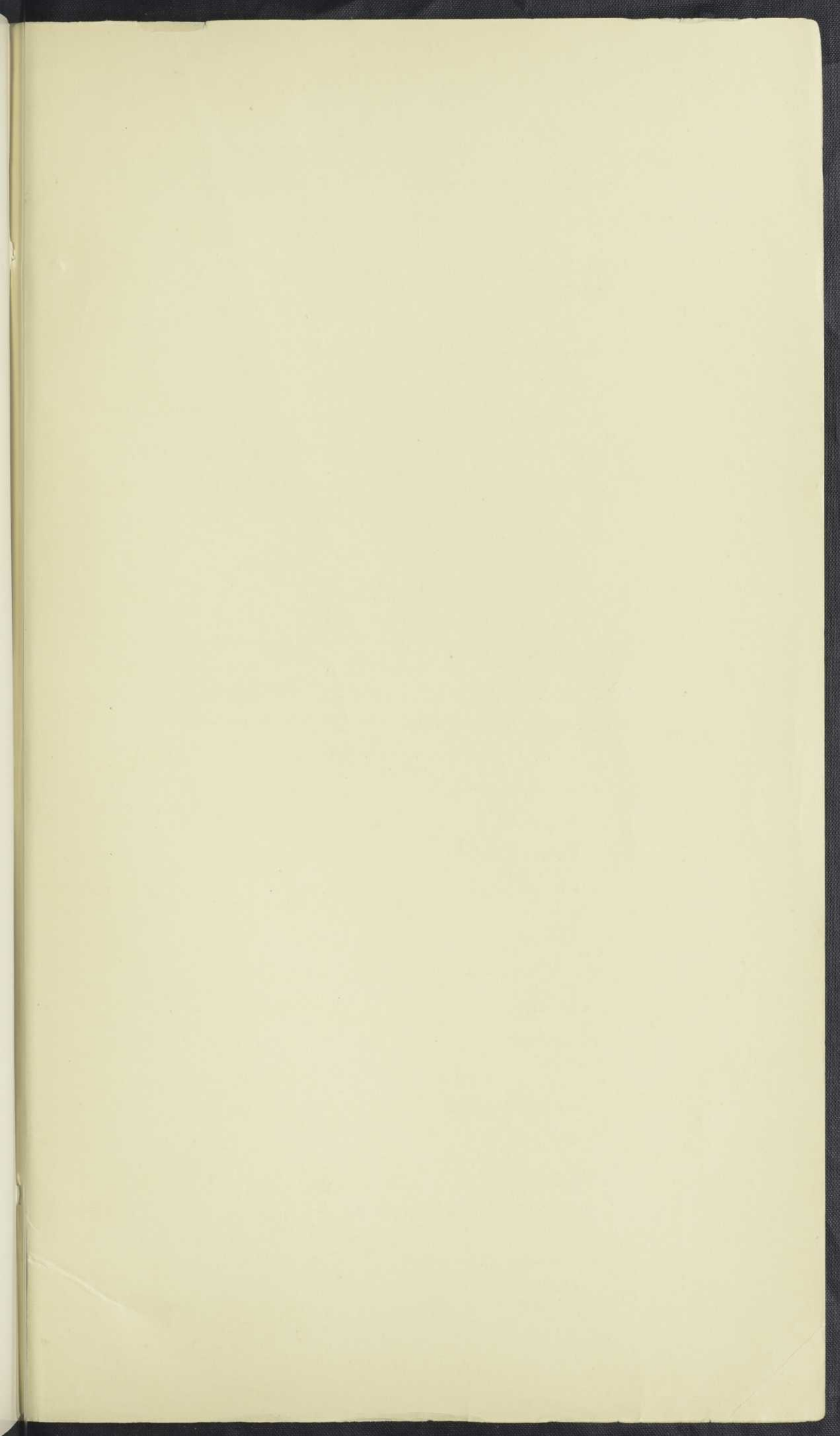
St-Anselme	ST ANSELME
Ste-Hénédine	STE HENEDINE
St-Maxime	SCOTT JUNCTION
St-Benjamin	MORISSET Cumberland
Ste-Rose	STE-ROSE
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	STE GERMAINE
Ste-Justine	STE-JUSTINE
St-Isidore	Bras

o o o

Sur la ligne Transcontinental dont le termini sont Québec
et Moncton:

St-Isidore	ST-ISIDORE Bourbonnais
St-Anselme	ST-ANSELME
Ste-Claire	STE-CLAIRE Abénakis
St-Malchie	ST-MALACHIE Belval

o o o



BNQ



000 446 129

Travaux exécutés par le Service des Impressions

Pour

Affaires Municipales

Tirage

60

Date

27/5/41